



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Compte 2015

Compte administratif



TABLE DES MATIERES

RESULTATS ET APERÇU GENERAL	1
CLASSIFICATION FONCTIONNELLE	5
CREDITS SUPPLEMENTAIRES	9
BILAN ET ANNEXES	11
ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	21
FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI.....	25
TABLEAU DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DU CANTON.....	29
MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES	31
POUVOIR LEGISLATIF.....	32
Grand Conseil	33
POUVOIR EXECUTIF	37
Conseil d'Etat.....	38
Préfectures.....	39
POUVOIR JUDICIAIRE	40
Tribunaux.....	41
Ministère public	42
Commission cantonale de recours en matière fiscale	43
PRESIDENCE	44
Chancellerie d'Etat.....	45
Inspection des finances.....	49
«Intempéries »	52
FINANCES ET INSTITUTIONS.....	53
Administration cantonale des finances.....	54
Service cantonal des contributions.....	59
Service des ressources humaines	63
Office juridique des finances et du personnel	69
Service des affaires intérieures et communales.....	72
Office cantonal de l'égalité et à la famille	75
Service cantonal de l'informatique	79
SANTE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE	84
Service de la santé publique	85
Service de la consommation et affaires vétérinaires.	92
Service de l'action sociale	97
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	103

Offices des poursuites et faillites.....	109
Service de la culture.....	114
Subventionnement des assurances sociales	119
FORMATION ET SECURITE	120
Service administratif et juridique de la formation et du sport.....	121
Service de l'enseignement	126
Service de la formation professionnelle	130
Service des hautes écoles	140
Service cantonal de la jeunesse	147
Service juridique de la sécurité et de la justice	153
Police cantonale.....	158
Service de la sécurité civile et militaire.....	165
Service de la circulation routière et de la navigation .	170
Service de l'application des peines et mesures	175
Service de la population et de la migration	179
ECONOMIE, ENERGIE ET TERRITOIRE	183
Service administratif et juridique	184
Service du développement économique	187
Service de l'industrie, du commerce et du travail	196
Service de l'agriculture	203
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	211
Service du développement territorial.....	218
Service des registres fonciers et de la géomatique...	223
TRANSPORTS, EQUIPEMENT ET ENVIRONNEMENT	228
Service administratif et juridique	229
Service des routes, transports et cours d'eau	235
Service des bâtiments, monuments et archéologie...	248
Service des forêts et du paysage	256
Service de la protection de l'environnement.....	270
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	281
Office de construction des routes nationales	289
CHARGES ET REVENUS COMPTABLES.....	293
RECAPITULATION GENERALE	294
Charges de fonctionnement	294
Revenus de fonctionnement	296
Dépenses d'investissement	298
Recettes d'investissement	299



Résultats et aperçu général

Résultats**Compte 2014**
Fr.**Budget 2015**
Fr.**Compte 2015**
Fr.**Ecart B/C**
Fr.**COMPTE DE FONCTIONNEMENT****MOUVEMENT FINANCIER**

Total dépenses	3'050'768'015.02	3'040'939'800	3'029'592'366.55	-11'347'433
Total recettes	3'141'495'947.04	3'229'306'400	3'308'057'738.54	78'751'339
Excédent de recettes (Marge d'autofinancement)	90'727'932.02	188'366'600	278'465'371.99	90'098'772

MOUVEMENT COMPTABLE

Report excédent de recettes	90'727'932.02	188'366'600	278'465'371.99	90'098'772
Total des charges	174'650'354.30	195'375'700	182'763'932.06	-12'611'768
Excédent de revenus	-83'922'422.28	-7'009'100	95'701'439.93	102'710'540

COMPTE DES INVESTISSEMENTS**INVESTISSEMENTS**

Total dépenses	517'980'917.08	618'515'800	506'584'534.09	-111'931'266
Total recettes	343'019'506.81	422'589'900	325'322'578.87	-97'267'321
Excédent de dépenses	174'961'410.27	195'925'900	181'261'955.22	-14'663'945

FINANCEMENT

Excédent de recettes de fonctionnement	90'727'932.02	188'366'600	278'465'371.99	90'098'772
Excédent de dépenses d'investissement	174'961'410.27	195'925'900	181'261'955.22	-14'663'945
Excédent de financement	-84'233'478.25	-7'559'300	97'203'416.77	104'762'717

VARIATION DE LA FORTUNE

Excédent de financement	-84'233'478.25	-7'559'300	97'203'416.77	104'762'717
Report au bilan	-311'055.97	-550'200	1'501'976.84	2'052'177
Augmentation de la fortune nette	-83'922'422.28	-7'009'100	95'701'439.93	102'710'540

Aperçu général

Compte 2014
Fr.Budget 2015
Fr.Compte 2015
Fr.Ecart B/C
Fr.**TOTAL GENERAL**

Dépenses	3'743'399'286.40	3'854'831'300	3'718'940'832.70	-135'890'467
Recettes	3'659'476'864.12	3'847'822'200	3'814'642'272.63	-33'179'927
Excédent de recettes	-83'922'422.28	-7'009'100	95'701'439.93	102'710'540

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Pouvoir législatif	5'292'478.40	5'323'900	4'667'899.53	-656'000
Pouvoir exécutif	2'432'547.33	2'320'600	2'161'747.96	-158'852
Pouvoir judiciaire	33'251'941.27	31'915'100	32'925'506.31	1'010'406
Présidence	10'925'753.53	11'420'600	11'321'350.92	-99'249
Finances et institutions	-1'455'490'951.58	-1'535'621'000	-1'571'209'777.17	-35'588'777
Santé, affaires sociales et culture	699'732'527.72	678'216'700	677'156'105.50	-1'060'595
Formation et sécurité	631'109'556.70	636'154'500	623'644'674.08	-12'509'826
Economie, énergie et territoire	-40'758'109.58	-30'552'000	-87'692'116.93	-57'140'117
Transports, équipement et environnement	197'737'734.46	208'380'900	209'821'193.03	1'440'293
Charges et revenus comptables	-311'055.97	-550'200	1'501'976.84	2'052'177
Excédent de recettes	-83'922'422.28	-7'009'100	95'701'439.93	102'710'540

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	983'807'326.50	937'673'800	934'838'791.24	-2'835'009
31	Biens, services et marchandises	219'345'920.35	228'873'000	218'973'062.18	-9'899'938
32	Intérêts passifs	36'081'589.30	29'506'500	30'002'136.28	495'636
33	Amortissements	201'203'661.77	226'793'100	213'649'384.92	-13'143'715
34	Parts et contributions sans affectation	106'121'695.10	105'984'000	116'314'270.80	10'330'271
35	Dédommagements à des collectivités publiques	118'407'432.37	126'496'200	124'571'343.90	-1'924'856
36	Subventions accordées	1'235'882'407.10	1'241'642'000	1'242'452'676.05	810'676
37	Subventions redistribuées	136'924'365.64	129'685'000	141'846'314.39	12'161'314
38	Attributions aux financements spéciaux	42'426'783.60	100'415'100	75'996'811.70	-24'418'288
39	Imputations internes	145'217'187.59	109'246'800	113'711'507.15	4'464'707
40	Impôts	1'195'342'405.57	1'216'438'500	1'264'096'397.61	47'657'898
41	Patentes et concessions	43'682'736.14	48'522'800	96'399'610.25	47'876'810
42	Revenus des biens	60'371'136.23	91'561'600	95'870'426.60	4'308'827
43	Contributions	206'952'711.60	201'892'500	197'244'816.64	-4'647'683
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	672'821'621.72	717'891'000	723'778'184.48	5'887'184
45	Dédommagements de collectivités publiques	140'879'147.46	125'956'100	140'520'606.97	14'564'507
46	Subventions acquises	476'186'461.76	477'208'700	471'599'595.95	-5'609'104
47	Subventions à redistribuer	136'924'365.64	129'685'000	141'846'314.39	12'161'314
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	63'118'173.33	110'903'400	62'990'278.50	-47'913'122
49	Imputations internes	145'217'187.59	109'246'800	113'711'507.15	4'464'707
	Total charges	3'225'418'369.32	3'236'315'500	3'212'356'298.61	-23'959'201
	Total revenus	3'141'495'947.04	3'229'306'400	3'308'057'738.54	78'751'339
	Excédent de revenus	-83'922'422.28	-7'009'100	95'701'439.93	102'710'540

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	335'461'150.69	431'925'200	333'666'644.83	-98'258'555
52	Prêts et participations permanentes	48'849'696.70	48'001'900	46'468'119.00	-1'533'781
56	Subventions accordées	110'041'428.59	114'766'800	109'829'965.21	-4'936'835
57	Subventions redistribuées	23'628'641.10	23'821'900	16'619'805.05	-7'202'095
60	Transferts au patrimoine financier	705'239.00	3'412'000	8'434'868.67	5'022'869
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	41'039'947.19	39'814'400	36'543'883.84	-3'270'516
63	Facturation à des tiers	1'478'584.00	3'110'000	2'344'551.70	-765'448
64	Remboursement de subventions accordées	300'093.25	150'000	306'321.45	156'321
66	Subventions acquises	275'867'002.27	352'281'600	261'073'148.16	-91'208'452
67	Subventions à redistribuer	23'628'641.10	23'821'900	16'619'805.05	-7'202'095
69	Report au bilan des dépenses	174'961'410.27	195'925'900	181'261'955.22	-14'663'945
	Total dépenses	517'980'917.08	618'515'800	506'584'534.09	-111'931'266
	Total recettes	517'980'917.08	618'515'800	506'584'534.09	-111'931'266



Classification fonctionnelle

CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Dépenses brutes (en milliers de francs)

	Fonctionnement	Investissements	Total	
				%
Administration générale	223'384	5'619	229'003	6.7
Législation et exécutif	9'140	375	9'515	0.3
Administration générale	190'784	5'124	195'908	5.8
Prestations aux pensionnés	5'059	-	5'059	0.1
Tâches non ventilables	18'401	120	18'521	0.5
Sécurité publique	273'928	21'833	295'761	8.8
Protection juridique	66'294	6'824	73'118	2.2
Police	97'164	4'896	102'060	3.0
Justice	42'803	-	42'803	1.3
Exécution des peines	41'568	1'485	43'053	1.3
Police du feu	7'578	7'117	14'695	0.4
Défense nationale militaire	3'220	1	3'221	0.1
Défense nationale civile	15'301	1'510	16'811	0.5
Enseignement et formation	830'417	51'398	881'815	26.1
Ecoles publiques	338'029	7'841	345'870	10.3
Ecoles spécialisées	46'572	239	46'811	1.4
Formation professionnelle	113'765	5'776	119'541	3.5
Formation des instituteurs	17'847	-	17'847	0.5
Ecole de formation générale	88'466	2'057	90'523	2.7
Formation professionnelle supérieure	184'361	32'633	216'994	6.4
Etablissements universitaires et recherche	17'535	2'806	20'341	0.6
Autres tâches d'enseignement	23'842	46	23'888	0.7
Culture et loisirs	60'983	10'342	71'325	2.1
Encouragement à la culture	40'167	7'456	47'623	1.4
Entretien des monuments et protection des sites	5'291	2'343	7'634	0.2
Mass media	744	-	744	-
Parcs publics et chemins pédestres	152	442	594	-
Sports	13'140	-	13'140	0.4
Autres loisirs	146	-	146	-
Eglises	1'343	101	1'444	0.1
Santé	417'040	7'929	424'969	12.6
Hôpitaux	327'554	150	327'704	9.7
Homes médicalisés	45'084	6'867	51'951	1.6
Cliniques psychiatriques	-	-	-	-
Soins ambulatoires	25'512	-	25'512	0.8
Prophylaxie, lutte contre les maladies	10'511	-	10'511	0.3
Service médical des écoles	346	-	346	-
Contrôle des denrées alimentaires	4'140	200	4'340	0.1
Autres dépenses de santé	3'893	712	4'605	0.1
Prévoyance sociale	576'356	12'141	588'497	17.5
Assurance-maladie	160'052	-	160'052	4.7
Autres assurances sociales	101'483	-	101'483	3.0
Protection de la jeunesse	24'159	2'100	26'259	0.8
Invalidité	103'489	6'411	109'900	3.3
Encouragement à la construction de logements	309	3'504	3'813	0.1
Homes pour personnes âgées	1'849	-	1'849	0.1
Assistance	177'016	126	177'142	5.2
Actions d'entraide	7'999	-	7'999	0.2
Trafic	177'656	272'150	449'806	13.3
Routes nationales	23'931	200'021	223'952	6.6
Routes cantonales	88'534	58'965	147'499	4.4
Chemins de fer fédéraux	7'937	-	7'937	0.2
Trafic régional	55'798	10'644	66'442	2.0
Navigation lacustre et fluviale	612	2'520	3'132	0.1
Navigation aérienne	844	-	844	-
Autres tâches	-	-	-	-
Protection et aménagement de l'environnement	39'086	47'503	86'589	2.6
Protection des eaux	4'163	5'729	9'892	0.3
Traitement des déchets	10	-	10	-
Correction des eaux	12'627	25'059	37'686	1.1
Lutte contre les avalanches	2'149	15'371	17'520	0.5
Protection de la nature	5'430	-	5'430	0.2
Aménagement	6'497	442	6'939	0.2
Autres dépenses de protection	8'210	902	9'112	0.3
Economie publique	236'641	77'519	314'160	9.3
Agriculture	151'671	23'032	174'703	5.2
Sylviculture	6'954	19'385	26'339	0.8
Chasse et pêche	6'417	-	6'417	0.2
Tourisme	11'987	-	11'987	0.3
Industrie, artisanat et commerce	16'867	27	16'894	0.5
Energie	13'523	8'353	21'876	0.6
Encouragement à l'économie	29'222	26'722	55'944	1.7
Finances	32'174	151	32'325	1.0
Service de la dette	30'002	-	30'002	0.9
Autres dépenses	2'172	151	2'323	0.1
	2'867'665	506'585	3'374'250	100.0

CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Dépenses nettes (en milliers de francs)

	Fonctionnement	Investissements	Total	
				%
Administration générale	100'851	5'619	106'470	5.7
Législation et exécutif	6'427	375	6'802	0.4
Administration générale	106'090	5'124	111'214	5.9
Prestations aux pensionnés	4'935	-	4'935	0.3
Tâches non ventilables	-16'601	120	-16'481	-0.9
Sécurité publique	117'680	9'232	126'912	6.7
Protection juridique	5'713	3'293	9'006	0.5
Police	61'740	4'456	66'196	3.5
Justice	31'906	-3	31'903	1.7
Exécution des peines	14'186	1'485	15'671	0.8
Police du feu	1'619	-	1'619	0.1
Défense nationale militaire	-157	1	-156	-
Défense nationale civile	2'673	-	2'673	0.1
Enseignement et formation	590'800	37'687	628'487	33.3
Ecoles publiques	237'532	7'841	245'373	12.9
Ecoles spécialisées	25'510	240	25'750	1.4
Formation professionnelle	74'251	5'196	79'447	4.2
Formation des instituteurs	14'871	-	14'871	0.8
Ecole de formation générale	87'213	1'864	89'077	4.7
Formation professionnelle supérieure	116'188	32'390	148'578	7.9
Etablissements universitaires et recherche	16'392	-9'890	6'502	0.4
Autres tâches d'enseignement	18'843	46	18'889	1.0
Culture et loisirs	48'571	9'585	58'156	3.1
Encouragement à la culture	37'862	7'457	45'319	2.4
Entretien des monuments et protection des sites	5'258	1'595	6'853	0.4
Mass media	744	-	744	-
Parcs publics et chemins pédestres	135	442	577	-
Sports	3'083	-10	3'073	0.2
Autres loisirs	146	-	146	-
Eglises	1'343	101	1'444	0.1
Santé	409'071	7'929	417'000	22.1
Hôpitaux	325'015	150	325'165	17.3
Homes médicalisés	44'682	6'867	51'549	2.7
Cliniques psychiatriques	-	-	-	-
Soins ambulatoires	25'511	-	25'511	1.3
Prophylaxie, lutte contre les maladies	6'924	-	6'924	0.4
Service médical des écoles	347	-	347	-
Contrôle des denrées alimentaires	2'882	200	3'082	0.2
Autres dépenses de santé	3'710	712	4'422	0.2
Prévoyance sociale	238'980	9'787	248'767	13.2
Assurance-maladie	65'962	-	65'962	3.6
Autres assurances sociales	43'873	-	43'873	2.3
Protection de la jeunesse	13'861	2'100	15'961	0.8
Invalidité	72'891	4'496	77'387	4.1
Encouragement à la construction de logements	229	3'191	3'420	0.2
Homes pour personnes âgées	1'849	-	1'849	0.1
Assistance	62'976	-	62'976	3.3
Actions d'entraide	-22'661	-	-22'661	-1.2
Trafic	106'500	55'913	162'413	8.6
Routes nationales	-1'031	9'184	8'153	0.4
Routes cantonales	57'360	34'377	91'737	4.9
Chemins de fer fédéraux	6'940	-32	6'908	0.4
Trafic régional	42'020	9'881	51'901	2.7
Navigation lacustre et fluviale	367	2'503	2'870	0.2
Navigation aérienne	844	-	844	-
Autres tâches	-	-	-	-
Protection et aménagement de l'environnement	17'004	20'829	37'833	2.0
Protection des eaux	3'758	4'539	8'297	0.4
Traitement des déchets	10	-	10	-
Correction des eaux	-680	7'358	6'678	0.3
Lutte contre les avalanches	1'213	8'639	9'852	0.5
Protection de la nature	3'094	-	3'094	0.2
Aménagement	4'558	259	4'817	0.3
Autres dépenses de protection	5'051	34	5'085	0.3
Economie publique	58'577	24'536	83'113	4.4
Agriculture	13'933	9'479	23'412	1.2
Sylviculture	4'671	8'549	13'220	0.7
Chasse et pêche	213	-	213	-
Tourisme	4'116	-	4'116	0.2
Industrie, artisanat et commerce	14'861	28	14'889	0.8
Energie	-2'045	-870	-2'915	-0.1
Encouragement à l'économie	22'828	7'350	30'178	1.6
Finances	20'693	144	20'837	0.9
Service de la dette	19'729	-	19'729	0.8
Autres dépenses	964	144	1'108	0.1
	1'708'727	181'261	1'889'988	100.0



Crédits supplémentaires

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES ACCORDÉS EN 2015

	<u>Charges</u>	<u>Revenus</u>
Fonctionnement	Fr. 43'052'600	Fr. 12'849'600
Service de la santé publique		
364 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	Fr. 9'400'000	
365 Subventions accordées à des institutions privées	Fr. 2'000'000	
366 Subventions accordées à des personnes physiques	Fr. 6'000'000	
460 Subventions acquises de la Confédération		Fr. 1'100'000
462 Subventions acquises des communes		Fr. 3'600'000
Service de l'action sociale		
366 Subventions accordées à des personnes physiques	Fr. 10'990'000	
452 Dédommagements des communes		Fr. 3'297'000
Caisse de compensation du Canton du Valais		
360 Subventions accordées à la Confédération	Fr. -51'000	
366 Subventions accordées à des personnes physiques	Fr. 3'443'600	
460 Subventions acquises de la Confédération		Fr. 1'203'600
462 Subventions acquises des communes		Fr. 689'000
Service administratif et juridique de la formation et du sport		
317 Dédommagements	Fr. 100'000	
433 Ecolages		Fr. 25'000
451 Dédommagements des cantons		Fr. 25'000
460 Subventions acquises de la Confédération		Fr. 50'000
Service cantonal de la jeunesse		
365 Subventions accordées à des institutions privées	Fr. 1'990'000	
431 Emoluments administratifs		Fr. 200'000
462 Subventions acquises des communes		Fr. 690'000
Service de l'application des peines et mesures		
351 Dédommagements aux cantons	Fr. 2'800'000	
Service de l'industrie, du commerce et du travail		
318 Honoraires et prestations de service	Fr. 80'000	
480 Prélèvements sur les financements spéciaux		Fr. 80'000
Service des routes, transports et cours d'eau		
314 Prestations de tiers pour l'entretien des immeubles	Fr. 6'300'000	
462 Subventions acquises des communes		Fr. 1'890'000
	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Investissements	Fr. 6'380'000	Fr. 1'014'000
Service du développements économique		
524 Prêts à des sociétés d'économie mixte	Fr. 3'000'000	
Service des routes, transports et cours d'eau		
501 Ouvrages de génie civil	Fr. 3'380'000	
662 Subventions acquises des communes		Fr. 1'014'000
Crédits supplémentaires totaux	Fr. 49'432'600	Fr. 13'863'600
Insuffisance de financement		Fr. 35'569'000
Administration cantonale des finances		
331 Amortissements du patrimoine administratif	Fr. 473'200	
690 Report au bilan des investissements nets		Fr. 5'366'000
Excédent de charges		Fr. 30'676'200



Bilan et annexes

Bilan au 31 décembre 2015

Actifs

	2015 fr.	2014 fr.	Variation 2015/2014 fr.
Patrimoine financier	1'918'988'182.31	1'677'580'226.99	241'407'955.32
<u>Disponibilités</u>	<u>195'361'337.47</u>	<u>77'985'585.80</u>	<u>117'375'751.67</u>
Caisses	226'553.99	281'779.69	-55'225.70
Comptes postaux	36'917'960.32	35'218'502.06	1'699'458.26
Banques	158'216'823.16	42'485'304.05	115'731'519.11
<u>Avoirs</u>	<u>1'065'833'361.02</u>	<u>1'010'259'768.12</u>	<u>55'573'592.90</u>
Comptes internes	5'734'118.64	3'860'049.39	1'874'069.25
Comptes courants	324'656'084.28	278'016'134.69	46'639'949.59
Débiteurs : collectivités publiques	55'836'325.75	53'784'012.03	2'052'313.72
Autres débiteurs	607'552'838.08	607'308'676.17	244'161.91
Autres créances	72'053'994.27	67'290'895.84	4'763'098.43
<u>Placements</u>	<u>117'013'295.36</u>	<u>27'815'570.29</u>	<u>89'197'725.07</u>
Actions et autres papiers-valeurs	385'800.00	360'800.00	25'000.00
Prêts	98'000'000.00	10'000'000.00	88'000'000.00
Immeubles	9'365'275.05	8'407'729.85	957'545.20
Cheptel des établissements	285'400.00	284'250.00	1'150.00
Marchandises et approvisionnements	8'976'820.31	8'762'790.44	214'029.87
<u>Actifs transitoires</u>	<u>540'780'188.46</u>	<u>561'519'302.78</u>	<u>-20'739'114.32</u>
Patrimoine administratif	1'176'384'409.55	1'225'252'621.67	-48'868'212.12
<u>Investissements propres</u>	<u>557'404'541.29</u>	<u>580'952'020.87</u>	<u>-23'547'479.58</u>
Terrains non bâtis	8'298'503.00	8'000'456.00	298'047.00
Ouvrages de génie civil	98'794'428.00	116'529'270.00	-17'734'842.00
Terrains bâtis	376'652'027.65	378'980'085.25	-2'328'057.60
Mobilier, machines, véhicules	38'168'493.68	40'514'551.72	-2'346'058.04
Autres investissements	35'491'088.96	36'927'657.90	-1'436'568.94
<u>Prêts et participations</u>	<u>432'077'458.26</u>	<u>475'120'466.80</u>	<u>-43'043'008.54</u>
Prêts	566'923'046.41	556'998'909.25	9'924'137.16
Corrections d'actifs sur prêts	-245'095'656.15	-192'128'511.45	-52'967'144.70
Participations permanentes	110'250'068.00	110'250'069.00	-1.00
<u>Subventions d'investissements</u>	<u>186'902'410.00</u>	<u>169'180'134.00</u>	<u>17'722'276.00</u>
Avances aux financements spéciaux	7'496'085.33	7'248'925.62	247'159.71
Total des actifs	3'102'868'677.19	2'910'081'774.28	192'786'902.91

Bilan au 31 décembre 2015

Passifs

	2015 fr.	2014 fr.	Variation 2015/2014 fr.
Engagements	2'448'142'193.19	2'360'938'906.09	87'203'287.10
<u>Engagements courants</u>	<u>846'166'691.49</u>	<u>777'045'933.62</u>	<u>69'120'757.87</u>
Créanciers	297'834'731.23	280'023'807.76	17'810'923.47
Dépôts	7'823'575.25	8'030'378.27	-206'803.02
Comptes courants	3'616'785.31	2'139'077.48	1'477'707.83
Autres engagements	536'891'599.70	486'852'670.11	50'038'929.59
<u>Dettes à court terme</u>	<u>382'170'691.50</u>	<u>246'918'823.85</u>	<u>135'251'867.65</u>
Banques, assurances, caisses de prévoyance et divers	380'000'000.00	45'000'000.00	335'000'000.00
Confédération	0.00	200'000'000.00	-200'000'000.00
Autres dettes à court terme	2'170'691.50	1'918'823.85	251'867.65
<u>Dettes à moyen et long terme</u>	<u>858'954'106.39</u>	<u>951'000'949.28</u>	<u>-92'046'842.89</u>
Emprunt auprès des caisses de prévoyance	819'326'200.00	833'474'150.00	-14'147'950.00
Emprunts auprès de compagnies d'assurances	0.00	30'000'000.00	-30'000'000.00
Autres emprunts	39'627'906.39	87'526'799.28	-47'898'892.89
<u>Engagements envers des entités particulières</u>	<u>14'885'475.19</u>	<u>17'199'101.47</u>	<u>-2'313'626.28</u>
Fonds et fondations	8'186'158.38	10'706'986.96	-2'520'828.58
Fonds d'auto-assurance	6'699'316.81	6'492'114.51	207'202.30
<u>Provisions</u>	<u>82'477'914.42</u>	<u>66'508'367.10</u>	<u>15'969'547.32</u>
<u>Passifs transitoires</u>	<u>263'487'314.20</u>	<u>302'265'730.77</u>	<u>-38'778'416.57</u>
Engagements envers les financements spéciaux	621'623'623.21	612'021'447.33	9'602'175.88
Fortune	33'102'860.79	-62'878'579.14	95'981'439.93
Total des passifs	3'102'868'677.19	2'910'081'774.28	192'786'902.91

Annexe au bilan

	2015 fr.	2014 fr.	Variation 2015/2014 fr.
Engagements conditionnels	1'716'649'426.10	1'578'212'194.40	138'437'231.70
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	29'100.00	29'100.00	0.00

PRÊTS ET PARTICIPATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		Etat au 31.12.2015	Etat au 31.12.2014	Modification de l'exercice
		Fr.	Fr.	Fr.
	Prêts	566'923'046.41	556'998'909.25	9'924'137.16
	Aides aux exploitations paysannes	6'942'136.50	7'641'022.05	-698'885.55
	Aides en matière d'investissements	192'293'595.95	187'044'111.95	5'249'484.00
	Avances remboursables en matière de logement	0.00	17'566.10	-17'566.10
	Caritas Valais, service de désendettement	50'000.00	50'000.00	0.00
	Créance I BCVs	50'000'000.00	50'000'000.00	0.00
	Crédits d'investissements agricoles	43'266'658.65	43'825'724.25	-559'065.60
	Crédits d'investissements forestiers	4'701'258.70	5'105'758.70	-404'500.00
	Fondation du Centre National de Sports de Glace	310'000.00	320'000.00	-10'000.00
	Prêts d'études	35'924'427.85	40'826'303.10	-4'901'875.25
	Programme énergétique	521'670.31	595'834.65	-74'164.34
	Sociétés de transports publics	232'838'298.45	221'497'588.45	11'340'710.00
	Valais/Wallis Promotion	75'000.00	75'000.00	0.00
	Corrections d'actifs sur prêts	-245'095'656.15	-192'128'511.45	-52'967'144.70
	Participations	110'250'068.00	110'250'069.00	-1.00
	<i>Participations de l'administration</i>	<i>110'250'066.00</i>	<i>110'250'066.00</i>	<i>0.00</i>
303	Agro-Twin SA	1.00	1.00	0.00
17	Alpage du Larzey	1.00	1.00	0.00
1	Aménagement Pallazuit (droit de participation)	1.00	1.00	0.00
20	Ars.Uni.Verbanò Cusio Ossola	1.00	1.00	0.00
2 200 000	Banque cantonale du Valais SA	110'000'000.00	110'000'000.00	0.00
1 000	Banque nationale suisse SA	250'000.00	250'000.00	0.00
837 138	BLS SA	1.00	1.00	0.00
375	BVZ Holding SA	1.00	1.00	0.00
3	Caisse agricole suisse de garantie financière	1.00	1.00	0.00
100	Cell-VS	1.00	1.00	0.00
10 000	Centre de compétences financières SA	1.00	1.00	0.00
1	Centre de recherche sur l'environnement alpin	1.00	1.00	0.00
25	Coopérative romande de cautionnement immobilier	1.00	1.00	0.00
3 500	Coopérative romande de cautionnement PME	1.00	1.00	0.00
300	Feriendorf Fiesch	1.00	1.00	0.00
1 020 000	FMV SA	1.00	1.00	0.00
80 000	FMV SA	1.00	1.00	0.00
1	Fondation l'Artisane nouvelle	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Cap-Santé	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Château Mercier	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Château de St-Maurice	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Château de Tourbillon	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Espace Simplon Sud	1.00	1.00	0.00
1	Fondation European Graduate School Saas-Fee	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Fernfachhochschule Schweiz	1.00	1.00	0.00
1	Fondation franco-suisse pour la recherche et la technologie en liquidation	0.00	0.00	0.00
1	Fondation Centre de compétences pour l'enseignement à distance et le eLearning	1.00	1.00	0.00
1	Fondation movingAlps	1.00	1.00	0.00
1	Fondation pour le développement durable des régions de montagne	1.00	1.00	0.00
1	Fondation pour le développement et la promotion du patois	1.00	1.00	0.00
1	Fondation romande pour le cinéma	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Stockalperturm Gondo	1.00	1.00	0.00

PRÊTS ET PARTICIPATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		Etat au 31.12.2015	Etat au 31.12.2014	Modification de l'exercice
		Fr.	Fr.	Fr.
1	Fondation The Ark	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Formation Universitaire à Distance, Suisse FS-CH	1.00	1.00	0.00
1	Fondation ZEWO	1.00	1.00	0.00
80	Gazoduc SA	1.00	1.00	0.00
20	Geothermie Brig-Glis SA	1.00	1.00	0.00
32 602	Groupe CGN SA	1.00	1.00	0.00
1	Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande	1.00	1.00	0.00
500	Immobilien Gletsch SA	1.00	1.00	0.00
1	Institut d'intelligence artificielle perceptive	1.00	1.00	0.00
1	Institut de recherche en ophtalmologie	1.00	1.00	0.00
1	Institut de recherche en réadaptation-réinsertion	1.00	1.00	0.00
1	ISDS Oulens SA	1.00	1.00	0.00
10	La Forestière	1.00	1.00	0.00
1	Laiterie de My	1.00	1.00	0.00
1	Laiteries réunies Sion Bramois - Groupe Magro SA, en liquidation	0.00	0.00	0.00
168	Matterhorn Gotthard Bahn SA	1.00	1.00	0.00
7 640	Matterhorn Gotthard Infrastruktur SA	1.00	1.00	0.00
6 538	Matterhorn Gotthard Verkehrs SA	1.00	1.00	0.00
500	MCH Group SA	1.00	1.00	0.00
40 000	Office valaisan de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants	1.00	1.00	0.00
79 800	RegionAlps SA	1.00	1.00	0.00
1	Rotten-Verlags SA	1.00	1.00	0.00
33	RWO Centre régional et économique du Haut-Valais SA	1.00	1.00	0.00
288	Salines Suisses SA	1.00	1.00	0.00
20	SATOM Société pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône SA	1.00	1.00	0.00
320	Selfin Invest SA	1.00	1.00	0.00
342	Service suisse aux bibliothèques	1.00	1.00	0.00
135	Société de promotion des restoroutes valaisans SA	1.00	1.00	0.00
750	Société suisse du crédit hôtelier	1.00	1.00	0.00
2	Station d'épuration des eaux usées de Lavey-Morcles et de St-Maurice SA	1.00	1.00	0.00
3 415	Sucre Suisse SA	1.00	1.00	0.00
1125/200	Téléovronnaz SA	1.00	1.00	0.00
25	Transhelvetica SA	1.00	1.00	0.00
289 025	Transports de Martigny et Régions SA	1.00	1.00	0.00
60 008	Transports publics du Chablais SA	1.00	1.00	0.00
6 700	Tunnel du Grand-St-Bernard SA	1.00	1.00	0.00
250	Valais Incoming SA	1.00	1.00	0.00
1 000	Valinvest	1.00	1.00	0.00
	Participations détenues par les établissements d'Etat	2.00	3.00	-1.00

1) libération 30 %.

2) en vertu de l'art. 3 des statuts de la coopérative, chaque canton sociétaire doit augmenter sa part au capital en tout temps, pour permettre d'accroître la capacité d'octroi de cautionnement de la part de la CRC-PME, pour les PME sises sur son territoire.

3) le capital social de Gazoduc SA se monte actuellement à Fr. 1'125'000.00 et les actionnaires se sont engagés par contrat de partenaires à participer à des augmentations futures jusqu'à concurrence de Fr. 375'000.00 proportionnellement à leurs parts actuelles.

TITRES ET PARTICIPATIONS PERMANENTES		Valeur nominale au 31.12.2015	Dividende Intérêt		Valeur comptable au 31.12.2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
	Patrimoine financier	398'520.00		9'557.52	385'800.00
	<i>Placements de titres de la Fondation "Divisionnaire F.K. Rünzi"</i>	<i>398'520.00</i>		<i>9'557.52</i>	<i>385'800.00</i>
7	Obligations Lonza Group AG	35'000.00	3	1'050.00	35'000.00
0	Obligation Axpo Trading SA	0.00	2 1/2	560.76	0.00
5	Obligations Glarner Kantonalbank	25'000.00	3 1/2	875.00	25'000.00
8	Obligations Nant de Drance SA	40'000.00	1 1/2	600.00	40'000.00
10	Obligations ENAG Energiefinanzierungs AG	50'000.00	1	500.00	50'000.00
10	Obligations Swiss Life Holding AG	50'000.00	1 1/8	562.50	50'000.00
10	Obligations AEVIS Holding AG	50'000.00	3 1/2	1'750.01	50'000.00
1	Obligation de caisse BCVs	50'000.00	7/8	419.25	50'000.00
120	Actions Banque cantonale du Valais SA	98'520.00		3'240.00	85'800.00
	Patrimoine administratif	201'861'788.00		20'340'942.30	110'250'068.00
	<i>Participations de l'administration</i>	<i>201'861'788.00</i>		<i>20'340'942.30</i>	<i>110'250'066.00</i>
303	Agro-Twin SA	3'030.00			1.00
17	Alpage du Larzey	1'190.00			1.00
1	Aménagement Pallazuit (droit de participation)	3'900'000.00			1.00
20	Ars.Uni.Verbanio Cusio Ossola	15'250.00			1.00
2 200 000	Banque cantonale du Valais SA	110'000'000.00	16.0	17'600'000.00	110'000'000.00
1 000	Banque nationale suisse SA	250'000.00	6.0	15'000.00	250'000.00
837 138	BLS SA	837'138.00			1.00
375	BVZ Holding SA	37'500.00	11.0	4'125.00	1.00
3	Caisse agricole suisse de garantie financière	900.00	3.0	27.00	1.00
100	Cell-VS	50'000.00			1.00
10 000	Centre de compétences financières SA	2'000'000.00	3.0	15'000.00	1.00
1	Centre de recherche sur l'environnement alpin	40'000.00			1.00
25	Coopérative romande de cautionnement immobilier	25'000.00			1.00
3 500	Coopérative romande de cautionnement PME	3'500'000.00			1.00
300	Feriendorf Fiesch	150'000.00			1.00
1 020 000	FMV SA	51'000'000.00		2'020'000.00	1.00
80 000	FMV SA	4'000'000.00	2.0	80'000.00	1.00
1	Fondation l'Artisane nouvelle	50'000.00			1.00
1	Fondation Cap-Santé	40'000.00			1.00
1	Fondation Château Mercier	500'000.00			1.00
1	Fondation Château de St-Maurice	100'000.00			1.00
1	Fondation Château de Tourbillon	200'000.00			1.00
1	Fondation Espace Simplon Sud	15'000.00			1.00
1	Fondation European Graduate School Saas-Fee	30'000.00			1.00
1	Fondation Fernfachhochschule Schweiz	50'000.00			1.00
1	Fondation franco-suisse pour la recherche et la tech. en liquidation	3'000.00			0.00
1	Fondation Centre de compétences pour l'enseignement à distance et le eLearning	25'000.00			1.00
1	Fondation movingAlps	10'000.00			1.00
1	Fondation pour le développement durable des régions de montagne	30'000.00			1.00
1	Fondation pour le développement et la promotion du patois	10'000.00			1.00
1	Fondation romande pour le cinéma	8'000.00			1.00
1	Fondation Stockalperturm Gondo	100'000.00			1.00
1	Fondation The Ark	280'000.00			1.00
1	Fondation Formation Universitaire à Distance, Suisse FS-CH	5'000.00			1.00
1	Fondation ZEWO	120'000.00			1.00
80	Gazoduc SA	80'000.00	4.0	3'200.00	1.00
20	Geothermie Brig-Glis SA	20'000.00			1.00

TITRES ET PARTICIPATIONS PERMANENTES		Valeur nominale au 31.12.2015	Dividende Intérêt		Valeur comptable au 31.12.2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
32 602	Groupe CGN SA	815'050.00			1.00
1	Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande	11'500.00			1.00
500	Immobilien Gletsch SA	50'000.00			1.00
1	Institut d'intelligence artificielle perceptive	5'000.00			1.00
1	Institut de recherche en ophtalmologie	30'000.00			1.00
1	Institut de recherche en réadaptation-réinsertion	5'000.00			1.00
1	ISDS Oulens SA	1'000.00			1.00
10	La Forestière	2'500.00			1.00
1	Laiterie de My	1'000.00			1.00
1	Laiteries réunies Sion Bramois - Groupe Magro SA, en liquidation	100.00			0.00
168	Matterhorn Gotthard Bahn SA	16'800.00			1.00
7 640	Matterhorn Gotthard Infrastruktur SA	1'910'000.00			1.00
6 538	Matterhorn Gotthard Verkehrs SA	490'350.00	2.4	11'768.40	1.00
500	MCH Group SA	5'000.00	5.0	250.00	1.00
40 000	Office valaisan de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants	2'000'000.00			1.00
79 800	RegionAlps SA	798'000.00			1.00
1	Rotten-Verlags SA	100.00			1.00
33	RWO Centre régional et économique du Haut-Valais SA	33'000.00			1.00
288	Salines Suisses SA	288'000.00	25.0	72'000.00	1.00
20	SATOM Société pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône SA	2'000.00			1.00
320	Selfin Invest SA	320'000.00			1.00
342	Service suisse aux bibliothèques	34'200.00			1.00
135	Société de promotion des restoroutes valaisans SA	135'000.00		209'007.10	1.00
750	Société suisse du crédit hôtelier	375'000.00			1.00
2	Station d'épuration des eaux usées de Lavey-Morcles et de St-Maurice SA	200.00			1.00
3 415	Sucre Suisse SA	34'150.00	5.0	1'707.50	1.00
1125/200	Téléovronnaz SA	122'500.00		4'900.00	1.00
25	Transhelvetica SA	25'000.00			1.00
289 025	Transports de Martigny et Régions SA	2'890'250.00			1.00
60 008	Transports publics du Chablais SA	600'080.00			1.00
6 700	Tunnel du Grand-St-Bernard SA	3'350'000.00	6.0	201'000.00	1.00
250	Valais Incoming SA	25'000.00			1.00
1 000	Valinvest	10'000'000.00		102'957.30	1.00
	Participations détenues par les établissements d'Etat				2.00

1) valeur nominale 10'320.00 € au cours d'achat de 1,478.

2) libération 30%.

3) en vertu de l'art. 3 des statuts de la coopérative, chaque canton sociétaire doit augmenter sa part au capital en tout temps, pour permettre d'accroître la capacité d'octroi de cautionnement de la part de la CRC-PME, pour les PME sises sur son territoire.

4) le capital social de Gazoduc SA se monte actuellement à Fr. 1'125'000.00 et les actionnaires se sont engagés par contrat de partenaires à participer à des augmentations futures jusqu'à concurrence de Fr. 375'000.00 proportionnellement à leurs parts actuelles.

DETTES A MOYEN ET LONG TERME					Etat au 31.12.2015	Etat au 31.12.2014	Modification de l'exercice
					Fr.	Fr.	Fr.
TOTAL					858'954'106.39	951'000'949.28	-92'046'842.89
<i>Emprunts auprès des caisses de prévoyance</i>					<i>819'326'200.00</i>	<i>833'474'150.00</i>	<i>-14'147'950.00</i>
3	%	Fr.	310'000'000	2010-2049	310'000'000.00	310'000'000.00	0.00
3	%	Fr.	565'918'000	2012-2051	509'326'200.00	523'474'150.00	-14'147'950.00
<i>Emprunts auprès de compagnies d'assurances et divers</i>					<i>0.00</i>	<i>30'000'000.00</i>	<i>-30'000'000.00</i>
2 5/8	%	Fr.	30'000'000	2005-2015	0.00	30'000'000.00	-30'000'000.00
<i>Emprunts auprès de la Confédération - crédits agricoles</i>					<i>30'895'294.90</i>	<i>77'626'705.75</i>	<i>-46'731'410.85</i>
<i>Emprunts auprès de la Confédération - crédits forestiers</i>					<i>4'473'295.49</i>	<i>5'423'111.43</i>	<i>-949'815.94</i>
<i>Emprunts auprès des banques - avances pour le logement</i>					<i>0.00</i>	<i>17'566.10</i>	<i>-17'566.10</i>
<i>Emprunts auprès de la Confédération - sociétés de transports publics</i>					<i>4'259'316.00</i>	<i>4'459'416.00</i>	<i>-200'100.00</i>

FINANCEMENTS SPECIAUX	Etat au 31.12.2015	Etat au 31.12.2014	Modification de l'exercice
	Fr.	Fr.	Fr.
Avances aux financements spéciaux	7'496'085.33	7'248'925.62	247'159.71
Encouragement aux fusions de communes	2'440'779.40	4'170'779.40	-1'730'000.00
Péréquation financière intercommunale	4'462'417.00	1'987'567.00	2'474'850.00
Préfinancement RPLP	0.00	469'607.87	-469'607.87
Etablissements	592'888.93	620'971.35	-28'082.42
Engagements envers les financements spéciaux	621'623'623.21	612'021'447.33	9'602'175.88
Actions de secours du Conseil d'Etat	510'430.84	510'430.84	0.00
Actions de secours : dommages non assurables (SICT)	4'908'054.00	4'930'405.00	-22'351.00
Aide aux exploitations paysannes	2'060'565.00	5'531'633.25	-3'471'068.25
Aide en matière d'investissement	4'000'000.00	4'000'000.00	0.00
Compensation des fluctuations de recettes	44'876'102.80	0.00	44'876'102.80
Contributions de remplacement des constructions PCi	1'218'444.57	648'125.37	570'319.20
Culture	326'604.18	394'501.05	-67'896.87
Dîme de l'alcool	360'172.50	390'180.40	-30'007.90
Emploi	5'734'118.64	3'860'049.39	1'874'069.25
Encouragement à l'économie	7'025'266.00	7'025'266.00	0.00
Entretien et correction des cours d'eau	3'594'942.00	5'614'318.60	-2'019'376.60
Epizooties	4'915'481.70	4'913'815.90	1'665.80
Fonds piscicole	234'536.42	215'846.77	18'689.65
Formation professionnelle selon art. 91 LALFP	2'990'960.75	2'130'758.55	860'202.20
Grands projets d'infrastructures du XXI ^e siècle	196'118'938.05	338'057'186.60	-141'938'248.55
Handicapés	1'409.70	1'409.70	0.00
Hébergement et restauration : formation et formation continue	2'466'538.25	2'882'159.45	-415'621.20
Institutions culturelles - Médiathèque	499'751.33	547'407.33	-47'656.00
Institutions culturelles - Musées cantonaux	29'279.76	42'279.76	-13'000.00
Investigations préalables des sites présumés pollués	278'912.50	278'912.50	0.00
Loteries	24'931'255.69	19'812'000.23	5'119'255.46
Lutte contre la dépendance au jeu	1'008'682.73	1'008'190.48	492.25
Mandats formation tertiaire	0.00	3'500'000.00	-3'500'000.00
Mesures d'exécution par substitution en matière de protection de l'environnement	391'399.70	261'726.20	129'673.50
Ouvrages scolaires	1'914'965.60	2'136'944.03	-221'978.43
Police du feu	163'924.35	1'017'676.65	-853'752.30
Préfinancement des investissements selon article 22 al. 3 LGCAF	4'328'457.35	5'339'203.47	-1'010'746.12
Préfinancement des dépenses selon article 22 al. 4 LGCAF	1'578'992.65	696'419.30	882'573.35
Préfinancement du capital des FMV SA	58'677'270.95	58'677'270.95	0.00
Programme d'encouragement du Service de l'énergie	7'580'938.65	6'666'552.26	914'386.39
Promotion de la santé et prévention	13'479.70	92'528.55	-79'048.85
Promotion des manifestations culturelles	30'917.10	51'917.10	-21'000.00
Protection de la nature et du paysage	708'544.49	582'800.64	125'743.85
Rachat d'aménagements hydroélectriques	89'491'032.55	89'491'032.55	0.00
Reboisement de compensation	4'039'420.75	4'074'143.30	-34'722.55
Repeuplement du gibier	727'241.18	813'432.13	-86'190.95
Secours aux assurés des caisses-maladie	128'698.86	128'698.86	0.00
Secours aux employés	381'593.45	381'593.45	0.00
Secours pour dommages non assurables selon la LFH	19'086'515.39	17'605'891.99	1'480'623.40
Sport-formation	51'715.50	51'715.50	0.00
Sport	8'119'704.83	9'166'778.38	-1'047'073.55
Tourisme	50'000'000.00	0.00	50'000'000.00
3e correction du Rhône	58'519'978.45	0.00	58'519'978.45
Utilisation RPLP	6'686'472.56	3'988'181.88	2'698'290.68
Vallesia	254'810.97	159'682.82	95'128.15
Etablissements	657'100.77	4'342'380.15	-3'685'279.38



Engagements conditionnels

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	Etat au 31.12.2015	Etat au 31.12.2014	Modification de l'exercice
TOTAL	Fr. 1'716'649'426.10	Fr. 1'578'212'194.40	Fr. 138'437'231.70
Banque cantonale du Valais Conformément à la loi du 1.10.1991 sur la Banque cantonale du Valais, le canton garantit les engagements de la banque.	p.m.	p.m.	
CPVAL Conformément à l'art. 7 de la loi régissant les institutions étatiques de prévoyance du 12.10.2006, modifié le 15.9.2011, l'Etat du Valais garantit les engagements réglementaires de CPVAL conformément à l'article 72c LPP. Etat au 1 ^{er} janvier de l'année respective.	1'278'000'000.00	1'208'000'000.00	70'000'000.00
Conformément à l'art. 15 al. 6 du règlement de base du 1.1.2012 de CPVAL, le canton participe aux coûts liés à la rente pont AVS versée aux bénéficiaires de rente de retraite jusqu'à l'âge AVS.	9'723'179.00	10'406'713.00	-683'534.00
Assainissement de la commune de Loèche-les-Bains Cautionnement solidaire en faveur de la société Sanag Leukerbad AG. Décret du 4.9.2003 concernant l'octroi d'aides financières en vue de l'assainissement de communes en situation financière précaire. Décision du Grand Conseil du 4.12.2003 concernant l'assainissement de la commune municipale de Loèche-les-Bains.	13'920'000.00	14'580'000.00	-660'000.00
Assainissement de la commune bourgeoisiale de Loèche-les-Bains Décision du Grand Conseil du 12.9.2007 concernant l'assainissement de la commune bourgeoisiale de Loèche-les-Bains. Échéance : décembre 2037 / Etat au 1er janvier de l'année respective.	12'988'518.00	13'588'518.00	-600'000.00
Régime de pensions des magistrats Loi du 23.6.1999 et ordonnance du 13.10.1999 sur la prévoyance professionnelle des magistrats. Règlement du 30.3.1979 concernant le régime de pensions des magistrats.	62'108'055.00	51'625'167.00	10'482'888.00
Hôpital du Valais Conformément à l'art. 40 de la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13.3.2014, l'Etat du Valais accorde les cautionnements et/ou les prêts jusqu'à un montant maximal de 30% du budget annuel pour garantir le fonds de roulement indispensable à l'exploitation et aux investissements de l'Hôpital du Valais et les cautionnements supplémentaires pour les nouvelles constructions.	145'000'000.00	130'000'000.00	15'000'000.00
Construction du l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais Conformément aux décisions du Grand Conseil des 10.2.2009 et 10.5.2012, l'Etat du Valais accorde un cautionnement à l'Etablissement intercantonal Riviera-Chablais Vaud-Valais pour le financement de la construction de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais.	78'750'000.00	78'750'000.00	0.00

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	Etat au 31.12.2015	Etat au 31.12.2014	Modification de l'exercice
	Fr.	Fr.	Fr.
La Castalie Conformément à l'art. 14 de l'Ordonnance du 26.10.2011 sur l'organisation et le fonctionnement de La Castalie, l'Etat du Valais accorde un cautionnement en garantie d'un crédit d'exploitation souscrit par La Castalie afin de financer le fonds de roulement nécessaire au bon fonctionnement de l'institution.	8'000'000.00	8'000'000.00	0.00
Aide en matière d'investissements (LIM) Prêts accordés par la Confédération conformément à la LF du 21.3.1997 sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne. Solde des prêts accordés : Fr. 64'000'000.00 Le canton supporte 50% des pertes éventuelles.	32'000'000.00	37'000'000.00	-5'000'000.00
Promotion économique Cautionnements accordés en application de la loi sur la politique économique cantonale du 11.2.2000 (gérés par le Centre de compétences financières SA). Le canton supporte les pertes éventuelles selon décision du Grand Conseil du 29.6.2001 concernant les aides financières sous forme de cautionnements.	21'234'800.00	21'532'570.00	-297'770.00
Encouragement à la construction et à l'accession à la propriété de logements Cautionnements accordés conformément au décret cantonal du 16.11.1984, à la loi du 30.6.1988 sur le logement et RE des 7.2.1990 et 12.12.1990.	4'187'147.20	4'729'226.40	-542'079.20
HES-SO Valais-Wallis Conformément à l'art. 28 al. 3 de la loi sur la HES-SO Valais/Wallis du 16.11.2012, l'Etat du Valais garantit les emprunts de la HES-SO Valais/Wallis.	4'000'000.00	0.00	4'000'000.00
Aides aux exploitations paysannes Conformément à l'ordonnance fédérale du 26.11.2003 sur les mesures d'accompagnement social dans l'agriculture, le canton supporte les pertes éventuelles.	3'471'068.25	0.00	3'471'068.25
Crédits d'investissements agricoles Conformément à l'ordonnance fédérale du 7.12.1998 sur les améliorations structurelles dans l'agriculture, le canton supporte les pertes éventuelles.	43'266'658.65	0.00	43'266'658.65



Fonds cantonal pour l'emploi

FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	Bilan au 31.12.2015		Modification de l'exercice
	Détail	Somme	
	Fr.	Fr.	Fr.
ACTIF		16'834'385.40	1'862'765.50
Banque		16'720'065.25	1'859'979.40
Comptes courants - débiteurs		79'319.15	401.95
Administration fédérale des contributions : impôt anticipé	246.25		
Autres débiteurs	79'072.90		
Investissements		1.00	0.00
Software de gestion des mesures cantonales	1.00		
Actifs transitoires		35'000.00	2'384.15
Produits à recevoir	35'000.00		
PASSIF		16'834'385.40	1'862'765.50
Créanciers		66'028.45	7'237.20
Compte courant mixte SECO / Fonds cantonal		52'834.60	-122'020.70
Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale	52'834.60		
Provisions		408'943.41	0.00
Risque responsabilité SICT/ORP	217'836.50		
Mesures cantonales spécifiques	191'106.91		
Comptes spéciaux		884'588.20	33'510.15
Projet VS-link	111'889.10		
Projet AFOTEC	772'699.10		
Passifs transitoires		9'687'872.10	69'969.60
Mesures actives fédérales relatives au marché du travail	8'934'000.00		
Participation forfaitaire aux coûts de chaque mesure	8'369'000.00		
Provision pour frais non couverts par l'assurance-chômage	565'000.00		
Mesures complémentaires cantonales	725'294.00		
Programmes de qualification	692'687.40		
Allocations d'initiation au travail	17'581.50		
Autres mesures	15'025.10		
Divers	28'578.10		
Fonds cantonal		5'734'118.64	1'874'069.25
Fonds cantonal au 31.12.2014	3'860'049.39		
Excédent de revenus 2015	1'874'069.25		

FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	Compte d'exploitation 2015		Modification de l'exercice
	Détail	Somme	
	Fr.	Fr.	Fr.
CHARGES		16'154'921.65	-11'612.90
En application de la LEMC ¹		13'671'890.60	-273'260.65
<i>Mesures actives fédérales relatives au marché du travail</i>	8'499'519.00		
Participation financière aux mesures	8'243'000.00		
Frais non couverts par l'assurance-chômage	256'519.00		
<i>Mesures complémentaires cantonales</i>	5'172'371.60		
Allocations cantonales d'initiation au travail	279'885.95		
Stages professionnels cantonaux	8'999.55		
Programmes de qualification	4'580'684.00		
Contrats d'activité professionnelle	207'678.50		
Mesures non subventionnées par l'assurance-chômage	90'000.00		
Mesures supplémentaires de réinsertion professionnelle	5'123.60		
Dépenses pour tiers entièrement compensées		539'540.65	-1'714.30
<i>Institutions</i>	539'540.65		
Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale	539'540.65		
Frais d'administration		69'421.15	4'908.33
<i>Administration et gestion</i>	69'212.30		
Indemnisation de la logistique des mesures du marché du travail	28'578.10		
Indemnisation de la caisse publique cantonale valaisanne de chômage	40'283.20		
Software de gestion des mesures cantonales, frais d'entretien et divers	351.00		
<i>Taxes, frais bancaires et divers</i>	208.85		
Excédent de revenus		1'874'069.25	258'453.72
PRODUITS		16'154'921.65	-11'612.90
Financement		16'119'240.65	-9'714.30
<i>Confédération (SECO)</i>	432'847.85		
Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale	432'847.85		
<i>Canton</i>	106'692.80		
Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale	106'692.80		
<i>Alimentation</i>	15'579'700.00		
Part canton	10'905'790.00		
Part communes	4'673'910.00		
Intérêts		681.00	-4'282.75
Produits divers		35'000.00	2'384.15

¹ LEMC : loi sur l'emploi et les mesures en faveur des chômeurs du 13 décembre 2012



Tableau des principaux engagements du canton

PRINCIPAUX CREDITS D'ENGAGEMENTS

Participations de l'Etat du Valais à des tiers (projets en cours en 2015) (en milliers de francs)	Coût total	Subvention cantonale allouée	Subvention versée années précédentes	Subvention versée année 2015	Solde engagement du canton
Adductions d'eau, locaux du feu, CSI	7'325	4'456	1'016	2'071	1'370
EMS, CMS, OVS, Centrales d'alarme	121'811	39'511	14'439	6'986	18'051
Hôpitaux : aménagements et équipements	2'600	2'631	2'362	31	238
Centres pour handicapés	88'150	53'983	32'458	6'294	15'976
Suppressions de barrières architecturales	2'586	1'120	304	117	695
Institutions pour mineurs	15'265	7'258	1'207	2'100	3'951
Bâtiments scolaires : enseignement primaire	182'117	63'599	14'992	3'089	45'277
Bâtiments scolaires : CO et degré secondaire	150'381	50'562	18'774	4'752	27'142
Encouragement au logement	373'898	203'366	185'135	3'503	14'691
Renouvellement et diversification cultures	13'900	13'900	9'312	914	3'659
Améliorations structurelles	218'195	69'337	19'447	8'461	40'851
Plans d'aménagement du territoire	7'992	3'917	2'822	902	849
Abornements et mensurations cadastrales	15'597	2'340	1'763	310	286
Entreprises de transport	93'710	20'317	17'641	277	2'399
Entreprises de transport, prêts conditionnellement remboursables	994'387	258'925	215'538	12'139	31'247
Corrections de torrents	254'425	190'928	82'902	12'706	95'737
Monuments historiques, biens culturels	70'770	33'156	23'166	2'147	8'982
Protection des sites	8'808	1'823	482	292	653
Equipement de dessertes forestières	17'059	10'433	3'820	2'701	3'782
Travaux de protection, forêts de protection	239'551	178'253	100'064	31'071	42'670
Activités nature et sentiers pédestres	10'528	3'991	2'066	442	892
Assainissement eaux usées, ordures, sites pollués	168'210	54'564	38'801	4'649	11'102
Cofinancement cantonal paiements directs 14-17	12'500	12'500	2'305	1'993	8'202
		1'280'871	790'815	107'948	378'701

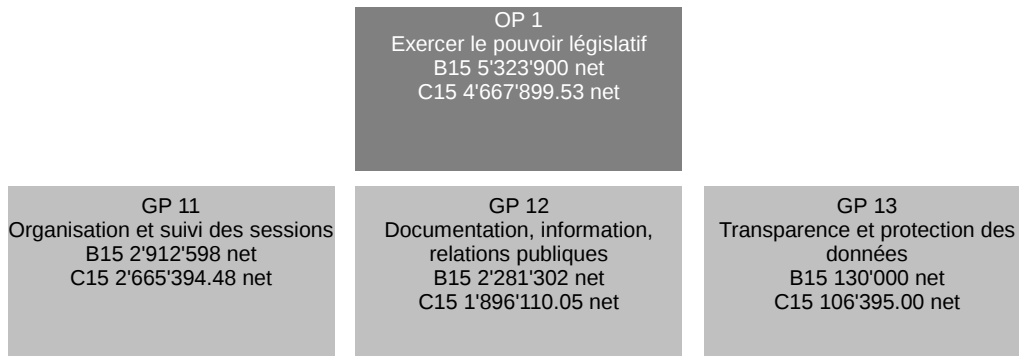
Investissements propres (projets en cours en 2015) (en milliers de francs)	Coût total	Paiements effectués années précédentes	Paiements effectués année 2015	Solde à payer total	Solde à payer part du canton
Routes principales suisses	679'987	367'545	7'618	304'824	210'329
Autres routes cantonales et ouvrages d'art	994'911	646'517	36'387	312'007	218'405
Correction du Rhône	487'339	173'641	12'006	301'693	97'537
Ecoles professionnelles salle gym	59'928	59'495	366	104	60
Ecole professionnelle Sion	28'595	5'972	569	22'054	19'772
ESC Sierre	46'500	1'738	3'928	40'833	22'622
EPP EDD St-Maurice	9'234	6'560	1'255	1'419	851
Collège de Brigue	3'000	2'229	634	137	137
ESC EPP Brigue	25'000	22'046		2'954	1'625
Médiathèque	21'840	13'865	7'232	743	722
CCVR CCTL St-Maurice	13'641	11'692	185	1'763	705
Réhabilitation bâtiment police Martigny	4'056	3'400	608	48	48
ECA Châteauneuf	10'773	9'931	420	48	32
Prison des Iles Sion	3'829	2'768	969	92	92
Autres bâtiments de service et établissements	2'200	760	123	1'424	1'328
Polycom	35'600	31'605	400	3'595	3'935
Projet informatisation du SCC	18'340	13'160	2'851	2'329	2'329
SIT Valais	2'330	398		1'932	1'932
Système informatique institutions	2'640	2'251	341	106	106
Projet RF 2020	20'000	6'126	2'710	11'164	11'164
	2'469'743	1'381'698	78'604	1'009'269	593'732

Campus Energypolis (en milliers de francs)	Coût total	Crédit	Paiements effectués	Solde	Part du canton
Crédit cadre total		356'000			250'000
Campus Concours architecture et études HES-SO	5'450	5'450	3'800	1'650	
Campus EPFL Sion	51'800	51'800	40'048	11'752	10'577
Plateformes pré-industrielles BioArk		12'000	10'000	2'000	2'000
Démonstrateurs		5'000		5'000	5'000



Mandats de prestations politiques

Pouvoir législatif (Législatif)		Compte 2014 Fr.	Budget 2015 Fr.	Compte 2015 Fr.	Ecart B/C Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	5'599'457.75	5'333'800	5'216'136.88	-117'663
	Recettes	306'979.35	9'900	548'237.35	538'337
	Excédent de dépenses	5'292'478.40	5'323'900	4'667'899.53	-656'000
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Grand Conseil (Service parlementaire)	5'292'478.40	5'323'900	4'667'899.53	-656'000
	Excédent de dépenses	5'292'478.40	5'323'900	4'667'899.53	-656'000
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	3'517'651.55	3'512'500	3'294'056.65	-218'443
31	Biens, services et marchandises	1'024'291.21	1'021'400	865'239.26	-156'161
36	Subventions accordées	707'927.15	689'500	672'954.00	-16'546
39	Imputations internes	8'459.59	10'400	9'181.52	-1'218
43	Contributions	27'961.10	9'900	4'165.60	-5'734
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	279'018.25		544'071.75	544'072
	Total charges	5'258'329.50	5'233'800	4'841'431.43	-392'369
	Total revenus	306'979.35	9'900	548'237.35	538'337
	Excédent de charges	4'951'350.15	5'223'900	4'293'194.08	-930'706
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	341'128.25	100'000	374'705.45	274'705
	Total dépenses	341'128.25	100'000	374'705.45	274'705
	Total recettes				
	Excédent de dépenses	341'128.25	100'000	374'705.45	274'705

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	5'258'329.50	5'233'800	4'841'431.43	-392'369
30 Charges de personnel	3'517'651.55	3'512'500	3'294'056.65	-218'443
31 Biens, services et marchandises	1'024'291.21	1'021'400	865'239.26	-156'161
36 Subventions accordées	707'927.15	689'500	672'954.00	-16'546
39 Imputations internes	8'459.59	10'400	9'181.52	-1'218
4 Revenus de fonctionnement	306'979.35	9'900	548'237.35	538'337
43 Contributions	27'961.10	9'900	4'165.60	-5'734
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	279'018.25	0	544'071.75	544'072
Charges nettes de fonctionnement	4'951'350.15	5'223'900	4'293'194.08	-930'706
5 Dépenses d'investissement	341'128.25	100'000	374'705.45	274'705
50 Investissements propres	341'128.25	100'000	374'705.45	274'705
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	341'128.25	100'000	374'705.45	274'705
Insuffisance de financement	5'292'478.40	5'323'900	4'667'899.53	-656'000

Explication des écarts financiers

30 Charges de personnel
- vacances de poste au Service parlementaire (-95'700.-)
- indemnités parlementaires inférieures à la prévision (-66'500.-)
- diminution des frais liés aux assurances sociales (-33'147.-)
- diminution des publications liées à des mises au concours pour les autorités judiciaires nommées par le Grand Conseil (-28'500.-)

31 Biens, services et marchandises
- les frais liés au parlement sans papier ont été imputés pour la dernière année sur la rubrique 50 (-55'000.-)
- diminution des indemnités liées aux frais des commissions (-30'000.-)

48 Prélèvement sur les financements spéciaux
- prélèvement d'un montant pour le projet "parlement sans papier" (+257'100.-)
- dissolution du fonds "parlement sans papier" créé en 2012 (+287'000.-)

50 Investissements propres
- utilisation du fonds de financement spécial pour les derniers travaux du parlement sans papier (+257'100.-)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	8.20	8.20	8.20

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Le chiffre provenant du Service des ressources humaines prend en compte 0.5 EPT pour le poste de préposé à la protection des données. Ce 0.5 EPT est vacant puisque la fonction de préposé est exercée sous la forme d'un mandat externe.

OBJECTIF POLITIQUE			
Exercer le pouvoir législatif			
Sous-objectifs politiques			
1	Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif		
1.1	Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil		
1.2	Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public		
2	Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi		
3	Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes		
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé
		Etat de la mise en oeuvre	
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes	
ad1	1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées	31.12.18	
	2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées	31.12.18	
	3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions	01.03.18	31.12.15
	4 Modification du règlement du Grand Conseil	31.12.15	31.12.15
		■ Le retard pris en début de législature a été rattrapé durant l'année 2015. Le délai de 6 mois est désormais respecté. ▲ 80% des interventions sont traitées dans les 6 mois. Ce taux était d'environ 70% en 2013 et en 2014. L'amélioration s'explique en partie par la diminution des interventions déposées en 2015, ce qui permet à l'administration de préparer la grande partie des réponses dans les délais. ■ Tous les objets ont pu être traités dans le cadre des 6 sessions ordinaires ■	

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	18	17	■ La planification des sessions a été parfaitement tenue.
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	105	95	■ Légère diminution par rapport à 2014 mais le nombre d'objets traités reste supérieur d'environ 20% à la moyenne de la législature 2009-2013.
	3 Nombre de séances de commissions	250	200	■ La diminution s'explique essentiellement par la normalisation de l'activité de la COGEST (-27 séances de commission et de sous-commission par rapport à 2014) et par une diminution des objets à traiter (IND 2).
	4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	350	364	■ L'activité parlementaire reste importante, en moyenne 60 interventions ont été déposées par session parlementaire. Le nombre reste cependant éloigné du record de 2014 (442 interventions déposées)
	5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	250	399	■ Le retard pris, les deux années précédentes, dans le traitement des interventions a pu être rattrapé du fait de la diminution des nouvelles interventions déposées et du grand nombre d'interventions mises au programme de chaque session parlementaire.
	6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	90%	94%	■
	7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	95%	80%	▲ Cf. MP 2

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Organisation et suivi des sessions	2'667'480.08	2'085.60	2'665'394.48
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	335'232.95		335'232.95
300 Indemnités aux membres du Bureau et de la Présidence	210'500.00		210'500.00
317 Dédommagements membres du Bureau et de la Présidence	24'923.00		24'923.00
Solde dépenses/recettes du produit	99'809.95		99'809.95
P1102 Appui aux commissions	1'154'516.05	2'085.60	1'152'430.45
300 Indemnités pour les séances de commissions	588'994.70		588'994.70
317 Frais de repas et de logement	69'642.85		69'642.85
318 traductions externes pour les commissions	45'431.75		45'431.75
361 Participation au Bureau interparlementaire de coordination (BIC)	6'766.00		6'766.00
Solde dépenses/recettes du produit	443'680.75	2'085.60	441'595.15
P1103 Préparation administrative des sessions	71'508.70		71'508.70
P1104 Déroulement des sessions	1'025'661.69		1'025'661.69
318 interprètes et traductions externes durant les sessions	195'860.55		195'860.55
365 Aide aux groupes politiques	663'100.00		663'100.00
Solde dépenses/recettes du produit	166'701.14		166'701.14
P1105 Suivi des sessions	80'560.69		80'560.69
GP12 Documentation, information, relations publiques	2'442'261.80	546'151.75	1'896'110.05
P1201 Prestations aux députés	1'486'227.70		1'486'227.70
300 Indemnités de session et pour les groupes politiques	1'196'000.00		1'196'000.00
310 Abonnements au bulletin officiel	15'300.00		15'300.00
317 Frais de déplacement	71'001.85		71'001.85
317 Indemnités informatiques	156'000.00		156'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	47'925.85		47'925.85
P1202 Gestion des documents	697'773.25	544'071.75	153'701.50
480 Dissolution du fonds de financement spécial "Parlement sans papier"		286'944.95	-286'944.95
480 Prélèvement pour le projet "Parlement sans papier"		257'126.80	-257'126.80
Solde dépenses/recettes du produit	697'773.25		697'773.25
P1203 Travaux pour des tiers	13'912.05		13'912.05
P1204 Communication et médias	127'221.95		127'221.95
P1205 Représentation - réception - associations	117'126.85	2'080.00	115'046.85
GP13 Transparence et protection des données	106'395.00		106'395.00
P1301 Transparence et protection des données	106'395.00		106'395.00
300 Indemnités CCPDT	2'800.00		2'800.00
318 mandat / honoraires du préposé à la protection des données	99'960.00		99'960.00
319 Cotisation PRIVATIM	3'635.00		3'635.00
Total	5'216'136.88	548'237.35	4'667'899.53

Pouvoir exécutif (Exécutif)		Compte 2014 Fr.	Budget 2015 Fr.	Compte 2015 Fr.	Ecart B/C Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	3'687'729.28	3'025'900	5'325'764.65	2'299'865
	Recettes	1'255'181.95	705'300	3'164'016.69	2'458'717
	Excédent de dépenses	2'432'547.33	2'320'600	2'161'747.96	-158'852
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Conseil d'Etat	2'076'786.18	1'948'100	1'812'149.76	-135'950
	Préfectures	355'761.15	372'500	349'598.20	-22'902
	Excédent de dépenses	2'432'547.33	2'320'600	2'161'747.96	-158'852
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	1'976'518.15	1'974'800	1'983'899.90	9'100
31	Biens, services et marchandises	662'954.23	417'100	2'310'357.70	1'893'258
33	Amortissements	126.80			
36	Subventions accordées	492'106.00	475'000	500'000.00	25'000
38	Attributions aux financements spéciaux	500'000.00		500'000.00	500'000
39	Imputations internes	56'024.10	39'000	31'507.05	-7'493
43	Contributions	193'236.70	230'300	96'917.20	-133'383
46	Subventions acquises	569'839.25	475'000	2'567'099.49	2'092'099
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	492'106.00		500'000.00	500'000
	Total charges	3'687'729.28	2'905'900	5'325'764.65	2'419'865
	Total revenus	1'255'181.95	705'300	3'164'016.69	2'458'717
	Excédent de charges	2'432'547.33	2'200'600	2'161'747.96	-38'852
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres		120'000		-120'000
	Total dépenses		120'000		-120'000
	Total recettes				
	Excédent de recettes		-120'000		120'000

CONSEIL D'ETAT

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	3'331'968.13	2'533'400	4'976'166.45	2'442'766
30 Charges de personnel	1'616'180.00	1'602'300	1'636'023.10	33'723
31 Biens, services et marchandises	669'532.23	417'100	2'310'177.70	1'893'078
33 Amortissements	126.80	0	0.00	0
36 Subventions accordées	492'106.00	475'000	500'000.00	25'000
38 Attributions aux financements spéciaux	500'000.00	0	500'000.00	500'000
39 Imputations internes	54'023.10	39'000	29'965.65	-9'034
4 Revenus de fonctionnement	1'255'181.95	705'300	3'164'016.69	2'458'717
43 Contributions	193'236.70	230'300	96'917.20	-133'383
46 Subventions acquises	569'839.25	475'000	2'567'099.49	2'092'099
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	492'106.00	0	500'000.00	500'000
Charges nettes de fonctionnement	2'076'786.18	1'828'100	1'812'149.76	-15'950
5 Dépenses d'investissement	0.00	120'000	0.00	-120'000
50 Investissements propres	0.00	120'000	0.00	-120'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	120'000	0.00	-120'000
Insuffisance de financement	2'076'786.18	1'948'100	1'812'149.76	-135'950

PRÉFECTURES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	355'761.15	372'500	349'598.20	-22'902
30 Charges de personnel	360'338.15	372'500	347'876.80	-24'623
31 Biens, services et marchandises	-6'578.00	0	180.00	180
39 Imputations internes	2'001.00	0	1'541.40	1'541
4 Revenus de fonctionnement	0.00	0	0.00	0
Charges nettes de fonctionnement	355'761.15	372'500	349'598.20	-22'902
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	355'761.15	372'500	349'598.20	-22'902

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)		Compte 2014 Fr.	Budget 2015 Fr.	Compte 2015 Fr.	Ecart B/C Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	43'005'236.35	41'673'200	43'647'841.48	1'974'641
	Recettes	9'753'295.08	9'758'100	10'722'335.17	964'235
	Excédent de dépenses	33'251'941.27	31'915'100	32'925'506.31	1'010'406
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Tribunaux	22'481'511.07	21'596'900	22'030'594.69	433'695
	Ministère public	10'770'430.20	10'318'200	10'660'304.62	342'105
	Commission cantonale de recours en matière fiscale	0.00	0	234'607.00	234'607
	Excédent de dépenses	33'251'941.27	31'915'100	32'925'506.31	1'010'406
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	30'537'999.50	30'428'400	30'623'833.55	195'434
31	Biens, services et marchandises	5'122'837.63	5'459'900	5'960'866.60	500'967
32	Intérêts passifs				
33	Amortissements	2'682'779.23	1'741'000	1'807'141.48	66'141
36	Subventions accordées	2'617'369.90	2'003'500	2'840'421.65	836'922
39	Imputations internes	2'044'250.09	2'040'400	2'415'578.20	375'178
42	Revenus des biens	30'643.05	10'000	879'751.73	869'752
43	Contributions	7'735'263.72	7'809'000	7'852'182.43	43'182
45	Dédommagements de collectivités publiques	1'867'302.65	1'939'100	1'878'352.65	-60'747
49	Imputations internes	120'085.66		112'048.36	112'048
	Total charges	43'005'236.35	41'673'200	43'647'841.48	1'974'641
	Total revenus	9'753'295.08	9'758'100	10'722'335.17	964'235
	Excédent de charges	33'251'941.27	31'915'100	32'925'506.31	1'010'406

TRIBUNAUX

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	28'658'624.60	27'978'000	28'896'347.37	918'347
30 Charges de personnel	22'515'274.25	22'467'600	22'475'685.15	8'085
31 Biens, services et marchandises	2'890'987.79	3'192'000	3'079'680.33	-112'320
33 Amortissements	531'114.21	341'000	355'957.65	14'958
36 Subventions accordées	2'055'845.55	1'302'500	2'295'613.35	993'113
39 Imputations internes	665'402.80	674'900	689'410.89	14'511
4 Revenus de fonctionnement	6'177'113.53	6'381'100	6'865'752.68	484'653
42 Revenus des biens	8'849.65	0	11'207.55	11'208
43 Contributions	4'746'765.02	4'962'000	5'427'264.27	465'264
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'329'570.10	1'419'100	1'348'901.45	-70'199
49 Imputations internes	91'928.76	0	78'379.41	78'379
Charges nettes de fonctionnement	22'481'511.07	21'596'900	22'030'594.69	433'695
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	22'481'511.07	21'596'900	22'030'594.69	433'695

MINISTÈRE PUBLIC

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	14'346'611.75	13'695'200	14'473'905.21	778'705
30 Charges de personnel	8'022'725.25	7'960'800	7'881'198.95	-79'601
31 Biens, services et marchandises	2'231'849.84	2'267'900	2'877'478.67	609'579
33 Amortissements	2'151'665.02	1'400'000	1'444'251.98	44'252
36 Subventions accordées	561'524.35	701'000	544'808.30	-156'192
39 Imputations internes	1'378'847.29	1'365'500	1'726'167.31	360'667
4 Revenus de fonctionnement	3'576'181.55	3'377'000	3'813'600.59	436'601
42 Revenus des biens	21'793.40	10'000	868'544.18	858'544
43 Contributions	2'988'498.70	2'847'000	2'387'176.71	-459'823
45 Dédommagements de collectivités publiques	537'732.55	520'000	529'451.20	9'451
49 Imputations internes	28'156.90	0	28'428.50	28'429
Charges nettes de fonctionnement	10'770'430.20	10'318'200	10'660'304.62	342'105
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	10'770'430.20	10'318'200	10'660'304.62	342'105

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE FISCALE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	0.00	0	277'588.90	277'589
30 Charges de personnel	0.00	0	266'949.45	266'949
31 Biens, services et marchandises	0.00	0	3'707.60	3'708
33 Amortissements	0.00	0	6'931.85	6'932
4 Revenus de fonctionnement	0.00	0	42'981.90	42'982
43 Contributions	0.00	0	37'741.45	37'741
49 Imputations internes	0.00	0	5'240.45	5'240
Charges nettes de fonctionnement	0.00	0	234'607.00	234'607
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	0.00	0	234'607.00	234'607

Présidence (PRES)		Compte 2014 Fr.	Budget 2015 Fr.	Compte 2015 Fr.	Ecart B/C Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	11'735'349.81	11'926'700	11'700'168.91	-226'531
	Recettes	809'596.28	506'100	378'817.99	-127'282
	Excédent de dépenses	10'925'753.53	11'420'600	11'321'350.92	-99'249
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Chancellerie d'Etat	8'060'352.70	8'320'000	8'389'447.33	69'447
	Inspection des finances	2'865'398.23	3'100'600	2'931'661.25	-168'939
	Groupe interdépartemental "Intempéries"	2.60	0	242.34	242
	Excédent de dépenses	10'925'753.53	11'420'600	11'321'350.92	-99'249
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	6'793'551.30	6'950'400	6'942'025.71	-8'374
31	Biens, services et marchandises	3'871'341.62	4'245'400	4'003'853.18	-241'547
32	Intérêts passifs			918.00	918
33	Amortissements	9'677.89		3'416.90	3'417
36	Subventions accordées	410'488.90	418'000	412'014.75	-5'985
38	Attributions aux financements spéciaux	96.35			
39	Imputations internes	650'193.75	312'900	317'440.37	4'540
40	Impôts	9'362.00	20'000	8'149.00	-11'851
42	Revenus des biens	201.45		12'722.69	12'723
43	Contributions	252'615.40	356'100	253'621.90	-102'478
46	Subventions acquises	-0.92			
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	341'633.95			
49	Imputations internes	205'784.40	130'000	104'324.40	-25'676
	Total charges	11'735'349.81	11'926'700	11'679'668.91	-247'031
	Total revenus	809'596.28	506'100	378'817.99	-127'282
	Excédent de charges	10'925'753.53	11'420'600	11'300'850.92	-119'749
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres			20'500.00	20'500
	Total dépenses			20'500.00	20'500
	Total recettes				
	Excédent de dépenses			20'500.00	20'500

OP 1
Appui au Conseil d'Etat en
matières stratégique,
opérationnelle, d'information et de
communication
B15 8'320'000 net
C15 8'389'447.33 net

GP 11
Appui à l'action gouvernementale
B15 1'860'651 net
C15 1'990'484.04 net

GP 12
Communication et information
B15 1'651'863 net
C15 1'535'071.32 net

GP 13
Appui juridique au Conseil d'Etat
B15 738'039 net
C15 750'204.02 net

GP 14
Prestations en faveur de
l'administration
B15 4'069'447 net
C15 4'113'687.95 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	8'411'618.10	8'568'200	8'569'672.06	1'472
30 Charges de personnel	4'048'352.85	4'011'400	4'142'773.60	131'374
31 Biens, services et marchandises	3'772'825.22	3'963'400	3'831'718.78	-131'681
32 Intérêts passifs	0.00	0	918.00	918
33 Amortissements	9'676.21	0	3'164.55	3'165
36 Subventions accordées	410'488.90	418'000	412'014.75	-5'985
39 Imputations internes	170'274.92	175'400	179'082.38	3'682
4 Revenus de fonctionnement	351'265.40	248'200	200'724.73	-47'475
40 Impôts	9'362.00	20'000	8'149.00	-11'851
42 Revenus des biens	94.70	0	12'722.68	12'723
43 Contributions	207'887.30	228'200	169'714.65	-58'485
49 Imputations internes	133'921.40	0	10'138.40	10'138
Charges nettes de fonctionnement	8'060'352.70	8'320'000	8'368'947.33	48'947
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	20'500.00	20'500
50 Investissements propres	0.00	0	20'500.00	20'500
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	20'500.00	20'500
Insuffisance de financement	8'060'352.70	8'320'000	8'389'447.33	69'447

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	27.50	27.50	28.50

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Le Gouvernement a attribué 1 EPT supplémentaire à la Chancellerie, par un transfert de 0.2 EPT par département, pour le renforcement de la gouvernance et de la communication du Conseil d'Etat.

OBJECTIF POLITIQUE			
Assurer un appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication			
Sous-objectifs politiques			
1	Fournir au Conseil d'Etat un appui à matière de gouvernance, c'est-à-dire notamment mettre à disposition les informations nécessaires pour la définition d'options stratégiques et pour la promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale ainsi qu'assurer la direction du controlling gouvernemental (GP11)		
2	Assurer un appui logistique au Conseil d'Etat pour la planification, le suivi et la coordination de ses affaires courantes ainsi que pour l'organisation des activités et manifestations protocolaires (GP11)		
3	Positionner les activités de l'Etat de manière proactive, intégrée et coordonnée afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP12)		
4	Fournir au Conseil d'Etat un appui juridique adéquat (GP13)		
5	Fournir à l'administration cantonale des prestations dans les domaines de la coordination administrative, de la traduction, de la distribution du courrier et de l'accueil (GP14)		
6	Centralisation de la communication du Conseil d'Etat à la Chancellerie en supprimant chacun des services / postes de responsable de communication dans les différents départements (GP12)		
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes	
ad1	1 Mise en oeuvre du dispositif d'amélioration des capacités d'anticipation et de réactivité du Conseil d'Etat face aux défis et enjeux à relever par notre canton (amélioration de la gouvernance)	31.12.15	▲
	2 Renforcement des dimensions stratégiques dans la gestion des priorités politiques et des priorités d'action du Conseil d'Etat, notamment pour les objets fédéraux	31.12.15	▲
	3 Appui à la présidence valaisanne de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) (2014 – 2015) et à la présence valaisanne au bureau de la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)	31.12.15	■
	4 Appui à la présidence valaisanne du Conseil du Léman (2014-2015)	31.12.15	■
ad3	5 Mise à jour du « concept intégré d'information à l'Etat du Valais » comme partie intégrante de modèle d'amélioration de la gouvernance	31.12.15	31.12.15

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans	4	4	■
ad2	2 Nombre d'heures liées à l'organisation des activités et des manifestations protocolaires (estimation)	500	500	■ Ce chiffre ne prend pas en compte le nombre important d'heures consacrées à l'organisation du Bicentenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération.
	3 Nombre de dossiers traités par le Conseil d'Etat	6'000	5'000	▲ Le Conseil d'Etat s'est réuni à 49 reprises et a pris environ 5'000 décisions.
ad3	4 Nombre de nouvelles prestations en ligne (environ)	5	5	■
	5 Communiqués de presse publiés	180	192	■
	6 Conférences de presse organisées	45	49	■
	7 Baromètre médias : portail cantonal www.vs.ch	4.5	4.9	■
	8 Baromètre internet : sondage interne (chef de service) sur le portail www.vs.ch - satisfaction générale	4.5	4.4	▲ Sondage effectué sur un portail web vieillissant qui a été remplacé en décembre 2015
ad4	9 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	85%	85%	■
	10 Pourcentage de recours traités dans un délai de 6 mois	50%	50%	■ Au total, 435 recours au Conseil d'Etat ont été traités.
	11 Pourcentage des dispositions légales rendues par les Service de l'Etat invalidées par les tribunaux	0%	0%	■
ad5	12 Nombre de pages traduites (env.)	1'100	1'018	■
	13 Nombre d'envois (lettres et colis) sortant et entrant traités (env.)	5'000'000	3'244'700	■ Le chiffre effectif ne recense que le courrier sortant, soit 3'230'900 lettres et 13'800 colis expédiés par la Poste.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Appui à l'action gouvernementale	2'004'273.03	13'788.99	1'990'484.04
P1101 Séances du Conseil d'Etat - Coordination Parlement	413'969.13	3'800.03	410'169.10
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	789'692.03	5'669.89	784'022.14
P1103 Affaires extérieures	481'903.93	2'688.76	479'215.17
P1104 Controlling gouvernemental	318'707.94	1'630.31	317'077.63
GP12 Communication et information	1'546'138.20	11'066.88	1'535'071.32
P1201 Communication externe	326'674.27	2'540.52	324'133.75
P1202 Information interne	140'913.54	581.18	140'332.36
P1203 Conseil et appui	174'927.58	1'595.43	173'332.15
P1204 Technologie web	903'622.81	6'349.75	897'273.06
GP13 Appui juridique au Conseil d'Etat	826'507.81	76'303.79	750'204.02
P1301 Préparation, suivi, publication de la législation	107'052.12	982.66	106'069.46
P1302 Instruction et décisions sur recours	719'455.69	75'321.13	644'134.56
GP14 Prestations en faveur de l'administration	4'213'253.02	99'565.07	4'113'687.95
P1401 Gestion administrative et affaires courantes	372'651.24	2'870.57	369'780.67
P1402 Courrier et accueil	3'611'696.91	95'077.33	3'516'619.58
P1403 Traduction	228'904.87	1'617.17	227'287.70
Total	8'590'172.06	200'724.73	8'389'447.33

OP 1
Contrôler la gestion financière de
l'Etat et la réalisation des
mandats de prestations
B15 3'100'600 net
C15 2'931'661.25 net

GP 11
Contrôle gestion financière et
réalisation MP
B15 3'100'600 net
C15 2'931'661.25 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	2'981'989.33	3'358'500	3'109'734.50	-248'766
30 Charges de personnel	2'745'198.45	2'939'000	2'799'252.11	-139'748
31 Biens, services et marchandises	98'506.00	282'000	172'124.40	-109'876
39 Imputations internes	138'284.88	137'500	138'357.99	858
4 Revenus de fonctionnement	116'591.10	257'900	178'073.25	-79'827
43 Contributions	44'728.10	127'900	83'887.25	-44'013
49 Imputations internes	71'863.00	130'000	94'186.00	-35'814
Charges nettes de fonctionnement	2'865'398.23	3'100'600	2'931'661.25	-168'939
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	2'865'398.23	3'100'600	2'931'661.25	-168'939

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	16.00	16.00	16.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)

Sous-objectifs politiques

- Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 et 45 LGCAF)
- Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Contrôle périodique des services de tous les départements selon critères de planification	31.12.15	31.12.15	■ Contrôles réalisés selon la planification (cf. rapport d'activité).
ad2 2 Réalisation des mandats sur requête du Conseil d'Etat ou des commissions des finances et de gestion	31.12.15	31.12.15	■ Mandats spéciaux sur requête du Conseil d'Etat ou des COFI et COGEST réalisés (cf. rapport d'activité).

INSPECTION DES FINANCES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de rapports déposés (139 pour 2007)	→	→	■ Contrôles effectués décrits en détail dans le rapport d'activité.
ad2	2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	30%	19%	■ Autonomie et indépendance de l'IF assurées.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP	3'109'734.50	178'073.25	2'931'661.25
P1101 Contrôle de la gestion étatique	2'546'000.12	178'073.25	2'367'926.87
P1102 Mandats spéciaux	563'734.38		563'734.38
Total	3'109'734.50	178'073.25	2'931'661.25

GROUPE INTERDÉPARTEMENTAL "INTEMPÉRIES"

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	341'742.38	0	262.35	262
31 Biens, services et marchandises	10.40	0	10.00	10
33 Amortissements	1.68	0	252.35	252
38 Attributions aux financements spéciaux	96.35	0	0.00	0
39 Imputations internes	341'633.95	0	0.00	0
4 Revenus de fonctionnement	341'739.78	0	20.01	20
42 Revenus des biens	106.75	0	0.01	0
43 Contributions	0.00	0	20.00	20
46 Subventions acquises	-0.92	0	0.00	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	341'633.95	0	0.00	0
Charges nettes de fonctionnement	2.60	0	242.34	242
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	2.60	0	242.34	242

Département des finances et des institutions (DFI)
Compte 2014
Fr.

Budget 2015
Fr.

Compte 2015
Fr.

Ecart B/C
Fr.

TOTAL GENERAL

Dépenses	302'566'923.81	339'028'100	357'362'163.77	18'334'064
Recettes	1'758'057'875.39	1'874'649'100	1'928'571'940.94	53'922'841
Excédent de recettes	1'455'490'951.58	1'535'621'000	1'571'209'777.17	35'588'777

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Administration cantonale des finances	-489'393'823.18	-585'555'500	-583'848'853.35	1'706'647
Service cantonal des contributions	-998'975'827.18	-986'367'000	-1'021'911'157.27	-35'544'157
Service des ressources humaines	4'377'889.00	5'506'900	4'482'323.54	-1'024'576
Office juridique des finances et du personnel	-37'802.22	559'400	385'977.14	-173'423
Service des affaires intérieures et communales	4'838'922.26	5'170'700	5'135'352.63	-35'347
Office cantonal de l'égalité et de la famille	662'156.91	716'700	670'197.00	-46'503
Service cantonal de l'informatique	23'037'532.83	24'347'800	23'876'383.14	-471'417
Excédent de recettes	1'455'490'951.58	1'535'621'000	1'571'209'777.17	35'588'777

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	54'931'540.98	56'087'800	54'953'018.51	-1'134'781
31	Biens, services et marchandises	27'196'098.76	31'688'300	28'541'469.93	-3'146'830
32	Intérêts passifs	36'066'420.35	29'505'500	30'000'732.93	495'233
33	Amortissements	20'580'915.49	23'289'100	26'290'948.93	3'001'849
34	Parts et contributions sans affectation	105'390'865.65	105'259'000	115'525'427.50	10'266'428
36	Subventions accordées	4'523'807.10	2'603'000	2'864'124.00	261'124
38	Attributions aux financements spéciaux	7'428'270.35	44'310'100	53'575'373.20	9'265'273
39	Imputations internes	41'375'137.93	40'295'300	40'507'763.59	212'464
40	Impôts	982'760'863.89	974'302'000	1'017'434'389.19	43'132'389
41	Patentes et concessions	66'593.80	110'000	53'504'684.20	53'394'684
42	Revenus des biens	35'239'910.91	69'757'700	70'327'455.79	569'756
43	Contributions	17'870'023.01	16'309'500	18'251'502.25	1'942'002
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	633'824'390.99	677'151'200	685'555'580.17	8'404'380
45	Dédommagements de collectivités publiques	4'728'676.15	4'200'000	5'410'409.50	1'210'410
46	Subventions acquises	24'002'165.15	24'584'800	25'209'103.00	624'303
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	9'363'381.16	56'880'000	7'263'938.90	-49'616'061
49	Imputations internes	50'199'991.33	51'353'900	45'614'877.94	-5'739'022
	Total charges	297'493'056.61	333'038'100	352'258'858.59	19'220'759
	Total revenus	1'758'055'996.39	1'874'649'100	1'928'571'940.94	53'922'841
	Excédent de revenus	1'460'562'939.78	1'541'611'000	1'576'313'082.35	34'702'082

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	5'073'867.20	5'990'000	5'103'305.18	-886'695
52	Prêts et participations permanentes				
66	Subventions acquises	1'879.00			
	Total dépenses	5'073'867.20	5'990'000	5'103'305.18	-886'695
	Total recettes	1'879.00			
	Excédent de dépenses	5'071'988.20	5'990'000	5'103'305.18	-886'695

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

OP 1
Administrar et gérer les finances
du canton
B15 -585'555'500 net
C15 -583'848'853.35 net

GP 11 Planification, budget et compte B15 2'515'833 net C15 2'411'710.68 net	GP 12 Services financiers et logistiques B15 -10'821'291 net C15 -9'002'327.81 net	GP 13 Analyses et mandats B15 2'267'058 net C15 2'361'318.89 net	GP 14 Affaires financières générales B15 -579'517'100 net C15 -579'619'555.11 net
---	---	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	163'141'734.08	201'866'200	203'207'487.87	1'341'288
30 Charges de personnel	15'492'764.40	16'058'100	15'404'354.85	-653'745
31 Biens, services et marchandises	7'560'361.95	10'327'200	8'659'533.30	-1'667'667
32 Intérêts passifs	30'518'889.95	25'904'900	25'039'601.96	-865'298
33 Amortissements	1'368'464.97	4'304'100	102'608.37	-4'201'492
34 Parts et contributions sans affectation	64'116'944.00	65'959'000	66'254'627.00	295'627
36 Subventions accordées	1'520'631.30	1'107'000	1'090'193.05	-16'807
38 Attributions aux financements spéciaux	5'428'270.35	42'310'100	50'746'507.20	8'436'407
39 Imputations internes	37'135'407.16	35'895'800	35'910'062.14	14'262
4 Revenus de fonctionnement	652'535'557.26	787'501'700	787'056'341.22	-445'359
41 Patentes et concessions	66'593.80	110'000	53'504'684.20	53'394'684
42 Revenus des biens	21'432'351.28	58'350'700	60'133'186.28	1'782'486
43 Contributions	1'358'774.20	880'900	1'756'373.61	875'474
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	551'480'565.84	598'151'200	596'617'180.45	-1'534'020
46 Subventions acquises	23'970'965.15	24'550'000	25'117'303.00	567'303
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	6'803'302.05	56'880'000	6'894'638.90	-49'985'361
49 Imputations internes	47'423'004.94	48'578'900	43'032'974.78	-5'545'925
Revenus nets de fonctionnement	489'393'823.18	585'635'500	583'848'853.35	-1'786'647
5 Dépenses d'investissement	0.00	80'000	0.00	-80'000
50 Investissements propres	0.00	80'000	0.00	-80'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	80'000	0.00	-80'000
Excédent de financement	489'393'823.18	585'555'500	583'848'853.35	-1'706'647

Explication des écarts financiers

31: Mobilier (-0.5 mio), assurances (-0.5), reliquat frais bancaires (-0.5).
 33: Prise en compte de la couverture de risques sur certaines recettes dans les services concernés (-4.0 mios).
 38: Non alimentation du fonds de compensation des fluctuations de recettes par la recette apériodique liée à la vente de l'aménagement hydro-électrique "La Souste-Chippis" (-36.3 mios) / alimentation par des recettes fiscales et fédérales supplémentaires (+44.9 mios).
 41: Part cantonale au bénéfice de la Banque nationale suisse - BNS (+53.5 mios).
 42: Dividendes supérieurs aux prévisions (+2.1 mios).
 44: Part au produit des impôts sur les huiles minérales (-1.4 mio).
 48: Enregistrement au bilan du prélèvement au fonds des grands projets d'infrastructures du XXI^e siècle pour le fonds cantonal pour le tourisme (-50 mios).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	52.75	52.75	52.55

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière				
Sous-objectifs politiques				
1	Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat, en particulier :			
1.1	Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi			
1.2	Tenir et présenter les comptes			
1.3	Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling			
2	Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :			
2.1	Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de controlling et assurer le contrôle des paiements			
2.2	Assurer l'exécution des paiements et une gestion optimale de la trésorerie conforme au marché			
2.3	Assurer le paiement des salaires et des honoraires			
2.4	Gérer le patrimoine financier, les assurances et les dévolutions			
2.5	Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel et les publications nécessaires (économat)			
3	Réaliser des analyses financières et des mandats spécifiques en faveur du Conseil d'Etat et des départements, en particulier :			
3.1	Elaborer des préavis financiers			
3.2	Assurer le controlling financier départemental			
3.3	Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques			
3.4	Conduire les travaux de la statistique fédérale et cantonale et tenir à disposition des autorités, des entreprises et des particuliers des informations statistiques			
3.5	Introduire et gérer le nouveau système de péréquation financière intercommunale			
4	Gérer les affaires financières générales, en particulier assurer le suivi des relations financières avec la Confédération			
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Etablissement du projet de budget 2016	01.09.15	01.09.15	■ Le projet de budget 2016 a été établi et remis dans les délais.
	2 Etablissement de la planification intégrée pluriannuelle pour les années 2017 à 2019	06.10.15	06.10.15	■ La planification intégrée pluriannuelle a été établie et remise dans les délais.
	3 Clôture et présentation du compte 2014	07.04.15	07.04.15	■ Le compte 2014 a été remis aux commissions du Grand Conseil concernées et au Service parlementaire dans les délais légaux.
ad2	4 Efficience économique et écologique quant à l'utilisation et l'impression du papier au sein de l'administration	31.12.15	31.12.15	■ Le pourcentage de papier recyclé livré par la section des assurances et de l'économat par rapport à la quantité totale de papier achetée se monte à 89%.
ad3	5 Poursuite de la mise en place du nouveau programme informatique de calcul et de gestion du fonds de péréquation financière intercommunale	31.12.15	31.12.15	■ Les travaux de développement et de mise en place du programme se sont poursuivis tout au long de l'année 2015 et seront finalisés courant 2016.

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Résultat du compte de fonctionnement en millions de francs (positif)	23.7	95.7	■ Ce résultat de fonctionnement est celui exprimé avant l'amortissement des découverts comptables. Après enregistrement des amortissements des découverts comptables de 95.7 millions de francs, le compte de fonctionnement est équilibré. Pour de plus amples renseignements, se référer au message du Conseil d'Etat concernant le compte 2015.
	2 Degré d'autofinancement (supérieur ou égal à 100%)	114.7%	153.6%	■ cf. commentaire indicateur 1. La marge d'autofinancement de 278.5 millions de francs couvre entièrement les investissements nets de 181.3 millions.
	3 Endettement net 1er degré en millions de francs (engagements-patrimoine financier-avances aux financements spéciaux)	1'173.9	1'143.3	■ Sous déduction de la valeur du patrimoine financier et des avances aux financements spéciaux, l'endettement net du canton passe de 1'288.1 millions au 31.12.2014 à 1'143.3 millions au 31.12.2015, soit une diminution de 144.8 millions.
	4 Endettement brut en milliards de francs	2.81	3.07	▲ L'endettement brut augmente de 2'973 à 3'070 millions de francs au 31.12.2015, soit une augmentation de 96.8 millions de francs par rapport au 31.12.2014.
	5 Pourcentage de fonds propres par rapport au total des actifs du bilan	1.7%	1.1%	▲ Le pourcentage de fonds propres libres d'affectation s'élève à 1.1% au 31.12.2015.
	6 Amortissement du découvert comptable sur 3 ans (frein aux dépenses)	17.8	95.7	■ Le montant de l'amortissement des découverts comptables de 95.7 millions correspond au résultat du compte de fonctionnement (cf. indicateur no1) qui comprend notamment l'emploi intégral de la part cantonale au bénéfice de la BNS (53.5 millions) à l'amortissement des découverts 2013 et 2014 conformément à la décision du Grand Conseil du 16 décembre 2014.
	7 Amortissement du découvert financier sur 3 ans (frein à l'endettement)	27.5	97.2	■ Le montant de l'amortissement du découvert financier de 97.2 millions s'explique par les informations données à l'indicateur précédent.
ad2	8 Pourcentage de papier recyclé livré par la section des assurances et de l'éconamat par rapport à la quantité totale de papier achetée	91%	89%	■ La part de papier recyclé livré correspond à l'objectif fixé.
ad4	9 Indice des ressources du canton du Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	68.8	68.8	■ Le Canton du Valais a touché 490.0 millions de francs au titre de la péréquation des ressources et 74.2 millions au titre de la compensation des charges géo-topographiques. Il a contribué à raison de 4.5 millions de francs au financement de la compensation des cas de rigueur.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Planification, budget et compte	2'561'059.44	149'348.76	2'411'710.68
P1101 Etablissement du budget	218'210.29	1'619.98	216'590.31
P1102 Tenue et présentation du compte	1'705'340.79	131'494.23	1'573'846.56
P1103 Planification intégrée pluriannuelle	369'279.70	9'798.37	359'481.33
P1104 Mandats de prestations et rapports de controlling	268'228.66	6'436.18	261'792.48
GP12 Services financiers et logistiques	36'889'174.34	45'891'502.15	-9'002'327.81
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	524'973.11	153'826.12	371'146.99
P1202 Instruments de controlling et financiers	233'239.92	6'300.97	226'938.95
P1203 Conseil et appui en matière de traitements	149'301.08	827.13	148'473.95
P1204 Gestion des données de base	140'676.84	1'508.30	139'168.54
P1205 Gestion de la trésorerie	26'170'818.06	1'726'490.58	24'444'327.48
318 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	1'044'586.68		1'044'586.68
321 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	-31'433.29		-31'433.29
322 Intérêts des prêts CPVAL	25'004'224.50		25'004'224.50
322 Intérêts passifs sur les dettes à moyen et long terme	65'624.65		65'624.65
422 Intérêts sur placements		28'197.25	-28'197.25
425 Intérêts des prêts du patrimoine administratif (créance I BCVs)		1'300'000.00	-1'300'000.00
490 Intérêts imputés		78'388.85	-78'388.85
Solde dépenses/recettes du produit	87'815.52	319'904.48	-232'088.96
P1206 Contrôle des paiements et gestion des pces compt.	1'022'435.80	10'097.41	1'012'338.39
P1207 Paiement des salaires	417'687.30	54'569.16	363'118.14
P1208 Gestion des allocations familiales	33'828.00	187.40	33'640.60
P1209 Gestion des affaires adm. et financières	211'268.04	237'598.46	-26'330.42
P1210 Gestion des assurances	3'407'315.29	3'161'693.76	245'621.53
318 Primes d'assurances	2'812'288.75		2'812'288.75
490 Imputations internes		2'220'594.80	-2'220'594.80
Solde dépenses/recettes du produit	595'026.54	941'098.96	-346'072.42
P1211 Economat	3'779'976.12	3'482'033.27	297'942.85
310 Fournitures et matériel de bureau	1'638'992.80		1'638'992.80
310 Imprimés, reliures et publications	928'384.45		928'384.45
311 Mobilier, instruments et machines	810'976.61		810'976.61
490 Imputations internes		3'468'569.03	-3'468'569.03
Solde dépenses/recettes du produit	401'622.26	13'464.24	388'158.02
P1212 Gestion des immeubles du patrimoine financier	797'654.78	37'056'369.59	-36'258'714.81
424 Plus-value liée à la vente de patrimoine		36'310'004.00	-36'310'004.00
Solde dépenses/recettes du produit	797'654.78	746'365.59	51'289.19
GP13 Analyses et mandats	2'372'622.24	11'303.35	2'361'318.89
P1301 Préavis financiers	454'845.29	1'107.38	453'737.91
P1302 Mandats spéciaux			0.00
P1303 Statistiques fédérales, cantonales et analyses	598'503.81	6'931.63	591'572.18
P1304 Péréquation financière	141'537.84	1'617.34	139'920.50
P1305 Secrétariat et controlling du département	1'177'735.30	1'647.00	1'176'088.30

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP14 Affaires financières générales	161'384'631.85	741'004'186.96	-579'619'555.11
P1401 Affaires financières générales	161'384'631.85	741'004'186.96	-579'619'555.11
307 Prestations aux retraités : participation au pont AVS	2'952'622.25		2'952'622.25
307 Régime de pension aux magistrats : prestations aux retraités	5'047'070.55		5'047'070.55
341 Péréquation intercantonale : compensation des cas de rigueur	4'528'909.00		4'528'909.00
341 Péréquation intercommunale : versement aux communes	61'725'718.00		61'725'718.00
380 Fonds de compensation des fluctuations de recettes	44'876'102.80		44'876'102.80
380 Péréquation intercommunale : alimentation au fonds de compensation cas de rigueur	4'389'781.00		4'389'781.00
390 Alimentation du fonds de péréquation intercommunale	34'733'267.00		34'733'267.00
390 Coûts indirects imputés à la RPLP	747'827.70		747'827.70
410 Part au bénéfice de la BNS		53'464'812.00	-53'464'812.00
426 Rémunération de la garantie de l'Etat en faveur de la BCVs		3'925'222.00	-3'925'222.00
440 Dîme de l'alcool		1'027'029.00	-1'027'029.00
440 Part à la taxe sur les poids lourds (RPLP)		747'827.70	-747'827.70
440 Part au produit des impôts sur les huiles minérales		30'622'242.75	-30'622'242.75
440 Péréquation : compensation des charges géo-topographiques		74'244'959.00	-74'244'959.00
440 Péréquation des ressources		489'975'122.00	-489'975'122.00
462 Part des communes au fonds de péréquation		24'517'601.00	-24'517'601.00
480 Péréquation intercommunale : prélèvement au fonds de compensation cas de rigueur		6'864'631.00	-6'864'631.00
490 Financement des coûts indirects par la RPLP		747'827.70	-747'827.70
490 Part cantonale au fonds de péréquation intercommunale		34'733'267.00	-34'733'267.00
Solde dépenses/recettes du produit	2'383'333.55	20'133'645.81	-17'750'312.26
Total	203'207'487.87	787'056'341.22	-583'848'853.35

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

OP 1 Taxer les contribuables et percevoir les impôts B15 -986'367'000 net C15 -1'021'911'157.27 net		
GP 11 Taxation personnes physiques et personnes morales B15 -907'953'769 net C15 -912'457'020.10 net	GP 12 Support à la taxation B15 -22'460'816 net C15 -34'763'830.41 net	GP 13 Impôts spéciaux B15 -55'952'415 net C15 -74'690'306.76 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	96'308'034.45	92'712'400	112'091'255.83	19'378'856
30 Charges de personnel	21'878'577.05	22'115'100	21'882'331.10	-232'769
31 Biens, services et marchandises	7'178'498.70	7'137'200	7'161'401.54	24'202
32 Intérêts passifs	5'546'948.75	3'600'000	4'960'688.65	1'360'689
33 Amortissements	18'124'168.37	18'400'000	25'821'792.91	7'421'793
34 Parts et contributions sans affectation	41'273'921.65	39'300'000	49'270'800.50	9'970'801
36 Subventions accordées	1'004'399.00	875'000	852'210.00	-22'790
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	828'866.00	828'866
39 Imputations internes	1'301'520.93	1'285'100	1'313'165.13	28'065
4 Revenus de fonctionnement	1'098'344'371.27	1'082'759'400	1'136'853'547.11	54'094'147
40 Impôts	982'756'075.89	974'300'000	1'017'431'886.44	43'131'886
42 Revenus des biens	11'878'102.13	10'507'000	9'417'993.86	-1'089'006
43 Contributions	15'731'221.14	14'612'400	15'654'857.59	1'042'458
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	82'343'825.15	79'000'000	88'938'399.72	9'938'400
45 Dédommagements de collectivités publiques	4'728'676.15	4'200'000	5'410'409.50	1'210'410
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	748'079.11	0	0.00	0
49 Imputations internes	158'391.70	140'000	0.00	-140'000
Revenus nets de fonctionnement	1'002'036'336.82	990'047'000	1'024'762'291.28	34'715'291
5 Dépenses d'investissement	3'060'509.64	3'680'000	2'851'134.01	-828'866
50 Investissements propres	3'060'509.64	3'680'000	2'851'134.01	-828'866
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	3'060'509.64	3'680'000	2'851'134.01	-828'866
Excédent de financement	998'975'827.18	986'367'000	1'021'911'157.27	35'544'157

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

Explication des écarts financiers
Les différences entre 2014 et 2015 s'expliquent de la manière suivante: 32) Une provision supplémentaire pour les intérêts de remboursement a dû être constituée pour les sociétés hydrauliques. 33) Il est constaté que les amendes d'ordres subissent des pertes importantes vu que le montant global pour non-dépôt a augmenté. En 2015 une dotation supplémentaire aux provisions pour débiteurs de 7.7 mios a été faite pour correspondre à une perte annuelle. 34) Les recettes sur les gains immobiliers, les successions et les donations ayant augmenté, la part communale de ces recettes suit la même tendance (voir rubriques 40) 40) La croissance de l'impôt sur le revenu provient de produits extraordinaires. La différence pour l'impôt sur la fortune provient de nouveaux contribuables fortunés et de produits extraordinaires. Concernant l'impôt à la source, il est constaté une augmentation du nombre des personnes imposées. Concernant les personnes morales, l'écart est dû à des produits extraordinaires notamment issus du secteur de l'immobilier et de l'industrie. 42) Cela provient de la constitution d'une provision pour les intérêts compensatoires négatifs pour les sociétés hydrauliques et du fait qu'il y a moins eu de gros rachats d'acte de défaut de bien 43) Le montant des amendes a été adapté à la hausse depuis l'établissement du budget 2015 et il y a un accroissement du nombre d'émoluments perçus dû au fait de l'augmentation des poursuites. 44) La part des recettes fédérales est en hausse grâce à un très bon résultat de l'impôt anticipé. Cette croissance est la conséquence indirecte de la politique d'intérêts négatifs de la BNS. 45) Les recettes sur les gains immobiliers, les successions et les donations ayant augmenté, notre commission sur la part communale de ces recettes suit la même tendance (voir rubrique 40) 38 et 50) Cette variation est due aux manques de ressources allouées au projet informatique.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	168.30	168.30	168.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Taxer les personnes physiques, les personnes morales ainsi que les impôts spéciaux et percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales	
Sous-objectifs politiques	
1	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux
2	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux
3	Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôt à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations)
4	Gestion des débiteurs des créances fiscales et gestion des procédures forcées pour les créances non-fiscales de l'Etat

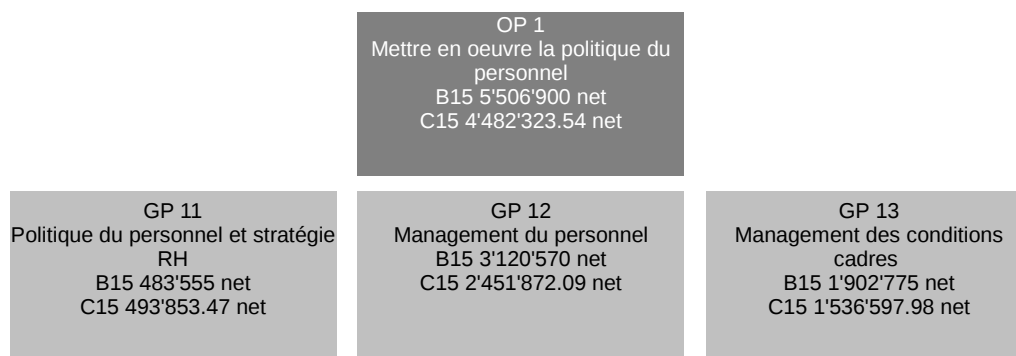
SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Projet SCC-2015 - Mise en production des programmes SAP pour la gestion de l'impôt des personnes morales	31.12.15		■ Sorti du projet SCC 2015 et déplacé dans Activ.vs
	2 Projet SCC-2015 - Mise à disposition de e-VSTax (version en ligne de VSTax)	31.12.15		▲ Sorti du périmètre, car pas prioritaire
	3 Réduction de la commission de perception pour l'impôt à la source (ETS1)	31.12.15	31.12.15	■ Mesure accomplie
	4 Réduction des indemnités de perception versées aux communes (ETS1)	31.12.15	31.12.15	■ Mesure accomplie
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité (2012:31)	25	40	■
	2 📄 Nombre de personnes physiques assujetties [information statistique]	285'800	284'530	■
	3 % des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12.	79%	84.34%	■
	4 % des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12.	42%	36.14%	▲ Retard dû à la croissance des dossiers et au projet informatique.
	5 Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique (VSTax), en %	72%	81%	■
	6 Nombre de recours déposés auprès de la commission cantonale de recours en matière fiscale, contre les décisions de taxation	75	55	■
	7 Pourcentage des recours totalement admis par la commission cantonale de recours en matière fiscale (2012:10.29% sur 68 recours)	13%	5%	■
	8 Nombre de taxations effectuées par les communes (2011:18'179)	19'500	20'732	■
	9 Nombre de personnes qui font valoir la déduction pour aidants bénévoles (statistique seulement dès 2014)	0	1'377	■
ad2	10 📄 Nombre de personnes morales assujetties [information statistique]	19'900	20'369	■
	11 % des personnes morales taxées au 31.12.	32%	41%	■
ad3	12 📄 Nombre de personnes physiques imposées à la source [information statistique]	32'000	38'934	■
ad4	13 Nombre de poursuites du SCC	29'000	29'215	■
	14 Nombre de poursuites pour les autres services	9'000	7'630	■

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales	31'331'306.45	943'788'326.55	-912'457'020.10
P1101 Taxation des personnes physiques	28'076'148.75	793'544'993.01	-765'468'844.26
330 Pertes sur créances	15'979'071.11		15'979'071.11
362 Subventions aux communes pour les travaux de taxation	605'001.00		605'001.00
400 Impôts sur le revenu et la fortune		751'020'458.14	-751'020'458.14
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes physiques		1'792'875.28	-1'792'875.28
Solde dépenses/recettes du produit	11'492'076.64	40'731'659.59	-29'239'582.95
P1102 Taxation des personnes morales	3'255'157.70	150'243'333.54	-146'988'175.84
330 Pertes sur créances	772'513.25		772'513.25
401 Impôt sur le bénéfice et le capital		130'414'870.43	-130'414'870.43
402 Impôts fonciers		20'715'672.16	-20'715'672.16
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes morales		-4'419'359.33	4'419'359.33
Solde dépenses/recettes du produit	2'482'644.45	3'532'150.28	-1'049'505.83
GP12 Support à la taxation	29'871'722.05	64'635'552.46	-34'763'830.41
P1201 Contentieux	25'944'982.76	30'444'449.89	-4'499'467.13
318 Frais de poursuites, frais bancaires et frais de procès du contentieux financier	4'837'021.96		4'837'021.96
329 Intérêts de remboursement et rémunératoires	10'006'200.65		10'006'200.65
421 Intérêts compensatoires et moratoires		15'655'551.97	-15'655'551.97
429 Rachat actes de défaut de bien (ADB)		444'527.09	-444'527.09
436 Récupération salaires et frais d'encaissement		6'761'728.42	-6'761'728.42
Solde dépenses/recettes du produit	11'101'760.15	7'582'642.41	3'519'117.74
P1202 Taxes cadastrales	300'592.84	781'191.61	-480'598.77
P1203 Impôts anticipés	1'710'898.02	29'349'043.19	-27'638'145.17
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt anticipé		25'340'040.90	-25'340'040.90
Solde dépenses/recettes du produit	1'710'898.02	4'009'002.29	-2'298'104.27
P1204 Inspectorat fiscal	1'915'248.43	4'060'867.77	-2'145'619.34
GP13 Impôts spéciaux	53'739'361.34	128'429'668.10	-74'690'306.76
P1301 Gains immobiliers	33'521'899.10	53'689'019.77	-20'167'120.67
340 Part cantonale aux gains immobiliers	32'341'786.60		32'341'786.60
403 Recettes fiscales sur les gains immobiliers		48'512'657.85	-48'512'657.85
Solde dépenses/recettes du produit	1'180'112.50	5'176'361.92	-3'996'249.42
P1302 Successions et donations	17'273'389.12	27'663'207.79	-10'389'818.67
340 Part communale aux recettes fiscales des successions et donations	16'929'013.90		16'929'013.90
405 Recettes fiscales des usccessions et donations		25'393'520.60	-25'393'520.60
Solde dépenses/recettes du produit	344'375.22	2'269'687.19	-1'925'311.97
P1303 Impôts à la source	2'944'073.12	47'077'440.54	-44'133'367.42
Total	114'942'389.84	1'136'853'547.11	-1'021'911'157.27

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	4'961'960.50	5'791'200	4'902'567.39	-888'633
30 Charges de personnel	4'405'526.33	5'051'400	4'386'771.90	-664'628
31 Biens, services et marchandises	440'504.81	613'000	398'040.67	-214'959
33 Amortissements	18.80	0	50.00	50
36 Subventions accordées	10'000.00	10'000	10'000.00	0
39 Imputations internes	105'910.56	116'800	107'704.82	-9'095
4 Revenus de fonctionnement	584'071.50	284'300	420'243.85	135'944
43 Contributions	142'614.35	112'300	232'201.94	119'902
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	250'000.00	0	0.00	0
49 Imputations internes	191'457.15	172'000	188'041.91	16'042
Charges nettes de fonctionnement	4'377'889.00	5'506'900	4'482'323.54	-1'024'576
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	4'377'889.00	5'506'900	4'482'323.54	-1'024'576

Explication des écarts financiers

30 Charges du personnel

- Les coûts concernant les participations aux frais de garde ont été budgétisés au SRH mais imputés sur le compte des autres services.
- Des mandats dans le domaine de la formation (animation) n'ont pas pu être attribués.
- Les charges liées à l'intégration des personnes handicapées sont budgétisées au SRH mais imputés sur le compte des autres services.
- Moins de mises au concours ont été réalisées.

31 Biens, services et marchandises

- Des mandats, notamment dans le domaine des technologies RH et de la formation des cadres n'ont pas pu être octroyés dans leur totalité. Une partie des frais budgétisés pour la Croix Rouge a été prise en charge par le DFS pour le personnel enseignant.
- Le remplacement du nombre prévu de lecteurs alltronic (gestion du temps) n'a pas eu lieu dans sa totalité et les frais de maintenance y relatifs ont été moins élevés.

43 Contributions

- Un nombre supérieur de participants des communes aux cours a été enregistré. L'OVAP a payé les cours donnés par des employés d'Etat. Les APG liées aux différentes maternités du SRH ont été versées sur cette rubrique.

49 Imputations internes

- Pour certaines unités organisationnelles internes, un volume plus important de prestations internes a été réalisé et facturé.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	16.10	16.10	16.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail	
Sous-objectifs politiques	
1	Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail
2	Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais
3	Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Maintenir de bonnes conditions de travail favorisant la conciliation de la vie professionnelle et non professionnelle et demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais	31.12.15	31.12.15	■ Diverses mesures modernes ont été mises en place pour améliorer la conciliation entre la vie professionnelle et non-professionnelle. Ceci a été reconnu par l'obtention du label UND (Familie und Beruf). Plus de 162 apprentis et 277 stagiaires (budget total de l'Etat) sont formés au sein de l'administration cantonale.
ad2	2 Soutenir le Conseil d'Etat et les départements dans la réalisation du projet ETS 2	31.12.15	31.12.15	■ Le SRH soutient activement le Conseil d'Etat dans l'examen des tâches et des structures notamment dans l'analyse transversale des automatismes financiers des structures organisationnelles et dans une comparaison intercantonale au niveau de la dotation en personnel.
	3 Poursuivre l'introduction du dossier électronique du personnel (introduction par étapes)	31.12.15	31.12.15	■ Le Conseil d'Etat a décidé de créer pour chaque employé de l'Administration cantonale un seul dossier électronique du personnel (eDossier), afin d'augmenter l'efficacité et la qualité dans le traitement d'un volume de documents du personnel toujours croissant. Durant l'année 2015, une quinzaine de services ont, avec leurs propres ressources, soit débuté soit finalisé le tri et la numérisation de leurs dossiers du personnel. Ainsi à la fin 2015, environ 50% de l'ensemble des dossiers du personnel de l'Administration cantonale ont été numérisés. Le développement technique des processus automatisés de numérisation des documents du personnel a pu être poursuivi.
ad3	4 Mettre en place et suivre le plan d'action suite au sondage de satisfaction réalisé auprès du personnel de l'Administration cantonale en 2013	31.12.15	31.12.15	■ Le Conseil d'Etat a confirmé le 29.08.2014 le plan d'action 2013-2017 réalisé suite au sondage de satisfaction des collaborateurs 2013. Cinq axes d'amélioration ont été définis dans ce plan traitant des thèmes de l'information – du management – de la mobilité interne – des mesures de santé et de sécurité au travail – de la répartition des tâches. Pour plus de la moitié des thématiques soulevées, des mesures d'amélioration ont d'ores et déjà été réalisées. Le SRH poursuivra la mise en place de ces mesures en 2016, notamment.
	5 Coordonner et mettre en place l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST) : réaliser les axes prioritaires 2015	31.12.15	31.12.15	■ Les activités ont porté sur la prévention des agressions (séminaires), le travail de nuit (examens médicaux pour les policiers en tournus horaire), l'ergonomie (diverses interventions), les premiers secours (formation continue), ainsi que sur de nombreuses demandes adressées par les services (de l'analyse d'accidents jusqu'à l'animation d'ateliers sur la prévention du stress). Le SRH a également dirigé les travaux qui ont mené au renouvellement de la certification, par les autorités fédérales, de la solution MSST intercantonale. Des outils ont été développés pour faciliter la gestion de la santé-sécurité dans les services. Une réflexion sur la prévention des risques psycho-sociaux dans les administrations a aussi été initiée.
	6 Poursuivre le développement des compétences des cadres	31.12.15	31.12.15	■ Le Conseil d'Etat a approuvé le concept de développement des compétences des cadres pour toute l'administration cantonale valaisanne. Elaboré en collaboration avec les cadres de l'administration, ce programme présente l'avantage d'un produit adapté à leurs besoins concrets, qui offre toute une palette de mesures de développement à disposition du public cible défini.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre des postulations par mise au concours	21	27	■ Le SRH a publié 247 offres d'emplois internes et externes pour un total de 6'552 personnes qui ont déposé un dossier de candidature. Dans un marché du travail concurrentiel, l'Etat du Valais a pu, grâce à la présentation des avantages offerts, notamment à travers la nouvelle loi sur le personnel, accentuer encore son image et sa compétitivité en qualité d'employeur.
	2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en %	40%	36%	■ Les postulations ont été inférieures à 10 pour 89 offres d'emplois internes et externes concernant des fonctions de spécialistes (public-cible : employés et enseignants cantonaux).
	3 Taux d'intégration des personnes handicapées	2%	1.7%	▲ La loi sur l'intégration des personnes handicapées prévoit que des mesures favorisant l'intégration des personnes handicapées doivent être organisées tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Les mesures d'insertion professionnelle qu'offre l'Administration cantonale valaisanne s'inscrivent à mi-chemin entre les activités offertes par les ateliers protégés et le marché ouvert du travail. Afin de pouvoir soutenir l'insertion professionnelle des personnes avec une capacité de prestation réduite, 54 personnes ont été engagées dans les différents services (emploi semi-protégé, AI, apprentissage, stage d'observation).
ad2	4 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique	133	112	▲ Il s'agit de 112 décisions de réorganisation, de transfert et de transformation de postes, ainsi que de la participation dans des CoPils et des groupes de travail notamment pour ETS2, informatique, clickroster, chasse et pêche. Le nombre d'optimisations ne peut pas être connu à l'avance car il est dépendant des demandes des services et des départements.
	5 Nombre de transferts entre unités organisationnelles (suite à des mises aux concours)	30	11	▲ Grâce à la promotion de la mobilité professionnelle interne, il y a eu 11 collaborateurs qui ont été transférés d'un service à l'autre suite à une mise au concours interne ou externe. Par contre, le taux de mobilité a atteint 38.86%. Il comprend les transferts et les promotions au sein du même service et entre services. Nous constatons donc un plus grand nombre de mobilité à l'interne d'un service. La mobilité interne favorise le développement des compétences en faveur des employés et des autres services concernés.
ad3	6 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale (sondage réalisé en 2013, 86% de satisfaction)	0%	0%	■ Le dernier sondage a été réalisé en 2013. Un sondage est réalisé chaque 5 ans.
	7 Taux de démission des employés (durée indéterminée) (sans les mises à la retraite, sans les enseignants)	3%	1.81%	■ Le taux de démission des employés engagés à durée indéterminée démontre que les collaborateurs sont satisfaits de l'employeur Etat du Valais. Ce taux ne comprend pas les départs à la retraite (taux calculé du 1.1 au 1.1).
	8 Taux d'absentéisme (maladie et accident) (durée indéterminée et déterminée -sans les enseignants)	3%	3.39%	▲ Le taux indiqué cumule les absences suivantes: - 0.87% taux des maladies de moins de 3 jours - 1.86% taux des maladies de plus de 3 jours - 0.19% taux d'accidents professionnels - 0.47% taux d'accidents non professionnels (public-cible : contrats à durée déterminée et indéterminée, y.c. les apprentis et les stagiaires).

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad3	9 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur (durée indéterminée) (sans les enseignants)	2.5	2.6	■ Cet indicateur comprend les jours de formation internes et externes suivis par tous les collaborateurs de l'Administration cantonale. Les formations suivantes ont été considérées comme formations continues : les séminaires, cours, conférences, formations en cours d'emploi, études post-diplôme, formations linguistiques. Le nombre de jours de formation varie chaque année en fonction des besoins des services (formations certifiantes ou perfectionnements) ainsi que du budget mis à leur disposition.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Politique du personnel et stratégie RH	552'017.73	58'164.26	493'853.47
P1101 Politique du personnel et stratégie RH	417'121.26	41'243.78	375'877.48
P1102 Controlling du personnel	84'072.35	10'545.45	73'526.90
P1103 Information du personnel	50'824.12	6'375.03	44'449.09
GP12 Management du personnel	2'647'170.92	195'298.83	2'451'872.09
P1201 Marketing du personnel	258'464.02	10'465.77	247'998.25
P1202 Recrutement du personnel	107'074.58	13'348.58	93'726.00
P1203 Instruments de conduite	13'627.88	1'709.37	11'918.51
P1204 Rémunération et reconnaissance du personnel	128'944.72	10'198.91	118'745.81
309 Fidélités, chèques, retraite	45'646.50		45'646.50
Solde dépenses/recettes du produit	83'298.22	10'198.91	73'099.31
P1205 Développement et formation du personnel	1'794'059.03	120'977.28	1'673'081.75
301 Stagiaires de l'administration	680'655.45		680'655.45
301 Stagiaires MPC	330'762.00		330'762.00
308 Stagiaires GETAC	76'144.75		76'144.75
309 Honoraires animateurs	324'114.43		324'114.43
318 Formation cadres	26'374.55		26'374.55
436 Refacturation cours Etat du Valais		89'940.00	-89'940.00
Solde dépenses/recettes du produit	356'007.85	31'037.28	324'970.57
P1206 Départ du personnel	25'823.34	3'133.18	22'690.16
P1207 Apprentis	286'381.89	31'352.11	255'029.78
P1208 Mobilité professionnelle	32'795.46	4'113.63	28'681.83
GP13 Management des conditions cadres	1'703'378.74	166'780.76	1'536'597.98
P1301 Gestion du droit du travail	744'049.76	93'242.82	650'806.94
P1302 Egalité des chances	18'903.74	1'713.71	17'190.03
P1303 Santé et sécurité au travail	204'636.96	15'332.99	189'303.97
309 Examens travail de nuit et vaccins	59'288.42		59'288.42
Solde dépenses/recettes du produit	145'348.54	15'332.99	130'015.55
P1304 Management de l'organisation	137'889.77	11'199.88	126'689.89
P1305 Technologies RH	597'898.51	45'291.36	552'607.15
311 Remplacement lecteurs Alltronic	63'111.10		63'111.10
318 Suivi organisation, gestion temps, Business Intelligence	163'279.80		163'279.80
Solde dépenses/recettes du produit	371'507.61	45'291.36	326'216.25
Total	4'902'567.39	420'243.85	4'482'323.54

OFFICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

OP 1
Fournir un appui juridique dans
les domaines des finances et du
personnel
B15 559'400 net
C15 385'977.14 net

GP 11
Finances, personnel,
responsabilité civile
B15 261'223 net
C15 385'977.14 net

GP 12
Fiscalité
B15 298'177 net
C15 0.00 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	2'004'465.38	1'599'400	1'167'962.79	-431'437
30 Charges de personnel	703'966.40	714'000	445'193.50	-268'807
31 Biens, services et marchandises	121'586.65	253'000	251'241.90	-1'758
33 Amortissements	1'087'805.90	585'000	365'885.05	-219'115
36 Subventions accordées	45'943.80	35'000	89'797.05	54'797
39 Imputations internes	45'162.63	12'400	15'845.29	3'445
4 Revenus de fonctionnement	2'042'267.60	1'040'000	781'985.65	-258'014
42 Revenus des biens	1'929'457.50	900'000	776'275.65	-123'724
43 Contributions	96'254.10	128'000	5'710.00	-122'290
49 Imputations internes	16'556.00	12'000	0.00	-12'000
Charges nettes de fonctionnement	-37'802.22	559'400	385'977.14	-173'423
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	-37'802.22	559'400	385'977.14	-173'423

Explication des écarts financiers

L'écart de la rubrique 30 s'explique par le transfert des charges de personnel (collaborateurs, charges de secrétariat et d'indemnités des membres) du SJFP à la CCR.

L'écart concernant la rubrique 33 provient essentiellement de la constitution d'une provision pour ducroireliée aux recettes enregistrées sous la rubrique 42.

L'augmentation de charges de la rubrique 36 correspond à l'assistance judiciaire accordée par les autorités APEA, autorités communales. On précise que le Canton n'a aucune marge d'appréciation sur ces frais dont l'évolution est très importante.

La rubrique 42 concerne en particulier la récupération de l'assistance judiciaire à laquelle l'Etat procède depuis 2012. Sur les deux premières années, l'Etat a facturé et récupéré partiellement l'assistance judiciaire de plusieurs années passées, remontant jusqu'en 2003. Ce retard comblé, les montants récupérés concernent désormais un nombre inférieur d'années passées et diminuent en conséquence. La récupération au compte 2014 était ainsi de Fr. 1'929'500.- et le montant de Fr. 900'000.- au budget 2015 était surévalué par rapport à une réalité difficilement chiffrable.

La rubrique 43 était en quasi totalité composée de récupération de frais de la CCR en matière fiscale (émoluments et autres frais). Or, la CCR ne fait plus partie du désormais OJFP.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	4.00	3.10	3.10

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

La diminution de la charge en matière de personnel se justifie par le transfert de personnel précédemment assumé par la SJFP suite à l'arrêt du Tribunal fédéral concernant la CCR en matière fiscale.

OBJECTIF POLITIQUE				
Fournir un appui juridique et administratif dans les domaines des finances, du personnel, de la responsabilité civile et de la fiscalité				
Sous-objectifs politiques				
1	Fournir un appui principalement juridique, et accessoirement administratif au Conseil d'Etat, au Chef du DFI, aux services de l'Etat, ainsi qu'aux tribunaux dans les domaines concernant les finances, la gestion du personnel et les questions de responsabilité civile			
2	Assumer le secrétariat de la Commission cantonale de recours en matière fiscale (CCR)			
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Collaboration aux travaux du projet ETS 2 (participation au comité de pilotage et au groupe d'appui stratégique)	31.03.16		■ En cours, cette mesure allant toutefois bien au-delà de la date indiquée.
	2 Appui juridique à la réalisation du projet de Campus universitaire à Sion	31.12.17		■ L'OJFP a apporté son soutien pour des questions ponctuelles, mais en particulier pour la relecture de documents de nature juridique (acte notarié par exemple).
	3 Appui juridique à l'application de la loi sur les participations de l'Etat à des personnes morales et autres entités	31.12.15	31.12.15	■
	4 Suivi de l'entrée en vigueur de la révision de la législation concernant le régime de pensions des magistrats	31.12.15	31.12.15	■
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Dispositions légales invalidées par les tribunaux	0	0	■
	2 Pourcentage des avis écrits donnés dans le délai d'un mois (base de référence: 240)	90%	90%	■
	3 Pourcentage maximum de décisions rendues sur préavis ou projets du service invalidées par les Tribunaux (TC et TF) (base de référence: 10)	15%	0%	■
ad2	4 Rapport recours traités / recours déposés (base de référence: 80)	110%		● Suite à l'arrêt du Tribunal fédéral du 22 août 2014, l'OJPF s'arrête à mettre son secrétariat à disposition de la CCR. Il ne traite pas les recours et ne s'exprime ainsi pas sur cet indicateur.
	5 Pourcentage maximum de décisions de la Commission cantonale de recours en matière fiscale (CCR) invalidées par le Tribunal fédéral (base de référence: 15)	15%		● Suite à l'arrêt du Tribunal fédéral du 22 août 2014, l'OJPF s'arrête à mettre son secrétariat à disposition de la CCR. Il ne traite pas les recours et ne s'exprime ainsi pas sur cet indicateur.
	6 Pourcentage de dossiers atteints par la prescription	0		● Suite à l'arrêt du Tribunal fédéral du 22 août 2014, l'OJPF s'arrête à mettre son secrétariat à disposition de la CCR. Il ne traite pas les recours et ne s'exprime ainsi pas sur cet indicateur.
	7 Pourcentage des recours en matière fiscale traités dans le délai maximal d'une année	65%		● Suite à l'arrêt du Tribunal fédéral du 22 août 2014, l'OJPF s'arrête à mettre son secrétariat à disposition de la CCR. Il ne traite pas les recours et ne s'exprime ainsi pas sur cet indicateur.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Finances, personnel, responsabilité civile	1'167'962.79	781'985.65	385'977.14
P1101 Conseils juridiques, décisions et déterminations	221'176.49		221'176.49
P1102 Législation et consultations	59'454.74		59'454.74
P1103 Représentation de l'Etat devant les tribunaux	30'207.25		30'207.25
P1104 Encaissement et paiement	857'124.31	781'985.65	75'138.66
319 Indemnités LAVI	249'580.80		249'580.80
330 Amortissement des factures de frais de justice	365'885.05		365'885.05
366 Assistance judiciaire	89'797.05		89'797.05
429 Récupération de l'assistance judiciaire		776'275.65	-776'275.65
Solde dépenses/recettes du produit	151'861.41	5'710.00	146'151.41
Total	1'167'962.79	781'985.65	385'977.14

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

OP 1
Assurer la préparation des tâches
législatives et gérer les relations
Canton-communes
B15 5'170'700 net
C15 5'135'352.63 net

GP 11
Constitution, législation et
contentieux
B15 844'939 net
C15 713'312.44 net

GP 12
Relation Canton-communes
B15 4'325'761 net
C15 4'422'040.19 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	8'357'063.76	7'269'500	7'589'358.28	319'858
30 Charges de personnel	2'136'635.25	2'082'300	2'124'248.15	41'948
31 Biens, services et marchandises	88'410.28	236'500	82'795.90	-153'704
33 Amortissements	12.25	0	150.40	150
36 Subventions accordées	1'890'000.00	510'000	760'000.00	250'000
38 Attributions aux financements spéciaux	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000.00	0
39 Imputations internes	2'242'005.98	2'440'700	2'622'163.83	181'464
4 Revenus de fonctionnement	3'518'141.50	2'098'800	2'454'005.65	355'206
40 Impôts	4'788.00	2'000	2'502.75	503
43 Contributions	113'353.50	96'800	181'502.90	84'703
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'400'000.00	0	270'000.00	270'000
49 Imputations internes	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000.00	0
Charges nettes de fonctionnement	4'838'922.26	5'170'700	5'135'352.63	-35'347
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	4'838'922.26	5'170'700	5'135'352.63	-35'347

Explication des écarts financiers

Rubrique 31 - Biens services et marchandises

Le report de l'introduction du vote électronique pour les Suisses de l'étranger et de certains projets informatiques impacte fortement les comptes par rapport au budget. cf 2013 et 2014.

Rubrique 36 - Subventions accordées

Le montant de CHF 270'000 d'aide aux études de fusion des communes de Crans-Montana et Goms figure dans les comptes, mais pas dans le budget 2015. La thématique est identique pour la rubrique 48.

Le fonds d'encouragement aux fusions des communes atteint CHF - 2'440'779.40 au 31.12.2015.

Rubrique 39 - Imputations internes

Les frais concernant le second tour des élections au Conseil des Etats ont péjoré les comptes 2015.

Rubrique 43 - Contributions

La nouvelle tarification des émoluments ainsi que des congés maternités ont influencé fortement les comptes 2015.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	13.00	13.00	13.00

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

OBJECTIF POLITIQUE			
Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)			
Sous-objectifs politiques			
1 Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques 1.1 Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois) 1.2 Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service 2 Réaliser des projets et prestations notamment en faveur des communes 2.1 Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoisies dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier 2.2 Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales			
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Soutien des travaux relatifs à la révision constitutionnelle et législative touchant à l'organisation territoriale et institutionnelle du canton 2 Mise en oeuvre de R21 (modifications législatives : LcDP, etc) 3 Suivi des travaux législatifs relatifs à la révision de la Constitution dans la mesure où elle touche les libertés individuelles et les droits fondamentaux	30.06.16 30.06.16 30.09.16	31.12.15 31.12.15 31.12.15	■ ● Refus populaire du 14 juin 2015. ● Le refus par le peuple de la partie I de la révision a provisoirement interrompu le processus.
ad2 4 Organisation et conduite des élections fédérales 2015 5 Conseil et appui aux communes engagées dans un processus de fusion (Oberes Goms, Montana, Chermignon, Mollens, Randogne, ...)	31.12.15 31.12.16	31.12.15 31.12.15	■ ■
Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Equilibre entre le nombre de requêtes et recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2013 = 1653 dossiers déposés) 2 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	0 85%	128 85.8%	■ Le service a enregistré 533 nouveaux dossiers et il a rendu 661 projets de DCE ■ 8 recours admis et 4 partiellement admis sur 99 affaires portées devant le TC. 5 recours admis sur 21 affaires portées devant le TF.
ad2 3 Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'Etat sur préavis du service (donnée indicative, dépend des demandes déposées par les communes)	100	149	■

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Constitution, législation et contentieux	858'635.78	145'323.34	713'312.44
P1101 Constitution et législation cantonales	76'594.46	2'072.51	74'521.95
P1102 Recours, plaintes	782'041.32	143'250.83	638'790.49
GP12 Relation Canton-communes	6'730'722.50	2'308'682.31	4'422'040.19
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	66'538.66	899.11	65'639.55
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	128'818.35	17'163.03	111'655.32
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	5'317'847.99	2'286'210.25	3'031'637.74
362 Subventions accordées à des communes	270'000.00		270'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	5'047'847.99	2'286'210.25	2'761'637.74
P1204 Organisation des élections et votations	669'418.64	3'737.63	665'681.01
P1205 Relations avec les autorités	548'098.86	672.29	547'426.57
365 Subventions accordées à des institutions privées	490'000.00		490'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	58'098.86	672.29	57'426.57
Total	7'589'358.28	2'454'005.65	5'135'352.63

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

OP 1
Promouvoir l'égalité
femmes-hommes. Soutenir la
famille. Lutter contre les violences
domestiques.
B15 716'700 net
C15 670'197.00 net

GP 11
Egalité / Famille / Violence
domestique
B15 716'700 net
C15 670'197.00 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	695'406.91	766'000	764'597.00	-1'403
30 Charges de personnel	487'819.35	530'500	545'348.60	14'849
31 Biens, services et marchandises	144'818.40	168'000	155'107.85	-12'892
33 Amortissements	20.00	0	20.00	20
36 Subventions accordées	26'088.00	29'000	28'973.50	-27
39 Imputations internes	36'661.16	38'500	35'147.05	-3'353
4 Revenus de fonctionnement	33'250.00	49'300	94'400.00	45'100
43 Contributions	2'050.00	14'500	2'600.00	-11'900
46 Subventions acquises	31'200.00	34'800	91'800.00	57'000
Charges nettes de fonctionnement	662'156.91	716'700	670'197.00	-46'503
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	662'156.91	716'700	670'197.00	-46'503

Explication des écarts financiers

Des nouvelles subventions ont été obtenues en juin 2015 de la Confédération pour la 2ème phase du projet "mariages forcés" (42'000.-) et pour le projet "Bénéfice net" (15'000.-), ce qui a engendré une augmentation du poste 46 de 57'000 francs. Les dépenses liées au projet "mariages forcés" se retrouvent notamment sur le compte 30 "charges de personnel" pour la sollicitation d'une experte externe (10'000 francs). La contribution de 10'000 francs prévue sur le compte 43 pour la journée de formation sur les marchés publics n'a pas été perçue suite au report de celle-ci.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	3.50	3.50	3.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques				
Sous-objectifs politiques				
1	Veiller à l'application dans le canton du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait, et proposer à cet effet des mesures incitatives			
2	Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection, le soutien dont elle a besoin pour que chacun de ses membres puisse s'épanouir			
3	Lutter contre les violences dans les relations de couple en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en soutenant les mesures destinées à l'accompagnement des auteurs et en développant une politique d'information en la matière			
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes		
ad1	1 Edition de la brochure statistique "Combien de femmes dans les commissions administratives ?"	30.06.15	30.06.15	■
	2 Elaboration de propositions permettant de garantir l'égalité salariale lors de l'octroi de marchés publics ou de subventionnements d'institutions para-étatiques	31.12.15	31.12.15	▲ Une journée de formation à l'intention des adjudicateurs a été planifiée en 2015. Toutefois celle-ci a été reportée en raison de la reprise des travaux de la loi sur les violences domestiques.
ad2	3 Développement d'un nouveau site Internet	15.05.15	31.10.15	■
	4 Diffusion des connaissances et des savoir-faire dans le domaine de la conciliation travail-famille	31.12.15	31.12.15	■ Lancement du projet " Bénéfice Net" permettant à 5 entreprises d'êtres conseillées pour mettre en place des mesures concrètes facilitant la conciliation travail-famille.
ad3	5 Production d'un document pour les spécialistes dédié à la problématique des mariages forcés	31.12.15	30.03.15	■ Diffusion auprès des partenaires du réseau "Violences domestiques".
	6 Renforcement de la coordination notamment par l'organisation de la deuxième journée du réseau et des rencontres des groupes régionaux	31.12.15	26.03.15	■ Organisation de la journée "Violences domestiques et gestion des menaces".
	7 Elaboration et mise en œuvre du processus législatif de la loi sur les violences domestiques	30.06.16		■ Adoption de la loi le 18.12.15. Travaux d'ordonnance en 2016.

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'interventions médiatiques (2011 : 16)	30	25	■
	2 Nombre de réponses aux demandes d'informations	50	41	■ Informations spécialisées demandant des compétences juridiques.
ad2	3 Nombre de réponses écrites données à des consultations législatives (2011: 5)	5	6	■ Amélioration de la protection des victimes de violences, convention d'Istanbul - prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, révision du droit des SA, vue d'ensemble sur la promotion du sport, loi d'application du Code pénal suisse, directives concernant les dénonciations pénales dans la fonction publique.
	4 Nombre de consultations du guide pratique (www.vs.ch/famille --> Guide pratique)	850	755	■ 15'732 clics - thèmes les plus vus : décès (2938), conflits et divorces (2262), logement (1504).
ad3	5 Nombre de cas de violences domestiques connus par la police cantonale en Valais	↘	→	■ 2015 : 390 prévenus (774 infractions)
	6 Nombre de victimes adultes de violences domestiques en contact avec un centre LAVI en Valais	↘	→	■ 2015: 622 dont 233 enfants

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Egalité / Famille / Violence domestique	764'597.00	94'400.00	670'197.00
P1101 Egalité	249'903.55	22'031.01	227'872.54
P1102 Famille	295'935.45	50'315.51	245'619.94
P1103 Violence domestique	218'758.00	22'053.48	196'704.52
Total	764'597.00	94'400.00	670'197.00

OP 1
 Assurer et développer un système
 d'informations
 B15 24'347'800 net
 C15 23'876'383.14 net

GP 11
 Gestion des systèmes
 d'informations
 B15 24'347'800 net
 C15 23'876'383.14 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	22'024'391.53	23'033'400	22'535'629.43	-497'771
30 Charges de personnel	9'826'252.20	9'536'400	10'164'770.41	628'370
31 Biens, services et marchandises	11'661'917.97	12'953'400	11'833'348.77	-1'120'051
32 Intérêts passifs	581.65	600	442.32	-158
33 Amortissements	425.20	0	442.20	442
36 Subventions accordées	26'745.00	37'000	32'950.40	-4'050
39 Imputations internes	508'469.51	506'000	503'675.33	-2'325
4 Revenus de fonctionnement	998'337.26	915'600	911'417.46	-4'183
43 Contributions	425'755.72	464'600	418'256.21	-46'344
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	162'000.00	0	99'300.00	99'300
49 Imputations internes	410'581.54	451'000	393'861.25	-57'139
Charges nettes de fonctionnement	21'026'054.27	22'117'800	21'624'211.97	-493'588
5 Dépenses d'investissement	2'013'357.56	2'230'000	2'252'171.17	22'171
50 Investissements propres	2'013'357.56	2'230'000	2'252'171.17	22'171
6 Recettes d'investissement	1'879.00	0	0.00	0
66 Subventions acquises	1'879.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	2'011'478.56	2'230'000	2'252'171.17	22'171
Insuffisance de financement	23'037'532.83	24'347'800	23'876'383.14	-471'417

Explication des écarts financiers

Les écarts budgétaires pour l'année 2015 s'expliquent principalement comme suit :

30 Charges du personnel

- Appuis externes compensés par des reliquats de la rubrique 318.

31 Biens, services et marchandises

- L'acquisition de certaines licences SAP a été reportée ainsi que la maintenance induite.
 - Diminution de divers contrats de maintenance.
 - Transfert sur la rubrique 308 pour le financement d'appuis externes.

48 Prélèvements sur financements spéciaux

- Prélèvement pour le projet ITIL et la mise en oeuvre de l'outil de gestion de portefeuilles de projets.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	55.45	55.45	55.45

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer et développer un système d'informations intégral et cohérent favorisant la modernisation de l'Etat	
Sous-objectifs politiques	
1	Gérer les systèmes d'informations
1.1	Evaluer, proposer, introduire et contrôler les méthodes d'analyse, de conception, de développement et de maintenance des logiciels d'application
1.2	Renforcer l'orientation client et la transparence par la mise en place d'un plan de communication et l'utilisation renforcée des "bonnes pratiques".
1.3	Garantir la sécurité informatique pour l'ensemble de l'administration.
1.4	Mettre à disposition de l'administration cantonale une infrastructure technique performante (centre d'exploitation, équipement de télécommunication, serveurs bureautiques, installations personnelles)
1.5	Analyser les besoins exprimés par les utilisateurs et assurer, le cas échéant, la mise en place des solutions retenues
1.6	Gérer la logistique et les processus (achats, formation, conseil, workflows)
1.7	Gérer et assurer la maintenance de l'ensemble du parc informatique de l'administration cantonale, réaliser les installations et les configurations, assurer le dépannage du matériel et des logiciels.

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Gestion des taxes et revenus (SCC-2015)	30.06.16		▲ Le projet de la taxe militaire a été mis en production; le projet des personnes physiques est en cours de développement selon le plan de projet SCC-2015.
	2 Mise en fonction d'un deuxième IT-Center	31.12.20		▲ Ce projet est lié à la stratégie globale 2015-2024.
	3 Contrôle et consolidation du niveau de sécurité de l'IT	31.12.18		■
	4 Migration du système de messagerie Groupwise vers Exchange (Microsoft/Outlook)	31.12.15	31.03.15	■ La migration s'est terminée avec succès le 31.03.2015.
	5 Mise en place du projet ITIL (gestion des services / prestations IT)	31.12.18		■ Les processus de gestion des changements et des contrats ont été mis en place.
	6 Déploiement progressif de l'architecture WIFI sur le réseau de l'administration cantonale	31.12.16		■ L'architecture a été déployée selon les besoins, en priorisant les salles de formation et de séances.
	7 ECM - Suite du projet de dématérialisation des documents et de gestion documentaire	31.12.16		▲ Suite à des soucis liés à la plateforme, les efforts ont été menés sur la stabilisation de l'environnement et la recherche de nouveaux outils.
	8 Projet d'implémentation de la stratégie informatique	30.06.17		■ Les délais impartis ont été respectés et le message approuvé par le Grand Conseil.
	9 Mise en place de bonnes pratiques pour la gestion des projets informatiques, sur la base de la méthodologie HERMES, en tenant compte des spécificités cantonales	31.12.15	31.12.15	■ La méthodologie HERMES 5 a été publiée sur l'Intranet et la formation HERMES intégrée dans le plan de formation du Service des ressources humaines.
	10 BDR: Intégration des données des 3 registres source dans la BDR et propagation sur les registres consommateurs	31.12.16		■ Le portage vers l'outil de gestion des données de référence (MDM) a débuté, les contrôles qualité sont à adapter avec les métiers.
	11 BI - Préparation à la mise en oeuvre d'une solution de Business Intelligence (BI)	31.03.15	31.03.15	■ Une solution BI a été mise en oeuvre et est en pleine expansion.
	12 Réalisation de la migration des serveurs Windows 2003 aux versions actuelles du système d'exploitation (Windows 2008R2 et Windows 2012)	31.03.16		▲ Certains fournisseurs ne sont pas encore en mesure de livrer de nouvelles versions compatibles.
	13 Développements selon besoins de la politique agricole 14 -17	01.01.18		■ La première version de ePDir a été mise en ligne, répondant aux exigences du Service cantonal de l'agriculture (SCA).
	14 Evolutions du portail Liferay selon besoins identifiés par nos partenaires	01.01.16		■ Le portail a été mis en production.
	15 Migration de l'application de gestion des participations étatiques	31.01.15	31.01.15	■
	16 Développement de l'application de gestion des mandats de prestations entre canton & institutions	01.01.16		■
	17 Migration du solde des machines Windows XP, exceptions hors migration de masse	31.12.16		■ Un certain nombre de machines ne peuvent pas encore être migrées pour des raisons de compatibilité avec l'applicatif installé.
	18 Evaluation de méthodologies, bonnes pratiques et processus pour les besoins du SCI	31.12.18		■ Le choix a été porté sur la méthodologie HERMES 5, outil de gestion de projets et de portefeuilles de projets.

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre d'interruptions de service des bases de données durant les heures ouvrées	4	1	■ Interruption touchant principalement l'environnement CARI du Service de la circulation et de la navigation.
	2 Nombre de révision de la liste des standards bureautiques	2	1	■ Pas de changement notoire nécessitant une révision.
	3 Nombre d'actions concrètes de sensibilisation à la sécurité	3	19	■ Sensibilisation à la sécurité notamment par des Newsletters et formations aux nouveaux collaborateurs.
	4 Nombre d'audits de sécurité	3	8	■
	5 Nombre de processus ITIL implémentés (gestion des services / prestations IT)	5	5	■ 5 processus sont actifs dans ServiceNow.
	6 Nombre d'interruptions de service du système de production SAP durant les heures ouvrées	4	0	■ Aucune interruption durant les heures de service constatée.
	7 Nombre de séances de coordination pour chaque équipe projets, au minimum	3	4	■ Séances organisées en fonction des besoins des différents projets (BI-RPT, ClickRoster, BPC, eDossier, etc.)
	8 Respect strict des délais pour les développements en lien avec des impératifs légaux ou réglementaires	100%	100%	■
	9 Disponibilité des services de télécommunications	99.9%	99.9%	■
	10 Life-test sur l'infrastructure technique	2	2	■ Les tests ont été réalisés sans interruption de service.
	11 Nombre de registres synchronisés avec la BDR ou de services utilisateurs	7	8	■ 4 registres émetteurs (habitants, contribuables, SAP, eGov) / 2 registres consommateurs (SAP, eGov) / 2 services utilisateurs (SCN, ORP)
	12 Taux d'interventions sur site	17%	16%	■
	13 Nombre d'appareils multi-fonctions installés afin de réduire le nombre d'imprimantes individuelles	5	12	■

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Gestion des systèmes d'informations	24'787'800.60	911'417.46	23'876'383.14
P1101 Pilotage	3'462'363.21	88'111.30	3'374'251.91
P1102 Sécurité informatique	447'248.83	12'277.95	434'970.88
P1103 Systèmes	7'948'806.88	87'499.53	7'861'307.35
P1104 Télécommunications	5'058'683.93	132'665.29	4'926'018.64
P1105 Développement	3'652'492.97	331'214.70	3'321'278.27
P1106 Logistique et processus	977'146.43	100'330.70	876'815.73
P1107 Postes utilisateurs	3'241'058.35	159'317.99	3'081'740.36
Total	24'787'800.60	911'417.46	23'876'383.14

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)		Compte 2014 Fr.	Budget 2015 Fr.	Compte 2015 Fr.	Ecart B/C Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
Dépenses		1'012'725'028.79	972'964'600	988'437'117.02	15'472'517
Recettes		312'992'501.07	294'747'900	311'281'011.52	16'533'112
Excédent de dépenses		699'732'527.72	678'216'700	677'156'105.50	-1'060'595
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Service de la santé publique		507'249'591.19	468'783'900	467'405'221.47	-1'378'679
Service de la consommation et affaires vétérinaires		5'172'128.68	5'567'500	5'039'707.82	-527'792
Service de l'action sociale		123'158'516.99	135'749'900	136'219'256.14	469'356
Service de protection des travailleurs et des relations du travail		4'161'872.11	4'644'700	4'251'210.02	-393'490
Offices des poursuites et faillites		-7'642'476.13	-7'920'300	-7'882'515.81	37'784
Service de la culture		28'658'921.83	27'845'100	28'248'391.56	403'292
Subventionnement des assurances sociales		38'973'973.05	43'545'900	43'874'834.30	328'934
Excédent de dépenses		699'732'527.72	678'216'700	677'156'105.50	-1'060'595
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30 Charges de personnel		54'373'346.70	54'230'600	55'766'193.64	1'535'594
31 Biens, services et marchandises		37'152'963.80	35'525'700	41'502'597.73	5'976'898
32 Intérêts passifs		562.70		909.30	909
33 Amortissements		414'945.39	91'000	419'766.35	328'766
35 Dédommagements à des collectivités publiques		23'759.00	23'800	23'745.00	-55
36 Subventions accordées		899'217'827.72	863'843'500	871'792'607.32	7'949'107
38 Attributions aux financements spéciaux		212'119.80	145'000	135'869.35	-9'131
39 Imputations internes		4'176'534.49	4'104'800	4'052'147.14	-52'653
40 Impôts		11'049.00	3'000	11'484.50	8'485
41 Patentes et concessions		10'400.00			
42 Revenus des biens		13'773'211.34	13'579'000	13'825'090.86	246'091
43 Contributions		38'047'227.94	37'788'200	38'393'868.47	605'668
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation		191'050.90	199'800	186'956.93	-12'843
45 Dédommagements de collectivités publiques		55'815'478.93	47'154'500	60'493'455.69	13'338'956
46 Subventions acquises		195'675'701.46	191'567'700	193'974'585.17	2'406'885
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		5'024'351.38	345'000	267'677.12	-77'323
49 Imputations internes		2'351'768.45	2'230'300	2'213'195.18	-17'105
Total charges		995'572'059.60	957'964'400	973'693'835.83	15'729'436
Total revenus		310'900'239.40	292'867'500	309'366'313.92	16'498'814
Excédent de charges		684'671'820.20	665'096'900	664'327'521.91	-769'378
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50 Investissements propres		761'169.31	972'200	1'284'762.83	312'563
56 Subventions accordées		16'391'799.88	14'028'000	13'458'518.36	-569'482
66 Subventions acquises		2'092'261.67	1'880'400	1'914'697.60	34'298
Total dépenses		17'152'969.19	15'000'200	14'743'281.19	-256'919
Total recettes		2'092'261.67	1'880'400	1'914'697.60	34'298
Excédent de dépenses		15'060'707.52	13'119'800	12'828'583.59	-291'216

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

OP 1
Contribuer à la promotion, à la
sauvegarde et au rétablissement
de la santé humaine
B15 468'783'900 net
C15 467'405'221.47 net

GP 11 Office du médecin cantonal B15 7'475'697 net C15 7'621'616.61 net	GP 12 Domaine hospitalier B15 303'154'647 net C15 305'117'738.48 net	GP 13 Domaine extra hospitalier B15 88'348'489 net C15 86'885'592.23 net	GP 14 Réduction individuelle des primes LAMal B15 69'805'067 net C15 67'780'274.15 net
--	---	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	604'629'146.25	573'301'700	571'707'096.35	-1'594'604
30 Charges de personnel	3'821'071.86	4'004'200	3'864'864.13	-139'336
31 Biens, services et marchandises	554'051.50	570'000	543'993.36	-26'007
33 Amortissements	52'857.70	0	52'502.45	52'502
36 Subventions accordées	599'958'755.55	568'533'600	567'038'549.06	-1'495'051
38 Attributions aux financements spéciaux	3'291.95	0	0.00	0
39 Imputations internes	239'117.69	193'900	207'187.35	13'287
4 Revenus de fonctionnement	108'197'516.98	112'267'800	112'031'268.10	-236'532
40 Impôts	2'698.00	3'000	3'017.00	17
42 Revenus des biens	12'530'004.00	12'530'000	12'530'004.00	4
43 Contributions	178'494.10	156'800	209'476.00	52'676
46 Subventions acquises	89'689'529.27	98'104'000	97'935'759.80	-168'240
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	4'659'004.86	185'500	79'048.85	-106'451
49 Imputations internes	1'137'786.75	1'288'500	1'273'962.45	-14'538
Charges nettes de fonctionnement	496'431'629.27	461'033'900	459'675'828.25	-1'358'072
5 Dépenses d'investissement	10'817'961.92	7'750'000	7'729'393.22	-20'607
50 Investissements propres	0.00	120'000	712'000.00	592'000
56 Subventions accordées	10'817'961.92	7'630'000	7'017'393.22	-612'607
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	10'817'961.92	7'750'000	7'729'393.22	-20'607
Insuffisance de financement	507'249'591.19	468'783'900	467'405'221.47	-1'378'679

Explication des écarts financiers

Afin de pouvoir assurer le financement des tâches qui lui incombent, un crédit supplémentaire de 12.7 mios (net) a été alloué au Service de la santé publique.

Rubrique 30, charges de personnel (-0.1 mio):
L'écart s'explique par les fluctuations des départs et des engagements.

Rubrique 36, subventions accordées (-1.5 mio) :
Le reliquat budgétaire provient principalement des subventions en faveur des assurés économiquement modestes des caisses-maladie (-2.2 mios). Les dépenses pour les hospitalisations hors canton dépassent de 1.2 mio le budget. Le solde de l'écart s'explique par divers autres reliquats pour 0.5 mio.

Rubrique 46, subventions acquises (-0.2 mio) :
La différence provient du financement des communes au dispositif pré-hospitalier.

Rubrique 5, dépenses d'investissements (-fr. 20'607.-) :
Malgré un reliquat inférieur à 0.1 mio, la rubrique enregistre des écarts importants en raison de l'achat du terrain pour la nouvelle stérilisation centrale de Martigny (+0.6 mio sous la rubrique 50). Cet achat, non prévu au budget, a été financé par les reliquats laissés sous la rubrique.

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	24.50	24.50	24.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes	
Sous-objectifs politiques	
1	Assurer les aspects médicaux concernant la santé publique valaisanne
1.1	Organiser la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses
1.2	Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires
1.3	Veiller à la qualité des soins et à la sécurité des patients
1.4	Amener les établissements, les institutions sanitaires et les entreprises de secours ainsi que les professionnels de la santé à s'engager activement pour assurer la meilleure qualité des soins possible et promouvoir la sécurité des patients
1.5	Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant
1.6	Définir et mettre en œuvre le programme périodique de promotion de la santé et de prévention des maladies et accidents
2	Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients
2.1	Mise en œuvre de la planification hospitalière adoptée par le Conseil d'Etat en application des nouvelles dispositions fédérales.
2.2	Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles
2.3	Examiner les demandes d'hospitalisations hors canton et en assurer le financement
3	Garantir une prise en charge extra hospitalière répondant aux besoins des patients
3.1	Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs
3.2	Renforcer la coordination entre institutions sanitaires par l'intermédiaire des infirmiers/-ères de liaison
3.3	Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux institutions et entreprises reconnues d'utilité publique
4	Garantir l'accessibilité économique des prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés
4.1	Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance maladie
4.2	Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Demande aux institutions sanitaires de publier régulièrement des indicateurs de qualité en collaboration avec la commission cantonale pour la sécurité des patients et la qualité des soins (CHF 50'000.-)	31.12.16		■ La première édition de l'annuaire statistique 2015 du système sanitaire valaisan, publiée en novembre 2015, présente certaines données disponibles concernant ce thème pour le domaine hospitalier. Le rapport qualité de l'Hôpital du Valais présente l'ensemble des mesures prises au sein de cette institution afin de garantir la sécurité des patients et la qualité des soins
	2 Mise en oeuvre d'un système de surveillance de la qualité des soins et de la sécurité des patients dans les institutions sanitaires, en collaboration avec l'Observatoire valaisan de la santé	31.12.15	31.12.15	■ Le système de surveillance est opérationnel. Il établit notamment des recommandations à l'attention des établissements hospitaliers concernant les indicateurs de qualité prévus par l'Office fédéral de la santé publique, l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) et SwissNoso
	3 Développement d'un programme cantonal pour la promotion de la santé auprès des 60 ans et plus	31.12.15	03.11.15	■ La plateforme valaisanne de promotion de la santé pour les 60 ans et plus a été lancée officiellement le 3 novembre 2015 lors d'une journée rassemblant l'ensemble des acteurs du domaine. Cinq domaines d'action prioritaires ont été définis: informer, prévenir les chutes, prévenir la maltraitance, maintenir le lien social et prévenir les addictions
ad2	4 Mise en oeuvre de la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13 mars 2014	31.12.15	01.01.15	■ Les ordonnances relatives à la LEIS ont été adoptées par le Conseil d'Etat à l'automne 2014. Les nouveaux objectifs en lien avec la LEIS sont intégrés dans les contrats de prestations 2016
	5 Soumission au Grand Conseil du cautionnement pour les rénovations et agrandissement des infrastructures hospitalières (Spitalzentrum Oberwallis, Centre hospitalier du Valais romand, Malévoz)	31.12.15		▲ Les cautionnements pour le financement des infrastructures immobilières de l'Hôpital du Valais (concours d'architecture et études détaillées) seront soumis au Grand Conseil à la session de mai 2016
	6 Création d'un service de réadaptation spécialisée au sein du Centre hospitalier du Haut-Valais	31.12.15	31.12.15	■ Le site de Brigue de l'HVS a obtenu des mandats de prestations en réadaptation musculosquelettique et en réadaptation neurologique
ad3	7 Mise en oeuvre de la loi sur les soins de longue durée du 14 septembre 2011	31.12.15	01.01.15	■ La loi est entrée en vigueur au 1er janvier 2015. Le financement des pouvoirs publics et des assurés aux coûts des soins a été adapté en conséquence
	8 Elaboration d'une planification des soins de longue durée 2016-2020	31.12.15	31.12.15	■ Le rapport final du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture concernant la planification des soins de longue durée 2016-2020 a été approuvé par le Conseil d'Etat le 20 janvier 2016
	9 Mise en oeuvre de la planification des soins de longue durée 2010-2015, en particulier par la construction de nouveaux établissements médico-sociaux et le développement des soins à domicile en collaboration avec les associations de bénévoles (CHF 5'399'000.-)	31.12.15	31.12.15	■ Les projets d'EMS, de structures de soins de jour et d'appartements à encadrement médico-social se poursuivent dans les régions concernées et en accord avec la planification des soins de longue durée. En 2015, les EMS de Collombey-Muraz, Charrat, Leytron, Saxon ont ouvert pour un total de 167 lits de long séjour et 15 lits de court séjour
	10 Mise en oeuvre de la planification des moyens ambulanciers du Canton du Valais décidée par le Conseil d'Etat (CHF 409'000.-)	31.12.15		▲ L'ambulance supplémentaire à Sion est en activité depuis juillet 2015. Pour l'Entremont, un dispositif provisoire a été mis en place pour l'hiver 2015-2016. L'Hôpital du Valais assurera cette ambulance durant le 2ème semestre 2016

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé	300	316	■ Le nombre d'autorisations de pratique délivrées a été légèrement plus élevé que prévu
	2 Dépenses globales en francs par habitant et par année pour la prévention (dépenses brutes du Service de la santé publique)	23	25	■ Les dépenses du Service de la santé publique dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention sont stables par rapport à l'année 2014
	3 Taux de couverture du programme de dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 70 ans)	65%	65.4%	■ Le nombre de mamographies effectuées est relativement stable (2013: 12'645, 2014: 12'746, 2015: 12'613)
	4 Nombre de programmes et de projets de prévention et de promotion de la santé subventionnés par le Service de la santé publique	30	30	■ De très nombreux projets ont été initiés ou se sont poursuivis en 2015 (Fiesta, Fourchette Verte, Senso5, Be My Angel, Alcool au volant, Cool and Clean, Ecoles en santé, l'Antidote de Canal9, etc.)
	5 Nombre de personnes suivant la formation d'infirmiers HES en cours d'emploi au sein des établissements et institutions sanitaires	10	9	■ Cette information concerne les étudiants en bachelor HES effectuant leur formation sur 4 ans en cours d'emploi (année scolaire 2015-2016)
	6 Nombre d'assistants en soin et santé communautaire (ASSC) en formation duale dans les établissements et institutions sanitaires	242	266	■ Ces chiffres concernent l'ensemble des élèves de 1ère, 2ème et 3ème année d'apprentissage ASSC en formation duale
ad2	7 🏢 Nombre d'emplois plein temps de l'Hôpital du Valais (RSV)	3'714	3'731	■ Chiffre provisoire (état au 22.02.2016). Augmentation de 1.7% par rapport à l'année 2014
	8 🏢 Nombre de cas LAMal (y compris division privée) de soins aigus des hôpitaux publics valaisans (RSV yc ex-HDC)	34'664	33'671	▲ Chiffre provisoire (état au 22.02.2016). L'activité en soins aigus est stable par rapport à l'année précédente (2014 : 33'489)
	9 🏢 Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins gériatriques des hôpitaux publics valaisans (réadaptation gériatrique polyvalente dès 2015)	65'189	57'515	▲ Chiffre provisoire (état au 22.02.2016). La baisse résulte notamment d'une diminution de la durée moyenne de séjour
	10 🏢 Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins psychiatriques, pédopsychiatriques et psychogériatriques des hôpitaux publics valaisans	61'905	61'395	■ Chiffre provisoire (état au 22.02.2016). Augmentation du nombre de journées de 3.2% par rapport à l'année 2014 (2014 : 59'517)
	11 🏢 Nombre de cas LAMal (y compris division privée) de réadaptation au CVP	926	811	▲ Chiffre provisoire (état au 22.02.2016). Une baisse d'activité est à nouveau constatée en réadaptation au Centre valaisan de pneumologie (2014 : 855). Elle est compensée par les admissions dans les cliniques du Haut-Plateau et auprès de la CRR.
	12 🏢 Nombre de journées-malades en lits d'attente des hôpitaux publics valaisans	8'500	9'069	■ Chiffre provisoire (état au 22.02.2016). Diminution par rapport à l'année 2014 (2014 : 12'465). A terme, le nombre de lits d'attente doit être réduit avec la mise à disposition de nouveaux lits d'EMS, en particulier dans la région de Sierre
	13 🏢 Nombre de journées-malades de soins palliatifs des hôpitaux publics valaisans	7'400	5'008	■ Chiffre provisoire (état au 22.02.2016). Nouvelle définition. Auparavant, les journées en soins palliatifs étaient décomptées en gériatrie et en soins somatiques aigus. Maintenant, seuls les soins palliatifs spécialisés sont décomptés (Martigny et Brigue). (Planifié 2016 : 5'150)
	14 Nombre de demandes d'hospitalisations hors canton médicalement justifiées (2012 : 2'524; 2013 : 2'718)	2'700	3'334	▲ Le nombre de demandes d'hospitalisations hors canton médicalement justifiées a été sous-évalué (2014: 3'173)
	15 Nombre de demandes d'hospitalisations hors canton suite au libre choix de l'hôpital (2012 : 2'922; 2013 : 2'860)	2'860	2'970	▲ Le nombre de demandes d'hospitalisations hors canton résultant du libre choix de l'hôpital est légèrement plus élevé qu'escompté (2014: 3'137)

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad2	16 Nombre d'opérations effectuées dans le domaine de la médecine hautement spécialisée (hôpital de Sion)	80	11	● (chiffre provisoire sous réserve des cas non codés au 22.02.2016) Suite au départ des chirurgiens MHS en viscérale, le nombre de cas minimum prévu n'a pas pu être atteint. Des engagements ont eu lieu depuis la fin de l'année 2015
	17 Part de la rémunération prévue pour le financement des charges d'investissement pour le domaine stationnaire de l'Hôpital du Valais	6.2%	6.7%	■ (chiffre provisoire, état au 22.02.2016) Globalement (stationnaire, ambulatoire et mandats), la part de la rémunération pour le financement des charges d'investissement total de l'Hôpital du Valais correspond à ce qui était planifié
	18 Part de la rémunération prévue pour le financement des charges d'investissement pour le domaine ambulatoire de l'Hôpital du Valais	5.5%	4.8%	■ (chiffre provisoire, état au 22.02.2016) Globalement (stationnaire, ambulatoire et mandats), la part de la rémunération pour le financement des charges d'investissement total de l'Hôpital du Valais correspond à ce qui était planifié
ad3	19 Nombre de lits de long et court séjour reconnus dans les EMS au 31 décembre (2014: nbre de lits de long séjour)	3'085	3'076	■ Les 3'076 lits correspondent à 2'995 lits de long séjour et 81 lits de court séjour
	20 🏠 Nombre de journées passées par des résidents dans les EMS	1'119'532		■ Données 2014: 1'070'494 journées d'hébergement en EMS (pas d'information disponible pour 2015 au 22.02.2016)
	21 🏠 Nombre d'EPT soignants dans les EMS	1'855		■ Données 2014: 1'861 EPT soignants (pas d'information pour 2015 au 22.02.2016)
	22 🏠 Nombre d'heures pour des prestations de soins dans les CMS	264'000		■ Données 2014: 296'380 heures facturées de soins. Pas d'information au 22.02.2016 pour 2015 (Données 2012: 262'249 / Données 2013: 273'912). L'écart entre le compte 2014 et le planifié 2015 s'explique par les restrictions budgétaires
	23 🏠 Nombre de journées de prise en charge dans les structures de soins de jours	17'307	17'576	■ Données provisoires 2015. Les 25 places prévues dans les EMS la Charmaie à Muraz et les Fleurs de Vigne à Leytron n'ont pas encore été ouvertes
	24 🏠 Nombre d'EPT d'aide et de soins à domicile dans les CMS du canton	568		■ Données 2014: 583 EPT. Pas d'information au 22.02.2016 pour 2015
	25 Part de la population bénéficiant d'un subsidie pour l'assurance-maladie obligatoire	15%	19%	■ 64'956 subsidies ont été alloués en 2015, soit une baisse de 23% du nombre de bénéficiaires (2014 : 84'354 bénéficiaires)
ad4	26 Subside moyen par assuré	2'904	2'215	■ La différence s'explique principalement par une modification des taux de subsidies et une réduction de 5% de la prime de référence utilisée pour calculer le montant de la RIP
	27 🏠 Prime d'assurance maladie cantonale moyenne (prime pour adulte, franchise CHF 300.- // C2014: 342)	356	356	■ Prime mensuelle moyenne 2015 pour les adultes, franchise ordinaire, avec risque accident

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

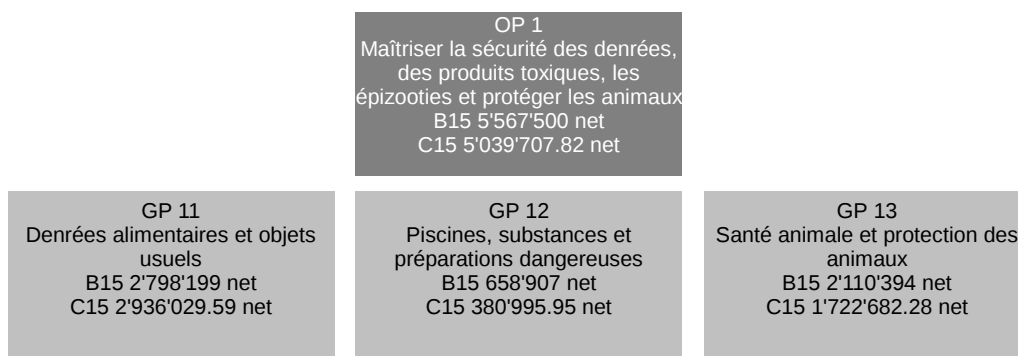
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Office du médecin cantonal	10'083'008.04	2'461'391.43	7'621'616.61
P1101 Médecin cantonal	37'216.74	361.97	36'854.77
P1102 Prévention et promotion de la santé	8'534'064.91	2'292'249.72	6'241'815.19
364 Addiction Valais	3'030'400.05		3'030'400.05
364 Promotion Santé Valais (droit spécial pour la promotion de la santé et la prévention des maladies)	1'353'011.30		1'353'011.30
364 Régulation médicale	778'928.15		778'928.15
364 SIPE	2'099'392.55		2'099'392.55
Solde dépenses/recettes du produit	1'272'332.86	2'292'249.72	-1'019'916.86
P1103 Epidémiologie	395'611.43	1'126.27	394'485.16
P1104 Surveillance professions de la santé	722'924.33	163'016.62	559'907.71
P1105 Surveillance des médicaments	393'190.63	4'636.85	388'553.78
GP12 Domaine hospitalier	317'759'493.64	12'641'755.16	305'117'738.48
P1201 Réseau Santé Valais	219'648'005.84	11'650'511.05	207'997'494.79
364 Coordination du don d'organe	150'000.00		150'000.00
364 Soins palliatifs	900'000.00		900'000.00
364 Subventions d'exploitation	216'684'988.13		216'684'988.13
427 Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		11'550'000.00	-11'550'000.00
500 Achat du terrain pour la nouvelle Stérilisation centrale de Martigny	712'000.00		712'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'201'017.71	100'511.05	1'100'506.66
P1202 Hôpital du Chablais	26'151'095.42	981'453.23	25'169'642.19
364 Subventions d'exploitation	25'995'426.53		25'995'426.53
427 Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		980'004.00	-980'004.00
Solde dépenses/recettes du produit	155'668.89	1'449.23	154'219.66
P1203 Cliniques privées	22'234'355.89	2'092.89	22'232'263.00
365 CIC Saxon	2'139'169.88		2'139'169.88
365 Clinique bernoise de Montana	2'905'551.70		2'905'551.70
365 Clinique de Valère	9'455'255.50		9'455'255.50
365 Clinique genevoise de Montana	874'227.60		874'227.60
365 Clinique lucernoise de Montana	876'205.45		876'205.45
365 Clinique romande de réadaptation	4'420'470.10		4'420'470.10
365 Clinique RZL AG	1'353'108.85		1'353'108.85
Solde dépenses/recettes du produit	210'366.81	2'092.89	208'273.92
P1204 Hospitalisation hors canton	49'726'036.49	7'697.99	49'718'338.50

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP13 Domaine extra hospitalier	89'723'633.68	2'838'041.45	86'885'592.23
P1301 Etablissements médico-sociaux	51'130'917.55	404'082.49	50'726'835.06
365 EMS privés	5'112'769.38		5'112'769.38
564 Subventions d'investissements aux EMS	6'136'837.35		6'136'837.35
Solde dépenses/recettes du produit	39'881'310.82	404'082.49	39'477'228.33
P1302 Soins à domicile	25'072'322.85	4'620.71	25'067'702.14
364 CMS	24'711'479.98		24'711'479.98
Solde dépenses/recettes du produit	360'842.87	4'620.71	356'222.16
P1303 Organisation des secours (OCVS)	8'851'648.68	2'427'050.73	6'424'597.95
364 Subventions d'exploitation	7'851'574.79		7'851'574.79
462 Participation des communes		2'423'500.00	-2'423'500.00
564 Subventions d'investissements	742'775.00		742'775.00
Solde dépenses/recettes du produit	257'298.89	3'550.73	253'748.16
P1304 Médecine ambulatoire	1'158'983.95	1'921.70	1'157'062.25
364 Assistanat en cabinet	340'939.34		340'939.34
Solde dépenses/recettes du produit	818'044.61	1'921.70	816'122.91
P1305 Coordination interinstitutionnelle	1'293'516.63	94.62	1'293'422.01
364 Structure de liaison interinstitutionnelle (SCLII)	1'248'238.60		1'248'238.60
Solde dépenses/recettes du produit	45'278.03	94.62	45'183.41
P1306 Observatoire de la santé	2'216'244.02	271.20	2'215'972.82
364 Observatoire valaisan de la santé	1'717'202.55		1'717'202.55
364 Registre valaisan des tumeurs	340'673.00		340'673.00
Solde dépenses/recettes du produit	158'368.47	271.20	158'097.27
GP14 Réduction individuelle des primes LAMal	161'870'354.21	94'090'080.06	67'780'274.15
P1401 Réduction individuelle des primes LAMal	161'870'354.21	94'090'080.06	67'780'274.15
366 Subventions aux assurés	160'053'181.05		160'053'181.05
460 Subventions de la Confédération		94'089'455.00	-94'089'455.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'817'173.16	625.06	1'816'548.10
Total	579'436'489.57	112'031'268.10	467'405'221.47

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	6'702'894.05	6'739'800	6'329'758.37	-410'042
30 Charges de personnel	4'972'116.30	5'029'500	4'955'681.65	-73'818
31 Biens, services et marchandises	1'202'280.04	1'368'800	1'141'391.93	-227'408
33 Amortissements	37'176.95	0	31'491.78	31'492
35 Dédommagements à des collectivités publiques	23'759.00	23'800	23'745.00	-55
36 Subventions accordées	42'785.45	35'500	31'577.95	-3'922
38 Attributions aux financements spéciaux	156'134.65	145'000	1'665.80	-143'334
39 Imputations internes	268'641.66	137'200	144'204.26	7'004
4 Revenus de fonctionnement	1'883'036.87	1'372'300	1'490'016.97	117'717
40 Impôts	2'123.00	0	2'346.00	2'346
41 Patentes et concessions	10'400.00	0	0.00	0
42 Revenus des biens	615.25	0	1'099.05	1'099
43 Contributions	1'392'194.67	1'085'300	1'346'672.37	261'372
46 Subventions acquises	165'969.00	140'000	138'233.75	-1'766
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	77'613.15	0	0.00	0
49 Imputations internes	234'121.80	147'000	1'665.80	-145'334
Charges nettes de fonctionnement	4'819'857.18	5'367'500	4'839'741.40	-527'759
5 Dépenses d'investissement	352'271.50	200'000	199'966.42	-34
50 Investissements propres	352'271.50	200'000	199'966.42	-34
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	352'271.50	200'000	199'966.42	-34
Insuffisance de financement	5'172'128.68	5'567'500	5'039'707.82	-527'792

Explication des écarts financiers

Rubrique 30: Non-utilisation des montants budgétés pour les honoraires des mandataires (honoraires des vétérinaires praticiens).

Rubrique 31: Différents budgets des prestations de tiers (contrôle de la production primaire, élimination des déchets animaux, campagne de surveillance - Monitoring) n'ont pas été utilisés entièrement.

Rubrique 38: Attributions au Fonds cantonal spécial "Epizooties", diminution du taux d'intérêt.

Rubrique 43: En comparaison avec les comptes des années précédentes, stabilisation des recettes pour les prestations du Service (frais d'analyses, frais administratifs des décisions). Malgré tout, on observe une augmentation des recettes, par rapport au budget 2015.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	31.30	31.30	31.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller au bien-être des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales	
Sous-objectifs politiques	
1	Veiller et promouvoir la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie
1.1	Assurer, par des inspections, la production et la manutention des denrées alimentaires dans de bonnes conditions d'hygiène (entreprises alimentaires, commerces, contrôle des vendanges, distributeurs d'eau)
1.2	Disposer en permanence des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur
1.3	Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires
1.4	Contribuer au développement des AOC valaisannes et en contrôler la conformité
1.5	Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétences, échanges des prestations, collaboration au niveau de l'inspectorat, entretien d'un système informatique commun)
2	Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses dans le but de protéger l'homme et son milieu de vie avec les ressources disponibles
2.1	Assurer par contrôles, délivrance d'autorisations et information, la protection de la population et de son environnement contre les substances et les préparations dangereuses
2.2	Protéger la santé des baigneurs en garantissant l'hygiène générale des installations de bains publics et en prévenant la transmission d'agents pathogènes
2.3	Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe nucléaire, bactériologique et chimique (NBC), dans le domaine des denrées alimentaires
3	Lutter contre les épizooties, veiller à la bientraitance des animaux, s'occuper des affaires canines et contrôler les denrées alimentaires d'origine animale
3.1	Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties; en particulier les zoonoses
3.2	Contrôler les détentions animales, les transports et l'abattage
3.3	Prévenir les accidents par morsures de chiens, prendre les mesures lors de cas de morsures avérées, contrôler les importations de chiens, contrôler les formations obligatoires de chiens
3.4	Usage adéquat des médicaments vétérinaires, contrôles des viandes en abattoirs et contrôle de l'hygiène dans la production laitière, contrôle des oeufs

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Maintien et augmentation de l'efficacité des analyses et des inspections: remplacement des appareils analytiques dans le domaine Anions/Cations et métaux lourds (CHF 200'000.-)	31.12.15		■ Le service a acheté un appareil permettant l'automatisation de l'analyse des ions (nitrites, ammonium) et un titrateur permettant l'analyse automatique de la teneur en matière organique dans l'eau (oxydabilité).
	2 Développement des compétences analytiques dans le domaine de l'eau potable en particulier les micropolluants	31.12.16		■ La mise au point de la méthode d'analyse de micropolluants dans l'eau a été réalisée et est en voie de validation.
	3 Implémentation de nouvelles méthodes analytiques dans le domaine de l'authenticité des produits à l'aide d'un nouvel appareil analytique (Picarro)	31.12.16		■ Développement et implémentation d'une nouvelle méthode permettant la détection de l'origine géographique des miels par analyse du deutérium.
ad2	4 Intensification des inspections et des contrôles suivis dans le domaine des piscines et de l'eau de baignades	31.12.15		■ 80 inspections réalisées au total.
	5 Mise en pratique de la nouvelle loi cantonale sur les produits chimiques	31.12.15		▲ La loi d'application a été acceptée par le Grand Conseil le 14.11.2014 pour mise en vigueur le 1.1.2015. La mise en œuvre a été priorisée, cependant lors du budget 2016, le personnel demandé dans le message accompagnant cette loi, n'a pas été attribué au Service pour effectuer des inspections proactives.
ad3	6 Eradication de la tuberculose bovine (CHF 124'000.-)	31.12.15		■ En 2015, le Valais est reconnu indemne de la maladie.
	7 Mise en oeuvre de la réorganisation des contrats de production primaire, en particulier la formation et la surveillance des contrôleurs des organisations mandatées (CHF 100'000.-)	31.12.15		■ En 2015, 429 contrôles ont été effectués dans les exploitations agricoles, par les assistants officiels, mandatés par l'Office vétérinaire cantonal.

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre d'établissements inspectés par année par l'inspecteur des denrées alimentaires (basé sur la fréquence minimale de l'OSAV)	2'700	2'795	■ On constate une légère augmentation (2,1%) des établissements contrôlés par rapport à 2013 (2737).
	2 Nombre d'inspections effectuées par année par l'inspecteur des denrées alimentaires (y compris les « inspections suivies » concernant les établissements non-conformes)	3'600	3'218	▲ Avec ces 3218 inspections, 41.5% établissements ont été contrôlés (2795 sur 6743). 864 inspections (26.8%) ont montré des non-conformités.
	3 Nombre d'échantillons analysés en microbiologie et chimie	6'500	7'022	■ 12.6 % des échantillons n'étaient pas conformes aux diverses législations appliquées. Les principaux motifs de non-conformité sont les suivants: erreur d'étiquetage, marchandises avariées et dangereuses pour la santé et tromperies des consommateurs.
	4 Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non-conformité (2011: 3, 2012: 4)	10	4	■ 4 oppositions sur 1963 décisions rendues au total (non-conformités). 864 contestations concernent des établissements publics et 1099 concernent des contestations d'échantillons de denrées alimentaires.
ad2	5 Nombre d'échantillons d'eaux de piscines analysés par année (prélèvement par inspecteur et police)	1'500	2'007	■ 10.8 % des analyses étaient non-conformes. On observe une augmentation de 0.7 % en rapport à 2014.
	6 Nombre d'inspections effectuées par l'inspecteur des piscines (autorisation et/ou suivi de non conformité) (2012: 26, 2013: 34)	60	61	■ Les deux principales non conformités relevées sont l'autocontrôle non réalisé correctement et le manque de formation du responsable de l'installation.
	7 Nombre d'inspections effectuées par l'inspecteur des produits chimiques selon la loi cantonale sur les produits chimiques (2012: 20, 2013: 24)	71	19	● Compte tenu des ressources humaines à disposition, le nombre d'inspections planifié n'a pas pu être atteint.
ad3	8 Nombre de contrôles de vérifications vétérinaires officiels dans les exploitations agricoles	50	53	■ En 2015, des assistants officiels mandatés ont effectué les contrôles des exploitations agricoles.
	9 Monitoring des épizooties selon planification de l'OSAV, taux d'exécution de prélèvement de sang en rapport avec les prescriptions annuelles de l'OSAV (2013: 100%)	100%	100%	■ La surveillance des épizooties - monitoring - a été exécutée conformément à la planification de l'OSAV, sur les bovins (IBR-BVD), les caprins (Brucellose), les ovins (Brucellose) et les gallinacés (Salmonellose). Aucun cas d'épizooties révélé.
	10 Taux de contrôles des viandes dans les abattoirs par rapport aux exigences légales (2013: 100%)	100%	100%	■ 12'649 contrôles des viandes en abattoirs, dont 33 se sont avérés impropres à la consommation.
	11 Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure	150	140	■ Nombre de visites de classes par les intervenants(tes) pour la présentation du programme PAM (Prévention des accidents par morsure de chien).
	12 Nombre de cas d'agressions canines sur humains suivis par année	100	168	▲ Les gens d'une manière générale, les médecins et les hôpitaux annoncent de plus en plus systématiquement les cas d'agressions canines.
	13 🐾 Nombre de cas de traités suite à des annonces liées à la protection des animaux	250	422	▲ Les cas de maltraitance sont stables. Un contrôle plus strict des infractions à l'obligation de suivre des cours pour détenteurs de chiens a généré cette forte augmentation.

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Denrées alimentaires et objets usuels	3'945'183.54	1'009'153.95	2'936'029.59
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	1'979'296.52	270'992.52	1'708'304.00
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	1'850'696.97	601'716.46	1'248'980.51
P1103 Contrôle des vendanges	115'190.05	136'444.97	-21'254.92
GP12 Piscines, substances et préparations dangereuses	630'564.69	249'568.74	380'995.95
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	75'901.96	691.10	75'210.86
P1202 Inspection des piscines et analyse de l'eau	526'647.82	248'838.99	277'808.83
P1203 Protection atomique et chimique	28'014.91	38.65	27'976.26
GP13 Santé animale et protection des animaux	1'953'976.56	231'294.28	1'722'682.28
P1301 Santé animale	707'627.72	30'662.06	676'965.66
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	39'243.33	312.79	38'930.54
P1303 Protection des animaux - Affaires canines	961'732.81	47'958.64	913'774.17
P1304 Denrées alimentaires - contrôle de la viande	245'372.70	152'360.79	93'011.91
Total	6'529'724.79	1'490'016.97	5'039'707.82

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

OP 1 Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin B15 135'749'900 net C15 136'219'256.14 net		
GP 11 Prestations sociales individuelles B15 48'952'936 net C15 49'052'127.56 net	GP 12 Institutions sociales B15 84'233'655 net C15 84'245'554.22 net	GP 13 Asile (accueil et prise en charge sociale) B15 2'563'309 net C15 2'921'574.36 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	233'428'414.28	226'640'600	242'238'779.05	15'598'179
30 Charges de personnel	16'783'857.95	16'515'000	17'914'345.50	1'399'346
31 Biens, services et marchandises	24'181'781.98	22'000'300	27'747'787.06	5'747'487
33 Amortissements	99'853.14	0	114'131.34	114'131
36 Subventions accordées	191'922'460.68	187'542'300	195'985'492.11	8'443'192
39 Imputations internes	440'460.53	583'000	477'023.04	-105'977
4 Revenus de fonctionnement	113'871'707.14	95'378'300	110'515'950.45	15'137'650
42 Revenus des biens	1'156'589.60	1'032'000	1'279'493.35	247'493
43 Contributions	9'708'804.92	9'267'800	8'949'531.54	-318'268
45 Dédommagements de collectivités publiques	55'709'088.93	47'054'500	60'394'083.69	13'339'584
46 Subventions acquises	47'045'918.69	38'024'000	39'737'231.87	1'713'232
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	100'000.00	0	0.00	0
49 Imputations internes	151'305.00	0	155'610.00	155'610
Charges nettes de fonctionnement	119'556'707.14	131'262'300	131'722'828.60	460'529
5 Dépenses d'investissement	5'694'071.52	6'368'000	6'411'125.14	43'125
50 Investissements propres	235'233.56	0	0.00	0
56 Subventions accordées	5'458'837.96	6'368'000	6'411'125.14	43'125
6 Recettes d'investissement	2'092'261.67	1'880'400	1'914'697.60	34'298
66 Subventions acquises	2'092'261.67	1'880'400	1'914'697.60	34'298
Dépenses nettes d'investissement	3'601'809.85	4'487'600	4'496'427.54	8'828
Insuffisance de financement	123'158'516.99	135'749'900	136'219'256.14	469'356

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Explication des écarts financiers
Afin de pouvoir assurer le financement des tâches qui lui incombent, un crédit supplémentaire de 7.7 mios (net) a été alloué au Service de l'action sociale. Rubr. 30 : +1'399'346.- Asile : Augmentation du personnel d'encadrement (CDD) pour faire face à l'augmentation du nombre de requérants d'asile en 2015. La moyenne des présences sur l'année 2015 s'est élevée à 2'194 requérants d'asile (RA) alors que le budget avait été établi sur une moyenne de 1'700, soit 29% de hausse. L'augmentation des dépenses est compensée par l'augmentation des forfaits de la Confédération (+ Fr. 8.8 mios). Rubr. 31 : + 5'747'487.- Asile : Augmentation des loyers, des charges d'entretien immobilier, des frais médicaux etc (+29% de moyenne de présence par rapport au budget). Rubr. 36 : +8'443'192.- Les subventions accordées aux réfugiés reconnus ont augmenté de Fr. 3.7 mios; celles accordées aux requérants d'asile de Fr. 3.4 mios. Ces dépenses sont compensées par une hausse des subventions reçues de la Confédération (rubrique 450). Les cotisations minimales de caisse maladie des bénéficiaires de l'aide sociale ont augmenté de Fr. 1.2 mios. Les subventions accordées aux bénéficiaires de l'aide sociale sont restées stables par rapport au compte 2014. Rubr. 42 : +247'493.- Augmentation du nombre de locations journalières facturées aux requérants d'asile hébergés en foyers collectifs. Rubr. 45 : + 13'339'284.- Augmentation des forfaits versés par la CH pour l'accueil et le suivi des demandeurs d'asile (+ Fr. 8.8 mios), et des réfugiés reconnus (+ Fr. 3.7 mios). Augmentation des contributions des cantons pour l'assistance des confédérés en Valais : + Fr. 0.8 mios. Rubr. 46 : +1'713'252.- Augmentation des subventions pour le suivi et l'intégration des personnes admises provisoirement en Suisse depuis plus de 7 ans ainsi que pour l'aide d'urgence.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	91.40	91.40	91.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille	
Sous-objectifs politiques	
1	Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11) [Agenda 21]
2	Soutenir, planifier et coordonner les activités des institutions et associations du domaine social (GP12)
3	Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés (GP13)

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Elaboration d'une politique en faveur de la personne âgée	31.12.16	31.12.15	▲ La commission cantonale en faveur des personnes âgées a été renouvelée courant 2015. Les groupes de travail ont été constitués et l'élaboration de la politique en faveur de la personne âgée suit son cours.
	2 Evaluer l'efficacité du dispositif d'aide sociale tant pour la réinsertion des bénéficiaires que pour la maîtrise des coûts	31.12.15		■ A la suite des deux rapports établis par Ecoplan et la COFI/COGEST, des mesures d'économie ont été prises avec une entrée en vigueur au 01.01.2016. Le budget 2016 a été établi en conséquence.
ad2	3 Suivi de la planification cantonale des besoins 2012-2016 des institutions sociales selon décision du Conseil d'Etat (CHF 4'487'600.-)	31.12.15		▲ La planification 2012-2016 a globalement été respectée à l'exception des 2 projets suivants : L'extension du home de "La Tour" (16 places hébergement + 18 places occupation) ne pourra être réalisée qu'en 2016. L'extension du home Saint Joseph de la Souste (10 places hébergement + 10 places occupation) n'a pas pu être réalisée jusqu'ici.
ad3	4 Adaptation des structures d'hébergement et des ressources selon les nouvelles dispositions fédérales (mise en place des nouveaux centres fédéraux de procédure et de renvoi)	31.12.17		▲ La planification fédérale n'est pas encore arrêtée définitivement, notamment en ce qui concerne l'implantation d'un centre fédéral en Valais (DFS). Les adaptations ne pourront se faire qu'à connaissance des dispositions fédérales.

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Pour-cent des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	21.5%	24.84%	● Les révisions législatives (LACI; LAI) ont toujours une influence à la hausse sur les coûts de l'aide sociale. Néanmoins, la proportion de ces coûts sont en légère baisse par rapport aux dépenses de 2014 (25.87% en 2014 contre 24.84% cette année).
	2 Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2012: VS : 1.5%; CH : 3,1%; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage)	1.6%	1.7%	▲ Il s'agit du taux d'aide sociale de l'année 2014, le taux concernant 2015 n'étant pas connu à ce jour par l'OFS.
	3 Nombre de contributions d'assistance AI (2012 = 40, 2013 = 66)	87	154	■ Ce dossier est entièrement géré par l'AI. Il s'agit d'une nouvelle prestation entrée en vigueur en 2012. L'augmentation est due à la volonté de maintenir les personnes à domicile le plus longtemps possible.
	4 Nombre d'aides financières individuelles pour la famille (mesure LIPH) (2012 = 90, 2013 = 94)	102	123	■ Besoin accru au niveau du maintien à domicile. Cette mesure permet d'éviter les placements en institution.
	5 Nombre d'aides financières individuelles pour des tiers (mesure LIPH) (2012 = 11, 2013 = 17)	22	44	■ Besoin accru au niveau du maintien à domicile. Cette mesure permet d'éviter les placements en institution.
	6 Nombre d'aides financières RMPC (2012 = 3, 2013 = 21)	28	31	■ Le financement de cette mesure est assuré par la Caisse cantonale de compensation, via les prestations complémentaires.
	7 Nombre de dossiers de recouvrement	1'700	1'708	■ Stabilité sur 2015 par rapport au nombre de dossiers planifiés.
	8 Rapport charges indirectes/nombre de dossiers (salaires et frais administratifs de l'ORAPA / nombre de dossiers ORAPA. 2015: 513'700/1700=302.2)	302.2	354	▲ La hausse est due d'une part, à une adaptation des ressources internes afin de répondre aux obligations juridiques propres au BRAPA, et d'autre part, à une meilleure ventilation des activités juridiques sur les produits du BRAPA.
	9 Nombre de dossiers d'avance sur pensions alimentaires	900	1'057	■ Le nombre de bénéficiaires d'avances du BRAPA est en augmentation constante.
ad2	10 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004=100%)	115.5%	115.5%	■ Sans prise en compte des coûts supplémentaires reconnus pour le développement de nouvelles prestations, la progression de 0,5% / an a été respectée dans toutes les institutions (2014=115%).
	11 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises	135	114	▲ L'environnement économique est défavorable pour l'intégration des personnes en situation de handicap dans le premier marché du travail. Les emplois semi protégés sont en baisse (35 planifiés / 29 réalisés). Le constat est identique pour les personnes intégrées par les institutions sociales dans les entreprises (100 planifiés, 85 réalisés).
	12 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés)	981	955	▲ Retard dans l'ouverture du home la Tour (16 places) et du home Saint Joseph (10 places).
	13 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour)	1'660	1'815	■ Changement de méthode de comptabilisation des places en centre de jour. Avec l'ancienne méthode, on totaliserait 1'672 places en 2015, soit 12 de plus que le budget calculé.
ad3	14 Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	1'900	2'782	▲ Forte augmentation des arrivées sans possibilité de renvoi dans les pays de conflit. Cela génère des problèmes de suivi et de prise en charge des requérants d'asile (logements, ressources en personnel, programmes d'occupation et de formation etc...)
	15 Nombre de départs durant l'année	750	749	■ Sont également compris dans ce nombre les personnes qui ont obtenu une autorisation de séjour (permis B).

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad3 16 Nombre d'arrivées durant l'année	750	1'569	■ Forte augmentation due aux conflits en Erythrée, en Afghanistan et en Syrie notamment.
17 Nombre de non-entrée en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	235	227	■ Ce nombre dépend essentiellement de la politique fédérale et des possibilités de renvoi.
18 Nombre d'admis provisoires au 31.12	750	1'020	■ Plus de permis F attribués par la confédération pour les personnes issues de pays en guerre (Syrie, Erythrée).
19 Rapport charges indirectes/moyenne des requérants présents dans l'année (2015: 11'657'700/1'700 = 7289)	6'600	6'263	■ Le coût par requérant est en baisse compte tenu de la hausse importante du nombre de requérants suivis par le personnel de l'asile sur l'année 2015.
20 Pour-cent des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.	25%	15.16%	▲ Le nombre important de nouvelles arrivées durant le 2ème semestre 2015 n'a pas permis un placement des RA dans une activité professionnelle (priorité sur l'insertion sociale : cours de langue, environnement, us et coutumes, SIPE...).

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Prestations sociales individuelles	82'265'871.29	33'213'743.73	49'052'127.56
P1101 Mesures de politique sociale	80'719.61		80'719.61
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	72'832'374.94	29'175'107.79	43'657'267.15
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	1'450'086.55	25'019.60	1'425'066.95
P1104 Recouvrement des pensions alimentaires	867'572.11	163'933.05	703'639.06
P1105 Avance des pensions alimentaires	7'035'118.08	3'849'683.29	3'185'434.79
GP12 Institutions sociales	117'634'714.29	33'389'160.07	84'245'554.22
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	719'586.52	97'308.82	622'277.70
P1202 Intégration prof. et sociale pers. handicapées	1'412'292.23	410'478.68	1'001'813.55
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	107'835'603.71	30'599'930.71	77'235'673.00
P1204 Gestion de l'office de liaison	7'667'231.83	2'281'441.86	5'385'789.97
GP13 Asile (accueil et prise en charge sociale)	48'749'318.61	45'827'744.25	2'921'574.36
P1301 Mesures en faveur des requérants d'asile/réfugiés	631'034.49	1'198'488.06	-567'453.57
P1302 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	48'118'284.12	44'629'256.19	3'489'027.93
Total	248'649'904.19	112'430'648.05	136'219'256.14

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OP 1 Promouvoir santé-sécurité au travail / Aplanir, régler conflits du travail / Prévenir dumping social B15 4'644'700 net C15 4'251'210.02 net		
GP 11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc. B15 1'353'826 net C15 1'435'938.83 net	GP 12 Prévention et règlement des conflits B15 1'597'724 net C15 1'099'621.51 net	GP 13 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt. B15 1'693'150 net C15 1'715'649.68 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	6'046'183.78	6'496'000	6'468'314.25	-27'686
30 Charges de personnel	4'841'582.70	5'072'200	4'821'671.50	-250'529
31 Biens, services et marchandises	532'434.21	893'100	794'338.33	-98'762
33 Amortissements	140'808.53	0	132'379.64	132'380
36 Subventions accordées	12'000.00	62'000	220'407.95	158'408
39 Imputations internes	519'358.34	468'700	499'516.83	30'817
4 Revenus de fonctionnement	1'884'311.67	1'895'700	2'244'696.23	348'996
40 Impôts	6'228.00	0	6'121.50	6'122
42 Revenus des biens	4'187.65	0	1'910.15	1'910
43 Contributions	1'164'164.02	946'100	1'091'994.12	145'894
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	191'050.90	199'800	186'956.93	-12'843
45 Dédommagements de collectivités publiques	106'390.00	100'000	99'372.00	-628
46 Subventions acquises	221'240.20	450'000	671'384.60	221'385
49 Imputations internes	191'050.90	199'800	186'956.93	-12'843
Charges nettes de fonctionnement	4'161'872.11	4'600'300	4'223'618.02	-376'682
5 Dépenses d'investissement	0.00	44'400	27'592.00	-16'808
50 Investissements propres	0.00	44'400	27'592.00	-16'808
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	44'400	27'592.00	-16'808
Insuffisance de financement	4'161'872.11	4'644'700	4'251'210.02	-393'490

Explication des écarts financiers

30: Le Tribunal du travail ne s'est réuni que 34 fois en 2015, soit 27 fois de moins qu'en 2014. En majorité, il s'agissait de demi-journées.

33 : Les factures adressées à l'étranger et non payées sont amorties car il n'y a pas de mise en poursuite. Le SPT rend dès lors une décision d'interdiction (dites sociétés sont privées d'offrir leurs services en Suisse pour une durée d'une année environ, suite au non-paiement de la facture (art. 51, al. 2 LPJA)). À l'entrée en force d'une décision, la facture y relative est amortie. Une partie de ce montant concerne également des actes de défaut de biens (Fr. 38'339.-).

36 : Participation à Valais/Wallis – Assermentation de la garde pontificale.

36 : Subvention LDét selon l'art. 12 de la loi d'application ICE (reportée en 2016).

43 : Augmentation des émoluments parallèlement au nombre d'amendes infligées (cf. compte 437).

43 : Augmentation sensible des amendes infligées dans le cadre des mesures d'accompagnement aux Accords bilatéraux (faux indépendants ou entreprises européennes ayant détaché des travailleurs en Valais au mépris des conditions de salaire en vigueur). Il est assez difficile d'estimer un budget dans ce domaine, dès lors qu'il dépend des infractions constatées.

46 : Participation à Valais/Wallis – Assermentation de la garde pontificale.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	32.10	32.10	31.90

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL**Explication des écarts**

La différence provient du transfert de 0.2 EPT en faveur de la Chancellerie d'Etat selon la décision du Conseil d'Etat de créer un poste supplémentaire en vue de renforcer la communication ainsi que la gestion de projets stratégique du Gouvernement.

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir des pratiques et des conditions de travail sécuritaires et harmonieuses indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne

Sous-objectifs politiques

- 1 Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques
- 2 Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail
- 3 Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail
- 4 Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et de travail au noir
- 5 Garantir les tâches de secrétariat général du département
 - 5.1 Assurer le secrétariat du département
 - 5.2 Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département
 - 5.3 Assurer le controlling départemental
 - 5.4 Assurer l'information et la communication interne et externe du département
 - 5.5 Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Réalisation du concept décontamination en cas d'événement nucléaire, biologique ou chimique majeur (NBC), en collaboration avec le SSCM et le SSP (CHF 20'000.-)	31.12.15		■ Intégré au concept cantonal de préparation et d'intervention en cas d'événements atomiques, biologiques ou chimiques, le concept de décontamination a fait l'objet d'un projet de rapport mis en consultation auprès de l'ensemble de services concernés. Le tout devrait en principe être soumis au Conseil d'Etat d'ici la fin du premier trimestre 2016.
	2 Préparation de la révision de la loi cantonale sur le travail du 16 novembre 1966	31.12.15		■ La législation cantonale sur le travail a été acceptée en première lecture par une très large majorité du Grand Conseil. La seconde lecture aura lieu durant le premier semestre 2016.
ad3	3 Aide logistique et juridique aux partenaires sociaux pour l'adoption et l'extension de conventions collectives de travail (CCT) et l'établissement de contrats-types (CTT) dans les domaines de la vente et du transport	31.12.15		■ Le Valais dénombre 11 secteurs dans lesquels des CCT sont étendues : 8 de branche et 3 portant sur des caisses de retraite. Les 8 branches ont été étendues avec échéance au plus tôt à la fin 2015. Le contrat-type de l'économie domestique a été adapté à l'évolution de son homologue fédéral.
ad4	4 Finalisation d'un nouvel accord avec les commissions professionnelles paritaires de la construction	31.12.15		▲ Les commissions paritaires ont décidé la création d'un organe faîtière (ARCC) dont le rôle consistera à assurer une meilleure coordination des contrôles du respect des CCT par les entreprises indigènes et par les travailleurs détachés européens. Elles ont prévu d'engager avant la fin 2016 un coordinateur à plein temps et 6 contrôleurs paritaires à 20%, lesquels reprendraient les contrôles de l'interdiction du travail du samedi. Cela libérerait l'inspection cantonale de l'emploi, lui permettant de réaliser davantage de contrôles de travailleurs détachés.
ad5	5 Participation de l'état-major du DSSC aux groupes de travail « Analyse des coûts d'aide sociale en Valais », « Infrastructures hospitalières », « SUVA : fin de garantie des assureurs », « Résorption de la pénurie en personnel soignant », « ETS 2 », « Stratégie informatique de l'Etat du Valais », « Valais/Wallis 2015 », « Mercure »	31.12.15	31.12.15	■ Coûts de l'aide sociale : Participation aux travaux liés à la rédaction par ECOPLAN d'un rapport d'analyse ainsi qu'aux séances d'échanges d'informations avec la sous-délégation de la COFI/COGEST. Organisation d'une conférence de presse le 1er juin 2015 pour présenter les résultats de l'analyse et des mesures prises par le DSSC en vue du budget 2016. Infrastructures hospitalières : Les travaux de ce Copil ont conduit à l'élaboration des documents sur lesquels le Conseil d'Etat s'est basé pour décider la planification des infrastructures hospitalières. SUVA - fin de garantie des assureurs : Ce groupe de travail a conclu à la nécessité de disposer d'une structure supplémentaire provisoire. Le DSSC recherche une solution afin de limiter le nombre de cas en attente de placement à la Clinique romande de réadaptation. Assermentation de la Garde pontificale : L'EMDSSC a assuré l'entier de l'organisation de cette manifestation avec le commandement de la Garde. En juillet, un voyage d'étude de tous les gardes a été organisé en Valais. Ce voyage avait pour but de visiter l'hospice du Grand-St-Bernard, l'Abbaye et le fort de St-Maurice ainsi que la vieille ville de Sion. Pour les autres groupes de travail relevant d'autres départements, l'état-major du DSSC y a participé activement

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs, MSST, LAA, LTr, OTR, OPAM, OCS, OUC, LExp)	450	487	■ En 2015, l'Inspection cantonale du travail a dépassé l'objectif que lui a fixé la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail. Reste que le Valais est à la traîne et devra doubler ce chiffre d'ici à 4 ans, de manière à atteindre l'objectif national, fixé à un contrôle annuel de 2,3% des entreprises du canton.
	2 Nombre de contrôles système (MSST)	75	104	■ De manière générale, si dans les banques et les call-centers ces aspects sont relativement bien intégrés, tel n'est pas le cas dans les compagnies d'assurance.
	3 Nombre de projets de construction de locaux et postes de travail examinés [2012 : 385]	300	458	■ L'inspection du travail est toujours autant sollicitée pour des consultations de plans, la demande étant restée très soutenue en 2015. La prévention primaire demeure le meilleur outil de prévention en matière de santé et de sécurité au travail (mieux vaut construire "juste" d'emblée que de devoir corriger le tir après la construction).
ad2	4 Pourcentage de règlement des conflits dans un délai de 12 mois	70%	82%	■ Maintien d'un très haut niveau de conciliation, malgré un nombre de requêtes qui reste élevé (618).
ad3	5 Nombre de secteurs économiques régis par une convention collective de travail (CCT) ou un contrat-type de travail (CTT)	18	19	■ Aucun CTT n'a été actualisé pour 2016 dans le sens d'une augmentation de salaires. L'augmentation du coût de la vie est négatif et les échelles de salaires des CTT sont nettement supérieures aux salaires pratiqués en Suisse. En ce qui concerne les remontées mécaniques, les partenaires sociaux ont décidé de "geler" les salaires pour 2016, compte tenu de la refonte totale du CTT en 2014 et la revalorisation des salaires consentie alors. Les CCT cantonales restent étendues, notamment dans les domaines de l'artisanat du bâtiment. Différents projets de CCT sont par ailleurs en cours de discussion, notamment dans le domaine des architectes et ingénieurs.
ad4	6 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations SECO (travail détaché [2013 : 458]; travail au noir [2013 : 595])	1'000	1'360	■ La problématique du travail au noir devient de plus en plus complexe (sous-traitance en chaîne, faillites en cascade, sous-enchère sociale). L'arsenal juridique fédéral à disposition pour lutter contre ce phénomène est inadapté. 78 dossiers ont été transmis au Ministère Public.
	7 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions professionnelles paritaires (travail détaché et CCT)	500	755	● Le poste (1 ETP) dévolu pour le contrôle du respect des CCT étendues (y compris l'interdiction du travail du samedi) sur l'ensemble du territoire cantonal est largement insuffisant, notamment en regard des 180 annonces de travailleurs détachés européens reçues en moyenne chaque semaine au cours des derniers mois de 2015. L'Inspection cantonale de l'emploi est passablement sollicitée par des employeurs pour des contrôles lorsque des distorsions de concurrence sont présumées. Il n'est pas possible de répondre à la totalité de ces requêtes, ni de réaliser le contrôle de 50% des annonces, comme le demande la Confédération (24%).
	8 Nombre de prononcés de sanctions	150	403	■ Ces prononcés de sanctions portaient sur 555 infractions identifiées, soit 330 dans le domaine de la lutte contre le travail au noir et 225 suite à des contrôles fondés sur les mesures d'accompagnement. Dans ce dernier domaine, 102 interdictions d'accès au marché suisse ont été prononcées à l'endroit d'entreprises européennes ayant détaché des travailleurs (contre 97 en 2014).

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad4	9 Nombre d'entreprises inscrites sur les listes permanentes [2013 : 965]	1'000	1'289	■ Le nombre d'inscriptions sur les Listes permanentes reste élevé. De nouvelles listes sont en préparation et de nouvelles dispositions légales et outils informatiques ont été préparés, en collaboration avec le préposé cantonal à la protection des données, de manière à mettre les données nécessaires en réseau et à procéder à terme à des contrôles en flux plus tendu.
ad5	10 Nombre annuel minimum de communiqués et/ou de conférences de presse	12	66	■ Le département de la santé, des affaires sociales et de la culture a organisé 15 conférences de presse et diffusé 51 communiqués de presse.

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL
**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.	3'299'899.62	1'863'960.79	1'435'938.83
P1101 Formation / Conseil	108'338.00	11.72	108'326.28
P1102 Approbation des plans / autorisation d'exploiter	131'081.09	164.18	130'916.91
P1103 Contrôle, audit protection santé des travailleurs	833'041.03	421'722.86	411'318.17
P1104 Contrôle conditions de travail Ldét/ LTN	2'123'716.30	1'424'549.75	699'166.55
P1105 Accidents majeurs / Sécurité biologique	103'723.20	17'512.28	86'210.92
GP12 Prévention et règlement des conflits	1'210'291.38	110'669.87	1'099'621.51
P1201 Renseignements juridiques en droit du travail	216'153.49	23.38	216'130.11
P1202 Conflits individuels et collectifs du travail	884'680.90	84.69	884'596.21
P1203 CCT et CTT	36'270.61	3.92	36'266.69
P1204 Listes permanentes	73'186.38	110'557.88	-37'371.50
GP13 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.	1'985'715.25	270'065.57	1'715'649.68
P1301 Secrétariat général du Département et Controlling	1'985'715.25	270'065.57	1'715'649.68
Total	6'495'906.25	2'244'696.23	4'251'210.02

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

OP 1
Procéder au recouvrement forcé
des créances
B15 -7'920'300 net
C15 -7'882'515.81 net

GP 11
Traitement des opérations de
poursuites
B15 -9'731'447 net
C15 -9'882'197.45 net

GP 12
Traitement des opérations de
faillites et procédures
concordataires
B15 1'811'147 net
C15 1'999'681.64 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	17'520'293.94	17'379'800	18'307'930.94	928'131
30 Charges de personnel	11'215'329.25	11'001'600	11'363'283.15	361'683
31 Biens, services et marchandises	5'304'211.05	5'418'000	5'941'983.74	523'984
32 Intérêts passifs	562.70	0	9.30	9
33 Amortissements	75'125.07	91'000	86'016.19	-4'984
39 Imputations internes	925'065.87	869'200	916'638.56	47'439
4 Revenus de fonctionnement	25'162'770.07	25'637'900	26'341'646.75	703'747
42 Revenus des biens	81'087.44	17'000	11'573.36	-5'427
43 Contributions	25'081'682.63	25'620'900	26'330'073.39	709'173
Revenus nets de fonctionnement	7'642'476.13	8'258'100	8'033'715.81	-224'384
5 Dépenses d'investissement	0.00	337'800	151'200.00	-186'600
50 Investissements propres	0.00	337'800	151'200.00	-186'600
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	337'800	151'200.00	-186'600
Excédent de financement	7'642'476.13	7'920'300	7'882'515.81	-37'784

Explication des écarts financiers

30 : Cet écart s'explique notamment par des remplacements de collaborateurs absents pour des périodes de longue durée.

31 : Le chiffre d'affaires consolidé des OPF a augmenté de 4.7% depuis 2014 et a généré un accroissement des charges liées aux dossiers clients (frais de port et de notification, mandats d'amener, service de distribution spéciale des actes de poursuite etc.). Ces coûts supplémentaires sont intégralement récupérés dans les dossiers sous la rubrique 43.

39 : Cette différence s'explique par le déménagement de l'OPF de St-Maurice.

43 : Les recettes supplémentaires enregistrées sont liées à l'augmentation des frais à récupérer dans les dossiers clients (contrepartie sous la rubrique 31). Ces recettes couvrent l'augmentation des charges de fonctionnement.

50 : Ce reliquat résulte des économies réalisées au niveau des coûts d'investissement lors de la mise en place du nouveau système informatique centralisé de gestion des faillites.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	88.55	87.95	87.95

Nombre de postes à l'organigramme

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

OBJECTIF POLITIQUE			
Procéder au recouvrement forcé des créances			
Sous-objectifs politiques			
1 Traiter les opérations de poursuites			
2 Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires			
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Généralisation d'un système de paiement au guichet par carte de débit (CHF 49'900.-)	31.12.15	■ Les lecteurs sont fonctionnels dans 8 offices. Les dernières installations sont en suspens car elles nécessitent encore des adaptations techniques qui seront réalisées en 2016. En 2015, nous avons enregistré 2'462 transactions par carte de débit, soit 5% des paiements au guichet. Les sites ayant été équipés de manière échelonnée durant l'année 2015, ce pourcentage devrait fortement progresser en 2016. ● Le projet n'a pas pu être mis en place en 2015. Le Canton de Fribourg, fournisseur de l'applicatif, n'a pas été en mesure de réaliser ce projet en raison d'un manque de ressources lié aux difficultés budgétaires du canton. ■ Les réorganisations se poursuivent pour renforcer ces secteurs stratégiques. 3.3 postes équivalents plein temps (EPT) ont été convertis en 2015 pour répondre à cet objectif. Cette opération est rendue possible grâce aux mesures de rationalisation introduites qui permettent de dégager progressivement des ressources au niveau de la pré-exécution. Cette action pourra se poursuivre en 2016 grâce au déploiement de l'impression centralisée. ■ A l'heure actuelle, plus de 70% du volume des documents de l'office de Sion est imprimé en central. Il est encore possible d'augmenter ce pourcentage avec le paramétrage de quelques nouveaux types de formulaires. Le « 100% » ne pourra jamais être atteint car certains documents sont mis directement à la disposition des clients à l'office, par exemple les extraits du registre délivrés au guichet. Le déploiement de cette procédure dans l'ensemble des offices du canton sera réalisé durant l'année 2016.
	2 Développement et mise en place d'un système de gestion électronique des documents (CHF 187'400.-)	31.12.16	
	3 Renforcement en personnel spécialisé dans le secteur de la saisie et de la faillite pour faire face à l'important accroissement du volume de travail	31.12.16	
	4 Finalisation de l'impression centralisée des derniers formulaires LP	31.12.15	
ad2	5 Réorganisation de la surveillance LP	31.12.15	■ Cette réorganisation a nécessité une révision de la loi d'application de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. Le Grand Conseil l'a adoptée en lecture unique en séance du 11 juin 2015. Elle est entrée en vigueur le 1er septembre 2015. ■ Le marché concernant cet outil centralisé de gestion des faillites a été adjugé à la société e-Serve Net AG le 10 août 2015. Le projet de mise en place est bien avancé et une mise en production est planifiée pour le premier semestre 2016.
	6 Introduction d'un système informatique centralisé de gestion des faillites (CHF 300'000.-)	31.12.16	

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 🏢 Nombre de poursuites (2012 = 159'684)	173'100	167'396	■ (2013 = 166'382 / 2014 = 167'626) L'année 2015 marque une pause dans la progression continue du nombre de poursuites. Le volume d'affaires reste particulièrement important. Il est comparable à celui enregistré en 2014, année durant laquelle un nouveau record avait été établi. La prescription des actes de défaut de biens au 1er janvier 2017 conduira probablement à un nouveau pic d'activité en 2016. Les réquisitions électroniques via e-LP ont poursuivi leur développement. Elles représentent 38% des dossiers traités, ce qui est considérable. L'efficacité de cette procédure a permis aux offices de remplir leur mission dans ce secteur, ceci malgré des ressources en personnel limitées.
	2 🏢 Nombre de poursuites traitées par collaborateur (2012 = 2'348, calcul 2015: 173'100/71.5 EPT = 2'420)	2'420	2'386	■ (2013 = 2'310 / 2014 = 2'339) Le nombre de poursuites traitées par collaborateur a progressé de 2% par rapport à l'exercice précédent. Ceci s'explique par la transformation de postes issus du domaine de la poursuite pour renforcer le secteur de la faillite. Cette opération est rendue possible grâce aux mesures de rationalisation qui ont été prises (impression centralisée, e-LP).
	3 🏢 Nombre de plaintes 17 LP admises (2013 = 20)	➔	15	■ (2014 =12) Le nombre de plaintes admises marque une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.
	4 Délai pour la généralisation d'un système de paiement au guichet par carte de débit	31.12.15		■ La planification arrêtée a été tenue pour 8 offices. Les dernières installations interviendront en 2016, dès que les adaptations techniques nécessaires au fonctionnement des lecteurs auront été réalisées.
	5 Nombre de postes en équivalent plein temps affectés à la saisie (2012 = 18.2, 2013 = 18.7, 2014 = 19)	21	19.2	▲ (2014 =18.5) L'effectif du secteur de la saisie a été renforcé de 3.8% par voie de transformations de postes depuis 2014. L'effort va se poursuivre pour concentrer nos ressources sur l'un des secteurs clés de notre activité. Il était initialement prévu de procéder à ce renforcement par la conversion de postes de durée déterminée en contrats de durée indéterminée. Ceci n'ayant pas été possible dans le contexte budgétaire actuel, l'objectif fixé n'a pas pu être atteint.
	6 Pourcentage de documents imprimés et mis sous pli en central	50%	70%	■ La cible a été largement dépassée par l'office pilote puisqu'il imprime plus de 70% de ses documents en central. Le système sera progressivement intégré dans l'ensemble des offices du canton durant l'exercice 2016.
ad2	7 🏢 Nombre de faillites prononcées par le Juge (2012 = 386)	376	405	■ (2013 = 378 / 2014 = 392) Le nombre de faillites a progressé de 3.3% depuis 2014. Jamais les offices n'ont eu à traiter autant de dossiers. Parmi ceux-ci : - 62% concernent des sociétés et personnes physiques inscrites au registre du commerce, - 5% concernent des procédures de faillites pour cause de carence dans l'organisation (731b CO), - 36% concernent des successions répudiées.
	8 🏢 Nombre de faillites liquidées (2012 = 389)	350	389	■ (2013 = 336 / 2014 = 357) Le nombre de faillites liquidées a augmenté de 9% depuis l'année précédente. Cet indicateur est lié au nombre d'ouvertures, avec toutefois un décalage qui résulte du temps nécessaire pour traiter les dossiers.

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad2	9 Nombre de prolongations du délai pour liquider la faillite accordées par l'autorité cantonale de surveillance LP (art. 270 LP) (2012 = 68)	83	85	■ (2013 = 85 / 2014 = 114) Suite à la réorganisation de la surveillance LP, les demandes de prolongation sont traitées par l'autorité judiciaire et non plus par le délégué aux poursuites et faillites. Cet indicateur, destiné à quantifier la charge de la surveillance, n'a ainsi été comptabilisé que jusqu'au 31 août 2015, date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi d'application.
10	10  Nombre de faillites traitées par collaborateur (2012 = 25.5, calcul 2015: 376/16.05 EPT = 23.4)	23.4	23.4	■ (2013 = 24.3 / 2014 = 24.8) Le renforcement du secteur de la faillite se poursuit, selon l'objectif fixé, par la conversion de postes.
11	11  Nombre de faillites ouvertes depuis plus que 5 ans (2012 = 14, 2013 = 15)	→	16	■ (2014 = 14) Le nombre de faillites ouvertes depuis plus de 5 ans est en légère augmentation.
12	12  Nombre de faillites traitées par une administration spéciale (2012 = 14, 2013 = 13)	→	13	■ (2014 = 14) Le nombre de dossiers traités par une administration spéciale est en légère diminution par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit de dossiers complexes, pour partie anciens. Ce mode d'organisation est aujourd'hui exceptionnel. La désignation d'une administration spéciale pour liquider une faillite relève de la compétence de l'assemblée des créanciers.
13	13  Nombre de faillites traitées par un préposé ou substitut extraordinaire (2012 = 3, 2013 = 3)	→	1	■ (2014 = 2) Un seul dossier est géré par un préposé substitut extraordinaire. Il s'agit d'un dossier ancien, présentant des difficultés juridiques. Ce mode d'administration reste exceptionnel.

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Traitement des opérations de poursuites	14'877'125.20	24'759'322.65	-9'882'197.45
P1101 Traitement administratif	6'719'984.83	11'589'292.32	-4'869'307.49
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	4'018'524.29	6'321'702.36	-2'303'178.07
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	1'505'344.75	2'633'913.46	-1'128'568.71
P1104 Gestion comptable et financière	2'633'271.33	4'214'414.51	-1'581'143.18
GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires	3'582'005.74	1'582'324.10	1'999'681.64
P1201 Traitement administratif	1'136'038.68	527'405.11	608'633.57
P1202 Opérations de liquidation	2'053'949.74	791'348.87	1'262'600.87
P1203 Gestion comptable et financière	392'017.32	263'570.12	128'447.20
Total	18'459'130.94	26'341'646.75	-7'882'515.81

SERVICE DE LA CULTURE

OP 1
Promouvoir la culture
B15 27'845'100 net
C15 28'248'391.56 net

GP 11
Action culturelle générale
B15 1'091'361 net
C15 1'808'620.92 net

GP 12
Archives
B15 1'983'734 net
C15 1'826'089.33 net

GP 13
Bibliothèques et médiathèques
B15 10'681'143 net
C15 10'358'312.45 net

GP 14
Musées
B15 6'569'534 net
C15 6'478'569.00 net

GP 15
Encourager les activités
culturelles
B15 7'519'328 net
C15 7'776'799.86 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	30'447'429.95	29'785'900	30'316'147.42	530'247
30 Charges de personnel	12'739'388.64	12'608'100	12'846'347.71	238'248
31 Biens, services et marchandises	5'378'205.02	5'275'500	5'333'103.31	57'603
32 Intérêts passifs	0.00	0	900.00	900
33 Amortissements	9'124.00	0	3'244.95	3'245
36 Subventions accordées	10'484'128.69	10'049'500	10'190'770.80	141'271
38 Attributions aux financements spéciaux	52'693.20	0	134'203.55	134'204
39 Imputations internes	1'783'890.40	1'852'800	1'807'577.10	-45'223
4 Revenus de fonctionnement	2'077'172.37	2'240'800	2'291'760.27	50'960
42 Revenus des biens	727.40	0	1'010.95	1'011
43 Contributions	521'887.60	711'300	466'121.05	-245'179
46 Subventions acquises	729'320.00	775'000	1'041'000.00	266'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	187'733.37	159'500	188'628.27	29'128
49 Imputations internes	637'504.00	595'000	595'000.00	0
Charges nettes de fonctionnement	28'370'257.58	27'545'100	28'024'387.15	479'287
5 Dépenses d'investissement	288'664.25	300'000	224'004.41	-75'996
50 Investissements propres	173'664.25	270'000	194'004.41	-75'996
56 Subventions accordées	115'000.00	30'000	30'000.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	288'664.25	300'000	224'004.41	-75'996
Insuffisance de financement	28'658'921.83	27'845'100	28'248'391.56	403'292

Explication des écarts financiers

Rubrique 30 : dépassement lié à plusieurs cas de maladie longue durée

Rubrique 38 : attribution aux fonds financiers non budgétisée (contribution au projet « Sauvegarde des trésors AEV »). Ce soutien n'était pas confirmé au moment du budget, il sera utilisé conformément aux conditions des donateurs lors de futurs exercices.

Rubrique 43 : sur-estimation budgétaire des encaissements divers (436) des offices du SC. Les augmentations de frais de rappel à la MV ont notamment entraîné une plus grande discipline des usagers.

Rubrique 46 : contributions non budgétisées car non confirmées au moment de la saisie du budget. Ce surplus de revenus a été versé aux fonds financiers et compense le dépassement de la rubrique 38 (Projets « Sauvegarde des trésors AEV » Fr. 156'000.-, «Art en partage » Fr. 75'000.-, Exposition « Impermanence » Fr. 40'000.-).

Rubrique 50 : dépenses d'investissements qui n'ont pu être réalisées du fait de la norme comptable des Fr. 10'000.- par objet. Reliquat affecté au dépassement du compte de fonctionnement.

SERVICE DE LA CULTURE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	81.60	81.60	81.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.	
Sous-objectifs politiques	
1	Offrir à la société valaisanne la possibilité de se connaître et de s'exprimer dans sa diversité contemporaine et ses dimensions historiques [Agenda 21]
2	Favoriser le développement d'une création de niveau professionnel dans les différents champs artistiques et promouvoir les artistes professionnels et leurs projets [Agenda 21]
3	Favoriser l'accès au patrimoine ainsi qu'aux activités culturelles et contribuer au développement des pratiques artistiques et culturelles au sein de la population [Agenda 21]
4	Contribuer à l'attrait du Valais et à son développement touristique
5	Renforcer la cohérence et la complémentarité des actions et initiatives culturelles au niveau cantonal
6	Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour renforcer la gestion du patrimoine culturel et sa connaissance auprès du public et lui permettre d'exercer son droit à l'information pluraliste [Agenda 21]
7	Encourager et soutenir les formations artistiques extrascolaires en veillant à la cohérence de leurs objectifs et programmes
8	Améliorer de manière significative l'enrichissement, la conservation, l'étude et la valorisation du patrimoine culturel au moyen de locaux et d'équipements adéquats, ainsi qu'à travers les recherches scientifiques y relatives [Agenda 21]

SERVICE DE LA CULTURE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Contribution au Bicentenaire de 1815/2015 pour favoriser, dans les domaines artistiques et culturels, un Valais créatif et en relation avec ses voisins (Oh ! Festival, expositions Musées et Médiathèque, concerne également les sous-objectifs 2 et 4)	31.12.15	31.12.15	■ Le Service de la culture a été un partenaire actif de plusieurs projets "Etoile" et "label", notamment du 1er "Oh! Festival". Il a réalisé trois expositions consacrées au Bicentenaire : Médiathèque-Martigny "Un Valais composé", Musées : "Impermanence", Médiathèque-Sion "Passez à l'acte : das Wallis und die Schweiz".
	2 Elaboration (2015-2016) et mise en œuvre (2016-2017) d'une politique cantonale de la mémoire	31.12.17		■ En 2015, le périmètre de la politique recouvrant le patrimoine culturel mobilier et immatériel a été défini et la méthode de travail arrêtée.
	3 Mise en œuvre de la modification de l'art. 14 de la loi sur la promotion de la culture dans le cadre des mesures ETS 1 (abandon de la rémunération des fonds), impact sur le compte de CHF 14'222.-	31.01.15	31.12.15	■ Conformément aux mesures, les fonds financiers ne portent plus intérêts.
ad2	4 Poursuivre la mise en œuvre du dispositif de soutien aux arts visuels (seconde et troisième année) (CHF 0.-)	31.12.16		■ La poursuite du dispositif est intervenue comme prévue.
ad3	5 Poursuivre la réalisation du Centre culturel des arsenaux : 2015 finalisation de la restauration des bâtiments historiques, 2016-17 réalisation du dépôt pour les Archives cantonales.	31.12.17		▲ Le calendrier de la transformation des bâtiments des arsenaux a été prolongé de six mois pour tenir compte de la complexité des travaux à effectuer. Les bâtiments historiques seront mis en exploitation en mai 2016.
ad4	6 Soutien à la mise en œuvre du dispositif d'encouragement au tournage de films en Valais (Film-Location VS)	31.12.16		■ Le groupe de travail a achevé ses travaux et remis ses propositions au DSSC et au DEET.
ad5	7 Poursuivre la mise en place de l'Observatoire de la culture (musées, arts de la scène et finances publiques)	31.12.16		■ Le calendrier des priorités a été modifié afin de traiter le domaine de la participation culturelle en 2015 en vue d'un projet avec Pro Helvetia. Les domaines des finances publiques et des musées seront traités en 2016.
ad6	8 Assainissement, reclassement et reconditionnement des fonds d'Archives cantonales en vue de leur déménagement et de leur conservation à long terme	31.12.18		■ 570 mètres linéaires ont été traités en 2015.
ad7	9 Redéfinition du cadre et de la base légale du soutien aux institutions de formation culturelle (art. 22 LPrC)	31.12.16		■ La Commission nommée par le Conseil d'Etat en 2013 a déposé son rapport et ses propositions au DSSC.
ad8	10 Révision de la stratégie et des outils de la gestion informatisée des collections des Musées cantonaux : concept et plan d'action (2014-15), mise en œuvre (2016-18)	31.12.18		■ Les besoins et le calendrier ont été définis, les prestataires choisis après appel d'offres, les travaux de mise en œuvre ont débuté.
	11 Mise en œuvre du groupe de pilotage conjoint des politiques patrimoniales et des prestations des Archives et de la Médiathèque Valais	31.12.15	31.12.15	■ Les objectifs et l'organisation de la plateforme commune de prestations des Archives de l'Etat et du domaine patrimoine de la Médiathèque Valais ont été décidés. La nouvelle organisation entre en vigueur au 1.1.2016.

SERVICE DE LA CULTURE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad3	1 Nombre annuel de projets soutenus (sans les écoles)	360	388	▲ La qualité des dossiers reçus n'a pas permis d'atteindre la concentration des soutiens qui est visée.
ad5	2 Nombre annuel de visiteurs de la MV	579'000	416'600	■ La méthode de comptage est désormais unifiée pour les 4 sites. Selon la méthode appliquée lors de l'élaboration du budget, le nombre de visiteurs aurait été de 640'681.
	3 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique	96%	97.5%	■ La progression est due mécaniquement à l'accroissement de la population dans les communes déjà desservies.
	4 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique intégrée à un réseau d'une bibliothèque régionale virtuelle	70%	77.28%	■ Deux bibliothèques de la Commune de Conthey ont été intégrées.
	5 Nombre de prêts annuels de la MV (eBooks inclus)	748'000	784'559	■ Evolution positive du nombre de prêts dépassant les valeurs planifiées.
	6 Indice de satisfaction des usagers de la Médiathèque (max. 20)	16.23	16.33	■
	7 Total annuel de visiteurs pour les 3 musées cantonaux	32'000	33'971	■
ad6	8 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de records management	5	11	■ 11 unités administratives ont bénéficié du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de records management (Service parlementaire, Chancellerie d'Etat, Caisse de prévoyance, Service des registres fonciers et de la géomatique, Service cantonal de l'agriculture, Office des poursuites et faillites, HEP Valais, Service de la culture, Service du développement territorial, Service de la protection de l'environnement et Service des forêts et du paysage).
ad7	9 Nombre annuel d'inscriptions dans les écoles reconnues (CCM, EJMA, AMO et ET)	5'500	5'288	▲ L'augmentation des écolages a une influence négative sur les effectifs.
ad8	10 Part des collections conservées dans des locaux de stockage sûrs à la Médiathèque	80%	79.56%	■ En 2015, 600'000 images ont été transférées dans le dépôt des biens culturels.

SERVICE DE LA CULTURE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Action culturelle générale	1'808'620.92		1'808'620.92
P1101 Action culturelle générale	1'808'620.92		1'808'620.92
GP12 Archives	2'111'612.58	285'523.25	1'826'089.33
P1201 Archives de l'Etat du Valais	2'111'612.58	285'523.25	1'826'089.33
GP13 Bibliothèques et médiathèques	10'656'274.30	297'961.85	10'358'312.45
P1301 Médiathèque Valais	2'160'029.86	16'970.60	2'143'059.26
361 Participation du Valais à RERO	201'316.00		201'316.00
362 Subvention aux bibliothèques publiques et scolaires	502'615.00		502'615.00
365 Plan directeur bibliothèques et centres de documentation	108'554.45		108'554.45
Solde dépenses/recettes du produit	1'347'544.41	16'970.60	1'330'573.81
P1302 Médiathèque Valais - Sion	3'760'830.45	152'046.00	3'608'784.45
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'347'413.48	36'012.20	1'311'401.28
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	1'805'241.62	54'710.45	1'750'531.17
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	1'118'791.27	17'465.50	1'101'325.77
P1306 eMédiathèque Valais	463'967.62	20'757.10	443'210.52
GP14 Musées	6'824'475.90	345'906.90	6'478'569.00
P1401 Musées cantonaux	3'214'107.33	88'530.30	3'125'577.03
364 Musée valaisan de la vigne et du vin	65'000.00		65'000.00
365 Fondation du jardin alpin Champex	200'000.00		200'000.00
365 Fondation Pierre Gianadda Martigny	250'000.00		250'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	2'699'107.33	88'530.30	2'610'577.03
P1402 Musée d'art	853'998.10	41'449.45	812'548.65
P1403 Musée d'histoire	2'108'517.41	185'660.80	1'922'856.61
P1404 Musée de la nature	647'853.06	30'266.35	617'586.71
GP15 Encourager les activités culturelles	9'139'168.13	1'362'368.27	7'776'799.86
P1501 Soutien aux activités culturelles	5'562'419.99	1'362'368.27	4'200'051.72
362 Activités dans les écoles communales	122'075.00		122'075.00
363 Activités dans les écoles cantonales	67'742.80		67'742.80
365 Encouragement des activités culturelles de tiers	2'625'700.10		2'625'700.10
365 Soutien des activités culturelles à impact touristique	466'000.00		466'000.00
463 Soutien aux activités culturelles à impact touristique		200'000.00	-200'000.00
469 Encouragement des activités culturelles de tiers		500'000.00	-500'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	2'280'902.09	662'368.27	1'618'533.82
P1502 Soutien aux formations culturelles	3'576'748.14		3'576'748.14
365 Ecoles de musique et de théâtre	3'575'000.00		3'575'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'748.14		1'748.14
Total	30'540'151.83	2'291'760.27	28'248'391.56

SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	96'797'697.35	97'620'600	98'325'809.45	705'209
36 Subventions accordées	96'797'697.35	97'620'600	98'325'809.45	705'209
4 Revenus de fonctionnement	57'823'724.30	54'074'700	54'450'975.15	376'275
46 Subventions acquises	57'823'724.30	54'074'700	54'450'975.15	376'275
Charges nettes de fonctionnement	38'973'973.05	43'545'900	43'874'834.30	328'934
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	38'973'973.05	43'545'900	43'874'834.30	328'934

Explication des écarts financiers

Afin de pouvoir assurer le financement des tâches qui lui incombent, un crédit supplémentaire de 1.5 mios (net) a été alloué à la Caisse de compensation du canton du Valais.

Rubr. 366 +679'060.-

Augmentation des PC AVS/AI et des AF pour les non-actifs (augmentation du nombre de cas) .

Rubr. 460 +245'415.-

Augmentation des subventions de la Confédération pour les PC AVS/AI en proportion de l'augmentation des montants payés.

Rubr. 462 +130'860.-

Augmentation des subventions des communes pour les PC AVS/AI et les AF pour les non-actifs en proportion de l'augmentation des montants payés.

Département de la formation et de la sécurité (DFS)		Compte 2014 Fr.	Budget 2015 Fr.	Compte 2015 Fr.	Ecart B/C Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
Dépenses		1'095'420'342.40	1'067'049'200	1'068'994'563.21	1'945'363
Recettes		464'310'785.70	430'894'700	445'349'889.13	14'455'189
Excédent de dépenses		631'109'556.70	636'154'500	623'644'674.08	-12'509'826
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Service administratif et juridique de la formation et du sport		18'450'476.56	17'563'100	16'614'618.64	-948'481
Service de l'enseignement		352'332'623.85	357'439'600	356'422'507.25	-1'017'093
Service de la formation professionnelle		83'038'534.05	78'459'800	78'030'606.89	-429'193
Service des hautes écoles		112'752'593.80	123'129'900	115'098'651.55	-8'031'248
Service cantonal de la jeunesse		38'880'486.10	41'010'800	39'399'296.06	-1'611'504
Service juridique de la sécurité et de la justice		931'222.35	1'006'900	743'894.07	-263'006
Police cantonale		73'900'988.96	73'366'900	73'699'485.60	332'586
Service de la sécurité civile et militaire		2'409'539.15	3'334'200	2'553'857.18	-780'343
Service de la circulation routière et de la navigation		-69'057'234.92	-75'434'700	-76'708'756.60	-1'274'057
Service application peines et mesures		15'336'328.75	15'939'000	16'239'353.85	300'354
Service de la population et de la migration		2'133'998.05	339'000	1'551'159.59	1'212'160
Excédent de dépenses		631'109'556.70	636'154'500	623'644'674.08	-12'509'826
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30 Charges de personnel		688'714'711.41	635'935'200	637'152'893.50	1'217'694
31 Biens, services et marchandises		51'229'684.91	47'132'200	41'145'752.43	-5'986'448
32 Intérêts passifs				4'930.35	4'930
33 Amortissements		2'035'068.70	1'552'000	1'804'594.57	252'595
34 Parts et contributions sans affectation		67'129.85	70'000	76'618.20	6'618
35 Dédommagements à des collectivités publiques		101'820'634.09	103'160'400	103'088'849.60	-71'550
36 Subventions accordées		164'642'033.99	211'330'800	207'865'500.18	-3'465'300
37 Subventions redistribuées		15'085'494.79	12'640'000	14'678'637.25	2'038'637
38 Attributions aux financements spéciaux		3'439'379.67		780'319.20	780'319
39 Imputations internes		38'607'858.85	22'358'800	31'546'242.97	9'187'443
40 Impôts		60'961'326.95	68'208'100	68'134'947.05	-73'153
42 Revenus des biens		1'552'707.14	1'513'000	1'853'333.25	340'333
43 Contributions		85'529'527.04	73'102'200	73'198'833.64	96'634
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation		2'506'507.43	2'579'000	2'513'831.63	-65'168
45 Dédommagements de collectivités publiques		73'279'621.76	67'161'500	67'399'311.48	237'811
46 Subventions acquises		171'504'608.73	164'320'100	160'103'565.96	-4'216'534
47 Subventions à redistribuer		15'085'494.79	12'640'000	14'678'637.25	2'038'637
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		6'649'172.84	10'400'500	9'954'831.28	-445'669
49 Imputations internes		30'757'338.92	14'905'500	25'311'498.79	10'405'999
Total charges		1'065'641'996.26	1'034'179'400	1'038'144'338.25	3'964'938
Total revenus		447'826'305.60	414'829'900	423'148'790.33	8'318'890
Excédent de charges		617'815'690.66	619'349'500	614'995'547.92	-4'353'952
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50 Investissements propres		9'974'392.24	7'371'000	5'875'666.41	-1'495'334
52 Prêts et participations permanentes		3'286'485.00	3'600'000	2'806'119.00	-793'881
56 Subventions accordées		16'462'941.10	19'898'800	20'658'439.55	759'640
57 Subventions redistribuées		54'527.80	2'000'000	1'510'000.00	-490'000
60 Transferts au patrimoine financier				4'987'700.00	4'987'700
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes		8'512'199.35	8'666'000	7'717'995.25	-948'005
66 Subventions acquises		7'917'752.95	5'398'800	7'985'403.55	2'586'604
67 Subventions à redistribuer		54'527.80	2'000'000	1'510'000.00	-490'000
Total dépenses		29'778'346.14	32'869'800	30'850'224.96	-2'019'575
Total recettes		16'484'480.10	16'064'800	22'201'098.80	6'136'299
Excédent de dépenses		13'293'866.04	16'805'000	8'649'126.16	-8'155'874

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE LA FORMATION ET DU SPORT

OP 1 Appui à la conduite du Département, coordination administrative et aides à la formation B15 16'698'695 net C15 15'833'750.82 net	OP 2 Encourager les activités sportives et physiques B15 864'405 net C15 780'867.82 net
GP 11 Appui, coordination et aides à la formation B15 16'698'695 net C15 15'833'750.82 net	GP 21 Jeunesse et Sport B15 864'405 net C15 780'867.82 net
	GP 22 Fonds du sport B15 0 net C15 0.00 net

Total service B15 17'563'100 net C15 16'614'618.64 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	34'477'009.78	32'957'400	33'561'552.05	604'152
30 Charges de personnel	4'954'694.10	4'925'900	4'939'003.85	13'104
31 Biens, services et marchandises	815'360.86	991'500	1'069'138.15	77'638
33 Amortissements	217'948.05	300'000	469'977.00	169'977
35 Dédommagements à des collectivités publiques	16'559.15	20'000	14'199.60	-5'800
36 Subventions accordées	23'561'051.50	22'521'300	23'361'006.70	839'707
37 Subventions redistribuées	3'135'818.00	2'900'000	3'413'643.00	513'643
38 Attributions aux financements spéciaux	368'834.68	0	10'000.00	10'000
39 Imputations internes	1'406'743.44	1'298'700	284'583.75	-1'014'116
4 Revenus de fonctionnement	10'807'168.87	10'344'300	12'035'058.16	1'690'758
42 Revenus des biens	760'403.70	533'400	748'881.45	215'481
43 Contributions	1'102'656.50	1'172'500	1'125'770.76	-46'729
45 Dédommagements de collectivités publiques	43'430.00	60'000	36'984.85	-23'015
46 Subventions acquises	5'446'891.09	5'628'400	5'603'674.55	-24'725
47 Subventions à redistribuer	3'135'818.00	2'900'000	3'413'643.00	513'643
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	1'057'073.55	1'057'074
49 Imputations internes	317'969.58	50'000	49'030.00	-970
Charges nettes de fonctionnement	23'669'840.91	22'613'100	21'526'493.89	-1'086'606
5 Dépenses d'investissement	3'292'835.00	3'616'000	2'806'119.00	-809'881
50 Investissements propres	31'350.00	16'000	0.00	-16'000
52 Prêts et participations permanentes	3'261'485.00	3'600'000	2'806'119.00	-793'881
6 Recettes d'investissement	8'512'199.35	8'666'000	7'717'994.25	-948'006
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	8'512'199.35	8'666'000	7'717'994.25	-948'006
Recettes nettes d'investissement	5'219'364.35	5'050'000	4'911'875.25	-138'125
Insuffisance de financement	18'450'476.56	17'563'100	16'614'618.64	-948'481

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE LA FORMATION ET DU SPORT

Explication des écarts financiers
Rubrique 31 Biens, services et marchandises : cette augmentation se justifie par le soutien de l'émission de Canal 9 "Waliwood" pour la promotion du bilinguisme dans le canton. Ce programme est entièrement financé par la Confédération (OFC) (Rubrique 460). De plus, la nouvelle prise en charge des frais liés aux cérémonies de naturalisations en cours d'année explique également l'écart budgétaire. Rubrique 33 Amortissements : le montant des amortissements des prêts irrécouvrables accordés aux étudiants et aux apprentis a été plus important que planifié. Rubrique 36 Subventions accordées : L'écart concerne les contributions versées par le Fonds du sport. Ces montants proviennent de la part cantonale sur les bénéfices de la Loterie Romande. En 2015, les réalisations des installations sportives ainsi que le nombre de manifestations sportives ont été plus importantes que planifiées. Rubrique 37 Subventions redistribuées : la subvention fédérale à redistribuer a été plus importante que prévue (+ Fr. 535'818.-) en raison d'une hausse du nombre de cours J+S dans le canton (charges financées par la rubrique 47 Subventions fédérales à redistribuer). Rubrique 39 Imputations internes : la différence provient de la diminution du taux d'intérêt appliqué aux prêts d'études. Rubrique 42 Revenus des biens : l'écart s'explique par la variation de la provision du croire non budgétisée pour les prêts d'études. Rubrique 47 Subventions à redistribuer : cf. rubrique 37 ci-dessus. Rubrique 48 Prélèvements sur financements spéciaux : ce montant correspond au résultat annuel du Fonds du sport (prélèvement sur la fortune du Fonds). Rubrique 52 Prêts et participations permanentes : l'écart provient des prêts accordés qui n'ont pas été entièrement utilisés par les ayants droit par crainte d'un endettement trop important. Rubrique 62 Remboursement de prêts : le montant des remboursements varie en fonction de la situation financière des bénéficiaires.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	32.40	33.40	33.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1	
Appuyer la conduite et la direction du Département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du Département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études	
Sous-objectifs politiques	
1	Assumer les missions d'état-major du Département :
1.1	Assurer les tâches particulières du secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information
1.2	Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales
2	Fonctionner comme permanence administrative en assurant la gestion et le contrôle dans les domaines d'activité du Département ne relevant pas spécifiquement d'un Service
3	Assurer les affaires juridiques et la planification législative pour les Services de la formation
4	Soutenir l'accès aux études du secondaire I dans une autre région linguistique, du secondaire du deuxième degré général et professionnel ainsi que du degré tertiaire par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis n'ayant pas les ressources financières suffisantes
5	Veiller à la mise en place de la politique RH du personnel de la fonction publique définie par le Conseil d'Etat au personnel enseignant et définir, dans certains domaines spécifiques, la politique RH des enseignants, arrêtée par le Chef de département

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE LA FORMATION ET DU SPORT

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Pilotage du centre de compétences MITIC cantonal (médias, images et technologies de l'information et de la communication)	31.12.18		■ La finalisation de la mise en oeuvre opérationnelle et l'attribution administrative au Service de l'enseignement est en cours.
ad3	2 Appui et suivi juridique de la Loi sur l'enseignement primaire	31.12.15	11.02.15	■ L'Ordonnance concernant la Loi sur l'enseignement primaire a été adoptée par le Conseil d'Etat le 11 février 2015.
ad4	3 Analyse des impacts de la nouvelle ordonnance sur les allocations de formation ayant pour but un meilleur ciblage de l'aide (bourses et prêts d'étude)	30.06.15	30.06.15	■ L'entrée en vigueur au 1er août 2014 des modifications apportées à l'Ordonnance sur les allocations de formation a permis de mieux cibler les bénéficiaires (300 bénéficiaires en moins pour les bourses et 600 pour les prêts) et d'augmenter les montants moyens accordés (bourses 5'300.- contre 4'726.- en 2014; prêts 3'950.- contre 3'630.- en 2014).
ad5	4 Coordination, avec les Services concernés, de la mise en place de tableaux de bord des indicateurs RH du personnel enseignant	31.12.16		■ En 2015, l'accent a été mis sur le processus de recrutement du personnel enseignant, sur les activités accessoires ainsi que sur la gestion du suivi des absences.

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad4	1 1 Montant moyen des bourses	5'500	5'300	■ Le montant moyen est en augmentation par rapport à 2014 (4'726.-).
	2 1 Montant moyen des prêts	2'500	3'950	■ Le montant moyen est en augmentation par rapport à 2014 (3'630.-).
	3 1 Nombre d'ayants droit à une bourse et/ou à un prêt (année scolaire)	3'200	3'096	■ Un meilleur ciblage des ayants droits a été mis en place conformément à la volonté du Grand Conseil.
	4 1 Montant brut des prêts	3'600'000	2'806'119	▲ Un certain nombre d'étudiants renonce à l'encaissement du prêt octroyé par crainte d'un endettement trop important.
	5 1 Montant brut des bourses	18'200'000	18'228'644	■

OBJECTIF POLITIQUE 2

Assurer un contexte favorable au développement harmonieux et pérenne des activités sportives et physiques en Valais, encourager les activités sportives et physiques, en termes de performance sportive, de bien-être, d'éducation, de santé, de sécurité et d'intégration, promouvoir le respect des valeurs du sport

Sous-objectifs politiques

- 1 Encourager et soutenir la pratique physique et sportive dans la société et le développement du sport pour tous
- 2 Développer la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans
- 3 Recruter les cadres J+S (moniteurs, coachs et experts) et du sport des adultes (ESA) en collaboration avec les associations sportives cantonales, Pro Senectute et les organisations partenaires
- 4 Soutenir financièrement par le Fonds du sport les associations sportives cantonales, les espoirs et les sportifs amateurs, les infrastructures sportives, l'achat de matériel et d'équipements sportifs ainsi que l'organisation de manifestations sportives

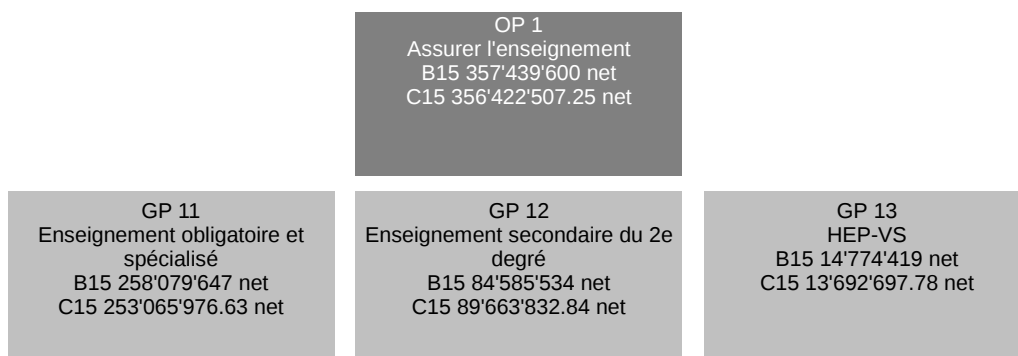
SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE LA FORMATION ET DU SPORT

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Rénovation du Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	31.12.18		▲ Les premiers travaux d'urgence ont été réalisés (vestiaires). La suite des travaux dépendra des budgets disponibles auprès du Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA).
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 🏠 Nombre de membres affiliés aux associations sportives cantonales	96'000	101'010	■
ad2	2 🏠 Nombre d'enfants et de jeunes (5 à 20 ans) participant à des activités J+S	30'000	37'740	■ La promotion réalisée par l'Office du sport auprès des associations sportives cantonales porte ses fruits.
ad3	3 🏠 Nombre de moniteurs et de coaches formés ou perfectionnés dans le cadre J+S durant l'année	2'500	2'748	■
ad4	4 🏠 Montant de l'aide annuelle allouée par le Fonds du sport au sport valaisan	4'260'000	5'100'738	■ Les contributions annuelles versées par le Fonds du sport dépendent de la concrétisation des projets en cours d'année notamment au niveau des infrastructures et des compétitions sportives.
	5 🏠 Compétitions sportives et courses populaires soutenues	50	65	■

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
OP1 Appui à la conduite du Département, coordination administrative et aides à la formation	25'440'432.52	9'606'681.70	15'833'750.82
GP11 Appui, coordination et aides à la formation	25'440'432.52	9'606'681.70	15'833'750.82
P1101 État-major du département	1'698'936.25	200'170.00	1'498'766.25
P1102 Affaires juridiques de la formation et traductions	401'960.08	25'585.30	376'374.78
P1103 Finances et comptabilité	996'387.73		996'387.73
P1104 Allocations de formation (bourses et prêts)	22'058'449.35	9'380'926.40	12'677'522.95
330 Amortissements du patrimoine financier	468'209.05		468'209.05
366 Subventions accordées à des personnes physiques	18'228'644.00		18'228'644.00
390 Imputations internes	46'838.61		46'838.61
421 Revenus des créances		511'106.75	-511'106.75
460 Subventions acquises de la Confédération		1'023'120.00	-1'023'120.00
526 Prêts et participations permanentes aux personnes physiques	2'806'119.00		2'806'119.00
626 Remboursements de prêts et de participations permanentes de personnes physiques		7'707'994.25	-7'707'994.25
Solde dépenses/recettes du produit	508'638.69	138'705.40	369'933.29
P1105 Coordination informatique du département	126'491.26		126'491.26
P1106 Coordination RH du personnel enseignant	158'207.85		158'207.85
OP2 Encourager les activités sportives et physiques	10'927'238.53	10'146'370.71	780'867.82
GP21 Jeunesse et Sport	5'733'412.43	4'952'544.61	780'867.82
P2101 Formation des jeunes, moniteurs et cadres J+S	4'423'721.37	4'129'582.55	294'138.82
317 Dédommagements	370'353.25		370'353.25
375 Subventions redistribuées à des institutions privées	3'413'643.00		3'413'643.00
433 Ecolages		319'254.50	-319'254.50
451 Dédommagements de cantons		36'984.85	-36'984.85
460 Subventions acquises de la Confédération		278'302.00	-278'302.00
470 Subventions de la Confédération à redistribuer		3'413'643.00	-3'413'643.00
Solde dépenses/recettes du produit	639'725.12	81'398.20	558'326.92
P2102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	1'309'691.06	822'962.06	486'729.00
GP22 Fonds du sport	5'193'826.10	5'193'826.10	0.00
P2201 Fonds du sport	5'193'826.10	5'193'826.10	0.00
Total	36'367'671.05	19'753'052.41	16'614'618.64

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	473'798'102.55	472'925'400	470'731'485.58	-2'193'914
30 Charges de personnel	421'872'357.30	415'721'000	417'623'067.29	1'902'067
31 Biens, services et marchandises	6'282'608.75	9'650'200	8'107'742.85	-1'542'457
33 Amortissements	8'355.93	2'000	14'055.00	12'055
35 Dédommagements à des collectivités publiques	347'176.30	390'000	382'230.45	-7'770
36 Subventions accordées	44'526'388.93	46'528'000	44'118'797.42	-2'409'203
39 Imputations internes	761'215.34	634'200	485'592.57	-148'607
4 Revenus de fonctionnement	128'989'058.59	123'727'100	122'550'277.73	-1'176'822
42 Revenus des biens	20.00	0	14'932.35	14'932
43 Contributions	6'405'901.15	6'521'300	7'139'544.37	618'244
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'726'013.47	2'425'800	2'964'036.86	538'237
46 Subventions acquises	119'832'496.17	114'780'000	112'420'218.95	-2'359'781
49 Imputations internes	24'627.80	0	11'545.20	11'545
Charges nettes de fonctionnement	344'809'043.96	349'198'300	348'181'207.85	-1'017'092
5 Dépenses d'investissement	7'523'579.89	8'241'300	8'241'299.40	-1
50 Investissements propres	534'445.59	1'041'300	161'353.90	-879'946
56 Subventions accordées	6'989'134.30	7'200'000	8'079'945.50	879'946
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	7'523'579.89	8'241'300	8'241'299.40	-1
Insuffisance de financement	352'332'623.85	357'439'600	356'422'507.25	-1'017'093

Explication des écarts financiers

Rub 30 et 31 :

Au niveau de la masse salariale enseignante, le compte est très proche du budget. Le dépassement constaté est par ailleurs compensé par le reliquat de la rubrique 31. Des dépenses étaient initialement budgétisées sous la 31 Honoraires et ont finalement été payées au niveau du compte sous la rubrique 30 Charges salariales.

Rub 36 :

Le reliquat provient essentiellement de dépenses moins importantes que prévues dans les institutions spécialisées et au niveau des rails-check.

Rub 46 :

La baisse de recettes provient des mesures d'économie réalisées en 2014 et dont les effets se retrouvent sur la facturation aux communes l'année suivante, soit en 2015.

Rub 50 et 56 :

Le reliquat au niveau des investissements des écoles (rub 50) compense le dépassement au niveau des subventions des constructions scolaires (rub 56).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	42.45	43.25	44.45
Enseignants	2'964.00	2'879.00	2'873.00

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT**Explication des écarts**

Au niveau du personnel enseignant, même si les effectifs sont très stables globalement, il ne faut pas oublier que la comparaison est faussée par le fait qu'à partir du 1er janvier 2015 :

- les écoles de commerce sont rattachées au SFOP et non plus au SE
- la HEP est rattachée au SE et non plus au SHE

Pour le personnel engagé à durée déterminée, la petite différence provient également des modifications des structures précitées.

OBJECTIF POLITIQUE**Assurer l'enseignement au niveau des degrés enfantin, primaire et secondaire non professionnel****Sous-objectifs politiques**

- 1 Au niveau de la scolarité obligatoire :
 - 1.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
 - 1.2 Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires
 - 1.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement
 - 1.4 Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse
- 2 Au niveau de la scolarité post obligatoire :
 - 2.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
 - 2.2 Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance
 - 2.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)
 - 2.4 Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école
- 3 Assurer aux étudiants se destinant à l'enseignement préscolaire/primaire, secondaire I-II ou à l'enseignement spécialisé une formation de niveau tertiaire en éducation

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Loi sur l'enseignement primaire : - Mise en application partielle au plus tôt dès l'année scolaire 2015/16 - Rédaction de l'ordonnance et de la réglementation d'application	31.08.16		■ La quasi-totalité des éléments novateurs de la LEP et de l'OLEP ont été introduits à satisfaction dès la rentrée scolaire 2015/16. Les règlements accompagnant la LEP ont été rédigés et mis en application.
	2 Harmos : - Modification de l'âge d'entrée à l'école par étape et passage généralisé à l'école enfantine obligatoire par étape (au plus tôt dès 2015/16, en lien avec la loi sur l'enseignement primaire) - Introduction des plans d'études (Lehrplan) Poursuite de l'information et de la formation du personnel enseignant pour le PER Introduction du Lehrplan 21 (dès 2015/16) Poursuite de la formation L2L3 des enseignants de la scolarité obligatoire	31.08.16		▲ - L'âge d'entrée à l'école a été modifié comme prévu. - L'introduction du Lehrplan 21 est reportée au plus tôt en 2018/19.
	3 Haute Ecole Pédagogique : - Recadrage de la formation initiale de base sur la pratique professionnelle	31.08.18		▲ L'analyse est en cours. Des mesures sont à l'étude en lien avec l'inspection, l'animation pédagogique et le centre ICT-VS.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire	7'600	7'600	■
	2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	12'200	12'100	■
	3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.48	1.84	■ La différence provient du passage d'heures en périodes.
	4 Taux d'encadrement des élèves au CO (quotient périodes/élève)	2.22	2.19	■
	5 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé en niveau Primaire	15	27	▲ La loi sur l'enseignement primaire a généré des nouveaux postes. Des enseignants non diplômés ont dû être engagés pour une durée déterminée dans des cas exceptionnels.
	6 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au CO	220	187	■
	7 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au Secondaire 2	55	41	■
	8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans	40%	51%	■
ad2	9 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.82	1.77	■
	10 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	13'600	13'400	■
ad3	11 📖 Nombre de titres délivrés (formation préscolaire/primaire)	60	80	■
	12 📖 Nombre de titres délivrés (formation secondaire)	40	49	■

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé	370'248'344.04	117'182'367.41	253'065'976.63
P1101 Enseignement primaire (enfantin et primaire)	182'370'307.57	59'211'056.08	123'159'251.49
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	112'701'282.28	36'961'091.53	75'740'190.75
P1103 Enseignement spécialisé	74'795'452.39	20'907'255.00	53'888'197.39
P1104 Publications	381'301.80	102'964.80	278'337.00
GP12 Enseignement secondaire du 2e degré	92'057'573.27	2'393'740.43	89'663'832.84
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	63'874'166.90	1'595'288.88	62'278'878.02
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	28'183'406.37	798'451.55	27'384'954.82
GP13 HEP-VS	16'666'867.67	2'974'169.89	13'692'697.78
P1301 Formation de base	10'722'609.78	2'635'015.88	8'087'593.90
P1302 Formations continue et complémentaire	2'285'238.02	229'292.56	2'055'945.46
P1303 Recherche et développement	886'943.21	82'841.05	804'102.16
P1304 Prestations de service	2'772'076.66	27'020.40	2'745'056.26
Total	478'972'784.98	122'550'277.73	356'422'507.25

Remarques

A partir du 1er janvier 2015 :
 - les écoles de commerce sont rattachées au SFOP et non plus au SE
 - la HEP est rattachée au SE et non plus au SHE

Détails des subventions les plus importantes :

Enseignement spécialisé : 33.8 millions (B15 : 35.1 millions)
 institutions scolaires : 28.5 (B15 : 30.0)
 centres AI : 2.9 (B15 : 3.0)
 placements hors canton : 0.6 (B15 : 0.8)
 transports scolaires (remboursés par Communes) : 1.8 (B15 : 1.3)

Transports des étudiants du secondaire 2 général : 0.9 millions (B15 : 1.75 million)

Directions d'écoles : 2.7 millions (B15 : 2.4 millions)

Moyens d'enseignement : 1.4 millions (B15 : 2.0 millions)

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OP 1
Mettre en oeuvre et surveiller la
formation professionnelle
B15 78'459'800 net
C15 78'030'606.89 net

GP 11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen B15 6'216'718 net C15 7'043'541.25 net	GP 12 Orientation scolaire et professionnelle B15 5'925'233 net C15 6'256'341.42 net	GP 13 Formation professionnelle initiale B15 64'126'800 net C15 61'777'953.31 net	GP 14 Formation prof. supérieure et form. continue B15 1'227'654 net C15 1'986'218.55 net
GP 15 Promotion de l'apprentissage et transitions B15 834'208 net C15 857'796.43 net	GP 16 Ressources et développement B15 129'187 net C15 108'755.93 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	117'705'112.12	115'815'100	115'123'556.76	-691'543
30 Charges de personnel	85'101'421.96	87'175'700	85'746'204.47	-1'429'496
31 Biens, services et marchandises	9'944'864.06	7'454'500	7'371'358.76	-83'141
33 Amortissements	18'933.49	0	7'122.01	7'122
35 Dédommagements à des collectivités publiques	8'268'397.95	8'039'400	7'679'796.83	-359'603
36 Subventions accordées	12'956'781.68	12'068'400	13'242'335.45	1'173'935
37 Subventions redistribuées	150'000.00	0	88'000.00	88'000
39 Imputations internes	1'264'712.98	1'077'100	988'739.24	-88'361
4 Revenus de fonctionnement	35'056'801.07	37'839'000	37'576'323.67	-262'676
40 Impôts	35.00	0	7.00	7
42 Revenus des biens	82'043.25	39'000	59'730.20	20'730
43 Contributions	6'713'519.46	6'488'400	6'231'245.41	-257'155
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'820'695.05	1'975'700	2'056'264.34	80'564
46 Subventions acquises	25'563'333.77	28'730'200	28'584'816.17	-145'384
47 Subventions à redistribuer	150'000.00	0	88'000.00	88'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	20'000.00	0	0.00	0
49 Imputations internes	707'174.54	605'700	556'260.55	-49'439
Charges nettes de fonctionnement	82'648'311.05	77'976'100	77'547'233.09	-428'867
5 Dépenses d'investissement	390'223.00	483'700	483'373.80	-326
50 Investissements propres	390'223.00	483'700	483'373.80	-326
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	390'223.00	483'700	483'373.80	-326
Insuffisance de financement	83'038'534.05	78'459'800	78'030'606.89	-429'193

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**Explication des écarts financiers****Préambule**

Voir les commentaires sous "Remarque générale". Les comptes 2015 cernent "précisément" les charges/recettes propres aux Écoles de métiers du commerce (EMC=Service de la formation professionnelle) et celles des Écoles de culture générale et de Écoles préprofessionnelles (ECG/EPP=Service de l'enseignement) contrairement aux comptes 2014 et 2015 où la distinction a été faite de manières non-précises. Cela est dû, entre autres, au fait que la décision de réorganisation du DFS a été prise le 13 janvier 2015 pour une entrée en vigueur au 01.01.15.

Rubrique 30

Le budget 2015 tient compte de l'entier du personnel administratif des EMC, alors que les comptes prennent uniquement celui des Écoles de Monthey et de Sierre (influence de fr. 635'000). Au niveau du personnel enseignant, les charges non-utilisées se montent à environ fr. 520'000.- (budgétisation excédentaire, introduction de la classe d'attente pour les enseignants, grilles horaires des Écoles des métiers du commerce, etc.).

Rubriques 35 et 36

Ces rubriques 35 et 36 couvrent, entre autres, les obligations découlant des accords intercantonaux. Le dépassement budgétaire sur la 36 est partiellement couvert par le reliquat de fr. 360'000.- sur la rubrique 35. La charge relative aux Rails-Checks a augmenté de fr. 479'000 (apprentis des EMC, délimitation périodique, etc.). Dans le cadre de la collaboration entre les EMC et la Communauté d'intérêt pour la formation commerciale de base du canton du Valais (CIFC), le montant de fr. 400'000.- n'a pas été budgétisé au SFOP.

Revenus de fonctionnement

Le budget des revenus est établi sur la base de la dernière réalité connue (comptes 2013) et d'hypothèses faites en février 2014. Il y a toujours des décalages entre un budget établi en mai par rapport à une réalité constatée 20 mois plus tard (février).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	96.84	88.84	95.44
Enseignants	405.82	329.06	421.52

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts**Enseignants**

La différence entre le compte 2014 (année scolaire 14/15 au 31.12) et le compte 2015 (année scolaire 15/16 au 31.12) s'explique ainsi:

- obligations légales = passage de 25 leçons hebdomadaires à 23 leçons = environ 16 postes,
- variations des effectifs, modifications des ordonnances, attestations fédérales de formation pratique, etc. = 5 postes,
- prises en compte des enseignants des écoles des métiers du commerce = 72.

Employés à durée indéterminée (voir également "Remarques financières" (rubrique 30) et "Remarque générale")

Par rapport aux comptes 2014, nous avons 3.6 postes en plus pour les écoles des métiers du commerce de Monthey et de Sierre (= transfert du Service de l'enseignement) et 3 postes de concierge (= nouveaux postes).

Divers

La rubrique 30 "Charges de personnel" comprend les catégories mentionnées ci-dessus et inclut également les chargés de cours, les experts aux procédures de qualification, le personnel payé à l'heure et le personnel en formation.

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à l'enseignement professionnel, à l'orientation scolaire et professionnelle et à la formation continue	
Sous-objectifs politiques	
1	Développer, consolider et contrôler la formation professionnelle initiale de base en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle: principalement les associations professionnelles et la Confédération
2	Mise en oeuvre de l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière conformément aux dispositions légales
3	Promouvoir la santé et le bien-être des jeunes dans les écoles professionnelles, principalement par l'enseignement du sport tel qu'exigé par les ordonnances fédérales de formation et selon les directives de la Confédération
4	Garantir une offre de perfectionnement professionnel (formation professionnelle supérieure, hors du domaine des hautes écoles; formation continue à des fins professionnelles; formation continue en générale), la promouvoir, inciter les personnes à se perfectionner et favoriser la réorientation et la réinsertion professionnelle
5	Assurer les transitions en adéquation avec les objectifs de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI): 1. transition I entre la fin de scolarité obligatoire et la formation professionnelle, 2. transition II entre la fin de la formation professionnelle et l'entrée dans la vie active

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Intégration des écoles de commerce à plein temps (écoles de métiers) au sein du Service de la formation professionnelle (SFOP) selon la décision du Département de la formation et de la sécurité du 19 mai 2014.	31.08.15	01.01.15	■ Deux décisions du Département de la formation et de la sécurité ont été prises les 13 janvier 2015 et 5 août 2015. Ces décisions précisent les modalités administratives de la collaboration entre le Service de l'enseignement et le Service de la formation professionnelle. L'année scolaire 15/16 des écoles des métiers du commerce a été organisée par le Service de la formation professionnelle.
	2 Poursuite et finalisation des travaux en relation avec l'Ordonnance de la Confédération sur la maturité professionnelle fédérale du 24.06.2009, notamment la finalisation du plan d'études cadre.	30.05.15	31.12.15	■ Par courrier du 15.01.2016, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a accepté notre demande d'ouverture de la procédure de reconnaissance des filières de maturités professionnelles (économie et services "économie" et "services"; technique, architecture et sciences de la vie; arts visuels et arts appliqués; santé et social). Cela concerne aussi bien les filières pendant l'apprentissage (MP1) que celles après l'apprentissage (MP2).
ad2	3 Établissement d'un bilan de l'introduction du concept d'orientation scolaire et professionnelle au cycle d'orientation (CO) découlant de la loi sur le CO du 01.09.11 et de l'Ordonnance sur l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière du 19.12.12.	30.06.15	31.12.15	■
	4 Création d'un outil de monitoring pour les Offices d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) (indicateurs, corrélation avec les indicateurs du SFOP, etc.; par exemple suivi des élèves libérables).	31.12.15		▲ Les nouveaux indicateurs sont déterminés dans le cadre de la préparation à la certification Valais Excellence. La certification est prévue pour mars 2016. Les suites seront prises en compte dans le budget 2017.
ad3	5 Finalisation de l'introduction de l'enseignement "sport et prévention santé" (SPS) dans les écoles professionnelles du site de Sion.	31.08.15	31.08.15	■
	6 Mise en oeuvre de la convention de partenariat entre le Département de la formation et de la sécurité (DFS) et la Clinique romande de réadaptation (CRR; SUVA) dans l'ensemble des écoles professionnelles du Valais.	31.08.15	31.08.15	■ Par exemple: Surpoids ou sous-poids chez les ados : Quelles pistes pour mieux les accompagner ?
ad4	7 Renforcement de la coordination cantonale de la formation continue au travers du projet "Go-Valais" (but : essayer de favoriser les compétences de base des adultes).	31.08.15		▲ La commission cantonale de la formation continue des adultes a pris connaissance du rapport du projet "Go-Valais". La problématique des compétences de base en Valais sera discutée dans le cadre d'un atelier prévu lors des états généraux de la formation continue en Valais prévu le 13 septembre 2016.
ad5	8 Mise en place d'un système de veille en lien avec la situation économique du canton (offres et demandes de place de formation en lien avec le marché du travail et la situation économique).	31.12.15		● Ce système est abandonné. Néanmoins des contacts réguliers avec les milieux professionnels nous permettent de connaître les besoins de l'économie.

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad5	9 Création d'un outil de monitoring du phénomène de la transition en Valais (plate-forme apprentissage).	31.12.15	01.10.15	■ La Plateforme T1 est un guichet d'entrée et de sortie des jeunes en Transition 1 (T1) de 15 à 25 ans, s'appuyant sur la collaboration inter-institutionnelle. Le canton du Valais offre plusieurs mesures d'accompagnement transitoires publiques ou privées. Le projet de la T1 a pour but principal le repérage systématique des jeunes sans solution au sortir de la scolarité obligatoire ou en rupture. Il a été lancé en collaboration avec l'Observatoire valaisan de l'emploi en septembre 2015. L'outil est aujourd'hui dans une phase d'implémentation et des adaptations pourront être faites pour la rentrée scolaire 2016.
	10 Mise à disposition des professionnels du terrain d'outils facilitant le processus d'orientation et d'accompagnement des jeunes en difficultés d'insertion socio-professionnelle.	31.12.15		▲ Pas de nouveaux outils d'orientation proprement dits, par contre la mise à disposition de l'outils de monitoring répond à la nécessité de mettre en place des stratégies de prévention et orientation de plus en plus efficaces. Une des tâches principales du Groupe de travail consacré à la transition 1 T1 (Décision du chef de Département du 5 février 2016) est l'analyse et la création d'un répertoire des mesures d'accompagnement des jeunes en difficulté d'insertion socio-professionnelle.
	11 Clarification des responsabilités de la transition et coordination des offres, sous la responsabilité du Service de la formation professionnelle.	31.12.15		▲ Réalisée et en voie de développement : le SFOP a clarifié les rôles des collaborateurs T1 à l'interne. La création du Groupe de travail (Décision du chef de département du 5 février 2016) consacré à la T1, dont les activités démarreront courant avril 2016, permettront de développer davantage les procédures de coordination entre le SFOP et les nombreux partenaires dans le cadre de la gestion de la T1.

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Taux de réussite aux examens du certificat fédéral de capacité (CFC).	90%	88%	■ Stabilité par rapport aux années précédentes.
	2 Nombre d'élèves qui font une maturité professionnelle dans les écoles professionnelles valaisannes, y compris auprès de l'École cantonale d'art du Valais.	900	997	■ Toutes les voies offertes progressent. A noter que ce chiffre ne tient pas compte des 1'048 apprentis qui fréquentent les Écoles des métiers du commerce (CFC + maturité professionnelle).
	3 Plan d'étude cadre cantonal de la maturité professionnelle opérationnel dans les écoles professionnelles valaisannes.	01.06.15	01.06.15	■
	4 Coût net moyen par personne en formation (GP 13 / nombre de personnes en formation) (tient compte des apprentis des écoles de métiers du commerce).	6'800	6'658	■
	5 Nombre d'entreprises autorisées à former des apprenti(e)s.	4'700	5'110	■
	6 Pourcentage de rails-checks émis par rapport aux élèves/apprentis valablement inscrits, avant le début de l'année scolaire, auprès des services d'enseignement (SFOP et SE) du DFS.	100%	100%	■
	7 Nombre de contrats de 1ère année enregistré dans ESCADA (système informatique de gestion des contrats) au 5 août (% des contrats de 1ère année).	85%	85.79%	■
	8 Nombre de personnes ayant suivi les modules du cours de formateurs en entreprise.	1'000	1'567	■ Cet indicateur sera abandonné au profit du nombre de personnes ayant obtenu le certificat de formateur en entreprise (450 en 2015).
	9 Nombre de séances de la sous-commission litige.	5	1	■
	10 Nombre de nouvelles entreprises formatrices durant l'année écoulée.	300	307	■
	11 Délai de traitement moyen en jour ouvrable des nouveaux contrats d'apprentissage (sans interventions de tiers : commissaires de branches, formulaires, renseignement divers auprès des entreprises).	15	15.5	■
	12 Écoles de métiers du commerce intégrées dans le Système Management Intégré (SMI) du SFOP.	01.09.15	01.09.15	■
	13 Nombre de contrats d'apprentissage "plein temps" enregistrés au 1er janvier dans la base de données ESCADA (13/14 ESCADA = 755; 13/14 écoles de métiers du commerce = 943; total = 1'698).	1'700	1'863	■
	14 Nombre de contrats d'apprentissage "dual" enregistrés au 1er janvier dans la base de données ESCADA (13/14 ESCADA = 7'658).	7'660	7'415	▲
	15 Système d'alerte "commissaire de branche" et "commission communale" mis en place dans le système "apprentis-vs.ch".	01.03.15		●
	16 Intégration des écoles de métiers du commerce dans les séances réunissant régulièrement les écoles professionnelles.	01.03.15	01.03.15	■

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 17 Nombre de jeunes sous contrats d'apprentissage (13/14 = 8'423 du SFOP + 943 des Écoles de métiers du commerce = 9'366).	9'360	9'278	▲
ad2 18 Pourcentage des jeunes des écoles publiques sans projets à la fin de la scolarité obligatoire.	0.8%	0.46%	■
19 Mise en place du système de prestations payantes au sein des Offices d'orientation scolaire et professionnelle.	31.08.15		▲ Les prestations en relation avec le chômage (logistiques des mesures du marché du travail) sont facturées prise en charge par la Confédération par l'intermédiaire du Service de l'industrie et du travail. Pour les autres prestations payantes le système n'est pas mis en place.
20 Bilan du concept d'orientation scolaire et professionnelle au CO établi et présenté aux divers partenaires.	01.09.15	01.09.15	■
21 Outil permettant l'analyse entre les actions de l'orientation (consultations, tests, stages, etc.) et les cause de résiliation des contrats d'apprentissage en place.	01.09.15		● L'outil n'a pas été mis en place.
22 Taux de satisfaction des partenaires sur la collaboration OSP-Écoles dans les CO.	80%	89%	■
ad3 23 Concept SUVA intégré dans l'enseignement SPS (sport et prévention santé) des écoles professionnelles.	01.09.15	01.09.15	■
24 Enseignement SPS pour tous les apprentis des écoles du site de Sion.	01.09.15	01.09.15	■
ad4 25 Projet "Go-Valais" opérationnel.	01.09.15		▲ La problématique des compétences de base en Valais sera discutée dans le cadre d'un atelier prévu lors des états généraux de la formation continue en Valais prévu le 13 septembre 2016.
26 🏠 Nombre de titres de la formation professionnelle supérieure (brevets et diplômes) délivrés à des personnes domiciliées en Valais (source Office fédéral de la statistique 2012: brevets = 553 et diplômes = 77)	630	584	▲ En 2014, 77 brevets et 507 diplômes.
ad5 27 Âge moyen de signature des contrats d'apprentissage.	17	17.5	▲ Âge moyen pour les 1ères années.
28 Nombre de résiliations de contrat.	1'000	1'180	● L'idéal est de voir ce chiffre baisser. A noter qu'environ 50 % des jeunes concernés par ces résiliations reprennent une formation professionnelle.
29 🏠 Taux de chômage des jeunes (entre 15 et 25 ans).	3.5	4.1	● Il s'agit du taux de juillet 2015. Cela concerne 916 chômeurs inscrits.
30 Outil de monitoring du phénomène de la transition opérationnel à la rentrée scolaire 15/16.	01.09.15	01.09.15	■
31 Répertoire des outils facilitant le processus d'orientation et d'accompagnement des jeunes en difficultés d'insertion créé.	01.09.15		▲ Voir les mesures prioritaires no 9-10-11. Il n'y a pas de répertoire, mais par contre la clarification des responsabilités de chaque partenaire de la transition I permettra de connaître leurs tâches et éviter, si possible, les doublons.

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad5 32 Système de veille "places de formation - marché du travail" en fonction.	01.09.15		● Ce système n'est pas mis en place mais nos contacts avec les milieux économiques nous permettent de connaître leurs besoins actuels et futurs en personnel qualifié (exemple des pôles industriels de Viège et Monthey).

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen	7'955'309.09	911'767.84	7'043'541.25
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	3'048'109.62	17'513.72	3'030'595.90
P1102 Surveillance et qualité de la formation	479'945.89	114'794.72	365'151.17
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	4'427'253.58	779'459.40	3'647'794.18
351 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	701'787.18		701'787.18
365 Montants versés à des tiers (hors canton et privés) sur la base des conventions intercantionales	738.20		738.20
Solde dépenses/recettes du produit	3'724'728.20	779'459.40	2'945'268.80
GP12 Orientation scolaire et professionnelle	9'352'664.99	3'096'323.57	6'256'341.42
P1201 Orientation - activité Etat	6'007'028.48	295'625.86	5'711'402.62
P1202 Orientation - activités et mandats divers	3'345'636.51	2'800'697.71	544'938.80
GP13 Formation professionnelle initiale	94'026'781.32	32'248'828.01	61'777'953.31
P1301 Ens. prof. (dual) assumé par les écoles prof. cant	41'745'591.22	16'382'794.48	25'362'796.74
P1302 Ens. prof. (dual) assumé hors-canton ou par tiers	8'010'825.70	-273'854.00	8'284'679.70
351 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	5'612'789.70		5'612'789.70
365 402773 Ecole-Club Migros - Montants versés à des tiers (hors canton et privés) sur la base des conventions intercantionales	1'155'834.00		1'155'834.00
365 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'200'534.00		1'200'534.00
Solde dépenses/recettes du produit	41'668.00	-273'854.00	315'522.00
P1303 Système à plt par les écoles prof. cantonales	24'914'350.58	8'948'277.93	15'966'072.65
P1304 Système à plein temps assumé hors-canton ou tiers	6'510'878.70	640'634.95	5'870'243.75
351 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	1'092'848.00		1'092'848.00
365 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	16'666.00		16'666.00
365 404216 École cantonale d'arts du Valais, Sierre - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'685'667.00		1'685'667.00
365 405541 École intercantonale de laboratins EIL, Monthey - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'786'735.00		1'786'735.00
365 408387 École de couture, Sierre - Part des subventions fédérales reversée à des tiers (privés)	1'144'088.00		1'144'088.00
365 409798 École-club Migros Martigny pl. t. - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	578'400.00		578'400.00
Solde dépenses/recettes du produit	206'474.70	640'634.95	-434'160.25
P1305 Cours interentreprises (écoles prof. cant.)	7'212'018.58	4'604'367.90	2'607'650.68
P1306 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	1'239'184.10	12'824.00	1'226'360.10
365 402683 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'176'937.00		1'176'937.00
Solde dépenses/recettes du produit	62'247.10	12'824.00	49'423.10
P1307 Maturités prof. à plein temps par le canton	4'393'932.44	1'933'782.75	2'460'149.69

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP14 Formation prof. supérieure et form. continue	2'874'789.93	888'571.38	1'986'218.55
P1401 Form. prof. sup. et cont. par écoles prof. cant.	1'735'606.03	848'126.98	887'479.05
P1402 Form. prof. sup. et cont. par des tiers	1'139'183.90	40'444.40	1'098'739.50
351 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	151'144.85		151'144.85
365 Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	927'174.60		927'174.60
Solde dépenses/recettes du produit	60'864.45	40'444.40	20'420.05
GP15 Promotion de l'apprentissage et transitions	1'211'689.70	353'893.27	857'796.43
P1501 Promotion des places d'apprentissage	341'080.63	15'410.49	325'670.14
P1502 Plateforme apprentissage et Case-management	870'609.07	338'482.78	532'126.29
GP16 Ressources et développement	185'695.53	76'939.60	108'755.93
P1601 Gestion de projets	149'622.35	76'928.63	72'693.72
P1602 Santé, sécurité au travail	36'073.18	10.97	36'062.21
Total	115'606'930.56	37'576'323.67	78'030'606.89

Remarques

Généralités

Les comptes 2014 et le budget 2015 ont été retraités globalement (sans entrer dans le détail) en tenant compte de la nouvelle organisation des Services de la formation du DFS, notamment le transfert de la filière des écoles des métiers du commerce du Service de l'enseignement (SE) au Service de la formation professionnelle (SFOP).

Lors de la clôture des comptes 2015, les charges et recettes des établissements regroupant des filières dépendants de plusieurs Services du DFS ont été répartis sur la base des effectifs de l'année scolaire 15/16.

Accords intercantonaux

Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants: fr. 7'300 (11-12 et 12-13), fr. 7'500 (13-14), fr. 7'300 (14-15; 15-16), fr. 7'500 (16-17) et fr. 7'700 (17-18) pour les formations duales; fr. 14'400 (11-12), fr. 15'200 (12-13), fr. 14'700 (13-14), fr. 13'200 (14-15), fr. 12'400 (15-16), fr. 15'100 (16-17) et fr. 14'700 (17-18) pour les formations à plein temps.

Forfaits reçus de la Confédération

En 2012 : 7'753 forfaits "dual" à fr. 2'978.53 et 2'109 forfaits "plein temps" à fr. 5'031.99,
 En 2013: 7'769 forfaits "dual" à fr. 2'962.81 et 2'179 forfaits "plein temps" à fr. 4'910.07,
 En 2014: 7'733 forfaits "dual" à fr. 2'903.40 et 2'193 forfaits "plein temps" à fr. 4'823.84,
 En 2015 (budget de base): 7'770 forfaits "dual" à fr. 3'034 et 2'179 forfaits "plein temps" à fr. 5'028,
 En 2015: 7'672 forfaits "dual" à fr. 3'014.39 et 2'205 forfaits "plein temps" à fr. 5'083.42.

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

OP 1
Assurer le pilotage, le
financement et la surveillance de
la formation tertiaire et de la
recherche
B15 123'129'900 net
C15 115'098'651.55 net

GP 11 Pilotage, évaluation et soutien formation tertiaire B15 1'161'880 net C15 706'257.31 net	GP 12 Recherche universitaire et EPFL Valais Wallis B15 10'352'952 net C15 8'968'818.38 net	GP 13 HES-SO et ES B15 53'224'900 net C15 48'103'389.35 net	GP 14 Etudes à Distance B15 2'361'057 net C15 1'672'540.30 net
GP 15 Etudes subventionnées hors canton B15 55'956'283 net C15 55'609'652.53 net	GP 16 Publications / Moyens d'enseignement B15 72'828 net C15 37'993.68 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	213'818'222.10	190'659'200	189'032'236.98	-1'626'963
30 Charges de personnel	52'338'825.56	2'278'600	2'271'013.90	-7'586
31 Biens, services et marchandises	13'211'182.60	5'252'600	3'807'375.62	-1'445'224
32 Intérêts passifs	0.00	0	113.00	113
33 Amortissements	284'853.99	60'000	72'015.78	12'016
35 Dédommagements à des collectivités publiques	84'944'150.48	85'471'000	86'158'628.59	687'629
36 Subventions accordées	47'766'119.84	91'988'600	89'644'802.68	-2'343'797
37 Subventions redistribuées	7'654'016.94	5'400'000	6'887'419.05	1'487'419
38 Attributions aux financements spéciaux	1'806'188.78	0	0.00	0
39 Imputations internes	5'812'883.91	208'400	190'868.36	-17'532
4 Revenus de fonctionnement	105'908'629.04	73'829'300	72'795'631.43	-1'033'669
42 Revenus des biens	309'373.14	635'000	650'118.91	15'119
43 Contributions	19'014'731.36	4'288'600	4'068'770.16	-219'830
45 Dédommagements de collectivités publiques	59'908'672.19	52'545'200	53'109'359.33	564'159
46 Subventions acquises	7'640'100.67	560'000	486'725.00	-73'275
47 Subventions à redistribuer	7'654'016.94	5'400'000	6'887'419.05	1'487'419
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	6'275'954.95	10'400'500	7'571'725.43	-2'828'775
49 Imputations internes	5'105'779.79	0	21'513.55	21'514
Charges nettes de fonctionnement	107'909'593.06	116'829'900	116'236'605.55	-593'294
5 Dépenses d'investissement	5'378'334.19	7'000'000	4'277'496.65	-2'722'503
50 Investissements propres	1'886'154.19	0	0.00	0
52 Prêts et participations permanentes	25'000.00	0	0.00	0
56 Subventions accordées	3'467'180.00	7'000'000	4'277'496.65	-2'722'503
6 Recettes d'investissement	535'333.45	700'000	5'415'450.65	4'715'451
60 Transferts au patrimoine financier	0.00	0	4'987'700.00	4'987'700
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	0.00	0	1.00	1
66 Subventions acquises	535'333.45	700'000	427'749.65	-272'250
Recettes nettes d'investissement	-4'843'000.74	-6'300'000	1'137'954.00	7'437'954
Insuffisance de financement	112'752'593.80	123'129'900	115'098'651.55	-8'031'248

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Explication des écarts financiers
Rub. 31 : - 1.4 mios, notamment: EPFL Valais : entretien du bâtiment industrie 17 (-0.5 mio), phase de démarrage Cecame : achats et honoraires (-0.5 mio) Rub. 35 : + 0.7 mio, notamment : HES-SO : contribution à la HES-SO (+ kCHF 812), augmentation du nombre d'étudiants Accord intercantonal universitaire (AIU) : (+ kCHF 36) sur un budget total de 38.6 mios Haute Ecole de Musique (Site de Sion) : (- kCHF 163), notamment déficit 2014 moins élevé que prévu Rub. 36 : -2.3 mios, notamment: HES-SO Valais et ECAV: (+ 0.6 mio), augmentation des forfaits reversés aux établissements, intégralement compensé en rubrique 45 HES-SO Valais, subventions infrastructures (-0.8 mio) : montant non utilisé par l'établissement Subvention aux Instituts universitaires: (-1.2 mio) Accords AHES et AES : (-0.45 mio) sur un budget de 17 mios EPFL Valais : subvention chaires EPFL Valais (-0.2 mio), dépend de l'avancement du projet FFHS : (-0.2 mio), dépend du nombre d'étudiants valaisans Rub.37/47 : (+1.5 mios), redistribution des montants de l'AIU à FS-CH et IUKB (37), intégralement compensé par la rub. 47 Rub. 45: (+0.6 mio), forfaits reçus de la HES-SO Delémont (cf. rub. 36) Rub.48 : Prélèvement au compte 15 de 7.6 mios composés de - 3.5 mios sur fonds mandats de la HES-SO Valais selon décision du Conseil d'Etat - 3.85 mios sur fonds 21^{ème} siècle pour les investissements de l'EPFL Valais - 0.22 mio sur le fonds Cecame L'écart par rapport au budget s'explique par l'avancement des investissements dans le Campus EPFL Valais Rub. 56 : (-2.7 mios), en fonction de l'avancement des investissements dans le Campus EPFL Valais, financés par le fonds 21^{ème} s. et la commune siège Rub.60: (+ 5 mios), transfert du patrimoine administratif (val. comptable) à la HES-SO Valais (selon art. 33 de l'ordonnance concernant la gestion et le contrôle financier et des prestations de la HES-SO Valais/Wallis)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	147.00	151.80	13.70
Enseignants	126.27	183.30	0.13

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
Le compte 2013 et 2014 incluaient les RH du SHE, de la HEVS et la HEP-VS. Dès 2015, seules les RH du SHE sont indiquées.

OBJECTIF POLITIQUE**Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche****Sous-objectifs politiques**

- 1 Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international
- 2 Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances
- 3 Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais
- 4 Rechercher des synergies entre institutions au niveau de la formation et de la recherche
- 5 Piloter, évaluer et soutenir la formation tertiaire

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Définition en collaboration avec les autres cantons de la convention d'objectifs HES-SO (2017-2020)	31.12.15		▲ Les travaux de préparation de la Convention d'objectifs ont été menés en 2015. La partie financière de la Convention est en cours d'élaboration.
	2 Mise en place et suivi des nouvelles ordonnances sur le personnel et les finances de la HES-SO Valais/Wallis	31.12.15	31.12.15	■ Les ordonnances ont été approuvées par le Conseil d'Etat et leur suivi a été mis en place
	3 Etablissement et suivi des contrats de prestations pour les formations ES	31.12.15	31.12.15	■ Les mandats 2015 pour les formations ES ont été préparés, négociés et signés avec la HES-SO Valais. Ces mandats seront renégociés annuellement.
	4 Mise en œuvre de la loi d'adhésion à l'accord intercantonal sur les écoles supérieures du 11 juin 2014 (AES)	31.12.15	31.12.15	■ Malgré l'opposition du Valais (2 interventions du Chef du DFS au niveau de la CDIP), les nouveaux montants des contributions dans les domaines de la santé, du social et de l'économie forestière ont été adoptés et sont entrés en vigueur dès l'année scolaire 2015/2016. L'estimation de l'impact financier est de 0.9 million/an.
	5 Création du centre national de compétences en études à distance. Etablissement des partenariats stratégiques avec notamment les universités de Berne et de Fribourg (31.12.2015)	31.12.17		■ Le 3 décembre 2015, le Chef du SHE a cosigné l'acte de fondation du "Kompetenzzentrum für Fernstudien, eLearning und eCollaboration Schweiz". Conférence de presse organisée avec le chef de département. La convention avec l'université de Berne a été signée. Un partenariat avec l'université de Fribourg est établi et une convention est en cours de négociation.
	6 Mise en place du concordat intercantonal sur les hautes écoles. Participation à la mise en application de la loi fédérale sur les hautes écoles (LEHE) (31.12.2015)	31.12.18		■ Le 26 février 2015, le canton du Valais a participé à la première Conférence plénière du Conseil suisse des hautes écoles. Le 30 octobre 2015, M. Freysinger a été élu membre du Conseil des hautes écoles avec entrée en fonction le 01.01.2016. Le SHE participe pour la première fois à la Conférence spécialisée des Hautes écoles au niveau suisse qui est en charge de préparer les dossiers pour la Conférence plénière.
ad2	7 Participation à la mise en place du projet "Campus Valais Wallis"	31.12.15	31.12.15	■ - La convention de financement 2014-2017 du pôle EPFL Valais Wallis entre l'Etat du Valais et l'EPFL élaborée par le SHE a été négociée et signée avec l'EPFL. - Environ 130 personnes sont actives sur le pôle EPFL Valais Wallis (état: septembre 2015). - Une convention entre le SHE, le SBMA et l'EPFL relative à l'utilisation du bâtiment Industrie 17 a été établie et est en cours de finalisation - Le SHE a signé divers contrats liés à l'entretien du bâtiment Industrie 17. - En collaboration avec le Service de l'énergie et des forces hydrauliques (SEFH), le SHE a initié la discussion concernant la réalisation des démonstrateurs à l'échelle du canton.
ad3	8 Mise en œuvre de la décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire. Etablissement des mandats de prestation avec les instituts (31.12.2015)	31.12.17		■ Les 12 mandats de prestations ont été élaborés, négociés et signés avec les institutions (Idiap, IRO, Icare, CREM, IRR, CREPA, FGA, TEWI, FS-CH, FKB, UNIL, UNIGE). Ces mandats seront renégociés annuellement. Compte tenu des économies que le SHE a dû réaliser durant l'exercice 2015, le SHE n'a pas pu octroyer les subventions telles que prévues dans la décision du Grand Conseil du 15 novembre 2013 concernant l'octroi d'un crédit global quadriennal par l'Etat pour les années 2014-2017 aux institutions émergeant à la loi cantonale sur la formation et la recherche universitaires.

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad3 9 Mise en place de la nouvelle convention cadre avec les universités de Lausanne et de Genève concernant l'IUKB	31.12.15	31.12.15	■ Sur la base de la Convention cadre du 28 mai 2014, le SHE a signé des mandats de prestations avec les différents partenaires, soit la Fondation universitaire Kurt Bösch, l'Université de Lausanne et l'Université de Genève afin d'assurer la continuité du développement des activités de formation et de recherche sur le site de Sion. -Nombre d'étudiants sur le site de Sion : 39 étudiants en Master en études du tourisme, 61 étudiants en Master interdisciplinaire en droit de l'enfant et 5 étudiants terminant leur cursus auprès de la FKB; -Recherche : 22 projets de recherche en cours -Postes de travail : 23.8 EPT

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 🏢 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les hautes écoles (universités/EPF) hors canton (formation de base)	4'002	3'997	■ 3'389 étudiants dans les universités (augmentation de 67 par rapport à 2014) et 608 dans les EPF (stable par rapport à 2014)
2 🏢 Nombre d'étudiants fréquentant les HES en Valais (formation de base, niveaux "Bachelor" + "Master") (au 15.10. de l'année considérée)	3'557	3'904	■ Augmentation de 163 étudiants par rapport à 2014 (notamment +74 étudiants à la HES-SO Valais et +62 étudiants à la Fernfachhochschule Schweiz)
3 🏢 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant la HES-SO Valais (niveaux "Bachelor", y.c. santé-social)	1'305	1'387	■ Objectif dépassé
4 🏢 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton	1'220	1'281	■ Objectif dépassé
5 🏢 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton	427	434	■ Objectif dépassé
6 🏢 Nombre de diplômes (formation de base) délivrés par les institutions tertiaires: HES, ES, UNI (FS-CH + IUKB, dès 2010)	985	1'086	■ Objectif dépassé
7 🏢 Ratio Nombre d'étudiants tertiaires en Valais par rapport aux étudiants valaisans tertiaires hors canton	91%	98%	■ Objectif dépassé
8 🏢 Nombre d'étudiant domaine « Santé & Social »	845	888	■ Objectif dépassé
9 🏢 Nombre d'étudiant domaine « Économie & Services »	1'620	1'709	■ Objectif dépassé
10 🏢 Nombre d'étudiant domaine « Sciences de l'ingénieur »	548	648	■ Objectif dépassé
11 🏢 Nombre d'étudiants fréquentant les ES en Valais (formation de base au 15.10. de l'année considérée)	148	173	■ Objectif dépassé
ad3 12 Nombre d'étudiants fréquentant des instituts universitaires en Valais (formation de base FS-CH + Master IUKB)	1'460	1'517	■ Objectif dépassé

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Pilotage,évaluation et soutien formation tertiaire	706'485.63	228.32	706'257.31
P1101 Expertise et veille stratégique	28'719.99	19.09	28'700.90
P1102 Evaluation et suivi de la formation tertiaire	400'653.83	57.13	400'596.70
P1103 Statistiques de la formation	33'390.41	57.04	33'333.37
P1104 Pilotage formation continue des enseignants	243'721.40	95.06	243'626.34
GP12 Recherche universitaire et EPFL Valais Wallis	13'746'955.21	4'778'136.83	8'968'818.38
P1201 Institutions universitaires	4'285'728.09	13'725.13	4'272'002.96
P1202 EPFL Valais Wallis	9'461'227.12	4'764'411.70	4'696'815.42

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP13 HES-SO et ES	110'304'518.82	62'201'129.47	48'103'389.35
P1301 Domaine "Ingénierie et architecture"	25'402'022.32	14'461'793.33	10'940'228.99
351 Contribution à la HES-SO	10'940'228.99		10'940'228.99
364 Montant avancé par le Valais à la HES-SO Valais pour les formations de niveau HES	14'461'793.33		14'461'793.33
451 Forfaits étudiants reçus de la HES-SO Delémont en faveur de la HES-SO Valais		14'461'793.33	-14'461'793.33
P1302 Domaine "Économie & Services"	31'661'212.37	16'704'847.92	14'956'364.45
351 Contribution à la HES-SO	14'956'364.45		14'956'364.45
364 Montant avancé par le Valais à la HES-SO Valais pour les formations de niveau HES	16'704'847.92		16'704'847.92
451 Forfaits étudiants reçus de la HES-SO Delémont en faveur de la HES-SO Valais		16'704'847.92	-16'704'847.92
P1303 Domaines "Santé" et "Travail Social"	37'544'402.37	19'314'923.08	18'229'479.29
351 Contribution à la HES-SO	18'229'479.29		18'229'479.29
364 Montant avancé par le Valais à la HES-SO Valais pour les formations de niveau HES	19'314'923.08		19'314'923.08
451 Forfaits étudiants reçus de la HES-SO Delémont en faveur de la HES-SO Valais		19'314'923.08	-19'314'923.08
P1304 Domaine "Design et Arts Visuels"	4'168'415.19	2'627'795.00	1'540'620.19
351 Contribution à la HES-SO	1'540'620.19		1'540'620.19
364 Montant avancé par le Valais à l'ECAV pour les formations de niveau HES	2'627'795.00		2'627'795.00
451 Forfaits étudiants reçus de la HES-SO Delémont en faveur de l'ECAV		2'627'795.00	-2'627'795.00
P1305 Domaine "Musique et Arts de la scène"	601'977.47		601'977.47
351 Contribution à la HES-SO	601'977.47		601'977.47
P1306 Missions cantonales	10'926'489.10	9'091'770.14	1'834'718.96
351 Contribution du Valais à la HEMU-Site de Sion	408'987.00		408'987.00
351 Contribution du Valais au canton de Vaud (Site de Sion rattaché à la HEMU de Lausanne)	940'983.20		940'983.20
364 HES-SO Valais/Wallis modules complémentaires en santé	860'000.00		860'000.00
364 HES-SO Valais/Wallis Stages en santé	1'790'000.00		1'790'000.00
364 Montant versé à la HES-SO Valais/Wallis pour les formations ES	1'985'000.00		1'985'000.00
364 Subvention cantonale à la HES-SO Valais/Wallis pour la Ra&D	4'000'000.00		4'000'000.00
365 Observatoire valaisan du Tourisme	350'000.00		350'000.00
427 Locations à la HES-SO Valais / Wallis		603'500.00	-603'500.00
480 Prélèvement sur le fonds mandats HES-SO Valais selon Décision du Conseil d'Etat		3'500'000.00	-3'500'000.00
606 Transfert équipements HEVs au patrimoine financier de l'Etat du Valais		4'987'700.00	-4'987'700.00
Solde dépenses/recettes du produit	591'518.90	570.14	590'948.76
GP14 Etudes à Distance	1'672'616.32	76.02	1'672'540.30
P1401 Etudes à distance	1'672'616.32	76.02	1'672'540.30

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP15 Etudes subventionnées hors canton	62'498'222.32	6'888'569.79	55'609'652.53
P1501 Accords intercant. AHES/AESS/AIU	62'498'222.32	6'888'569.79	55'609'652.53
351 Contribution du Valais pour les étudiants universitaires (Ecoles polytechniques fédérales non comprises) en vertu de l'Accord intercantonal sur les universités (AIU)	38'636'826.50		38'636'826.50
365 Subventions versées à des écoles situées hors canton accueillant des étudiants valaisans	16'532'694.75		16'532'694.75
371 Montant accord intercantonal universitaire destiné à FS-CH	44'772.75		44'772.75
374 Montant accord intercantonal universitaire destiné à FS-CH et IUKB	6'842'646.30		6'842'646.30
471 Montant accord intercantonal universitaire destiné à FS-CH et IUKB		6'887'419.05	-6'887'419.05
Solde dépenses/recettes du produit	441'282.02	1'150.74	440'131.28
GP16 Publications / Moyens d'enseignement	4'380'935.33	4'342'941.65	37'993.68
P1601 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	4'380'935.33	4'342'941.65	37'993.68
Total	193'309'733.63	78'211'082.08	115'098'651.55

Remarques

Les variations importantes du compte 2015 par rapport au compte 2014 sont essentiellement liées au fait que les comptes de la HES-SO Valais ne sont plus intégrés dans les comptes du SHE depuis le 1er janvier 2015 (date à laquelle la HES-SO Valais est devenue un établissement autonome de droit public).

L'exercice 2015 se traduit par une forte augmentation du nombre d'étudiants ce qui est réjouissant mais cela pose des problèmes budgétaires importants pour les années futures.

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

OP 1
Promouvoir la protection et l'aide
à la jeunesse
B15 41'010'800 net
C15 39'399'296.06 net

GP 11 Placements et mesures contractualisées B15 26'067'910 net C15 25'722'487.51 net	GP 12 Promotion et soutien B15 464'805 net C15 466'978.41 net	GP 13 Education sociale et promotion de la santé B15 505'536 net C15 137'578.16 net	GP 14 Protection de l'enfant B15 5'514'813 net C15 4'754'769.72 net
GP 15 Conseil social/psychologie/logopédie/psychomotricité B15 6'863'368 net C15 6'965'149.62 net	GP 16 Psychiatrie pour enfants et adolescents B15 300'002 net C15 182'088.44 net	GP 17 Education précoce spécialisée B15 1'294'366 net C15 1'170'244.20 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	46'747'949.11	49'179'500	47'789'510.40	-1'389'990
30 Charges de personnel	11'532'617.96	11'694'700	11'809'300.90	114'601
31 Biens, services et marchandises	3'978'775.17	4'181'000	3'646'777.49	-534'223
33 Amortissements	270.35	0	1'241.17	1'241
36 Subventions accordées	25'952'151.84	27'951'500	27'164'400.95	-787'099
37 Subventions redistribuées	3'899'191.00	4'070'000	4'023'416.00	-46'584
39 Imputations internes	1'384'942.79	1'282'300	1'144'373.89	-137'926
4 Revenus de fonctionnement	8'793'191.56	10'268'700	10'490'214.34	221'514
40 Impôts	224.00	200	224.00	24
42 Revenus des biens	125.00	0	300.00	300
43 Contributions	1'819'402.40	2'025'500	2'120'651.95	95'152
46 Subventions acquises	3'047'304.50	4'173'000	4'345'622.39	172'622
47 Subventions à redistribuer	3'899'191.00	4'070'000	4'023'416.00	-46'584
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	26'944.66	0	0.00	0
Charges nettes de fonctionnement	37'954'757.55	38'910'800	37'299'296.06	-1'611'504
5 Dépenses d'investissement	925'728.55	2'100'000	2'100'000.00	0
50 Investissements propres	47'728.55	0	0.00	0
56 Subventions accordées	878'000.00	2'100'000	2'100'000.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	925'728.55	2'100'000	2'100'000.00	0
Insuffisance de financement	38'880'486.10	41'010'800	39'399'296.06	-1'611'504

Explication des écarts financiers

31 Biens, services et marchandises
Moins de frais du service : téléphone, déplacement et autres (67'400), moins d'honoraires (88'800), moins de prestations des logopédistes privées (378'000)

43 Emoluments (plus de recettes que prévu)
431 Plus d'emoluments perçus (39'698.15)
436 55'453.80 : récupération de salaires supérieure au budget

46 Subventions acquises (plus de recettes que prévu)
460 Subvention de l'OFAS pour les vallées latérales passée par la rubrique 47 (-41'707)
462 Forfait scolaire : affinement du calcul demandé par l'IF (augmentation des charges à prendre en considération) et augmentation du nombre d'enfants concernés dans la tranche d'âge (231'693.35)
469 La Fondation Hafen a versé 20'000 directement à l'organisme (- 24'420)

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	79.20	79.20	79.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes	
Sous-objectifs politiques	
1	Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées
2	Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans
3	Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société
4	Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement
5	Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Développement des réseaux des familles d'accueil en collaboration avec les institutions	31.12.15	31.12.15	■ La collaboration entre Cité Printemps et deux à trois famille relais (w-e, vacances) a pu être mis en place. Ce type de collaboration est à continuer et à renforcer.
	2 Coordination et suivi des projets de construction (Mattini) et rénovation du parc immobilier des institutions d'éducation spécialisée	31.12.18		■ Ouverture de Mattini prévue pour août 2016. Travaux de rénovation du Centre scolaire de l'Institut St-Raphaël en cours
	3 Développement du projet "Centre de transition et d'accueil d'urgence" à St-Raphaël	31.12.15		● Ce projet est actuellement en standby à cause du manque de moyens financiers. Le projet a été sorti de la PIP. Il devait figurer dès 2019.
ad2	4 Rappel aux communes que le programme d'impulsion fédérale concernant la petite enfance prendra fin en 2015	31.12.15	31.12.15	■ Programme prolongé par la Confédération
	5 Renforcement de la collaboration avec les instances romandes et fédérales	31.12.15	31.12.15	■ La collaboration est à poursuivre. Réflexion commune d'une harmonisation des différentes normes cantonales romandes
	6 Elaboration d'une brochure d'information à disposition des structures	31.12.15		● Manque de ressources (70 % pour 257 unités de structures d'accueil à la journée)
ad3	7 Elaboration et réalisation de la première étape du projet "développement des activités extra-scolaires du Valais romand" déposé à Berne	31.12.15	31.12.15	■ Plusieurs projets ont été réalisés : Sierre (Anniviers, Grône, Chippis), Martigny (Vernayaz, Salvan, Trient, Finhaut)
	8 Coordination de l'observatoire sur la jeunesse	31.12.16		■ Participation au groupe de travail "violence chez les jeunes"
	9 Préparation et réalisation du projet "72 heures" en collaboration avec le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ)	31.12.15	31.12.15	■ Réalisation de 27 projets
	10 Collaboration au projet jeunes lors du bicentenaire 2015	31.12.15	31.12.15	■ Réalisation de 40 projets dont 200 jeunes y ont participé
ad4	11 Amélioration de la coordination avec le Ministère public et la Police section mineurs et mœurs dans les cas d'intervention suite à l'ouverture d'une procédure pénale pour maltraitance envers un enfant, création d'un protocole d'intervention pour l'OPE suite à l'adoption des nouvelles dispositions légales	31.12.15	31.12.15	■ Diagramme de flux entre le Ministère public et le SCJ. Cas de maltraitance = formulaire standardisé pour le signalement de cas de maltraitance
	12 Standardisation des présentations et des cahiers des charges des groupes régionaux contre la maltraitance	31.12.15	31.12.15	■ 3 collectifs régionaux ont harmonisé leur pratique
	13 Optimisation de la procédure d'agrément et de contrôle des familles d'accueil, des candidats à l'adoption et des parents d'accueil à la journée par l'échange élargi d'informations entre le Ministère public, la Police et l'OPE. Création d'un protocole d'échanges et d'informations dans ce but	31.12.15	31.12.15	■ Un important travail a été effectué par le chef section mineurs et mœurs et par le chef OPE
	14 Optimisation de la présentation des colonies et camps de vacances via des applications iphone - ipad - site internet - liste d'adresses	31.12.15		● Manque de ressources

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad5	15 Adaptation de la pratique du Service avec la mise en application du concept préscolaire cantonal de pédagogie spécialisée	30.06.16		■ Collaboration entre la direction des écoles et le CDTEA
	16 Elaboration de procédures pour la mise en place du concept cantonal de pédagogie spécialisée	31.12.15	31.12.15	■ Travail en collaboration avec l'OES, l'OEI et le CDTEA
	17 Collaboration à la création d'un concept de cours à l'intention des médiateurs primaires	31.12.15		■
	18 Mise en place de nouvelles modalités de l'organisation de la logopédie sur le territoire cantonal	31.12.15	31.12.15	■ Le 17.06.2015, le CE a décidé le principe d'une cantonalisation de ce domaine sur l'ensemble du territoire.

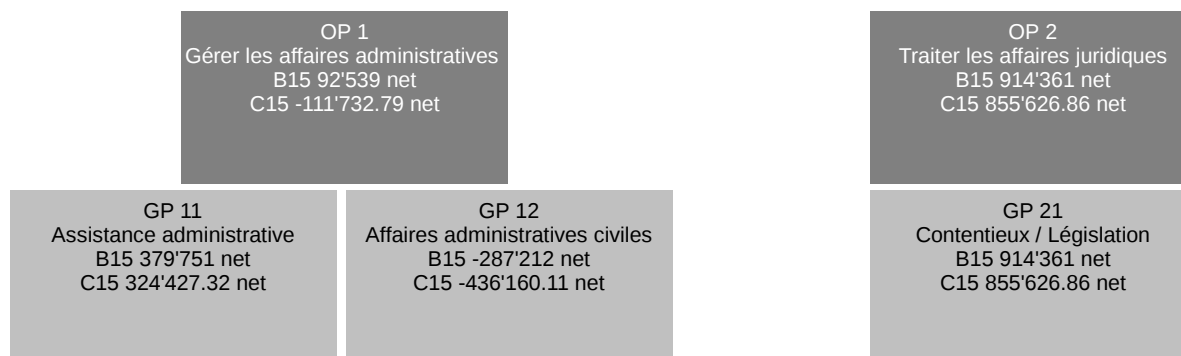
SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad2	1 Nbre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi	5'100	5'430	■
	2 Nbre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	3'515	3'583	■
ad3	3 Nbre de rencontres avec les instances politiques	5	5	■ Stalden, Törbel, Anniviers, Vionnaz et Vérossaz
	4 Nbre de projets durables (ndlr. durée indéterminée) réalisées dans le domaine des activités extra-scolaires de loisirs soutenus par le délégué à la jeunesse	5	5	■ Local à Vionnaz, rénovation local à Erschmatt, animatrice à Vétroz, Skatepark à Anniviers, St-Jean rock festival au Levron
ad4	5 Nbre de manuel pour la conduite des mesures 308 al. 2	1	1	■
	6 Nbre de rencontres et échanges avec l'ensemble des autorités tutélaires regroupées	1	2	■ APEA Valais romand
	7 Nbre de familles d'accueil disponibles	80	101	■
	8 Famille d'accueil d'urgence (objectif à long terme: 1 Haut-Valais, 2 Valais central, 2 Bas-Valais)	3	1	▲ 1 Valais central
	9 Nbre de familles d'accueil professionnelles (1 dans les 3 régions)	2	2	■
	10 Nbre de nouveaux cas suivis	1'800	403	■ Erreur dans le planifié
	11 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	80	72	■
	12 Nbre de cas qui continuent à être suivis	500	1'247	■ Erreur dans le planifié
	13 Nbre d'enfants suivis (globalement)	2'380	1'722	■ Erreur dans le planifié
	ad5 14 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations	0	0	■
	15 Nbre de nouveaux cas suivis	2'000	1'555	■
	16 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	1'000	765	■
	17 Nbre de cas qui continuent à être suivis	1'500	3'034	■
	18 Nbre d'enfants suivis (globalement)	4'500	5'354	▲
	19 Nbre de structures collaborant au concept d'intégration d'enfant ayant des besoins spécifiques dans les structures d'accueil de la petite enfance	3	2	▲

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Placements et mesures contractualisées	33'059'423.37	7'336'935.86	25'722'487.51
P1101 Institutions d'éducation spécialisée	14'899'206.80	7'318'687.16	7'580'519.64
365 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisannes (5)	7'940'851.09		7'940'851.09
390 Placements à Pramont	544'331.75		544'331.75
Solde dépenses/recettes du produit	6'414'023.96	7'318'687.16	-904'663.20
P1102 Colonies et camps de vacances	60'117.78	4'289.34	55'828.44
P1103 Réseaux d'accueil extra-familial à la journée	14'772'170.81	10'130.39	14'762'040.42
362 Subvention des structures d'accueil communales (crèches, garderies, UAPE, parents d'accueil)	7'349'875.05		7'349'875.05
365 Subvention des structures d'accueil privées (crèches, garderies, UAPE) et associations de parents d'accueil	7'214'721.60		7'214'721.60
Solde dépenses/recettes du produit	207'574.16	10'130.39	197'443.77
P1104 Financement prise en charge graves troubles éloc.	3'327'927.98	3'828.97	3'324'099.01
GP12 Promotion et soutien	516'631.55	49'653.14	466'978.41
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	516'631.55	49'653.14	466'978.41
GP13 Education sociale et promotion de la santé	140'765.49	3'187.33	137'578.16
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	140'765.49	3'187.33	137'578.16
GP14 Protection de l'enfant	7'623'238.55	2'868'468.83	4'754'769.72
P1401 Protection des enfants	3'918'631.94	1'985'511.94	1'933'120.00
P1402 Placements et surveillance	3'704'606.61	882'956.89	2'821'649.72
361 Placements hors canton	1'500'340.93		1'500'340.93
362 Placements hors canton	47'115.40		47'115.40
365 Placements hors canton	1'245'170.99		1'245'170.99
368 Placements hors canton	40'765.50		40'765.50
462 Récup frais pension		14'706.35	-14'706.35
Solde dépenses/recettes du produit	871'213.79	868'250.54	2'963.25
GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.	7'179'234.07	214'084.45	6'965'149.62
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	7'161'186.67	213'637.06	6'947'549.61
P1502 Prise en charge graves troubles éloc.	18'047.40	447.39	17'600.01
GP16 Psychiatrie pour enfants et adolescents	184'343.55	2'255.11	182'088.44
P1601 Traitements pédopsychiatriques/éval. et expert.	184'343.55	2'255.11	182'088.44
GP17 Education précoce spécialisée	1'185'873.82	15'629.62	1'170'244.20
P1701 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	1'185'873.82	15'629.62	1'170'244.20
Total	49'889'510.40	10'490'214.34	39'399'296.06

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE



Total service B15 1'006'900 net C15 743'894.07 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	1'795'347.35	1'950'200	1'943'780.51	-6'419
30 Charges de personnel	1'544'708.00	1'553'300	1'608'513.30	55'213
31 Biens, services et marchandises	32'189.90	176'600	84'465.95	-92'134
33 Amortissements	140.00	0	9'975.95	9'976
36 Subventions accordées	130'659.85	135'000	127'885.60	-7'114
39 Imputations internes	87'649.60	85'300	112'939.71	27'640
4 Revenus de fonctionnement	864'125.00	943'300	1'199'886.44	256'586
40 Impôts	2'342.00	2'400	2'702.00	302
43 Contributions	861'783.00	940'900	1'197'184.44	256'284
Charges nettes de fonctionnement	931'222.35	1'006'900	743'894.07	-263'006
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	931'222.35	1'006'900	743'894.07	-263'006

Explication des écarts financiers

a/ Le montant budgétisé pour la rémunération allouée en matière de médiation pénale des mineurs (fr. 80'000.--) se fondait sur des prévisions "théoriques". La modification législative est entrée en vigueur le 1er juin 2014, de sorte que le budget 2015 ne pouvait retenir des montants fondés sur des données chiffrées existantes. Au terme de l'exercice 2015, la charge, de l'ordre de fr. 15'000.--, est inférieure aux prévisions estimées dans le cadre des travaux préparatoires de la révision de la loi d'application de la loi fédérale sur la procédure pénale applicable aux mineurs adoptée par le Grand Conseil le 15 novembre 2013 (31).

Depuis l'entrée en vigueur au 1er janvier 2013 du nouveau droit de protection de la personne, le canton assume une responsabilité primaire pour les actes ou omissions illicites imputables aux membres des autorités de protection ou encore aux curateurs désignés par ces autorités. Le Service est saisi de plusieurs prétentions formulées à l'encontre de l'Etat. En 2015, trois indemnisations sont intervenues pour un montant de l'ordre de fr. 25'000.-- (39).

b/ Le décret ETS1 du 12 mars 2014, entré en vigueur le 1er janvier 2015, a modifié l'article 23 alinéa 1 de la loi fixant le tarif des frais et dépens devant les autorités judiciaires ou administratives par une augmentation des montants minima et maxima des émoluments perçus par les autorités administratives. Au niveau du Service, le décret ETS1 a généré une recette supplémentaire annuelle de l'ordre de fr. 40'000.-- environ (43).

Dans le prolongement du décret ETS1, le Service a modifié la législation sur la profession d'avocat et celle sur le notariat pour augmenter le montant de la finance d'inscription aux examens, ainsi que celui perçu pour la délivrance du brevet d'avocat et de notaire. La recette supplémentaire annuelle pour la caisse de l'Etat a été de l'ordre de fr. 20'000.-- (43).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	9.50	9.50	9.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1				
Gérer les affaires administratives et exercer une surveillance dans les domaines du droit privé				
Sous-objectifs politiques				
1	Assurer le suivi des dossiers du Département de la sécurité ne relevant d'aucun autre de ses Services dans les domaines des droits fondamentaux (art. 7 à 36 Cst. féd.)			
2	Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire sur les fondations, les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, les notaires et les registres du commerce			
3	Assurer les relations du Département de la sécurité avec le Pouvoir judiciaire et le Ministère public			
Remarques				
SOP 1 La portée des droits fondamentaux garantis par la Constitution fédérale a été examinée en rapport avec les mesures de contrainte de la police et l'exécution de l'expulsion pénale. En outre, la garantie de la propriété a été largement prise en compte dans la définition d'une procédure d'exécution des confiscations ordonnées par jugement pénal. SOP 2 Les modalités de l'inspection annuelle des études notariales ont été redéfinies d'entente avec l'Association des notaires valaisans et le Service des registres fonciers et de la géomatique: si le contrôle par sondage de la comptabilité et de la facturation suscite des doutes, une inspection spéciale conduite par un inspecteur ad hoc et un réviseur agréé sera ordonnée. A l'issue d'une phase expérimentale de trois ans, il a été décidé de procéder à une évaluation du nouveau droit cantonal de protection de la personne, étude qui sera menée en parallèle avec l'évaluation du nouveau droit fédéral entreprise par la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes sur mandat du Conseil fédéral. En collaboration avec les Services de la santé et de l'action sociale, la réflexion se poursuit pour mettre à disposition des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte des structures d'accueil et de prise en charge des personnes placées à des fins d'assistance. SOP 3 L'attention se porte sur l'analyse et le suivi des rapports d'activité du Tribunal cantonal, de la Commission de Justice et de la Commission de protection des données. Le rapport d'activité du Ministère public requiert un examen particulier, du fait que le Conseil d'Etat exerce un contrôle administratif sur cette autorité de poursuite pénale (art. 24 loi sur l'organisation de la Justice). Le Tribunal cantonal et le Ministère public ont été associés à la réponse du Conseil d'Etat aux consultations fédérales concernant le droit civil et le droit pénal.				
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Rédaction de notes juridiques à l'intention du Chef du Département	31.12.18		■ Les notes juridiques portent, principalement, sur les circonstances spéciales nécessitant des mesures urgentes à prendre au titre de la surveillance et sur leur suivi.
ad2	2 Surveillance administrative et conseil aux autorités de protection de l'enfant et de l'adulte	31.12.18		■ Deux circulaires furent adressées aux autorités de protection de l'enfant et de l'adulte en 2015 : - La responsabilité du canton à raison des actes ou omissions illicites des autorités; - Les opérations de financement pour les personnes sous curatelle.

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre de notes juridiques rédigées dans un délai excédant 30 jours	0	0	■ La priorité est toujours accordée aux circonstances spéciales nécessitant une mesure de surveillance urgente.
ad2	2 Diffusion de directives dans un délai de 4 mois à compter du dépôt des rapports d'inspection	100%	100%	■ Les rapports des inspecteurs n'ont pas démontré la nécessité d'édicter une directive spéciale sur l'organisation et le fonctionnement des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte. Sur la base de l'examen des rapports d'inspection, ainsi que des contacts entretenus avec les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, la décision fut prise d'évaluer le nouveau droit cantonal de protection de la personne.

OBJECTIF POLITIQUE 2

Exercer les tâches de législation et de contentieux dans les domaines de la sécurité et de la justice

Sous-objectifs politiques

- 1 Réviser le droit judiciaire cantonal, préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral et la législation en matière de sécurité publique
- 2 Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines de la sécurité; conseiller le Chef du Département et ses Services en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence
 - 2.1 Veiller à l'indemnisation et à la réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI

Remarques

SOP 1

Les travaux de révision de la Constitution cantonale portant sur l'élection des procureurs et l'institution d'un Conseil de la magistrature se poursuivent : le Grand Conseil a accepté les modifications constitutionnelles lors d'une 1ère lecture en légalité.

Conformément aux engagements pris par le Conseil d'Etat devant le Grand Conseil, l'examen d'un éventuel tribunal civil social du bail et du travail pouvant garantir une meilleure indépendance et impartialité des autorités chargées de trancher les litiges en ces matières a été entrepris avec le concours des experts, les Professeur François Bohnet et Pascal Mahon.

Le projet de révision totale de la loi d'application du code pénal (LACP) a été adopté par le Conseil d'Etat et transmis au Grand Conseil. La révision du code pénal au chapitre du droit des sanctions entrera en vigueur, au plus tard, le 1er janvier 2018. Dans l'intervalle, plusieurs ordonnances doivent encore être adoptées sur la base de la LACP révisée.

Le projet de loi sur la police cantonale a été réexaminé en profondeur suite à la consultation entreprise aux chapitres de la police municipale et du financement des prestations de la police cantonale.

SOP 2

En moyenne annuelle, le Service traite 300 dossiers juridiques et rend les décisions consécutives au contrôle annuel de l'activité de 230 fondations. Il apporte un soutien juridique à la Police cantonale, au Service de l'application des peines et mesures et au Service de la sécurité civile et militaire.

SOP 2.1

La priorité est accordée au traitement des dossiers LAVI dont l'instruction est parfois suspendue en raison d'une procédure pénale, d'une procédure civile ou d'une procédure en matière d'assurance (LAMal, LAI). Les dossiers suspendus font l'objet d'une relance à intervalles réguliers.

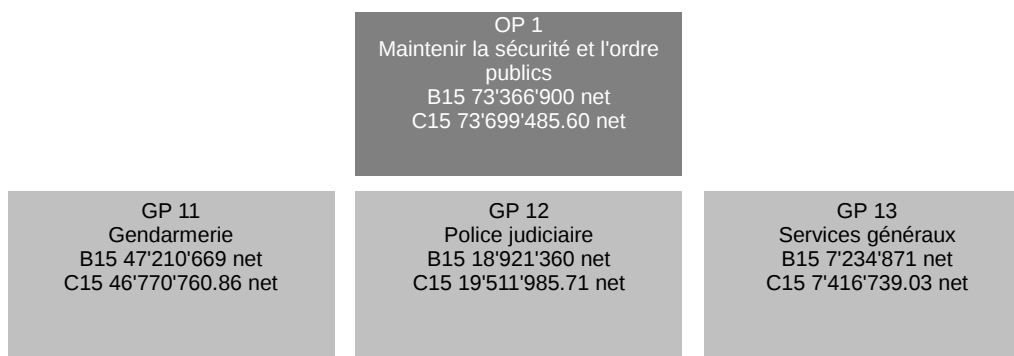
SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Elaboration du message et du projet de révision de la Constitution cantonale (institution du Conseil de la magistrature)	30.06.15	04.03.15	■ Suite aux débats en 1ère lecture, sept notes furent rédigées pour compléter l'information des députés en vue de la 2ème lecture en légalité : Surveillance et haute surveillance / Surveillance disciplinaire; Conseil de la magistrature politique ou apolitique ?; Relations Commission de Justice - Conseil de la magistrature; Délégation de la surveillance administrative; Autorisation de poursuivre les magistrats des autorités exécutives et judiciaires; Autorité de recours contre les décisions du Conseil de la magistrature; Coûts de fonctionnement d'un Conseil de la magistrature.
ad2	2 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI	31.12.18		■ 40 dossiers LAVI ont été ouverts en 2015 et 121 dossiers étaient en suspens au 31 décembre 2015. Deux recours ont été interjetés auprès du Tribunal cantonal contre des décisions du Service. Cette juridiction a rejeté, durant l'année passée sous revue, trois recours interjetés contre des décisions du Service refusant des prestations LAVI ou en raison de prestations LAVI inférieures à celles réclamées. Un recours (interjeté en 2015) est toujours pendant devant le Tribunal cantonal.
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre de mois de retard dans la planification	0	6	▲ Un retard dans les travaux de révision de la loi sur la police cantonale est dû à la forte opposition enregistrée lors de la procédure de consultation à propos de la réglementation sur la police municipale, réglementation considérée comme une atteinte injustifiée à l'autonomie communale.
ad2	2 Pourcentage de décisions LAVI rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (2013 = 26 décisions / 86.6%)	80%	89%	■ Plusieurs dossiers LAVI ont vu leur instruction suspendue jusqu'à droit connu au plan pénal. Ceci permet au Service de conduire, respectivement de finaliser l'instruction d'autres dossiers LAVI et de rédiger les décisions d'indemnisation/réparation morale dans les délais impartis (2015:50/56) (2014:28/33 = 84.84%).

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
OP1 Gérer les affaires administratives	1'060'920.17	1'172'652.96	-111'732.79
GP11 Assistance administrative	423'825.48	99'398.16	324'427.32
P1101 Admission au stage et à l'examen avocat et notaire	223'024.02	98'404.44	124'619.58
P1102 Affaires de Justice	200'801.46	993.72	199'807.74
GP12 Affaires administratives civiles	637'094.69	1'073'254.80	-436'160.11
P1201 Fondations classiques	235'079.33	83'012.46	152'066.87
P1202 Affaires administratives civiles	402'015.36	990'242.34	-588'226.98
OP2 Traiter les affaires juridiques	882'860.34	27'233.48	855'626.86
GP21 Contentieux / Législation	882'860.34	27'233.48	855'626.86
P2101 Conseils juridiques / Décisions - Recours	553'293.59	22'883.25	530'410.34
P2102 Législation / Consultations	329'566.75	4'350.23	325'216.52
Total	1'943'780.51	1'199'886.44	743'894.07

POLICE CANTONALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	80'340'824.71	81'974'900	81'701'633.89	-273'266
30 Charges de personnel	70'475'813.98	70'983'800	71'754'336.19	770'536
31 Biens, services et marchandises	5'811'831.37	6'514'600	5'970'561.69	-544'038
32 Intérêts passifs	0.00	0	4'817.35	4'817
33 Amortissements	21'196.20	0	10'848.14	10'848
35 Dédommagements à des collectivités publiques	0.00	400'000	0.00	-400'000
36 Subventions accordées	692'970.12	724'500	612'466.49	-112'034
39 Imputations internes	3'339'013.04	3'352'000	3'348'604.03	-3'396
4 Revenus de fonctionnement	10'379'788.78	12'108'000	11'111'220.73	-996'779
40 Impôts	4'185.00	0	4'689.00	4'689
42 Revenus des biens	530.68	0	5'500.00	5'500
43 Contributions	5'954'601.91	6'793'300	6'687'724.41	-105'576
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	859'729.13	899'100	841'306.16	-57'794
45 Dédommagements de collectivités publiques	898'856.60	1'800'000	920'257.70	-879'742
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	266'423.23	0	412'280.00	412'280
49 Imputations internes	2'395'462.23	2'615'600	2'239'463.46	-376'137
Charges nettes de fonctionnement	69'961'035.93	69'866'900	70'590'413.16	723'513
5 Dépenses d'investissement	6'159'110.73	3'500'000	3'549'272.44	49'272
50 Investissements propres	6'159'110.73	3'500'000	3'549'272.44	49'272
6 Recettes d'investissement	2'219'157.70	0	440'200.00	440'200
66 Subventions acquises	2'219'157.70	0	440'200.00	440'200
Dépenses nettes d'investissement	3'939'953.03	3'500'000	3'109'072.44	-390'928
Insuffisance de financement	73'900'988.96	73'366'900	73'699'485.60	332'586

Explication des écarts financiers

Rubrique 31

La Police cantonale a porté au budget un montant de Fr. 410'000.- correspondant à l'estimation des frais de maintenance POLYCOM. Ce montant avait toutefois été budgétisé alors que la Police cantonale ne disposait pas encore d'un résultat financier pour une année complète d'exploitation. Le système de télécommunication POLYCOM est en effet entré en fonction depuis le début de l'année 2014.

Les frais d'exploitation à charge de la Police cantonale s'élèvent finalement à Fr. 75'000.-, soit 40% du coût total d'exploitation de fr. 189'000.- réparti entre les services partenaires, soit le SSCM, l'OCVS et le SRTCE.

Rubriques 35 et 45

Le décret sur le financement des prestations de police a été adopté en lecture unique en séance du Grand Conseil le 12 novembre 2015. Celui-ci n'est entré en vigueur que le 1er janvier 2016 et n'a par conséquent eu aucune incidence financière sur l'exercice 2015.

POLICE CANTONALE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	519.40	518.40	523.40

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Afin de satisfaire aux conditions émises par l'OFROU dans la convention signée avec l'Etat du Valais, 4 mécaniciens poids lourds ont été engagés durant le deuxième semestre 2015 au centre de contrôle du trafic lourd (CCTL) à Saint-Maurice. Ces postes sont entièrement financés par l'Office fédéral des routes.

Un poste supplémentaire, financé par la Confédération, a été attribué au groupe d'investigations spéciales de la Police cantonale, unité chargée de la protection d'Etat en lien avec les instances fédérales. Ce poste fait suite à l'arrêté du Conseil fédéral du 21 janvier 2015 décidant de renforcer la capacité d'action du service de renseignement de la Confédération et des cantons en matière de lutte contre le terrorisme.

OBJECTIF POLITIQUE

Veiller au maintien de la sécurité et à l'ordre publics en assurant, de manière permanente, sur l'ensemble du territoire, la première intervention et l'enquête de police judiciaire

Sous-objectifs politiques

- 1 Maîtriser les événements par un engagement rapide et coordonné des forces d'intervention et assurer une coordination régionale en cas d'événements ordinaires relevant des missions de police.
- 2 Maintenir la sécurité et l'ordre publics par une présence, une information et des contrôles préventifs. Renforcer les synergies avec les partenaires de la sécurité.
- 3 Rechercher les infractions et leurs auteurs, exécuter les tâches de police judiciaire et les travaux d'enquêtes (manifestation de la vérité).
- 4 Maintenir un degré de sécurité optimal sur l'ensemble du réseau routier valaisan par :
 - des actions préventives;
 - des mesures ciblées contre les infractions graves;
 - des contrôles renforcés dans les endroits à risques.
- 5 Défendre et pérenniser l'Académie de Police sur le site de Savatan, en partenariat avec la police cantonale et les polices municipales vaudoises.

POLICE CANTONALE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Etude et réalisation du regroupement des centrales de la Police cantonale et de l'OCVS sous le même toit (numéros 112 - 117 - 118 - 144), en collaboration avec le SBMA pour l'aspect architectural et avec l'OCVS pour l'aspect technique.	31.12.16		▲ En date du 5 novembre 2008, le Conseil d'Etat a chargé un groupe de travail présidé par le Commandant de la Police cantonale et composé de représentants de la Police cantonale, de l'Organisation cantonale valaisanne des secours et du Département de la santé, des affaires sociales et de l'énergie de préparer un rapport sur l'opportunité de maintenir une séparation des deux centrales et d'établir un inventaire des éléments exigeant une centrale unique. Ce rapport a été remis au Conseil d'Etat en date du 25 mars 2009. Depuis, des études préliminaires ont été réalisées tant sur le plan technique que sur le plan architectural respectivement par un organe externe et par le SBMA. En parallèle, l'OCVS a également mené une étude touchant sa propre centrale. Deux rapports, concluant à la réunion sur le même site des centrales 117-118-144, ont été signés par l'ensemble des chefs de service. En date du 20 mai 2015, le Conseil d'Etat a demandé à la Police cantonale et à l'OCVS, en collaboration avec le Service de la sécurité civile et militaire et avec le Service de la santé publique, de lui présenter un rapport détaillant les coûts ainsi qu'une planification pour les deux variantes. Ce rapport sera remis au Conseil d'Etat au printemps 2016. Si ce partenariat n'aboutissait pas, la Police cantonale devra néanmoins impérativement rénover sa centrale.
	2 Révision complète de la loi sur la Police cantonale et de son ordonnance d'application.	31.12.15		▲ La loi actuelle date du 20 janvier 1953. Jusqu'à ce jour, celle-ci a connu 5 révisions partielles dont une seule a porté directement sur l'organisation et les missions du Corps. Les défis sécuritaires ayant sensiblement évolué, un projet de révision complet a été initié en 2015, impliquant l'ensemble du Corps, le Procureur général et le Service juridique du département. Une procédure de consultation a été autorisée par le Conseil d'Etat. Celui-ci a validé ce projet législatif en séance du 17 février 2016. Il sera soumis prochainement au Grand Conseil. Parallèlement, le commandement de la Police cantonale et le Service juridique de la sécurité et de la justice élaboreront durant l'année 2016 le projet d'ordonnance d'application.
ad2	3 Poursuivre l'augmentation des effectifs de la Police cantonale dans le sens du dossier accepté à l'unanimité par le Grand-Conseil le 9 février 2009 (dépendant des décisions politiques en matière de création de nouveaux postes), notamment par un renforcement des effectifs en matière de police de proximité et de lutte contre la criminalité.	31.12.16		▲ Bien que n'ayant pas encore atteint l'effectif prévu par la décision du Grand Conseil de février 2009, la Police cantonale a néanmoins augmenté son personnel ces dernières années. Compte tenu de l'augmentation démographique et pour atteindre le ratio voulu par le politique de 1 policier pour 650 habitants, il sera nécessaire de doter la Police cantonale d'effectifs supplémentaires dans les années à venir (situation au 01.01.2016 : 476,9 policiers pour 331'700 habitants, soit 1 policier pour 695 habitants).
	4 Groupe de travail Police cantonale - Police municipale : Concrétisation des mesures arrêtées dans le rapport du groupe de travail du 23 août 2012 et qui devraient être validées par le Conseil d'Etat et la fédération des communes valaisannes (ratio des policiers municipaux, couverture globale par les polices municipales, règlement de police, convention police cantonale / polices municipales).	31.12.16		▲ Le principe de collaboration entre la Police cantonale et les polices municipales a été codifié dans le nouveau projet de la loi sur la Police cantonale accepté par le Conseil d'Etat en février 2016. Celui-ci sera soumis en 2016 au Parlement. De plus, le Grand Conseil a entériné un projet de décret sur le financement des prestations de police en date du 12 novembre 2015. Ce texte est entré en vigueur le 1er janvier 2016.

POLICE CANTONALE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad2	5 Adhésion puis application des modifications du concordat instituant des mesures contre la violence lors des manifestations sportives.	31.12.15	01.04.15	■ Le Grand Conseil a adhéré au concordat le 13 novembre 2014. La modification du règlement d'application du concordat instituant des mesures contre la violence lors des manifestations sportives est entrée en vigueur le 1er avril 2015.
	6 Application du concept "AMOK" pour les établissements scolaires en collaboration avec le Service de l'enseignement et le Service de la formation professionnelle.	31.12.16	31.12.14	■ Conformément à la décision du Conseil d'Etat du 25 janvier 2012, un groupe de travail, présidé par le Commandant de la Police cantonale, a été créé afin de présenter un concept AMOK (prévention des risques en milieu scolaire et étatique). En 2014, en collaboration avec le Service de l'enseignement, une sensibilisation a été organisée à l'endroit de tous les directeurs d'établissements scolaires et des chargés de sécurité.
ad4	7 Exploitation du centre de contrôle du trafic lourd (CCTL) de St-Maurice, selon les termes de la convention signée entre le Département et l'OFROU (dotation finale en effectifs = 12 EPT).	31.12.15	31.12.15	■ Les termes de la convention signée entre l'Etat du Valais et l'OFROU mentionnent un effectif total de 12 EPT pour l'exploitation du centre de contrôle du trafic lourd (CCTL) de St-Maurice. Durant le courant de l'année 2015, l'effectif a ainsi été renforcé par l'engagement de 4 mécaniciens poids lourds afin de satisfaire aux conditions émises par l'OFROU. Ces postes sont entièrement financés par cet office. A ce jour, le centre est pleinement opérationnel et contribue à garantir une sécurité routière optimale en matière de trafic lourd sur l'ensemble du territoire cantonal.

POLICE CANTONALE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 📞 Nombre quotidien d'appels reçus aux numéros d'urgence 117-118-112 ainsi qu'au numéro principal de la Police cantonale (027/326.56.56) - (2012 = 755)	950	776	■ 815 appels par jour reçus en 2014 (2013 = 949). Le nombre d'appels s'est stabilisé après une forte hausse constatée ces dernières années.
	2 📞 Nombre quotidien d'appels reçus uniquement aux numéros d'urgence 117-118-112 (2012 = 223)	230	252	▲ 230 appels d'urgence enregistrés par jour en 2014 (2013 = 232). Le nombre est en augmentation par rapport à la moyenne des 3 dernières années.
	3 Nombre annuel d'appels reçus aux numéros d'urgence 117-118-112 (2012 = 81'535, 2013 = 84'416)	85'000	91'980	■ 83'950 appels d'urgence reçus en 2014. La Police cantonale a été en mesure de traiter chaque demande malgré la nette augmentation des appels.
ad2	4 Ratio de la population par policier / Opol : 1 policier pour 650 habitants (2012 = 1 policier pour 685 habitants)	650	695	● 1 policier pour 690 habitants en 2014 (2013 = 1 policier pour 681 habitants). Le ratio de 1 policier pour 650 habitants n'est toujours pas atteint compte tenu d'une population en constante augmentation (331'700 habitants pour un nombre de 476.9 EPT policiers au 01.01.2016).
	5 Nombre d'infractions en relation avec le code pénal suisse, la loi sur les stupéfiants et les diverses lois fédérales ou cantonales (2012 = 22'216, 2013 = 21'803)	22'000	19'162	■ Une légère augmentation du nombre d'infractions est constatée par rapport à l'année précédente (2014 = 18'670). Ce dernier reste toutefois inférieur à ceux enregistrés pour les années 2012 et 2013.
	6 Pourcentage d'infractions commises par des étrangers non résidant en Suisse (2012 = 21 %)	22%	26.1%	▲ Ce pourcentage s'explique par une augmentation générale des phénomènes de criminalité itinérante (2013 = 23.7%, 2014 = 23.2%).
	7 Pourcentage d'infractions commises par des auteurs mineurs (2012 = 12.5 %)	10%	10.6%	■ Depuis 2013, le pourcentage d'infractions commises par des auteurs mineurs est stable (2013 = 10.1%, 2014 = 11.6%).
ad3	8 Nombre de brigandages sur le territoire cantonal (2012 = 49, 2013 = 34)	30	25	■ Les nouveaux concepts d'intervention et la qualité des enquêtes dans ce domaine expliquent ce recul des vols avec violence (2014 = 29).
	9 Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle (2012 = 172, 2013 = 159)	160	284	▲ Une augmentation est constatée par rapport à ces dernières années. Elle est liée également à la création de la section mineurs-moeurs qui a grandement professionnalisé la prise en charge de ces infractions. Les enquêtes menées dans ce domaine demeurent une priorité de la Police cantonale (2014 = 233).
	10 Pourcentage d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants commises par des auteurs mineurs (2012 = 13.9 %)	11%	13.6%	■ Ce chiffre est stable par rapport à l'année précédente. L'une des priorités principales de la section stupéfiants reste la lutte contre la consommation de produits illicites par des auteurs mineurs (2014 = 13.4 %).
	11 Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants (2012 = 3'080)	3'700	4'226	■ La Police cantonale maintient le principe de la tolérance zéro et cible ses enquêtes aussi bien à l'encontre des trafiquants que des petits consommateurs. Les chiffres présentés démontrent les efforts mis en place dans ce domaine (2013 = 3'781, 2014 = 3'761).
	12 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique (2012 = 261)	260	222	■ 207 enquêtes financières ont été menées en 2014 (2013 = 190). Ce chiffre peut varier en fonction de la complexité des affaires à instruire.
	13 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité informatique - cybercriminalité (2012 = 78)	100	62	■ 56 enquêtes liées à la criminalité informatique-cybercriminalité ont été menées en 2014 (2013 = 75). L'enquête dans le domaine informatique prend de plus en plus d'importance et requiert des compétences très pointues. Le nombre d'affaires varie aussi en fonction du nombre de supports à analyser et de leur complexité (tablettes, téléphones, ordinateurs, etc...).

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad3 14 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle (2012 = 914, 2013 = 947)	930	929	■ Les enquêtes liées à ce domaine constituent également une priorité stratégique du domaine judiciaire de la Police cantonale compte tenu du durcissement de la criminalité (2014 = 930).
15 Nombre d'interventions pour des violences domestiques (2012 = 221, 2013 = 243)	250	233	■ Le nombre d'interventions pour des violences domestiques est en baisse (2014 = 271).
16 Nombre d'heures de conduite de détenus (2012 = 10'698)	8'000	6'894	■ Sur les 6'894 heures effectuées en 2015 (8'550 heures en 2014), 2'787 heures l'ont été par la société Securitas SA. Ce mandat externe permet à la Police cantonale de se concentrer sur ses missions prioritaires tout en externalisant une partie des conduites des détenus. A relever toutefois que les conduites des détenus dangereux sont effectuées, sans exception, par les agents de la Police cantonale.
ad4 17 Nombre d'automobilistes soumis à un test d'éthylomètre (2012 = 8'866)	12'500	17'014	■ Ce chiffre, en augmentation par rapport aux années précédentes, s'explique par le fait que tous les chauffeurs professionnels contrôlés au CCTL font l'objet d'un test à l'éthylomètre. En 2015, 4 mécaniciens poids lourds ont été engagés pour compléter l'effectif du CCTL qui désormais peut compter sur 12 EPT. Cette hausse ne provient donc pas d'un changement de stratégie de la part de la Police cantonale qui cible les infractions graves en matière de circulation routière (2013 = 12'408, 2014 = 14'366).
18 Nombre de contrôles de vitesse effectués (2012 = 1'635)	1'900	1'879	■ 1'850 contrôles en 2014 (2013 = 1'834). Le nombre de contrôles de vitesse effectués est stable et permet de maintenir un bon équilibre entre prévention et répression, sans tomber dans une politique de contrôle excessive en la matière.
19 Nombre d'automobilistes contrôlés / vitesse (2012 = 172'863, 2013 = 176'413)	180'000	266'674	■ 198'218 automobilistes ont été contrôlés en 2014. Le nombre des contrôles de vitesse demeure stable. Cependant, un nombre plus élevé d'automobilistes ont été contrôlés. Cela est notamment dû à l'augmentation de la densité du trafic sur les routes valaisannes. Par ailleurs, il est à noter que ces contrôles sont effectués en priorité en des lieux accidentogènes.
20 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd, y compris le CCTL (2012 = 6'439)	11'100	14'213	■ 11'180 heures en 2014. Pour l'année 2015, 14'213 heures de contrôles ont été effectuées soit 3'135 heures par la section circulation (3'755 heures en 2014) et 11078 heures par le CCTL à St-Maurice (7'425 heures en 2014). Ces chiffres correspondent aux exigences posées par l'OFROU selon convention et sont garants d'un niveau de sécurité routière en matière de trafic lourd que l'on peut qualifier de très bon. A relever également que l'augmentation de l'effectif attribué en 2015 au CCTL explique cette hausse.

POLICE CANTONALE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Gendarmerie	56'068'053.59	9'297'292.73	46'770'760.86
P1101 Circulation routière	10'244'118.84	5'676'245.12	4'567'873.72
P1102 Interventions spéciales	5'589'986.28	273'773.25	5'316'213.03
P1103 Première intervention	19'534'041.58	953'496.20	18'580'545.38
P1104 Police de proximité et investigations	18'654'714.19	952'724.48	17'701'989.71
P1105 Centre Contrôle Trafic Lourd (CCTL)	2'045'192.70	1'441'053.68	604'139.02
GP12 Police judiciaire	20'812'277.70	1'300'291.99	19'511'985.71
P1201 Enquêtes judiciaires	16'480'280.44	818'141.07	15'662'139.37
P1202 Identification et coordination judiciaire	3'762'508.11	122'016.41	3'640'491.70
P1203 Protection de l'Etat	569'489.15	360'134.51	209'354.64
GP13 Services généraux	8'370'575.04	953'836.01	7'416'739.03
P1301 Information-prévention criminalité	1'114'734.60	43'341.25	1'071'393.35
P1302 Centrale d'engagement	5'175'595.99	597'822.20	4'577'773.79
P1303 Bureau des armes	306'647.67	175'455.45	131'192.22
P1304 Formation de base et formation continue	1'432'699.24	116'450.65	1'316'248.59
P1305 Prospection et analyse	340'897.54	20'766.46	320'131.08
Total	85'250'906.33	11'551'420.73	73'699'485.60

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

OP 1
Assurer la sécurité et protection
de la population
B15 3'334'200 net
C15 2'553'857.18 net

GP 11
Organisation, planif., prép. en cas
catastrophes
B15 1'252'113 net
C15 1'436'172.51 net

GP 12
Prévention incendie
B15 12'842 net
C15 -1'169.30 net

GP 13
Préparation de la Pci
B15 3'395'107 net
C15 2'761'534.63 net

GP 14
Gestion des affaires militaires
B15 -1'325'862 net
C15 -1'642'680.66 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	26'748'902.35	17'850'800	26'096'241.06	8'245'441
30 Charges de personnel	7'132'360.10	7'277'800	7'105'463.00	-172'337
31 Biens, services et marchandises	3'333'054.22	4'251'700	3'603'136.40	-648'564
33 Amortissements	175'087.69	0	23'301.48	23'301
35 Dédommagements à des collectivités publiques	0.00	0	50'960.00	50'960
36 Subventions accordées	4'588'438.83	4'748'600	4'601'010.45	-147'590
37 Subventions redistribuées	246'468.85	270'000	266'159.20	-3'841
38 Attributions aux financements spéciaux	1'264'356.21	0	570'319.20	570'319
39 Imputations internes	10'009'136.45	1'302'700	9'875'891.33	8'573'191
4 Revenus de fonctionnement	24'366'749.85	14'546'600	23'542'383.88	8'995'784
40 Impôts	7'497.00	15'000	7'308.00	-7'692
42 Revenus des biens	31'163.05	30'500	25'093.95	-5'406
43 Contributions	5'197'724.35	4'052'900	5'042'797.83	989'898
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	1'551'252.85	1'580'000	1'579'047.01	-953
45 Dédommagements de collectivités publiques	37'320.00	0	103'620.00	103'620
46 Subventions acquises	7'710'846.28	7'734'500	6'083'396.80	-1'651'103
47 Subventions à redistribuer	246'468.85	270'000	266'159.20	-3'841
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	9'850.00	0	853'752.30	853'752
49 Imputations internes	9'574'627.47	863'700	9'581'208.79	8'717'509
Charges nettes de fonctionnement	2'382'152.50	3'304'200	2'553'857.18	-750'343
5 Dépenses d'investissement	5'245'176.25	6'728'800	8'627'453.90	1'898'654
50 Investissements propres	62'021.65	1'130'000	916'456.50	-213'544
56 Subventions accordées	5'128'626.80	3'598'800	6'200'997.40	2'602'197
57 Subventions redistribuées	54'527.80	2'000'000	1'510'000.00	-490'000
6 Recettes d'investissement	5'217'789.60	6'698'800	8'627'453.90	1'928'654
66 Subventions acquises	5'163'261.80	4'698'800	7'117'453.90	2'418'654
67 Subventions à redistribuer	54'527.80	2'000'000	1'510'000.00	-490'000
Dépenses nettes d'investissement	27'386.65	30'000	0.00	-30'000
Insuffisance de financement	2'409'539.15	3'334'200	2'553'857.18	-780'343

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE**Explication des écarts financiers****Rubrique 31:**

OCC : 82'000 installations BPP

Pci : 28'300 frs réparations véhicules non prévues; -27'500 frs moins de participants aux cours hors cantons; mandats d'ingénieurs non réalisé -15'000, avance restitutions abris non réalisé -20'000

CLC & PA : 21'000 remplacement équipements suite incendie

Taxe : -23'500 réalisation partielle de la migration SAP

OCF : -77'000 frs diminution du matériel pour les cours et la maison du feu; ealarm et Polycomm pas de prestation (-241'000), entretien pas prévu maison du feu (14'200); -192'500 frs diminution des jours instructeurs prévu;

OCPP : Démontage sirène partiellement réalisé -39'000, saga CRISI non réalisé -150'000, augmentation maintenance sirènes 16'500; cours post-sismique pas prévu 60'500

Rubrique 35:

Pci : 50'960.- redistribution de la subvention fédérale pour la fête fédérale de tir (cf rubr. 45)

Rubriques 38 / 48, 39 / 46 / 48 / 49, 56 / 66: cf remarque générale concernant le fonds OCF et le fonds des contributions de remplacement PCi

Rubrique 43:

PCi: Augmentation des contributions de remplacement (+1'041'980.-)

Rubrique 45:

Pci: 88'550 subvention fédérale pour la fête fédérale de tir, 15'070 subvention fédérale pour le RIV 2015

Rubrique 46:

OCPP : 41'000 frs démontage des sirènes pas totalement réalisé

OCF : -457'500 frs diminution investissement RN, augmentation de recettes des assurances -399'798

CLC & PA : -82'000 rattrapage changement de tarif rétroactif sur 2014

Rubrique 50:

OCF : VS-Fire 3ème étape pas fait (-250'000), extension radio analogique pas fait (-450'000), radio pas changé (-84'215) maison du feu travaux non prévu (600'715)

Pci : -30'000 frs non réalisation de l'achat de compresseur

Rubriques 57/67:

PCi: Pas eu de cas de subventions fédérales ("boîte aux lettres")

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	53.80	54.10	54.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE**Assurer la sécurité et la protection de la population et préserver ses bases d'existence par les moyens civils (feu/PCi/EM de conduite) et la contribution à la préparation des moyens militaires****Sous-objectifs politiques**

- 1 Améliorer la collaboration et les capacités d'action des organes de conduite et des forces d'intervention, ainsi que leur état de préparation en cas de situations particulières et extraordinaires
- 2 Informer et sensibiliser la population sur les dangers, la prévention et les comportements à adopter
- 3 Obtenir une vue d'ensemble des risques et dangers (naturels / technologiques / sociétaux)
- 4 Promouvoir la prévention incendie et la préparation des forces de 1ère intervention
- 5 Assurer une infrastructure militaire (casernes, places de tirs) et des services logistiques optimaux dans notre canton
- 6 Gérer les astreints aux obligations militaires domiciliés en Valais (organisation des journées d'information, traitement des dispenses, perception de la taxe d'exemption, libérations)

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Intégration des systèmes de télécommunication dans le domaine de la sécurité, en collaboration avec la police cantonale (Polycom): Echelon de conduite (niveau de commandement) sera opérationnel dans le courant 2014 (mise à disposition de 3-4 appareils en minimum par corps de sapeurs-pompiers). La dotation complète et le basculement sur le système Polycom de l'ensemble de la gestion du feu se fera de manière échelonnée (selon disponibilité financière des communes).	31.12.19		■ Participation du chef de service et du chef d'office au projet piloté par la police cantonale, les corps de sapeurs pompiers sont équipés et instruits pour la coordination des interventions
	2 Préparation de formations en Valais pour la gestion d'évènements majeurs	31.12.15		▲ Principe arrêté sur le modèle bernois, la formation se fera en 2016
ad2	3 Introduction du projet fédéral ISM, plate-forme d'information web concernant le comportement de la population face aux risques naturels, technologiques et sociétaux	31.12.16	31.12.15	■ Le projet est terminé, la plate-forme est disponible sous alert swiss
ad4	4 Renforcement de la formation des chargés de sécurité des communes, des ramoneurs et des projeteurs par l'organisation de cours de formation de base et de formation continue ainsi que de la formation spécifique pour la nouvelle version de norme et directives AEAI 2015	31.12.18		■ Dès automne 2014, tous les responsables communaux et cantonaux ont été instruits sur les nouvelles normes et tous les documents y relatifs ont été adaptés
	5 Analyse et évaluation du système de gestion du domaine du feu en complément de l'audit informatique de l'ensemble du service	31.12.15	31.12.15	■ Les informations y relatives ont été transmises lors de la séance de la commission
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre de communes ayant participé à des exercices d'état-majors	30	51	■ Le nombre de communes ayant participé à des exercices augmente en fonction de la régionalisation des EM
	2 Nombre de communes disposant d'un EM de conduite avec un état de préparation opérationnel (selon la LPPEX)	90	110	■ La fusion des EM apportera une amélioration à moyen terme
ad4	3 Nombre de modules réalisés dans le cadre de la mise en place de la centrale d'achat pour les sapeurs-pompiers (au total 16 modules sont prévus)	12	8	▲ Sur la base d'une analyse et d'une évaluation, en collaboration avec les responsables communaux, la liste des modules a été réduite. Un nouveau module (matériel de circulation) sera réalisé en 2016, 2 modules existants seront adaptés et les autres modules non réalisés sont abandonnés. Le total des modules passe de 16 à 8 modules.
ad5	4 Taux de satisfaction de la troupe par rapport aux infrastructures (selon rapport "Feedback" avec le cdt de la place d'armes)	90%	92%	■ Selon questionnaires remplis par les utilisateurs à la fin de la période de service
ad6	5 Taux de satisfaction des journées d'orientation	90%	93.14%	■ Selon les questionnaires fournis à l'ensemble des conscrits

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes	2'232'719.73	796'547.22	1'436'172.51
P1101 Instruction état-majors communaux, régionaux	681'688.50	245'535.53	436'152.97
P1102 Conseils, information, alarme population/autorités	1'029'875.39	444'356.22	585'519.17
P1103 Gestion ressources humaines et moyens lourds	521'155.84	106'655.47	414'500.37
GP12 Prévention incendie	13'035'001.19	13'036'170.49	-1'169.30
P1201 Prévention des incendies	1'435'744.44	1'436'277.43	-532.99
P1202 Engagement des corps sapeurs-pompiers	3'725'287.37	3'725'663.86	-376.49
362 Contribution annuelle Jeunes Sapeurs Pompiers 2015 (12 x 500)	6'000.00		6'000.00
362 Contribution rencontre annuelle cantonale JSP (3'000.00) + Championnat Suisse JSP (2'500.00)	5'500.00		5'500.00
Solde dépenses/recettes du produit	3'713'787.37	3'725'663.86	-11'876.49
P1203 Financement, achat équipements et infrastructures	7'873'969.38	7'874'229.20	-259.82
562 Subvention aux communes (matériel pompiers, adduction d'eau, véhicules, locaux du feu, etc.)	6'163'094.80		6'163'094.80
660 Contribution des routes nationales pour couvrir les frais d'investissement		37'902.60	-37'902.60
669 Contribution des compagnies d'assurances pour le financement de la police du feu		7'079'551.30	-7'079'551.30
Solde dépenses/recettes du produit	1'710'874.58	756'775.30	954'099.28
GP13 Préparation de la Pci	14'064'804.72	11'303'270.09	2'761'534.63
P1301 Organisation et planification de la PCi	809'134.05	353'028.59	456'105.46
P1302 Instruction des astreints de la PCi	5'353'534.14	2'503'528.67	2'850'005.47
P1303 Constructions, alarme et matériel PCi	7'902'136.53	8'446'712.83	-544'576.30
GP14 Gestion des affaires militaires	5'391'169.32	7'033'849.98	-1'642'680.66
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	984'529.91	487'573.80	496'956.11
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	774'326.85	1'848'404.68	-1'074'077.83
440 Part de l'Etat du Valais à la taxe d'exemption (commission de 20 %)		1'577'933.66	-1'577'933.66
Solde dépenses/recettes du produit	774'326.85	270'471.02	503'855.83
P1403 Infrastructures et investissements	3'632'312.56	4'697'871.50	-1'065'558.94
Total	34'723'694.96	32'169'837.78	2'553'857.18

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques

Particularité de la gestion de l'office cantonal du feu :

Le domaine de la police du feu est autofinancé par des contributions des assurances de 0.05 pour mille des valeurs assurées. A ces recettes s'ajoutent des contributions de la Confédération liées aux prestations fournies pour les routes nationales ainsi que d'autres recettes de l'OCF (facturation des mutations et taxes SMT, vente de formulaires etc.)

Les écarts entre dépenses et recettes sont gérés par le fonds 'police du feu' auquel les excédents de recettes sont attribués ou les prélèvements sont effectués.

Mouvements du fonds "Police du feu" :

	DEPENSES	RECETTES
Dépenses du fonctionnement de l'OCF	5'018'847.37	
Autres recettes de l'OCF		-322'622.40
Contributions des assurances		-9'226'377.00
Contributions RN de la Confédération		-874'345.00
Dépenses d'investissement	7'117'453.90	
Imputations internes		-859'204.57
Prélèvement du fonds en 2015		-853'752.30

Total	12'136'301.27	-12'136'301.27

Fortune du fonds au 01.01.2015 +1'017'676.65

Fortune du fonds au 31.12.2015 +163'924.35

Fonds des contributions de remplacement PCi:

Fortune au 01.01.2015 +648'125.37
 Attribution au fonds +570'319.20
 Fortune au 31.12.2015 +1'218'444.57

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OP 1
Régler l'admission des personnes
et des véhicules
B15 -75'434'700 net
C15 -76'708'756.60 net

GP 11
Admission des personnes
B15 -2'221'870 net
C15 -3'129'855.77 net

GP 12
Admission des véhicules
B15 -73'212'830 net
C15 -73'578'900.83 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	16'295'644.61	17'326'300	16'422'907.75	-903'392
30 Charges de personnel	10'574'533.05	10'778'400	10'800'570.85	22'171
31 Biens, services et marchandises	1'608'816.79	2'105'400	1'437'634.72	-667'765
33 Amortissements	1'080'064.82	950'000	859'082.97	-90'917
34 Parts et contributions sans affectation	67'129.85	70'000	76'618.20	6'618
36 Subventions accordées	1'523'910.40	1'650'000	1'803'876.25	153'876
39 Imputations internes	1'441'189.70	1'772'500	1'445'124.76	-327'375
4 Revenus de fonctionnement	85'664'052.96	93'161'000	93'380'887.00	219'887
40 Impôts	60'911'568.95	68'160'000	68'073'789.05	-86'211
42 Revenus des biens	337'512.10	270'000	334'970.87	64'971
43 Contributions	23'893'313.56	24'251'100	24'446'428.66	195'329
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	95'525.45	99'900	93'478.46	-6'422
45 Dédommagements de collectivités publiques	376'572.60	380'000	382'356.00	2'356
49 Imputations internes	49'560.30	0	49'863.96	49'864
Revenus nets de fonctionnement	69'368'408.35	75'834'700	76'957'979.25	1'123'279
5 Dépenses d'investissement	311'173.43	400'000	249'222.65	-150'777
50 Investissements propres	311'173.43	400'000	249'222.65	-150'777
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	311'173.43	400'000	249'222.65	-150'777
Excédent de financement	69'057'234.92	75'434'700	76'708'756.60	1'274'057

Explication des écarts financiers

Les différences dans les rubriques s'expliquent comme suit:

- Rubr. 31: réduction des frais de maintenance informatique et gestion de la facturation des expertises directement par le Réseau santé Valais (RSV).

- Rubr. 36: les subventions proviennent principalement des exonérations de l'impôt sur les véhicules du canton, de la confédération et des communes. La différence résulte de l'augmentation de 10% de l'impôt sur les véhicules et d'un plus grand nombre de véhicules ayant bénéficié du bonus écologique.

- Rubr. 43: augmentation du nombre d'amendes prononcées et du montant résultant de la vente des plaques particulières.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	83.60	86.20	86.20

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OBJECTIF POLITIQUE				
Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation				
Sous-objectifs politiques				
1	S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisante pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation			
2	S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis			
3	Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants			
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes		
ad1	1 Délocalisation du site de Sion ou construction d'une halle de contrôle supplémentaire à Sierre	31.12.20		▲ Nouvelle évaluation à effectuer après la modification des périodicités des contrôles subséquents.
	2 Lancement d'une étude préliminaire pour la transformation du SCN en établissement autonome de droit public	31.12.15		▲ Mesure proposée dans le cadre d'ETS 2.
	3 Mise en vigueur de la modification de l'ordonnance concernant les contrôles médicaux des chauffeurs	01.07.15		▲ Mise en vigueur reportée au 1.7.2016. Les travaux préparatoires ont été effectués.
ad2	4 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service, au besoin en sous-traitant les contrôles techniques (postulat n° 1.199)	31.12.18		▲ Planification revue en fonction du changement des périodicités qui interviendra au 1.2.2017.
ad3	5 Suivi de l'ecobonus 2013-2015	31.12.15	31.12.15	■ 7'024 véhicules ont bénéficié du bonus pour un montant de Fr. 708'538.-.

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S-Trend (note max. 10)	8	8.4	■ Enquête effectuée par la société MIS-Trend en commun avec les cantons FR, VD et NE. Améliorations notamment au niveau de la compétence des collaborateurs et des temps d'attente (2014: 8.4).
	2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	4%	2%	■ 102 recours, 2 admis (2014: 0.6%)
	3 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis) [indicateur statistique]	8'500	9'250	■ Augmentation de 5,1% pa rapport à 2014 (8'802).
	4 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens) [indicateur statistique]	16'500	16'848	■ Le nombre est resté stable (2014 : 16'767).
	5 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (catégories A, A1 et B)	30%	25.64%	■ Le taux d'échec est resté stable (2014 : 28.27%) Moyenne CH en 2015 : 26.6%.
	6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (catégories A, A1 et B)	30%	27.97%	■ Le taux d'échec est resté stable (2014 : 29.57%) Moyenne CH en 2015 : 33.14%.
	7 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement) [indicateur statistique]	28'500	27'846	■ Légère diminution de 2.8% par rapport à 2014 (28'637).
	8 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	■ Il s'agit d'une tâche prioritaire. 19'899 certificats médicaux traités en 2015, 17'167 en 2014.
	9 Nombre d'amendes d'ordre impayées transmises au SCN [indicateur statistique]	1'200	1'091	■ Le nombre est resté stable (2014: 1'121).
	10 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	20	14.35	■ Le temps d'attente moyen au téléphone est resté stable (2014 : 13.48)
	11 Nombre d'avertissements prononcés [indicateur statistique]	1'500	2'071	■ Le nombre est resté stable par rapport à 2014 (2'043).
	12 Nombre de retraits de permis de conduire prononcés [indicateur statistique]	4'200	4'817	■ Augmentation de 11.9% par rapport à 2014 (4'304) due notamment à un nombre plus élevé de retraits préventifs.
ad2	13 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	100%	100%	■ Les délais pour le contrôle périodique des bateaux sont respectés (474 expertises en 2015, 437 en 2014).
	14 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	77%	75.7%	▲ L'objectif n'a pas pu être atteint. Cela est dû au départ d'un expert de la circulation et à diverses absences pour cause d'accident ou de maladie.
	15 Nombre de contrôles techniques effectués	95'000	90'185	▲ voir Ind. n° 14 ci-dessus.
	16 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules) [indicateur statistique]	80'000	82'307	■ Augmentation de 4.74% par rapport à 2014 (78'583).
	17 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre [indicateur statistique]	308'000	309'212	■ Augmentation de 2.22% par rapport à 2014 (302'501).
	18 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN	3'573	3'587	■ Le ratio a augmenté de 2.2% par rapport à 2014 en raison de l'augmentation du parc de véhicules (2014: 3'509).
	19 Pourcentage de collaborateurs avec statut provisoire (stagiaires, collaborateurs AI, apprentis, collaborateurs GETAC) par rapport aux nombre de collaborateurs administratifs (EPT) du SCN au 31.12.	22%	22.69%	▲ Le pourcentage a augmenté par rapport à 2014 (20.84%). 16.55 emplois provisoires viennent s'ajouter au 56.4 postes administratifs.

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad3 20 Nombre de véhicules bénéficiant du bonus écologique	6'700	7'024	■ 7'024 véhicules ont bénéficié du bonus écologique.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Admission des personnes	5'479'097.13	8'608'952.90	-3'129'855.77
P1101 Examens de conduite	1'344'127.56	1'138'334.49	205'793.07
431 Emoluments administratifs		1'084'709.00	-1'084'709.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'344'127.56	53'625.49	1'290'502.07
P1102 Délivrance des permis de conduire	2'062'813.78	2'307'923.08	-245'109.30
431 Emoluments administratifs		2'231'710.00	-2'231'710.00
Solde dépenses/recettes du produit	2'062'813.78	76'213.08	1'986'600.70
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	2'072'155.79	5'162'695.33	-3'090'539.54
431 Emoluments administratifs		2'821'258.25	-2'821'258.25
437 Amendes		2'250'841.17	-2'250'841.17
Solde dépenses/recettes du produit	2'072'155.79	90'595.91	1'981'559.88
GP12 Admission des véhicules	11'193'033.27	84'771'934.10	-73'578'900.83
P1201 Contrôles techniques des véhicules	4'397'506.24	5'877'545.75	-1'480'039.51
431 Emoluments administratifs		5'711'798.65	-5'711'798.65
Solde dépenses/recettes du produit	4'397'506.24	165'747.10	4'231'759.14
P1202 Délivrance des permis de circulation	4'335'414.73	10'434'633.55	-6'099'218.82
431 Emoluments administratifs		8'352'499.65	-8'352'499.65
Solde dépenses/recettes du produit	4'335'414.73	2'082'133.90	2'253'280.83
P1203 Perception des redevances	2'460'112.30	68'459'754.80	-65'999'642.50
360 Subventions accordées à la Confédération	52'338.10		52'338.10
362 Subventions accordées à des communes	656'561.75		656'561.75
363 Subventions accordées à de propres établissements	289'265.15		289'265.15
365 Subventions accordées à des institutions privées	229'180.45		229'180.45
406 Impôts sur la propriété et la dépense		67'507'759.40	-67'507'759.40
Solde dépenses/recettes du produit	1'232'766.85	951'995.40	280'771.45
Total	16'672'130.40	93'380'887.00	-76'708'756.60

SERVICE APPLICATION PEINES ET MESURES

OP 1
Contribuer à la protection de la
société par l'application des
peines et des mesures.
B15 15'939'000 net
C15 16'239'353.85 net

GP 11 Détenition avant jugement - Sion, Martigny, Brig B15 5'790'037 net C15 2'595'260.67 net	GP 12 Privation de liberté - Crêtelongue B15 5'115'806 net C15 4'939'411.71 net	GP 13 Exécution des mesures - Pramont B15 4'854'345 net C15 5'134'015.44 net	GP 14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement B15 178'812 net C15 3'570'666.03 net
---	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	41'726'460.83	41'099'700	42'939'215.18	1'839'515
30 Charges de personnel	16'491'625.40	16'812'500	16'804'611.00	-7'889
31 Biens, services et marchandises	5'895'907.86	5'981'500	5'736'359.59	-245'140
33 Amortissements	178'395.58	200'000	296'103.91	96'104
35 Dédommagements à des collectivités publiques	5'790'362.01	6'550'000	6'224'462.10	-325'538
36 Subventions accordées	788'358.05	724'000	726'005.29	2'005
39 Imputations internes	12'581'811.93	10'831'700	13'151'673.29	2'319'973
4 Revenus de fonctionnement	26'862'853.33	25'760'700	27'215'848.45	1'455'148
40 Impôts	115.00	500	130.00	-370
42 Revenus des biens	29'524.62	5'100	11'307.22	6'207
43 Contributions	6'338'845.10	6'438'800	6'404'884.00	-33'916
45 Dédommagements de collectivités publiques	6'951'792.85	7'444'800	6'967'874.40	-476'926
46 Subventions acquises	960'438.55	1'101'000	1'029'039.55	-71'960
49 Imputations internes	12'582'137.21	10'770'500	12'802'613.28	2'032'113
Charges nettes de fonctionnement	14'863'607.50	15'339'000	15'723'366.73	384'367
5 Dépenses d'investissement	472'721.25	600'000	515'987.12	-84'013
50 Investissements propres	472'721.25	600'000	515'987.12	-84'013
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	472'721.25	600'000	515'987.12	-84'013
Insuffisance de financement	15'336'328.75	15'939'000	16'239'353.85	300'354

Explication des écarts financiers

35 Dédommagements à des collectivités publiques

Le SAPEM paie par 351 les journées de détention facturées par les différents établissements de Suisse qui accueillent des personnes en détention sous autorité valaisanne qui ne peuvent exécuter leur peine ou mesure en Valais. Le SAPEM est donc une autorité de paiement. Par décision du 7.10.2015 le Conseil d'Etat a adopté une demande de crédit supplémentaire de Fr. 2'800'000.-- pour le financement de mesures thérapeutiques institutionnelles prononcées en application des articles 59 et suivants du Code pénal. Approbation par le Grand Conseil en décembre 2015.

Cette demande s'est basée sur des calculs estimatifs. Quelques placements estimés pour toute l'année 2015 ont été interrompus pour fin de peine ou mesure ou les personnes ont été déplacées notamment pour des raisons d'économie.

45 Dédommagements aux collectivités publiques

Le SAPEM encaisse par 451 les journées de détention facturées aux autorités de placement pour des personnes en détention dans les établissements valaisans qui sont sous une autre autorité. Comme les établissements valaisans ont des taux d'occupation importants les places disponibles pour les "hors canton" sont faibles car occupées en priorité par les valaisans.

39 - 49 Imputations internes

Sont comptabilisées en imputations internes les détentions à charge du canton du Valais, en recettes dans les différents établissements et en charge à la direction du SAPEM.

SERVICE APPLICATION PEINES ET MESURES

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	120.50	130.50	130.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE			
Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique			
Sous-objectifs politiques			
1 Elaborer une politique sécuritaire adaptée 1.1 Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus 2 Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée 2.1 Mettre en œuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus			
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Finalisation du projet de construction du nouvel établissement pénitentiaire de Crêtelongue	31.12.15		● A défaut de moyens financiers le projet est mis en attente.
ad2 2 Développement de la formation continue du personnel de surveillance	31.12.15		▲ Le nombre de jours de formation continue par collaborateur est stable à 3.7 jours. (2014 = 3.78 jours).

SERVICE APPLICATION PEINES ET MESURES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre de places en détention préventive (Sion 86 - Martigny 30 - Brigue 18, total 134)	128	144	■ La modification de l'Aile E de la Prison de Sion a permis d'augmenter la capacité de 16 places. 6 places à Martigny temporairement mise à disposition pour la détention administrative.
	2 Nombre de places en exécution de peine en milieu ouvert	40	43	■ Légère augmentation des places à Crêtelongue pour répondre à l'insuffisance des places en exécution de peine au sein du Concordat.
	3 Nombre de places en mesures éducatives (7 jeunes adultes - 18 mineurs, total 25)	25	25	■ 25 places au total, sans affectation ou répartition en fonction des régimes (Mineurs ou Jeunes adultes) selon la décision de la CLDJP au printemps 2015.
	4 Rapport entre nombre de places de détention préventive / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse romande 1.64; Valais = 4.02)	4.02	3.27	▲ Le rapport est moins favorable qu'en 2014 en raison de l'augmentation du nombre de places.
	5 Rapport entre nombre de places en exécution de peine / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse 1.62; Valais = 2.08)	2.08	2.04	● Pas d'augmentation de postes en 2015 mais 3 places supplémentaires.
	6 Nombre de places en exécution de peine en milieu fermé	10	0	● Le projet n'a pas été réalisé.
	7 Nombre d'établissements qui bénéficient d'un service de nuit adéquat (2012 = 1/5 : Les Iles)	5	1	● Manque de ressources humaines.
ad2	8 Pourcentage de détenus au bénéfice d'un PES (plan d'exécution des sanctions), dans les deux premiers mois de détention, dans le cadre du nouveau Code pénal et des réglementations du Concordat latin	100%	100%	■ Tous les détenus sont au bénéfice d'un PES dans les deux premiers mois de détention.
	9 Pourcentage de mineurs suivant une formation scolaire ou professionnelle	35%	10.5%	▲ 35% Indicateur difficile à atteindre en raison du bas niveau de formation scolaire et des troubles psychiques et du comportement des jeunes. (2014 = 9.4%)
	10 Pourcentage de jeunes adultes suivant une formation scolaire ou professionnelle	55%	7.1%	▲ 55% Indicateur difficile à atteindre en raison du bas niveau de formation scolaire et des troubles psychiques et du comportement des jeunes. (2014 = 8.3%)
	11 Pourcentage d'éducateurs et de maîtres socio-professionnels reconnu par l'Office Fédéral de la Justice (exigence OFJ > à 75%)	85%	74%	▲ 74% de personnel formé en 2015. Une démission d'éducatrice formée, remplacée à durée déterminée par une personne non formée en attendant la finalisation de l'engagement printemps 2016. (2014 = 75%)
	12 Taux de rotation du personnel éducatif à Pramont (référence moyenne 2004 à 2008 pour l'Administration cantonale 3.66 %)	3.5%	2.64%	■ Compte tenu des difficultés du milieu du CEP le taux de rotation est tout à fait satisfaisant.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Détention avant jugement - Sion, Martigny, Brig	13'177'389.58	10'582'128.91	2'595'260.67
P1101 Gestion de la privation de liberté	10'186'565.97	10'331'487.45	-144'921.48
P1102 Exploitation des ateliers	2'990'823.61	250'641.46	2'740'182.15
GP12 Privation de liberté - Crêtelongue	10'391'880.06	5'452'468.35	4'939'411.71
P1201 Gestion de l'exécution des peines	4'815'790.33	3'869'520.31	946'270.02
P1202 Exploitation du domaine et des ateliers	2'488'616.96	615'185.21	1'873'431.75
P1203 Gestion de la détention administrative	3'087'472.77	967'762.83	2'119'709.94
GP13 Exécution des mesures - Pramont	11'288'669.84	6'154'654.40	5'134'015.44
P1301 Gestion de l'exécution des mesures	9'064'712.88	5'744'888.15	3'319'824.73
P1302 Exploitation des ateliers	2'223'956.96	409'766.25	1'814'190.71
GP14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement	8'597'262.82	5'026'596.79	3'570'666.03
P1401 Exécution des sanctions pénales	7'468'947.07	5'013'279.83	2'455'667.24
P1402 Probation	1'128'315.75	13'316.96	1'114'998.79
Total	43'455'202.30	27'215'848.45	16'239'353.85

SERVICE DE LA POPULATION ET DE LA MIGRATION

OP 1
Gérer en globalité la population
cantonale, dont les migrants
B15 339'000 net
C15 1'551'159.59 net

GP 11
Etat civil, naturalisations,
documents d'identité
B15 444'515 net
C15 647'965.15 net

GP 12
Migrations, intégration et gestion
de l'asile
B15 -105'515 net
C15 903'194.44 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	12'188'420.75	12'440'900	12'802'218.09	361'318
30 Charges de personnel	6'695'754.00	6'733'500	6'690'808.75	-42'691
31 Biens, services et marchandises	315'093.33	572'600	311'201.21	-261'399
33 Amortissements	49'822.60	40'000	40'871.16	871
35 Dédommagements à des collectivités publiques	2'453'988.20	2'290'000	2'578'572.03	288'572
36 Subventions accordées	2'155'202.95	2'290'900	2'462'912.90	172'013
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	200'000.00	200'000
39 Imputations internes	518'559.67	513'900	517'852.04	3'952
4 Revenus de fonctionnement	10'133'886.55	12'301'900	11'251'058.50	-1'050'842
40 Impôts	35'360.00	30'000	46'098.00	16'098
42 Revenus des biens	2'011.60	0	2'498.30	2'498
43 Contributions	8'227'048.25	10'128'900	8'733'831.65	-1'395'068
45 Dédommagements de collectivités publiques	516'269.00	530'000	858'558.00	328'558
46 Subventions acquises	1'303'197.70	1'613'000	1'550'072.55	-62'927
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	50'000.00	0	60'000.00	60'000
Charges nettes de fonctionnement	2'054'534.20	139'000	1'551'159.59	1'412'160
5 Dépenses d'investissement	79'463.85	200'000	0.00	-200'000
50 Investissements propres	79'463.85	200'000	0.00	-200'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	79'463.85	200'000	0.00	-200'000
Insuffisance de financement	2'133'998.05	339'000	1'551'159.59	1'212'160

Explication des écarts financiers

31 : L'écart provient principalement de montants qui n'ont pas été versés dans le domaine de l'intégration.
 35+43 : L'augmentation des demandes de passeports et de cartes d'identité a été plus forte que prévu; l'écart constaté au compte 35 représente l'augmentation des montants facturés par la Confédération. Le corollaire à ces dépenses supplémentaires est une augmentation des recettes au compte 43. Le compte 43 présente toutefois une insuffisance de recettes qui provient d'un montant de 2 mios inscrit comme recettes au budget 2015; le SPM a toutefois expliqué à plusieurs reprises l'impossibilité de réaliser ces recettes.
 38+50 : Le montant prévu au budget pour le secteur « Migrations » a été attribué à un compte de financement spécial en vue de l'achat d'un programme informatique pour la gestion des dossiers de la section « Migrations » du service.
 45 : Vu l'augmentation des nouvelles demandes d'asile en 2015, le forfait pour frais administratifs versé par le SEM a été plus important que prévu.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	53.90	53.90	53.90

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE			
Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers			
Sous-objectifs politiques			
1 Gérer l'état civil 1.1 Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale 1.1.1 Assurer la surveillance des offices de l'état civil du canton (formation, directives, inspections) 1.1.2 Gérer l'office spécialisé (transcription des actes étrangers, des naturalisations et des décisions judiciaires) 1.2 Traiter les demandes de naturalisation 1.3 Etablir les documents d'identité suisses 1.4 Appliquer les lois fédérales sur l'harmonisation des registres (LHR) et le contrôle de l'habitant 2 Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers 2.1 Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse 2.2 Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance) 2.3 Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration 2.4 Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale 2.4.1 Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales 2.5 Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi 2.5.1 Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis 2.6 Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour			
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Traitement des dossiers de naturalisation ordinaire dans les deux ans à compter de la date d'enregistrement	31.12.18		▲ 762 requêtes ont été déposées en 2015 (2014 = 978). Le nombre de nouvelles demandes semble se stabiliser. Cette tendance sera à vérifier surtout avec l'entrée en vigueur de la prochaine loi fédérale sur la nationalité en 2017.
2 Soutien aux communes pour le contrôle de l'habitant et mise en place de la plateforme informatique cantonale du registre des habitants	31.12.18		▲ Le service a poursuivi un soutien actif aux communes pour les livraisons trimestrielles à l'OFS. Les communes ont effectué les 4 livraisons des données à l'OFS et à chaque fois les seuils d'erreur n'ont pas été dépassés. La mise en place de la plateforme cantonale n'est toujours pas réalisée. Le manque de personnel ne permet pas au service d'aller de l'avant.
ad2 3 Promotion du respect entre les personnes de différentes régions et cultures par des campagnes adéquates	31.12.18		■ La semaine valaisanne contre le racisme organisée pour la 6ème fois par le canton et les délégués communaux et régionaux à l'intégration a rencontré un vif succès.
4 Promotion des compétences linguistiques et des projets interculturels au sein des communautés migrantes par l'organisation des cours de langues et des cours d'intégration	31.12.18		■ La mise en place du PIC et sa régionalisation a permis d'élargir l'offre des cours de langue qui sont à disposition dans toutes les régions du canton.
5 Evaluation et mise en place de la gestion informatisée des dossiers de la section "Migrations"	31.12.18		▲ Ce dossier est actuellement devant le Conseil d'Etat pour prise de décision.

SERVICE DE LA POPULATION ET DE LA MIGRATION

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre d'offices de l'état civil	6	6	■
	2 Salles de mariage hors du siège de l'office d'état civil	32	31	■
	3 Durée moyenne de la procédure de naturalisation en mois	26	25	■ Les dossiers deviennent de plus en plus complexes (2014 = 25 mois).
	4 Pourcentage des dossiers en attente de traitement par rapport au nombre total des demandes (au 31.12.2013 : 1'635 requêtes dont 613 en attente de traitement, soit 37.5 %)	30%	30.55%	■ Ce ratio est modifié par les entrées de l'année 2015 (en 2015, 64 nouveaux dossiers entrants par mois, contre 82 en 2014).
	5 Nombre de dossiers de naturalisation transmis aux communes durant l'année	800	881	■
ad2	6 Population étrangère résidente en Valais de manière permanente	73'000	75'420	■
	7 Nombre de projets d'intégration subventionnés réalisés	100	109	■
	8 Pourcentage de communes appliquant la primo-information	70%	70%	■ Des efforts doivent encore être faits dans certaines parties du canton.
	9 Nombre de décisions de détention prises (2013 = 335)	300	264	■ L'introduction du règlement Dublin III a limité le nombre de décisions de mise en détention.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Etat civil, naturalisations, documents d'identité	6'912'540.68	6'264'575.53	647'965.15
P1101 Organisation et gestion de l'état civil	59'701.71	18'278.94	41'422.77
P1102 Instruction et traitement des dossiers	3'707'180.33	2'265'455.75	1'441'724.58
360 Subventions accordées à la Confédération	58'431.00		58'431.00
431 Emoluments administratifs		2'144'780.80	-2'144'780.80
Solde dépenses/recettes du produit	3'648'749.33	120'674.95	3'528'074.38
P1103 Centre de documents d'identité	3'145'658.64	3'980'840.84	-835'182.20
350 Dédommagements à la Confédération	2'020'811.70		2'020'811.70
431 Emoluments administratifs		3'691'459.30	-3'691'459.30
Solde dépenses/recettes du produit	1'124'846.94	289'381.54	835'465.40
GP12 Migrations, intégration et gestion de l'asile	5'889'677.41	4'986'482.97	903'194.44
P1201 Gestion des dossiers des ressortissants étrangers	2'432'889.76	3'090'286.70	-657'396.94
350 Dédommagements à la Confédération	548'348.18		548'348.18
431 Emoluments administratifs		2'348'155.25	-2'348'155.25
Solde dépenses/recettes du produit	1'884'541.58	742'131.45	1'142'410.13
P1202 Intégration des étrangers	2'721'215.26	1'551'511.42	1'169'703.84
362 Subventions accordées à des communes	1'136'137.00		1'136'137.00
363 Subventions accordées à de propres établissements	60'000.00		60'000.00
364 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	261'520.00		261'520.00
365 Subventions accordées à des institutions privées	907'946.90		907'946.90
460 Subventions acquises de la Confédération		1'550'072.55	-1'550'072.55
Solde dépenses/recettes du produit	355'611.36	1'438.87	354'172.49
P1203 Organisation des renvois et mesures de contrainte	345'364.52	1'023.38	344'341.14
P1204 Gestion des dossiers des requérants d'asile	390'207.87	343'661.47	46'546.40
450 Dédommagements de la Confédération		342'289.00	-342'289.00
Solde dépenses/recettes du produit	390'207.87	1'372.47	388'835.40
Total	12'802'218.09	11'251'058.50	1'551'159.59

**Département de l'économie, de l'énergie
et du territoire (DEET)**
**Compte 2014
Fr.**
**Budget 2015
Fr.**
**Compte 2015
Fr.**
**Ecart B/C
Fr.**
TOTAL GENERAL

Dépenses	449'156'867.65	457'553'900	406'004'002.71	-51'549'897
Recettes	489'914'977.23	488'105'900	493'696'119.64	5'590'220
Excédent de recettes	40'758'109.58	30'552'000	87'692'116.93	57'140'117

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et juridique	2'012'663.24	1'999'600	2'000'675.27	1'075
Service du développement économique	35'913'034.42	91'097'400	36'375'824.81	-54'721'575
Service de l'industrie, du commerce et du travail	8'391'787.38	7'511'200	9'545'478.67	2'034'279
Service de l'agriculture	24'535'233.53	21'771'100	23'188'354.51	1'417'255
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-55'643'536.41	-91'888'400	-97'668'863.35	-5'780'463
Service du développement territorial	2'590'292.17	2'794'900	2'434'015.80	-360'884
Service des registres fonciers et de la géomatique	-58'557'583.91	-63'837'800	-63'567'602.64	270'197
Excédent de recettes	40'758'109.58	30'552'000	87'692'116.93	57'140'117

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	59'749'479.37	62'391'400	60'885'240.21	-1'506'160
31	Biens, services et marchandises	9'846'651.32	11'996'500	9'624'920.09	-2'371'580
32	Intérêts passifs	2'203.45		6'898.05	6'898
33	Amortissements	674'586.72	4'741'300	483'960.00	-4'257'340
34	Parts et contributions sans affectation	663'699.60	655'000	712'225.10	57'225
35	Dédommagements à des collectivités publiques	15'557'043.40	22'812'000	20'994'720.40	-1'817'280
36	Subventions accordées	91'578'685.35	94'150'900	85'574'106.78	-8'576'793
37	Subventions redistribuées	121'798'370.85	117'000'000	127'167'677.14	10'167'677
38	Attributions aux financements spéciaux	25'235'588.15	50'000'000	9'757'053.92	-40'242'946
39	Imputations internes	44'616'283.64	24'519'900	21'543'416.67	-2'976'483
40	Impôts	151'542'166.93	173'865'700	178'448'960.27	4'583'260
41	Patentes et concessions	37'477'313.37	42'722'800	38'584'966.64	-4'137'833
42	Revenus des biens	5'772'615.81	2'951'200	3'210'994.07	259'794
43	Contributions	27'277'085.52	34'030'200	30'809'864.25	-3'220'336
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'821'018.15	3'995'900	3'739'138.50	-256'762
45	Dédommagements de collectivités publiques	3'008'112.70	3'350'000	3'194'147.25	-155'853
46	Subventions acquises	32'836'760.67	39'842'900	37'112'386.62	-2'730'513
47	Subventions à redistribuer	121'798'370.85	117'000'000	127'167'677.14	10'167'677
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	15'204'216.48	779'400	10'676'360.29	9'896'960
49	Imputations internes	35'303'672.33	13'613'200	13'860'328.74	247'129
	Total charges	369'722'591.85	388'267'000	336'750'218.36	-51'516'782
	Total revenus	434'041'332.81	432'151'300	446'804'823.77	14'653'524
	Excédent de revenus	64'318'740.96	43'884'300	110'054'605.41	66'170'305

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	4'126'517.65	2'062'000	3'434'035.65	1'372'036
52	Prêts et participations permanentes	30'593'291.70	27'022'500	30'642'600.00	3'620'100
56	Subventions accordées	21'995'839.15	19'730'500	21'350'894.65	1'620'395
57	Subventions redistribuées	22'718'627.30	20'471'900	13'826'254.05	-6'645'646
60	Transferts au patrimoine financier	47'039.00	3'412'000	3'447'168.67	35'169
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	30'445'179.94	29'119'000	26'742'698.59	-2'376'301
64	Remboursement de subventions accordées	300'093.25	150'000	306'321.45	156'321
66	Subventions acquises	2'362'704.93	2'801'700	2'568'853.11	-232'847
67	Subventions à redistribuer	22'718'627.30	20'471'900	13'826'254.05	-6'645'646
	Total dépenses	79'434'275.80	69'286'900	69'253'784.35	-33'116
	Total recettes	55'873'644.42	55'954'600	46'891'295.87	-9'063'304
	Excédent de dépenses	23'560'631.38	13'332'300	22'362'488.48	9'030'188

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer les tâches législatives et
administratives du DEET
B15 1'999'600 net
C15 2'000'675.27 net

GP 11
Droit économique
B15 587'728 net
C15 693'409.11 net

GP 12
Aide au pilotage et à la gestion
départementaux
B15 1'411'872 net
C15 1'307'266.16 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	2'322'897.24	2'431'600	2'368'395.67	-63'204
30 Charges de personnel	2'137'205.45	2'214'700	2'179'806.45	-34'894
31 Biens, services et marchandises	81'287.65	131'800	101'349.22	-30'451
33 Amortissements	949.85	0	60.00	60
36 Subventions accordées	19'484.40	21'000	19'568.75	-1'431
39 Imputations internes	83'969.89	64'100	67'611.25	3'511
4 Revenus de fonctionnement	310'234.00	432'000	367'720.40	-64'280
40 Impôts	12'754.00	14'000	14'154.00	154
43 Contributions	297'480.00	418'000	353'566.40	-64'434
Charges nettes de fonctionnement	2'012'663.24	1'999'600	2'000'675.27	1'075
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	2'012'663.24	1'999'600	2'000'675.27	1'075

Explication des écarts financiers

Rubrique 43: Le nouveau système de tarification des émoluments décidé dans le cadre d'ETS 1 a été mis progressivement en vigueur dès le 1er janvier 2015 et ce décalage induit un manco de recettes pour 2015.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	13.20	13.00	13.10

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Transfert de 0.1 EPT du SRFG au SAJEET pour renforcer le secrétariat.

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer le suivi juridique ainsi que la coordination du département				
Sous-objectifs politiques				
1	Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et la médiation dans le cadre du droit foncier rural et bail à ferme (GP11)			
2	Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil dans le cadre des marchés publics (GP11)			
3	Assurer un contrôle ponctuel des procédures marchés publics (GP11)			
4	Assurer le respect des délais d'ordre dans le traitement des recours dans le domaine du droit économique (GP 11)			
5	Appuyer le chef du département et le soutenir dans le pilotage et la gestion départementale (GP12)			
6	Appuyer les services du département de l'économie, de l'énergie et du territoire pour les questions juridiques (GP11)			
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad2	1 Suivi de la révision de l'accord intercantonal sur les marchés publics et préparation des travaux d'adaptation de la législation nationale	31.12.15	31.12.15	■
ad5	2 Accompagnement des services souhaitant obtenir la certification Valais Excellence et audits internes	31.12.15	31.12.15	■
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Pourcentage des dossiers traités (réception d'environ 2'000 dossiers par année)	100%	100%	■
ad2	2 Pourcentage des solutions apportées sans procédure, sur 250 demandes déposées (2014 : 95%)	95%	95%	■
ad3	3 Nombre de contrôles effectués (nouvelle mesure/estimation)	300	97	▲ Manque de personnel pour effectuer plus de contrôles.
ad4	4 Pourcentage des recours déposés traités dans le délai d'ordre (2013 : 35)	100%	100%	■
ad5	5 Nombre de services du DEET certifiés Valais Excellence (base 2013 : 3)	5	4	▲ SRFG certifié en 2015 - SICT en cours
	6 Nombre d'audits internes réalisés pour l'Etat (base 2013 : 10)	10	10	■
	7 Pourcentage des services du DEET dans lesquels le système de gestion documentaire ECM-DPT a été mis en place	100%	0%	● La mise en place a été différé en raison d'autre projets prioritaires de l'état major (ETS). La planification a été réalisée sur 2016.
ad6	8 Pourcentage des demandes juridiques traitées	100%	100%	■

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Droit économique	1'048'565.09	355'155.98	693'409.11
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	559'618.63	7'574.79	552'043.84
P1102 Droit foncier rural et bail à ferme	488'946.46	347'581.19	141'365.27
GP12 Aide au pilotage et à la gestion départementaux	1'319'830.58	12'564.42	1'307'266.16
P1201 Appui au pilotage et à la gestion départementaux	1'015'315.76	9'579.72	1'005'736.04
P1202 Secrétariat du chef de département	304'514.82	2'984.70	301'530.12
Total	2'368'395.67	367'720.40	2'000'675.27

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

OP 1
Favoriser le développement
économique et maintenir la
population sur l'ensemble du
territoire
B15 91'097'400 net
C15 36'375'824.81 net

GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique B15 20'924'126 net C15 21'278'766.76 net	GP 12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco B15 68'362'679 net C15 13'544'116.32 net	GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS B15 1'149'087 net C15 1'022'595.16 net	GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS B15 661'508 net C15 530'346.57 net
---	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	39'355'803.46	95'187'300	40'180'201.18	-55'007'099
30 Charges de personnel	3'249'245.01	3'339'000	3'166'984.14	-172'016
31 Biens, services et marchandises	651'277.89	846'600	620'490.98	-226'109
32 Intérêts passifs	0.00	0	542.00	542
33 Amortissements	117'254.50	0	5'740.65	5'741
36 Subventions accordées	30'396'058.07	36'107'600	36'227'986.77	120'387
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	50'000'000	0.00	-50'000'000
39 Imputations internes	4'941'967.99	4'894'100	158'456.64	-4'735'643
4 Revenus de fonctionnement	12'850'472.19	10'862'400	14'345'035.32	3'482'635
41 Patentes et concessions	17'410.10	56'000	14'084.30	-41'916
42 Revenus des biens	535'918.82	310'000	327'214.40	17'214
43 Contributions	45'167.50	56'400	124'848.35	68'448
46 Subventions acquises	5'657'775.77	10'440'000	10'127'114.27	-312'886
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	6'594'200.00	0	3'751'774.00	3'751'774
Charges nettes de fonctionnement	26'505'331.27	84'324'900	25'835'165.86	-58'489'734
5 Dépenses d'investissement	31'963'014.00	27'122'500	30'225'804.00	3'103'304
52 Prêts et participations permanentes	25'733'300.00	23'522'500	24'622'500.00	1'100'000
56 Subventions accordées	6'229'714.00	3'550'000	5'603'304.00	2'053'304
57 Subventions redistribuées	0.00	50'000	0.00	-50'000
6 Recettes d'investissement	22'555'310.85	20'350'000	19'685'145.05	-664'855
60 Transferts au patrimoine financier	1.00	0	0.00	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	22'281'553.60	20'200'000	19'390'582.10	-809'418
64 Remboursement de subventions accordées	273'756.25	100'000	294'562.95	194'563
67 Subventions à redistribuer	0.00	50'000	0.00	-50'000
Dépenses nettes d'investissement	9'407'703.15	6'772'500	10'540'658.95	3'768'159
Insuffisance de financement	35'913'034.42	91'097'400	36'375'824.81	-54'721'575

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Explication des écarts financiers
Rubrique 31 : Le reliquat de CHF 226'109 compense le dépassement de budget en rubrique 36 de CHF 120'387. Le solde (CHF 105'722) résulte de dépenses liées aux honoraires inférieures au budget. Rubrique 36 : Le dépassement de budget en rubrique 36 de CHF 120'387 est compensé par le reliquat de CHF 226'109 sur la rubrique 31 (DCE du 17.12.15). Rubrique 38 : Le reliquat de CHF 50 mios dans le compte 38 du SDE est compensé par un enregistrement au bilan du même montant. La mise à disposition effective de ces moyens intervenant au 1er janvier 2016. Rubrique 39 : La différence de CHF 4'735'643 est due principalement à l'évolution du taux d'intérêts appliqué (de 2.625% à 0.0339%, -CHF 4'700'000) sur les prêts LIM et NPR. Rubrique 46 : Les recettes inférieures au budget pour un montant de CHF 312'886 sont principalement dues au décalage de financement des manifestations du bicentenaire (décomptes finaux) ainsi que par d'autres projets NPR non réalisés (part fédérale). Rubrique 48 : Un montant de CHF 3'700'000 correspond au prélèvement sur le fonds des infrastructures du 21ème siècle pour le financement des plateformes Bioark (Monthey et Viège) et le solde de CHF 51'774 au prélèvement sur le fonds de préfinancement d'aide au logement NPR. Rubrique 52 : Le dépassement de budget s'explique par le financement des plateformes Bioark pour CHF 1'600'000 (cf. rubrique 48) et une non-utilisation de CHF 500'000 à titre de compensation de l'insuffisance de recettes en rubrique 62. Rubrique 56 : Le dépassement de budget correspond au financement des plateformes Bioark pour CHF 2'100'000 et entièrement compensé par un prélèvement sur le fonds des infrastructures du 21ème siècle. Rubrique 62 : Le manque de recettes est lié au décret sur la suspension des amortissements des prêts LIM/NPR décidé en juin 2015, dont l'effet sur 2015 est de CHF 2'995'760, compensé en partie par des remboursements anticipés de crédits.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	20.40	20.60	20.20

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
La diminution de 0.4 EPT provient d'un prêt du SAJEET terminé le 28.02.2015.

OBJECTIF POLITIQUE	
Favoriser le développement économique orienté sur les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire	
Sous-objectifs politiques	
1	Créer les conditions favorables à un développement économique durable 1.1. Optimiser les conditions cadres d'un développement économique durable 1.2. Améliorer la qualité des prestations touristiques et sensibiliser la population aux enjeux économiques et touristiques 1.3. Gérer les différents contrats de prestations dans une optique de développement économique et de soutien à l'innovation 1.4. Défendre et promouvoir les intérêts du canton et de son économie à l'extérieure de ses frontières 1.5. Répondre aux demandes et attentes des organes de l'Etat, des institutions publiques, de l'économie et de la population valaisannes en matière de conditions-cadres
2	Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions 2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale fédérale (NPR) et cantonale 2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale 2.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes 2.4. Soutenir le comité de pilotage des événements liés au bicentenaire 2.5. Assurer la mise en œuvre de la politique du logement
3	Renforcer le tissu et la compétitivité de l'économie valaisanne en favorisant les investissements étrangers 3.1 Inciter l'implantation en Valais, d'entreprises à haute valeur ajoutée en provenance de l'étranger, en respectant les critères de la charte du développement durable 3.2 Contribuer à la promotion de la place économique valaisanne 3.3 Intensifier les relations à l'international
4	Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne et la prise en charge optimale des demandes de clients 4.1. Développer auprès du public et des partenaires la connaissance des prestations de Business Valais, la promotion économique cantonale 4.2. Appliquer les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers de Business Valais, selon la norme Valais Excellence

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Soutien aux acteurs locaux dans l'adaptation des structures touristiques	31.12.16	31.12.15	■ Le SDE a répondu à de nombreuses sollicitations des autorités communales sur les nouvelles possibilités offertes par la L'Tour révisée.
	2 Contribution à la réalisation du projet Campus EPFL Valais / Wallis (Fr. 2'100'000.-)	31.12.15	31.12.15	■ Suivi des investissements dans les plateformes technologiques, terminés sur Monthey et en cours sur Viège; accompagnement général du projet au sein du groupe de travail Valais.
	3 Lancement d'INTERREG V (analyse des appels d'offre)	31.12.15	31.12.15	▲ Le programme "France-Suisse" a démarré (4 projets) alors que le programme "Italie-Suisse" a pris du retard (l'approbation du programme par la commission européenne n'est intervenu que le 13.12.2015).
ad2	4 Clôture de la Convention-programme 2012-2015 (NPR) (Fr. 16'105'000.-)	31.12.15	31.12.15	■ Au travers des moyens distribués par le biais de la NPR, le service a pu satisfaire au mieux les besoins des régions.
	5 Elaboration de la nouvelle Convention-programme NPR 2016+	30.06.16	31.12.15	■ La nouvelle convention-programme est au SECO pour validation courant du 1er trimestre 2016 conformément au planning établi.
	6 Création d'un fonds d'infrastructure conformément à l'art. 32bis de la loi sur le tourisme en piochant dans le fonds de financement des grands projets d'infrastructures du XXIe siècle	31.12.15	31.12.15	■ Suite à la décision du GC concernant le fonds cantonal pour le tourisme et les engagements sous forme de garanties du 11 juin 2015 ainsi que le règlement sur le fonds du 25 mars 2015, un fonds a été créé et doté d'un montant de 50 millions de francs. Un montant de 40 millions de francs est alloué au CCF SA pour gestion de ces moyens et 10 millions de francs sont réservés à des fins de provision pour les pertes éventuelles sur les garanties prévues.
	7 Gestion du projet Valais / Wallis 2015, suivi des tâches confiées à des partenaires et soutien au comité de pilotage (Fr. 440'000.-)	31.12.16	31.12.15	■ Les projets et les événements ont été réalisés selon le planning défini. Le SDE, en étroite collaboration avec le Copil du Bicentenaire, a suivi une trentaine de projet (Projet-étoile, Label, autres événements exceptionnels).
ad3	8 Réalisation du contrat de prestations avec le GGBa (Fr. 350'000.-)	31.12.16	31.12.15	▲ Les résultats obtenus sont en-dessous des objectifs. Ce qui a induit des changements au niveau de la direction du GGBa.
ad4	9 Utilisation optimale à tous les niveaux du système de Customer Relationship Management (CRM) par le coaching et la formation continue (Fr. 130'000.-)	31.12.18	31.12.15	■ Le système CRM offre une base de données commune à tous les acteurs de la promotion économique. Les formations et coachings destinés aux utilisateurs en 2015 ont permis une utilisation optimale du système.
	10 Mise à jour du site internet Business Valais sur la nouvelle plateforme (Fr. 30'000.-)	31.12.15	16.01.15	■ Le nouveau site internet www.business-valais.ch a été mis en ligne à mi-janvier 2015. Celui-ci répond aux nouvelles normes de cyberadministration émises par la confédération.

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nbre de règlements communaux soumis au Conseil d'Etat pour homologation	6	7	■ 3 règlements homologués, 4 règlements en cours d'homologation.
	2 1 Nbre de nouvelles entreprises labellisées Valais excellence	20	11	● L'environnement économique actuel n'est pas propice à la mise en place d'un système de management intégré et les coûts liés à la certification restent importants pour une PME. En 2016, une concentration des efforts sera réalisée pour augmenter le nombre de nouveaux clients et pour les accompagner vers les certifications (notamment en apportant des solutions groupées sectorielles qui réduiront les coûts).
	3 Engagements financiers totaux au titre de cautionnement CCF, dans la limite de 40 millions CHF maximum	23	21.59	▲ La demande de cautionnement d'entreprises exportatrices valaisannes est demeurée stable alors que nous anticipons une légère augmentation.
	4 1 Nbre d'entreprises hébergées sur les sites de The Ark (2009 : 77)	85	98	■ L'ouverture, en 2015, du site Energypolis sur lequel la Fondation The Ark dispose de locaux a permis à 3 start-up dont les activités sont en lien avec l'EPFL-Valais de s'y établir. Les sites The Ark restent très attractifs notamment le BioArk de Monthey dont l'extension s'est terminée durant l'année écoulée. Le BioArk Visp qui devrait ouvrir ses portes en 2016 contribuera à renforcer cette attractivité.
ad2	5 Taux de réalisation du projet Valais / Wallis 2015	90%	90%	■ Les projets ont été mis sur pied avec succès. VWP a mis en œuvre le concept de communication et a suivi les projets.
	6 Nombre de grands projets (> 50'000.-) de promotion touristique et porteurs de la Marque Valais soutenus	20	30	■ Ce résultat positif est essentiellement dû aux manifestations liées aux festivités du Bicentenaire.
	7 Taux de réalisation des projets définis dans la Convention-programme 2012-2015	95%	85%	▲ Les projets avancent selon la planification définie mais certains axes d'action disposent de moyens non utilisés (aides à fonds perdu liées au tourisme essentiellement).
	8 Nbre de dossiers soutenus dans le cadre des aides au logement dans les zones spécifiques (PSRM)	60	87	■ Le résultat supérieur à l'objectif provient essentiellement de dossiers arrivant à échéance des 3 ans (décompte final) et payés courant de l'année 2015.
	9 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM) - Maintien de la population	0	405	■ La population résidente permanente des communes PSRM a augmenté de 2.3 % entre 2013 et 2014.
ad3	10 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (GGBa)	25	3	● Lié au nombre d'implantations en baisse et de projets de plus en plus petits en terme de création de places de travail.
	11 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (hors GGBa)	25	39	■ Ce résultat positif est principalement lié à un projet qui prévoit un nombre significatif d'emplois (20) dans le domaine des TIC (technologie de l'information et communication).
	12 Nombre d'entreprises implantées (GGBa)	5	2	● Les conditions cadres du Valais ne sont pas suffisamment compétitives en comparaison des cantons de l'arc lémanique (infrastructures, institutions, réseau international). 75% des projets s'implantent sur VD ou GE.
	13 Nombre d'entreprises implantées (hors GGBa)	7	10	■ Ces projets nous parviennent en direct et ne sont pas soumis à la concurrence des autres cantons suisses.
	14 Montant (en mios) des investissements étrangers privés	3	34	■ Ce montant est lié principalement à un investissement étranger dans un projet industriel.

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad4 15 Evénements organisés sous l'égide de Business Valais et ses partenaires	50	61	■ Une soixantaine d'événements ont été organisés dont le Forum Business Valais, le Prix Créateurs BCVs ainsi que diverses manifestations régionales.
16 Nombre de non-conformités constatées par les clients	10	0	■ Aucune non-conformité relatée par les clients en 2015.
17 Taux de satisfaction des clients du SDE	85%	88%	■ L'enquête de satisfaction menée auprès de 362 clients du SDE résulte sur un taux de satisfaction de 88%.
18 Taux d'utilisation du CRM au sein de Business Valais	90%	96%	■ Pour l'année 2015, le nombre de licences CRM est de 54 et le taux d'utilisation du système est de 96%. Au total, 8 collaborateurs ont suivi une formation et 6 personnes ont bénéficié de coaching.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Créer les conditions fav. au dév. économique	23'687'001.65	2'408'234.89	21'278'766.76
P1101 Conceptualisation-modernisation conditions cadres	348'165.38	106.07	348'059.31
P1102 Prom., sensibilisation de la qualité des services	584'445.91	237'465.76	346'980.15
P1103 Contrats de prestations et participations	21'547'440.59	2'170'540.92	19'376'899.67
363 Conv.-prog. chaîne de valeur ajoutée (The Ark)	2'800'000.00		2'800'000.00
363 Observatoire du tourisme	650'000.00		650'000.00
363 Plateformes Campus EPFL	2'100'000.00		2'100'000.00
363 Valais/Wallis Promotion	10'000'000.00		10'000'000.00
364 Antenne régionale Valais Romand	1'100'000.00		1'100'000.00
364 Centre de compétences financières SA	2'770'000.00		2'770'000.00
364 CimArk SA	250'000.00		250'000.00
364 IRO	300'000.00		300'000.00
364 RWO AG	550'000.00		550'000.00
365 IDIAP	400'000.00		400'000.00
460 Conv.-prog. NPR (Part fédérale reçue)		1'775'000.00	-1'775'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	627'440.59	395'540.92	231'899.67
P1104 Relations hors canton	1'105'009.32	64.64	1'104'944.68
361 CDEP-SO	314'072.00		314'072.00
361 Cotisations CDEP-SO	25'153.00		25'153.00
Solde dépenses/recettes du produit	765'784.32	64.64	765'719.68
P1105 Services et orientation	101'940.45	57.50	101'882.95

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco	45'163'858.35	31'619'742.03	13'544'116.32
P1201 Amélioration de la compétitivité des régions socio	12'517'992.16	3'160'746.96	9'357'245.20
361 Projet San Gottardo	652'037.50		652'037.50
365 Unesco SAJA	363'600.00		363'600.00
460 Conv.-progr. NPR (part fédérale reçue)		414'480.00	-414'480.00
522 Prêts NPR aux communes	150'000.00		150'000.00
524 Prêts NPR aux sociétés d'économie mixte	3'400'000.00		3'400'000.00
525 Prêts NPR aux institutions privées	7'250'800.00		7'250'800.00
622 Remboursements Prêts NPR de communes		121'200.00	-121'200.00
624 Remboursements Prêts NPR de sociétés d'économie mixte		1'050'250.00	-1'050'250.00
625 Remboursements Prêts NPR d'institutions privées		1'574'450.00	-1'574'450.00
Solde dépenses/recettes du produit	701'554.66	366.96	701'187.70
P1202 Amélioration de l'attractivité des régions-sociéco	7'125'484.74	4'119'547.02	3'005'937.72
365 Médiplant	184'000.00		184'000.00
480 Prélèvement sur le fonds des infrastructures du 21ème siècle		3'700'000.00	-3'700'000.00
524 Prêts NPR aux sociétés d'économie mixte	2'899'200.00		2'899'200.00
524 Prêts plateformes préindustrielles Bioark	1'600'000.00		1'600'000.00
525 Prêts NPR aux institutions privées	90'000.00		90'000.00
564 Subv. plateformes préindustrielles Bioark	2'100'000.00		2'100'000.00
622 Remboursements Prêts NPR de communes		80'000.00	-80'000.00
624 Remboursements Prêts NPR de sociétés d'économie mixte		302'000.00	-302'000.00
625 Remboursements Prêts NPR d'institutions privées		36'250.00	-36'250.00
Solde dépenses/recettes du produit	252'284.74	1'297.02	250'987.72
P1203 Gestion des anc. dossiers LIM	150'843.01	14'798'728.29	-14'647'885.28
622 Remboursements Prêts LIM de communes		4'150'610.00	-4'150'610.00
624 Remboursements Prêts LIM de sociétés d'économie mixte		307'900.00	-307'900.00
625 Remboursements Prêts LIM d'institutions privées		7'964'796.00	-7'964'796.00
626 Remboursements Prêts LIM de personnes privées		2'040'290.00	-2'040'290.00
628 Remboursements Prêts LIM de bourgeoisies		333'130.00	-333'130.00
Solde dépenses/recettes du produit	150'843.01	2'002.29	148'840.72
P1204 Promotion développement et pérennité entreprises	273'845.91	62.76	273'783.15
362 Loc. Nespresso Commune de Sion	123'308.00		123'308.00
Solde dépenses/recettes du produit	150'537.91	62.76	150'475.15
P1205 Aide promotion touristique et div. de l'offre	11'819'372.03	7'735'991.72	4'083'380.31
361 Valais/Wallis 2015	239'375.00		239'375.00
363 Valais/Wallis 2015	3'233'974.49		3'233'974.49
364 Valais/Wallis 2015	12'500.00		12'500.00
365 Valais/Wallis 2015	4'417'825.00		4'417'825.00
366 Valais/Wallis 2015	40'000.00		40'000.00
463 Contribution des autres départements à Valais/Wallis 2015		1'308'517.47	-1'308'517.47
469 Contribution de la Loterie Romande à Valais/Wallis 2015		6'420'461.15	-6'420'461.15
Solde dépenses/recettes du produit	3'875'697.54	7'013.10	3'868'684.44
P1206 Amélioration de l'hébergement touristique	9'347'525.08	1'412'204.85	7'935'320.23

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits		Dépenses	Recettes	Net 2015
	522 Prêts NPR hébergement touristique aux communes	300'000.00		300'000.00
	524 Prêts NPR hébergement touristique aux sociétés d'économie mixte	297'500.00		297'500.00
	525 Prêts NPR hébergement touristique aux institutions privées	6'610'000.00		6'610'000.00
	526 Prêts NPR hébergement touristique aux personnes privées	2'025'000.00		2'025'000.00
	622 Remboursements Prêts NPR hébergement touristique de communes		20'000.00	-20'000.00
	624 Remboursements Prêts NPR hébergement touristique de sociétés d'économie mixte		273'800.00	-273'800.00
	625 Remboursements Prêts NPR hébergement touristique d'institutions privées		824'400.00	-824'400.00
	626 Remboursements Prêts NPR hébergement touristique de personnes privées		263'940.00	-263'940.00
	628 Remboursements Prêts NPR hébergement touristique de bourgeoisies		30'000.00	-30'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	115'025.08	64.85	114'960.23
P1207	Aide au logement dans les zones spécifiques	2'516'149.45	131'887.86	2'384'261.59
	566 NPR aide au logement (PSRM)	2'339'274.00		2'339'274.00
	Solde dépenses/recettes du produit	176'875.45	131'887.86	44'987.59
P1208	Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	1'412'645.97	260'572.57	1'152'073.40
	566 Aide à la propriété (CHWEG)	288'998.00		288'998.00
	566 Aide loyers modérés (CHWEG)	870'667.00		870'667.00
	Solde dépenses/recettes du produit	252'980.97	260'572.57	-7'591.60
GP13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS		1'022'901.87	306.71	1'022'595.16
P1301	Réseau officiel de promotion de la place éco. VS	757'322.53	186.03	757'136.50
	365 Mandat GGBa	350'000.00		350'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	407'322.53	186.03	407'136.50
P1302	Autres réseaux de promotion de la place éco. VS	169'449.96	66.46	169'383.50
	365 Mandat SGE	51'630.00		51'630.00
	Solde dépenses/recettes du produit	117'819.96	66.46	117'753.50
P1303	Optimisation des invest. étrangers en Valais	96'129.38	54.22	96'075.16
GP14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS		532'243.31	1'896.74	530'346.57
P1401	Optimisation des processus relations clientèle	97'221.84	1'762.40	95'459.44
P1402	Relations partenaires Business VS et autres	58'466.24	32.98	58'433.26
P1403	Communication	284'595.96	52.20	284'543.76
	318 Forum Business Valais	9'764.35		9'764.35
	364 Prix Créateurs BCVs	75'000.00		75'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	199'831.61	52.20	199'779.41
P1404	Gestion des risques	32'177.25	18.15	32'159.10
P1405	Système de Management Intégré	59'782.02	31.01	59'751.01
Total		70'406'005.18	34'030'180.37	36'375'824.81

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

OP 1
Politique de l'emploi et activités
économiques
B15 7'511'200 net
C15 9'545'478.67 net

GP 11
Emploi et marché du travail
B15 10'221'435 net
C15 11'562'745.36 net

GP 12
Activités économiques
B15 -2'710'235 net
C15 -2'017'266.69 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	84'957'176.72	83'534'700	82'179'706.94	-1'354'993
30 Charges de personnel	20'440'270.70	21'666'500	21'148'848.55	-517'651
31 Biens, services et marchandises	2'444'882.42	2'956'400	2'547'010.47	-409'390
33 Amortissements	34'429.65	54'500	61'491.15	6'991
34 Parts et contributions sans affectation	663'699.60	655'000	667'928.10	12'928
35 Dédommagements à des collectivités publiques	12'657.30	12'000	12'212.00	212
36 Subventions accordées	47'480'920.63	44'604'700	37'157'097.80	-7'447'602
38 Attributions aux financements spéciaux	1'678'863.12	0	6'993'816.96	6'993'817
39 Imputations internes	12'201'453.30	13'585'600	13'591'301.91	5'702
4 Revenus de fonctionnement	76'565'389.34	76'023'500	72'634'228.27	-3'389'272
40 Impôts	1'511'812.28	1'851'000	1'310'605.62	-540'394
41 Patentes et concessions	30'600'883.05	30'600'000	30'588'849.50	-11'151
42 Revenus des biens	83'855.50	150'000	59'698.96	-90'301
43 Contributions	2'511'370.61	2'571'700	2'332'253.63	-239'446
45 Dédommagements de collectivités publiques	4'219.10	0	2'680.00	2'680
46 Subventions acquises	25'949'490.70	28'269'200	25'977'092.35	-2'292'108
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	5'168'978.95	479'400	437'972.20	-41'428
49 Imputations internes	10'734'779.15	12'102'200	11'925'076.01	-177'124
Charges nettes de fonctionnement	8'391'787.38	7'511'200	9'545'478.67	2'034'279
5 Dépenses d'investissement	55'710.95	0	126'075.30	126'075
50 Investissements propres	55'710.95	0	126'075.30	126'075
6 Recettes d'investissement	55'710.95	0	126'075.30	126'075
66 Subventions acquises	55'710.95	0	126'075.30	126'075
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	8'391'787.38	7'511'200	9'545'478.67	2'034'279

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL**Explication des écarts financiers****Rubrique 30**

Les engagements de collaborateurs dans les ORP avec des contrats déterminables ont été réalisés plus tard que prévu initialement (non-compris dans les 155.20 EPT) pour 375'000.-. Les frais de formation ont été de CHF 142'000.- en-dessous du montant budgété.

Rubrique 31

Les investissements ont été budgétés dans les cptes de fonctionnements. Le réalisé a été comptabilisé dans les cptes d'investissements. La dépense pour les frais de port et les frais de réception a été inférieure au budget.

Rubrique 36

La participation cant. aux frais de l'assurance chômage (AC) est de 540'000.- inférieure au budget. La dépense pour les mesures cant. financées par le fds cant. pour l'emploi (FCE) est inférieure de 1.3 mio du budget. Enfin, la délégation de la LoRo a redistribué 23.2 mios qui est 5.3 mios inférieur au budget

Rubrique 38

Excédent de financement du FCE (1.8 mio), ainsi qu'un excédent de produits de la délégation VS de la LoRo (5.2 mios)

Rubrique 40

Le produit brut des jeux (PBJ) 2014 du Casino de Crans-Montana s'est élevé à CHF 15'428'562.15. La Commission fédérale des maisons de jeux (CFMJ) estime le PBJ 2015 du Casino à CHF 14'791'128.51. Le budget 2015 a été calculé sur un PBJ de 17.2 mios, d'où cet écart de CHF 540'000.-

Rubrique 42

Baisse de la rémunération des avoirs en banques de la délégation valaisanne de la LoRo

Rubrique 43

L'encaissement des émoluments de la main-d'œuvre étrangère est de CHF 132'000.- inférieur au budget. L'encaissement des émoluments de la section commerce et patente est de CHF 70'000.- inférieur au budget. Comme le PBJ du Casino a diminué, la part de 3% du produit net des jeux (PNJ) dû par le Casino a également diminué. Elle est de CHF 40'000.- inférieure au budget

Rubrique 46

Cet écart provient en grande partie du versement de la subvention de la Confédération pour les frais de fonctionnement de l'A

Rubrique 48

Cet écart provient d'un prélèvement au fonds LHR moins important que prévu

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	155.30	155.30	155.20

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Décision du Conseil d'Etat du 15 avril 2015 - Attribution à la Chancellerie d'Etat d'un EPT supplémentaire pour la mise en œuvre des processus de renforcement de la gouvernance et de la communication, par un transfert de 0.2 EPT par département.

Le SICT a transféré, selon cette décision, 0.1 EPT vers la Chancellerie.

OBJECTIF POLITIQUE	
Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché de travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques	
Sous-objectifs politiques	
1	Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant
2	Adapter les mesures du marché de travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération
3	Concilier les attentes de l'économie en main-d'œuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail
4	Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales
5	Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant
6	Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer
7	Mettre en place les conditions optimales pour que les personnes relevant de plusieurs dispositifs (AC-AI-AS_Formation professionnelle-Addiction VS-SUVA) bénéficient rapidement d'une stratégie de réinsertion professionnelle et sociale adéquate, coordonnée et efficiente
8	La collaboration interinstitutionnelle (ci-après: CII) a pour mission l'harmonisation optimale des activités des organes d'exécution chargés de la réinsertion professionnelle et sociale des personnes présentant des problématiques relevant de plusieurs dispositifs afin d'augmenter leurs chances de réinsertion en cherchant la meilleure adéquation possible entre l'intérêt de la personne et les moyens institutionnels

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Mise en oeuvre de la LEMC révisée en favorisant l'octroi des mesures de soutien à la prise d'emploi (allocations d'initiation au travail cantonales (AITc) et stages) comme mesures prioritaires dans la réinsertion professionnelle des personnes en fin de droits aux prestations LACI (CHF 371'000, pas des coûts supplémentaires, il s'agit d'une redistribution des coûts suite aux MMT remplacées)	31.12.15	31.12.15	■ L'accent a été mis sur la réalisation de ces mesures. Toutefois, leur réalisation dépend aussi fortement de la situation sur le marché du travail et de la situation économique. La situation sur le marché du travail était tendue en 2015, raison pour laquelle l'indicateur 8 est inférieur à ce qui était prévu. Ce qui est décisif c'est que de telles mesures permettent des engagements durables (cf indicateur 9).
	2 Mise en oeuvre de la LEMC révisée en promouvant le contrat d'activité professionnelle (CAP) dans les collectivités publiques et les institutions d'utilité publique en vue d'offrir des postes de travail réels aux personnes en fin de droits (CHF 805'000, pas des coûts supplémentaires, il s'agit d'une redistribution des coûts suite aux MMT remplacées)	31.12.16	31.12.15	▲ Dans le contexte économique actuel, il n'est pas aisé de trouver des partenaires qui s'engagent pour un public difficilement plaçable, d'autant plus qu'ils doivent financer eux-mêmes une partie du salaire. Néanmoins, avec les emplois "Valais Roule" (CAP en entreprises sociales), on dénombre 23 contrats CAP signés. Les moyens budgétisés pour les CAP n'ont donc pas été totalement utilisés. Cependant ces moyens ont été attribués à la mise en place de programmes qualifiants (PQF) à l'attention de demandeurs d'emploi en fin de droit aux indemnités de chômage.
	3 Contribution à amortir les effets de l'initiative sur les résidences secondaires et de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire dans la branche de la construction	31.12.17	31.12.15	■ En 2015, aucun effet de la Lex Weber et de la LAT se feront réellement sentir sur le marché du travail. Le nombre de chômeurs dans la construction a légèrement baissé (Cf. Indicateur 12).
ad3	4 Maintien d'une politique stricte dans le recrutement CE-2 dans l'hôtellerie-restauration de plaine et dans la construction	31.05.16	31.12.15	■
	5 Participer activement à la mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse dans le but de défendre les intérêts des acteurs d'économie de notre canton	31.12.17	31.12.15	■
ad5	6 Elargir le concept cantonal de l'approvisionnement économique du pays en collaboration avec le SSCM pour intervenir en cas de crises ponctuelles et régionales	31.12.15	31.12.15	▲ Ordonnance cantonale d'application en cours de validation par le Conseil d'Etat

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 🏢 Indicateur résultat 1 (SECO) : Durée moyenne d'indemnisation (2013 : 118.5) (Moyenne suisse : 149.7)	120	116	■ VS : 116.21 CH : 144.23
	2 🏢 Indicateur résultat 2 (SECO) : Part des bénéficiaires d'indemnités journalières qui sont entrés au chômage de longue durée (2013 : 11.1%) (Moyenne suisse : 19.8%)	12%	12%	■ VS : 11.75 CH : 19.90
	3 🏢 Indicateur résultat 3 (SECO) : Part des bénéficiaires d'indemnités journalières qui sont arrivés en fin de droit (2013 : 14.6%) (Moyenne suisse : 20.4%)	15%	16%	▲ VS : 16.45 CH : 23.13
	4 🏢 Indicateur résultat 4 (SECO) : Part des réinscriptions au chômage (2013 : 5.7%) (Moyenne suisse : 4.1%)	6%	62%	■ Changements dans la méthodologie de l'indicateur de résultat 4 - Compétence de la Confédération VS : 61.67 CH : 40.86
	5 🏢 Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2013 : 4.0%) (Moyenne suisse : 3.2%)	3.7%	4.3%	▲ VS : 4.3% (+0.1%) CH : 3.3% (+0.1%) Economie valaisanne en stagnation, donc moins d'opportunités sur le marché de l'emploi.
	6 🏢 Indicateur général 2 : Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (2013 : 4.4%) (Moyenne suisse : 3.6%)	4.5%	4.6%	▲ VS : 4.6% (+0.1%) CH : 3.3% (+0.1%)
	7 🏢 Indicateur général 3 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2013 : 12'030)	12'000	6'273	■ La « faible » utilisation de la RHT a plusieurs raisons : a) Forte résilience de l'économie suisse et valaisanne ; b) En raison du franc fort, les entreprises ont certes connu un manque à gagner, mais pas d'arrêt de travail. Seuls ces derniers sont couverts par la RHT. EN GÉNÉRAL : la RHT n'est pas une solution à long terme, elle donne du temps à l'entreprise pour se « réorienter », trouver de nouveaux marchés et empêcher des licenciements immédiats.
	8 Nombre de bénéficiaires d'AITc et de stages	60	33	▲ En relation avec l'indicateur 9.
	9 Part des bénéficiaires d'AITc et de stages qui ont ensuite trouvé un emploi durable	80%	76%	■ 76% des bénéficiaires ne sont plus inscrits au chômage
	10 Nombre de bénéficiaires de CAP	120	23	▲ Cf. Mesure prioritaire 2 et en relation avec l'indicateur 11.
	11 Part des bénéficiaires de CAP qui ont ensuite trouvé un emploi durable	70%	74%	■ 74% des bénéficiaires ne sont plus inscrits au chômage
	12 Nombre de chômeurs dans la construction (2013: 1313)	1'400	1'298	■ 2012 = 1'085 chômeurs en moyenne annuelle 2013 = 1'277 chômeurs en moyenne annuelle 2014 = 1'305 chômeurs en moyenne annuelle
ad2	13 Nombre de participants à des mesures en entreprises	550	633	■
ad3	14 Part des permis (construction et hôtellerie/restauration) par rapport à tous les permis CE-8 (inf. à)	10%	1.6%	■
ad5	15 Elargir le concept avant le	31.12.15	31.12.15	▲ Ordonnance cantonale d'application en cours de validation par le Conseil d'Etat

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad8 16 Nombre de situations traitées (2013: 65 cas)	75	55	▲ 55 situations ont été orientées vers cette prise en charge par le bureau. La CII Valais poursuit son travail de sensibilisation. Nous constatons quelques différences d'utilisation de la mesure, et ce, pour différentes raisons (manque de connaissance de l'instrument dans toutes les institutions ; en raison de la situation économique tendue les institutions se sont concentrées sur leur mission principale).
17 Taux de réinsertion réussie (2013: 51%)	30%	47%	■ 47% des personnes coachées par la CII ont retrouvé un emploi sur le premier marché de l'emploi.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Emploi et marché du travail	48'602'841.69	37'040'096.33	11'562'745.36
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	173'014.41	10'988.82	162'025.59
P1102 Planification et Gestion des MMT	1'015'579.15	1'159'811.12	-144'231.97
P1103 Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	280'944.78	180'568.11	100'376.67
P1104 Prestations des ORP aux DE et aux entreprises	45'860'506.68	34'678'966.99	11'181'539.69
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	1'011'179.46	794'703.82	216'475.64
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	261'617.21	215'057.47	46'559.74
GP12 Activités économiques	33'702'940.55	35'720'207.24	-2'017'266.69
P1201 Prestations LHR	3'671'538.58	5'040'848.34	-1'369'309.76
340 Part aux communes du 30% des redevances	468'670.60		468'670.60
390 Financement HGA	200'000.00		200'000.00
410 Recettes autorisations commerce de détail de boissons alcoolisées		1'226'482.10	-1'226'482.10
410 Recettes des autorisations d'exploiter		1'562'311.40	-1'562'311.40
433 Finances des participants ritzy*		794'441.00	-794'441.00
490 Part au Fds du 60% des redevances hébergement restauration		923'856.50	-923'856.50
Solde dépenses/recettes du produit	3'002'867.98	533'757.34	2'469'110.64
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	29'247'629.90	30'608'886.96	-1'361'257.06
340 Rétrocession aux communes du 50% des émoluments pour appareils automatiques	200'382.50		200'382.50
350 Rétrocession METAS d'une partie des émoluments encaissés	12'212.00		12'212.00
365 Mandat de prestation Addiction VS	250'000.00		250'000.00
365 Mandat de prestation Caritas	65'000.00		65'000.00
365 Programme intercantonal	60'750.75		60'750.75
365 Subventions LORO à des institutions privées	23'251'870.00		23'251'870.00
431 Recettes autorisations pour appareils automatiques		401'065.00	-401'065.00
469 Versement de la Sté de la Loterie Romande		376'243.00	-376'243.00
Solde dépenses/recettes du produit	5'407'414.65	29'831'578.96	-24'424'164.31
P1203 Bail à loyer	671'375.99	42'454.62	628'921.37
P1204 AEP	138.52	110.11	28.41
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	112'257.56	27'907.21	84'350.35
Total	82'305'782.24	72'760'303.57	9'545'478.67

SERVICE DE L'AGRICULTURE

OP 1
Défendre et promouvoir
l'agriculture valaisanne
B15 21'771'100 net
C15 23'188'354.51 net

GP 11
Groupe de produits
B15 21'771'100 net
C15 23'188'354.51 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	153'091'658.25	148'898'600	158'005'260.75	9'106'661
30 Charges de personnel	16'662'435.36	17'411'600	16'675'675.67	-735'924
31 Biens, services et marchandises	3'460'625.80	4'033'100	3'424'554.76	-608'545
32 Intérêts passifs	2'203.45	0	6'356.05	6'356
33 Amortissements	289'140.46	120'000	72'584.25	-47'416
35 Dédommagements à des collectivités publiques	363'408.10	400'000	331'638.90	-68'361
36 Subventions accordées	8'602'866.60	8'383'100	7'760'031.41	-623'069
37 Subventions redistribuées	121'798'370.85	117'000'000	127'167'677.14	10'167'677
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	349'442.77	349'443
39 Imputations internes	1'912'607.63	1'550'800	2'217'299.80	666'500
4 Revenus de fonctionnement	135'178'232.00	131'577'800	144'332'298.05	12'754'498
40 Impôts	762.00	700	475.00	-225
42 Revenus des biens	499'641.49	388'000	719'383.66	331'384
43 Contributions	7'010'487.51	8'154'200	6'996'512.97	-1'157'687
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'821'018.15	3'995'900	3'739'138.50	-256'762
45 Dédommagements de collectivités publiques	264'513.05	230'000	90'126.80	-139'873
46 Subventions acquises	474'666.55	478'000	491'437.55	13'438
47 Subventions à redistribuer	121'798'370.85	117'000'000	127'167'677.14	10'167'677
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	297'947.25	300'000	4'146'614.09	3'846'614
49 Imputations internes	1'010'825.15	1'031'000	980'932.34	-50'068
Charges nettes de fonctionnement	17'913'426.25	17'320'800	13'672'962.70	-3'647'837
5 Dépenses d'investissement	21'589'396.28	19'952'900	22'974'936.75	3'022'037
50 Investissements propres	480'595.38	371'000	476'357.40	105'357
52 Prêts et participations permanentes	3'499'991.70	3'500'000	6'000'100.00	2'500'100
56 Subventions accordées	10'781'556.20	9'460'000	9'435'203.35	-24'797
57 Subventions redistribuées	6'827'253.00	6'621'900	7'063'276.00	441'376
6 Recettes d'investissement	14'967'589.00	15'502'600	13'459'544.94	-2'043'055
60 Transferts au patrimoine financier	47'038.00	0	35'066.67	35'067
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	8'066'961.00	8'830'700	7'257'952.15	-1'572'748
64 Remboursement de subventions accordées	26'337.00	50'000	11'758.50	-38'242
66 Subventions acquises	0.00	0	-908'508.38	-908'508
67 Subventions à redistribuer	6'827'253.00	6'621'900	7'063'276.00	441'376
Dépenses nettes d'investissement	6'621'807.28	4'450'300	9'515'391.81	5'065'092
Insuffisance de financement	24'535'233.53	21'771'100	23'188'354.51	1'417'255

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Explication des écarts financiers
Par décision du 19.08.2015, le Conseil d'Etat a décidé de rendre le crédit agricole neutre, c'est-à-dire sans incidence financière dans le compte administratif et de modifier, en ce sens, la pratique avec effet au 1er janvier 2015. La variation du crédit agricole est compensée par un prélèvement ou une attribution aux comptes de liquidité via la rubrique 660 pour la liquidité de la Confédération et via les rubriques 380 et 480 pour la liquidité du canton. Rubr. 30, 31, 36 : Le Service de l'agriculture a procédé à des mesures d'économies importantes sur l'exercice 2015 pour 1.8 million de francs par rapport au budget 2015 pour ces trois rubriques. Ces économies concernent principalement : des postes repourvus en cours d'année, des mesures d'économies sur la rubrique 31 et 36 pour compenser le manque de recettes sur la rubrique 43. Rubrique 43 (435 – ventes) : Suite à des récoltes faibles, voire très faibles, ces trois dernières années dans les secteurs viti-vinicole et arboricole, les recettes fixées dans le budget n'ont pas pu être atteintes (- Fr. 700'000.- environ). Rubr. 37: Par un très fort engagement du SCA et des agriculteurs, il a été possible d'augmenter, une nouvelle fois en 2015, le montant total des paiements directs versé par la Confédération pour atteindre 127 millions. Il s'agit d'un gain supplémentaire pour l'agriculture valaisanne, l'économie du canton et les finances cantonales. Rubr. 48: CHF 3'820'511.- concernent le changement de pratique comptable au 1.01.2015 pour le crédit agricole et CHF 326'103.- concernent le prélèvement au fonds RPLP lié principalement aux subventions octroyées dans le cadre des paiements directs.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	111.26	108.76	108.66

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
L'écart entre le compte 2015 et le compte 2013 de 2.5 EPT provient : - du transfert de 3 EPT du Service de l'agriculture au Service de l'application des peines et mesures (SAPEM) selon décision du Conseil d'Etat du 27.11.2013 - du retour de 0.5 EPT transféré provisoirement au Service du développement territorial (SDT). L'écart entre le compte 2015 et le compte 2014 de 0.1 EPT provient : - du transfert de 0.1 EPT à la Chancellerie selon décision du Conseil d'Etat du 16.09.2015

OBJECTIF POLITIQUE
Entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée axée sur des produits authentiques et un paysage attractif, contribuant ainsi à faire du Valais une destination incontournable en Europe
Sous-objectifs politiques
- Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne dans le cadre de l'évolution de la politique agricole nationale (PA 2017) et internationale et optimiser les paiements directs - Encourager la production de biens de consommation de qualité et contribuer à une biodiversité riche et un paysage attractif - Améliorer la rentabilité et la plus-value de l'agriculture valaisanne en augmentant la connaissance du marché, en adaptant l'offre et en promouvant des stratégies marketing adaptées à chaque branche et intégrées entre les différents secteurs économiques valaisans - Améliorer le professionnalisme de l'agriculture valaisanne en renforçant la formation de base, la formation continue et le conseil - Favoriser le développement de l'espace rural à l'échelle régionale, sauvegarder les terres agricoles et assurer un entretien approprié du territoire - Augmenter l'efficacité des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Poursuite de l'optimisation des nouveaux paiements directs notamment par le relevé de l'ensemble des surfaces de biodiversité (SAU et alpages), la réalisation de nouveaux projets paysagers et l'application systématique des autres programmes comme la production de lait et viande à base d'herbages	31.12.15	31.12.15	■ La qualité de la biodiversité a été évaluée sur l'ensemble des alpages valaisans et SAU. La quote-part cantonale "contribution qualité paysage" utilisée s'élève à CHF 743'323.-.
	2 Développement d'un système de saisie en ligne des paiements directs pour les agriculteurs	31.12.15	31.12.15	■ En fonction dès janvier 2016. 44 % des agriculteurs ont saisi et validé leurs données par ce biais.
ad2	3 Amélioration de la qualité des données du cadastre viticole, du registre des vignes et des secteurs d'encépagement	31.12.16	31.12.15	■ En 2015, 146 décisions ont été prises au niveau du cadastre viticole pour des données erronées (149 décisions en 2014) et 54 décisions pour nouvelles vignes et cépages à l'essai (28 décisions en 2014)
	4 Mise en place, en collaboration avec les partenaires concernés, des mesures d'amélioration décidées en matière de contrôle des vins AOC Valais	31.12.15	31.12.15	■ Fin de la mise en consultation des modifications de l'OVV en novembre 2015. Modifications des LcADI et LcADR soumises au GC en mai 2016.
	5 Soutien et coordination des projets de développement de serres dans le domaine de l'écologie industrielle	31.12.15	31.12.15	▲ Problématique des SDA à traiter
ad3	6 Coordination du développement stratégique de la marque "Valais" avec les partenaires concernés; renforcer la qualité et la certification des produits portant la marque	31.12.15	31.12.15	■ Nouvelle gouvernance avec la nomination d'un Conseil stratégique de la marque, la mise à jour des conventions avec les partenaires et l'élargissement au secteur industriel. Le développement d'un règlement spécifique au tourisme est à l'étude pour 2016.
	7 Intégration de la promotion agricole dans la promotion globale Valais-Wallis	31.12.15	31.12.15	■ Mandat de prestations signé avec la CVA pour 2015. Dès 2016, la promotion agricole est intégrée à Valais-Wallis Promotion
	8 Monitoring de la filière laitière et fromagère du canton et soutien à une stratégie pertinente	31.12.15	31.12.15	■ Observatoire mis en place, 1er rapport donnant une image de la production laitière valaisanne effectué. Une mouture améliorée et actualisée devra être mise en place dès 2016, accompagnée d'une profonde réflexion sur la stratégie cantonale en matière d'aides structurelles concernant ce secteur de production
	9 Surveillance des organismes dangereux (feu bactérien, ECA,...) et information des concernés sur la protection des cultures	31.12.15	31.12.15	■ Peu d'attaque de la part de la mouche suzuki en 2015. Programme de prévention, surveillance et d'information mis en place. Stratégies de protection des cultures contre des organismes dangereux définies.
	10 Campagne de reconversion de cultures fruitières 2015/2018	31.12.15	31.12.15	▲ Abrogation de la directive pour raisons budgétaires pour 2016. 20,2 ha de surfaces reconverties en 2015.
	11 Enregistrement de l'AOC asperge du Valais	31.12.15	31.12.15	■ Dossier prêt pour dépôt à l'OFAG par l'IFELV.
	12 Analyse des propositions de l'IVV pour une stratégie viti-vinicole valaisanne cohérente et adaptations législatives correspondantes	31.12.15	31.08.15	■ Prise de position du Conseil d'Etat sur la stratégie VITI 2020 le 31.8.2015.
ad4	13 Promotion des formations CFC et AFP des professions de l'agriculture et de fromagers en favorisant l'acquisition de compétences et la mobilité professionnelle pour pérenniser la relève	31.12.18	31.12.15	■ Promotion des formations agricoles faites notamment lors de la Foire du Valais et lors d'accueil de classes sur le site de Châteauneuf. Intensification de publications sur les réseaux sociaux.

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad4	14 Implication dans le processus d'évaluation de l'ordonnance du champ professionnel agricole pour une meilleure prise en compte des spécificités valaisannes	30.08.15	31.12.15	■ Obtenu retour à un modèle de formation linéaire, répondant à nos souhaits. Mise en application dès rentrée 2016.
	15 Mise en application de la nouvelle ordonnance de formation initiale pour les horticulteurs paysagistes	30.06.15	31.12.15	■ Derniers examens effectués avec les redoublants de l'ancienne ordonnance.
	16 Promotion de l'accès aux formations agricoles supérieures (HES, brevets,...)	31.08.15	31.12.15	■ Journée d'ateliers organisée pour les élèves, avec animation des HES Sion, Zollikofen, Changins, Hepia – ES Changins, Grangeneuve – brevet et maîtrise dans les filières agricoles, cultures spéciales et paysagisme.
	17 Renforcement de l'image de l'école d'agriculture du Valais dans ses trois piliers que sont la formation de base, la formation continue et les relations internationales	31.12.15	31.12.15	■ Participation par l'Ecole d'agriculture à plusieurs concours de niveau européen : "Agrolympics", "Europea Wine Championship" avec meilleur résultat suisse, par équipe. Signature d'une convention avec la Champagne. Participation au concours SwissSkills. Succès rencontré pour les cours de bergers.
	18 Définition d'une stratégie de formation (base et continue) en prévision de la PA 18-21	31.12.15	31.12.15	■ Pas de modification de la LcADR par rapport à PA 2018/21. Anticiper les reconnaissances d'exploitations et défis majeurs pour l'avenir.
	ad5 19 Monitoring de PA 14-17, notamment sur l'évolution du cheptel et l'entretien du territoire, et, le cas échéant, élaboration de mesures correctives souhaitables	31.12.15	31.12.15	■ Recul nécessaire de 2 ans : premier chiffre disponible en 2016
	20 Mise en œuvre des mesures de protection des troupeaux (Schafalplanung)	31.12.17	31.12.15	■ Les mesures de gestion et de protection sont recommandées aux alpages ovins des régions à risque élevé
	21 Poursuite de la réalisation des projets de maintien du vignoble en terrasses (murs en pierres sèches, irrigation) approuvé par le Grand Conseil ou le Conseil d'Etat (Fully – Visperterminen - Bovernier– Vétroz – Martigny/Martigny-Combe), développement du nouveau projet de Sion et planification du projet de Rarogne	31.12.15	31.12.15	▲ Syndicats constitués et premiers programmes de murs à subventionner réalisés. Nouveaux projets à Chermignon-Lens-Sierre. Planification à redéfinir en fonction des réductions budgétaires.
	22 Promotion d'un développement régional coordonné par la réalisation de projets de développement régionaux (Val d'Illeiez, Entremont)	31.12.17	31.12.15	▲ En attente de la décision du tribunal fédéral pour Val d'Illeiez.
	23 Coordination avec les politiques liées à l'aménagement du territoire et à la protection des eaux pour la préservation et le développement optimal des zones agricoles	31.12.18	31.12.15	■ Stratégie agricole R3 négociée avec les partenaires.
ad6	24 Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de réorientation des domaines basées sur les centres de compétences	31.12.15	31.12.15	■ Adaptation du capital plantes (vit. + arbo) et assainissement de la fromagerie de Châteauneuf.

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Date du 2e versement des paiements directs	30.11.15	15.10.15	■ Planification de la saisie des données améliorée permettant 3 versements annuels de paiements directs dans les délais fixés
	2 Volume des paiements directs	115	128	■ + 5.8 % par rapport à 2014 (121 mios). + 19 % par rapport à 2013 (107 mios).
	3 Pourcentage de surface d'alpage avec qualité de la biodiversité repertoriée	75%	75%	■
	4 Pourcentage du territoire valaisan couvert par des projets "Réseaux biodiversité"	80%	83%	■
	5 Pourcentage du territoire valaisan couvert par des projets "Qualité du paysage"	63%	63%	■
	6 Données géoréférencées issues de la mensuration SAU	80%	10%	▲ Détermination objectifs et processus en cours
ad2	7 Pourcentage de communes viticoles en mensuration officielle	75%	30%	▲ 20 communes viticoles, dont le vignoble est établi en mensuration officielle au registre des vignes, sur 65 communes au total. Selon avancement des données fournies par la géomatique.
ad3	8 Définition de l'évolution structurelle et des perspectives de la filière laitière et fromagère du canton	30.03.15	31.12.15	▲ En attente décision du tribunal fédéral pour Val d'Ille.
	9 Rendement brut du secteur agricole (2010 = 351 mios, 2011 = 341 mios, 2012 = 321.5 mios, 2013 = 318 mios)	350	333.5	● Pour l'année 2014, en mios : viticulture : 160, production animale : 74.6, fruits et légumes : 91.4, grandes cultures : 7.5. Chiffres 2015 connus en mars 2016.
	10 Chiffre d'affaires de la viti-viniculture valaisanne (2009 = 441 mios, 2010 = 436, 2011 = 411, 2012 = 390 mios)	440	376	● Dernier chiffre disponible année 2013, publié en mars 2015. CA 2014 connu en mars 2016.
	11 Adaptation de l'ordonnance cantonale sur le vin	30.04.15		▲ Mise en consultation au 31.08.2015.
	12 Proportion d'abricots vendus sous la marque Valais® (%)	50%	80%	■
	13 Nombre d'apprentis en formation dans les métiers du champ professionnel agricole et dans celui des horticulteurs-paysagistes	225	248	■
ad4	14 Nombre de CFC délivrés dans les deux champs professionnels	60	81	■ Manque de relève dans la viticulture, seulement 11 CFC délivrés en 2015
	15 Taux de réussite des CFC dans les formations du champs professionnel AgriAliform	85%	85%	■
	16 Taux de satisfaction des cours de formation continue	90%	90%	■
	17 Taux de satisfaction des apprentis sur les cours dispensés	90%	90%	■
	18 Nombre de jours d'échange avec les établissements de formation européens	60	50	■ Echanges avec les lycées de Bretagne, Champagne, Vaucluse, Carpentras. Présence des jeunes de ces lycées en Valais
	19 Octroi d'un crédit budgétaire par le Conseil d'Etat pour le remaniement par fermage Lötschental	31.12.15	23.09.15	■ Décision du CE d'octroi d'un crédit budgétaire pour un montant de 1.6 mio.
ad5	20 Nombre de nouveaux alpages protégés selon recommandations (20 = VS romand; 50 = Ht-VS)	70	55	▲ 55 alpages avec déclarations signées : Augstbord, Anniviers, Montana...). Reste à établir env. 50 autres conventions

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
<i>ad5</i> 21 Approbation du financement du nouveau projet de maintien du vignoble en terrasses (murs en pierres sèches, irrigation) de Sion (Planifié 2014 = Martigny, Martigny-Combe et Vétroz)	1		■
<i>ad6</i> 22 Réalisation d'un concept didactique sur les centres de compétences	31.12.15		▲ A finaliser en 2016

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Groupe de produits	180'980'197.50	157'791'842.99	23'188'354.51
P1101 Améliorations structurelles	24'536'505.48	18'123'207.93	6'413'297.55
P1102 Economie animale	4'494'817.73	1'635'268.54	2'859'549.19
365 Principalement : Réstitution taxe RPLP soutien transport lait valaisan, part. au recrutement des bovins estivés en VS et provenant de l'ext. du canton, prime de qualité pour les fromages à raclette du VS et prime de groupe versée aux syndicats d'élevage	642'239.40		642'239.40
365 Subvention pour la promotion des produits agricoles (financée principalement par rétrocession RPLP) et redevances fromagères (encaissées et reversées, cf rubr. 439)	829'288.85		829'288.85
366 Subvention pour l'élimination du bétail, aide au transport du lait d'industrie valaisan et soutien à l'apiculture	220'420.75		220'420.75
435 Ventes du secteur de production économie animale et grandes cultures de Châteauneuf		193'581.40	-193'581.40
439 Redevances fromagères (encaissées et reversées, cf rubr. 365)		689'565.85	-689'565.85
Solde dépenses/recettes du produit	2'802'868.73	752'121.29	2'050'747.44
P1103 Arboriculture et culture maraîchère	4'999'464.47	2'453'152.83	2'546'311.64
365 Subvention pour la promotion des produits agricoles (financée par rétrocession RPLP) et redevances fruits et légumes (encaissées et reversées, cf rubr. 439)	1'196'487.25		1'196'487.25
366 Principalement : Lutte contre carpocapse (ravageur) par confusion sexuelle en arboriculture	230'899.50		230'899.50
435 Ventes du secteur de production arboricole et maraîchère de Châteauneuf		220'988.89	-220'988.89
439 Redevances fruits et légumes (encaissées et reversées, cf rubr. 365)		1'047'766.85	-1'047'766.85
565 Principalement : Subvention d'investissement diversification des cultures fruitières financée par rétrocession RPLP	208'793.30		208'793.30
566 Principalement : Subvention d'investissement diversification des cultures fruitières financée par rétrocession RPLP	765'871.15		765'871.15
Solde dépenses/recettes du produit	2'597'413.27	1'184'397.09	1'413'016.18
P1104 Viticulture	6'053'283.67	3'792'916.21	2'260'367.46
365 Subv. pour lutte par confusion sexuelle du vers de la grappe en viticulture, contrôle à la vigne et contrôle organoleptique des vins (contrat de prestations avec IVV) et projet Vitisol	202'139.60		202'139.60
365 Subvention pour la promotion des produits agricoles (financée par rétrocession RPLP) et redevances vin (encaissées et reversées, cf rubr. 439)	2'161'789.86		2'161'789.86
435 Ventes de la Cave de Châteauneuf		176'399.18	-176'399.18
435 Ventes de la Cave du Grand-Brûlé		705'831.77	-705'831.77
439 Redevances vin facturées (encaissées et reversées, cf rubr. 365)		1'836'576.65	-1'836'576.65
460 Subvention fédérale pour contrôle AOC de la vendange		135'428.75	-135'428.75
Solde dépenses/recettes du produit	3'689'354.21	938'679.86	2'750'674.35
P1105 Formation de base et formation continue	9'266'145.56	2'864'713.24	6'401'432.32
350 Contribution fondation Changins (Ecole supérieure et brevets/maîtrises)	235'686.90		235'686.90
432 Hébergement et restauration internat de Châteauneuf		475'912.06	-475'912.06
432 Hébergement et restauration internat de Viège		105'721.07	-105'721.07
435 Ventes du Domaine de Viège		785'081.42	-785'081.42
Solde dépenses/recettes du produit	9'030'458.66	1'497'998.69	7'532'459.97

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
P1106 Paiements directs	131'629'980.59	128'922'584.24	2'707'396.35
362 Développement de réseaux liés à PA 14-17 - soutien versé aux communes ou associations de communes	408'419.50		408'419.50
366 Part cantonale des paiements directs aux contributions écologiques	1'315'198.00		1'315'198.00
376 Paiements directs versés	127'167'677.14		127'167'677.14
470 Paiements directs à redistribuer		127'167'677.14	-127'167'677.14
Solde dépenses/recettes du produit	2'738'685.95	1'754'907.10	983'778.85
Total	180'980'197.50	157'791'842.99	23'188'354.51

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

OP 1
Promouvoir un approvisionnement
et une utilisation de l'énergie
favorisant la sécurité économique
B15 -91'888'400 net
C15 -97'668'863.35 net

GP 11
Production hydroélectrique
B15 -96'063'188 net
C15 -103'239'160.16 net

GP 12
Approvisionnement et efficacité
énergétique
B15 4'174'788 net
C15 5'570'296.81 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	59'621'464.66	19'501'600	15'996'524.56	-3'505'075
30 Charges de personnel	2'940'759.55	2'985'200	3'044'992.50	59'793
31 Biens, services et marchandises	1'406'074.83	1'247'600	1'002'082.67	-245'517
33 Amortissements	80'466.45	4'566'800	295'881.36	-4'270'919
34 Parts et contributions sans affectation	0.00	0	44'297.00	44'297
35 Dédommagements à des collectivités publiques	2'193'132.70	2'400'000	2'340'228.05	-59'772
36 Subventions accordées	4'977'604.50	4'935'000	4'308'987.20	-626'013
38 Attributions aux financements spéciaux	23'556'725.03	0	914'386.39	914'386
39 Imputations internes	24'466'701.60	3'367'000	4'045'669.39	678'669
4 Revenus de fonctionnement	118'807'227.75	110'988'000	112'795'813.38	1'807'813
40 Impôts	77'421'211.15	91'500'000	96'824'084.30	5'324'084
41 Patentes et concessions	6'859'020.22	12'066'800	7'982'032.84	-4'084'767
42 Revenus des biens	4'653'200.00	2'103'200	2'103'200.00	0
43 Contributions	2'494'767.50	2'598'000	2'253'547.05	-344'453
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'486'154.50	2'720'000	2'718'562.80	-1'437
46 Subventions acquises	116'149.35	0	0.00	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'300'000.00	0	0.00	0
49 Imputations internes	23'476'725.03	0	914'386.39	914'386
Revenus nets de fonctionnement	59'185'763.09	91'486'400	96'799'288.82	5'312'889
5 Dépenses d'investissement	10'853'231.00	9'100'000	8'352'627.00	-747'373
52 Prêts et participations permanentes	1'360'000.00	0	20'000.00	20'000
56 Subventions accordées	4'351'886.00	5'300'000	5'100'617.00	-199'383
57 Subventions redistribuées	5'141'345.00	3'800'000	3'232'010.00	-567'990
6 Recettes d'investissement	7'311'004.32	9'502'000	9'222'201.53	-279'798
60 Transferts au patrimoine financier	0.00	3'412'000	3'412'102.00	102
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	96'665.34	88'300	94'164.34	5'864
66 Subventions acquises	2'072'993.98	2'201'700	2'483'925.19	282'225
67 Subventions à redistribuer	5'141'345.00	3'800'000	3'232'010.00	-567'990
Recettes nettes d'investissement	-3'542'226.68	402'000	869'574.53	467'575
Excédent de financement	55'643'536.41	91'888'400	97'668'863.35	5'780'463

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES**Explication des écarts financiers**

Rubriques 33 (-4.3 mio) et 41 (-4.1 mio):

L'écart s'explique principalement par les taxes initiales (art. 63 de la loi sur l'utilisation des forces hydrauliques) prévues dans la vente de l'aménagement de Chippis-Rhône aux FMV (rubrique 41) et la provision correspondante (rubrique 33). En raison du fait que cette concession fait actuellement l'objet d'un recours, ces taxes initiales n'ont pas pu être encaissées jusqu'à ce jour. Toutefois, il n'est pas nécessaire de provisionner le montant correspondant.

Rubrique 36 (-0.6 mio):

L'écart s'explique par une limitation des dépenses pour les subventions accordées aux cantons (-0.1 mio), aux communes (-0.1 mio), aux institutions privées (-0.2 mio) et aux personnes physiques (-0.2 mio).

Rubriques 38 (0.9 mio), 39 (0.7 mio) et 49 (0.9 mio):

L'écart s'explique principalement par une attribution nette au Fonds d'encouragement lors de la clôture des comptes (0.9 mio).

Rubrique 40 (5.3 mio):

L'hydrologie 2015 supérieure à la moyenne influe sur le total de l'impôt spécial perçu par le canton. Ce montant prend en compte les provisions pour les cas litigieux.

Rubriques 57 et 67 (-0.6 mio):

Les dépenses (rubrique 57) et recettes (rubrique 67) pour les subventions accordées dans le cadre du Programme Bâtiments étaient plus basses que prévues. Conformément aux instructions de l'organe de révision du Programme Bâtiments, les subventions versées doivent apparaître non seulement dans les charges mais aussi dans les recettes des comptes de l'Etat.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	17.40	17.40	17.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant la sécurité et le développement économique.

Sous-objectifs politiques

- 1 Favoriser la sécurité d'approvisionnement en énergie à long terme en prenant en compte les intérêts économiques, sociaux et environnementaux, notamment les coûts énergétiques reportés sur le consommateur :
 - 1.1 par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables définies dans la loi sur l'énergie
 - 1.2 par l'encouragement de la planification énergétique territoriale et d'une distribution d'énergie coordonnée
 - 1.3 par la mise sur pieds des conditions cadres favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, le financement et la réalisation des retours des concessions hydrauliques
 - 1.4 par la maîtrise des énergies indigènes en exploitant de manière optimale le potentiel de production et de valeur ajoutée, ainsi qu'en visant une répartition et une utilisation responsables des revenus.
- 2 Réduire la dépendance en matière d'énergie notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur.

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Soutien à la planification énergétique territoriale au niveau des communes. (Fr. 40'000.-)	31.12.15	31.12.15	■ Un soutien financier a été accordé aux communes qui ont entrepris une telle planification. En outre, un cahier des charges pour un cadastre thermique cantonal a été élaboré.
	2 Soutien juridique et procédurale aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense d'une pesée des intérêts cantonaux au niveau de la nouvelle politique énergétique fédérale.	31.12.15	01.12.15	▲ Le modèle des quotas proposé par la Conférence gouvernementale des cantons alpins (CGCA) pour soutenir la force hydraulique n'a pas été retenu par les chambres fédérales. Elles ont cependant accepté de réfléchir à un modèle de soutien financier aux aménagements hydrauliques en difficulté. La simplification de la procédure pour les installations solaire est entrée en vigueur.
	3 Initialisation et soutien des offres de formation continue mises en place par les associations professionnelles concernées. (Fr. 30'000.-)	31.12.15	31.12.15	■ La collaboration avec le bureau des métiers a permis de former 35 personnes parmi lesquelles 13 ont obtenu le certificat de spécialiste en pompe à chaleur (Partenaire GSP certifié) à l'issue de l'examen organisé par le Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur.
	4 Soutien aux communes pour l'application des nouvelles dispositions de la législation sur les constructions, consécutives à la mise en vigueur de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT).	31.12.15	31.12.15	▲ Certaines communes ont de la peine à accepter la procédure de simple annonce des installations solaires correspondant aux critères de l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT).
	5 Début du travail de révision de la loi cantonale sur l'énergie une fois la loi fédérale adoptée au Parlement fédéral.	31.12.15	31.12.15	● Travail de révision pas encore commencé. Les Chambres fédérales n'ont pas terminé leur travail.
	6 Suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eau (selon les articles 80 et 83 LEaux). (Fr. 150'000.-)	31.12.15	31.12.15	▲ Sous la direction du service, les sociétés hydroélectriques ont mené de nombreux essais de dotation pour l'acquisition des bases techniques et écologiques, lesquels ont été suivis par les membres de la table ronde. Sur la base des accords trouvés, 3 décisions d'assainissement sont entrées en force durant 2015 et les sociétés ont mis en place le dispositif ordonné. Pour 6 autres cas d'assainissement, les discussions sont bien avancées et la publication dans le bulletin officiel a été préparée pour la fin 2015. En outre, la planification cantonale d'assainissement de l'impact des forces hydrauliques a été validée et acceptée par la Confédération en date du 6 novembre 2015.
	7 Consultation et débat concernant la modification de la loi cantonale sur l'utilisation des forces hydrauliques par le Grand Conseil. (Fr. 150'000.-)	31.12.15	31.12.15	▲ Suite à la consultation menée au printemps 2015, le développement de la stratégie force hydraulique a été poursuivi et le modèle y relatif a été adapté. Ce dernier est le résultat d'une collaboration constructive entre tous les acteurs afin de trouver un compromis historique pour le canton. Ce projet de modification de la loi a été adopté par le Conseil d'Etat en décembre 2015 et transmis au Grand Conseil.

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad2	8 Conduite de la mise en place des conditions cadre (information, formation, influence sur les normes du construction) pour que les standards MINERGIE (-P / -A) augmentent leurs part de marché dans le domaine du bâtiment. (Fr. 20'000.-)	31.12.15	31.12.15	■ Les objectifs pour les bâtiments Minergie et Minergie-P ont été atteints. La baisse du coût des installations photovoltaïques va avoir un effet positif pour augmenter la part de marché du standard Minergie-A.
	9 Extension des programmes de promotion énergétiques en fonction de la politique fédérale et du l'évolution du marché. (Fr- 3'120'000.-)	31.12.15	31.12.15	■ Pas de modification des programmes en 2015. Les estimations des subventions avec les programmes existants arrive à une fourchette allant de 16 à 30 millions pour les 4 prochaines années, en particulier en raison de nombreux réseaux de chauffage à distance en projet. 2016 sera une année de préparation de la reprise par les cantons du programme Bâtiment (visant la rénovation de l'enveloppe des bâtiments), actuellement géré au niveau national.

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 🏠 Production hydroélectrique moyenne (GWh par an).	9'500	10'900	■ [2014: 9'660 GWh] [2013: 10'100 GWh] [2012: 10'400 GWh]
	2 🏠 Total de l'impôt spécial perçu par le canton (mios. Fr.)	91.5	96.7	■ Hydrologie 2015 supérieure à la moyenne influe sur le total de l'impôt spécial perçu par le canton. Ce montant prend en compte les provisions pour les cas litigieux. [2014: 77.4 mios. Fr.] [2013: 85.9 mios. Fr.] [2012: 90.1 mios. Fr.]
	3 🏠 Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (mios. Fr.)	7.5	8	■ Hydrologie 2015 supérieure à la moyenne influe sur le total des redevances perçues par le canton. [2014: 6.8 mios. Fr.] [2013: 7.2 mios. Fr.] [2012: 7.2 mios. Fr.]
	4 🏠 Production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables (Réalisé 2012 : 113 GWh).	126	147	■ Production 2014 : - Usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM) : 84 GWh [Planifié: 80 GWh] - Photovoltaïque : 40.6 GWh [Planifié: 19.2 GWh] - Eolien : 18.3 GWh [Planifié: 22.5 GWh] - Biomasse : 4.1 GWh [Planifié: 4.4 GWh]
ad2	5 Nombre de chantiers contrôlés sous l'angle du respect de la loi sur l'énergie	40	20	▲ Les ressources à disposition du Service ont été en priorité affectées à la mise en oeuvre et au suivi des programmes de promotion ainsi qu'à l'établissement de préavis pour les autorisations de construire. [2014 : 27 chantiers contrôlés] [2013 : 23 chantiers contrôlés] [2012 : 0 chantiers contrôlés]
	6 🏠 Part des chantiers contrôlés respectant la loi sur l'énergie	80%	85%	■ Une construction avec défauts majeurs de conception de la protection thermique. Deux constructions avec des défauts mineurs (1 mauvaise régulation avec pour conséquence eau chaude sanitaire 100% électrique, 1x manque régulation automatique par pièce). 1 construction avec un produit isolant étranger (valeur lambda non déclarée). Le nouveau calcul thermique a démontré que les exigences légales restaient atteintes.
	7 🏠 Nombre de dossiers énergétiques préavisés	300	314	■
	8 🏠 Nombre de bâtiments certifiés MINERGIE, MINERGIE-P ou MINERGIE-A par an	150	212	■ 200 Labels MINERGIE 12 Labels MINERGIE-P ou MINERGIE-A

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad2	9 Sommes versés dans le cadre des programmes de promotion (en mio Fr. par an)	5.3	5.1	■ 5.1 millions concernant les subventions d'investissement financées par le budget cantonal ordinaire, y compris la contribution fédérale de 2.5 millions. Le rapport investissement /subvention est de l'ordre 4 à 5. 0.02 millions concernent des prêts pour l'assainissement des processus industriels. A noter que 3.2 millions ont été versés en plus par le programme national relatif à l'assainissement de l'enveloppe des bâtiments.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Production hydroélectrique	12'046'996.73	115'286'156.89	-103'239'160.16
P1101 Concession, autorisation, droit d'eau, promotion	1'154'431.43	5'617'830.32	-4'463'398.89
P1102 Registres, contrôles, impôt spécial, redevances	10'209'448.90	109'667'896.85	-99'458'447.95
P1103 Gestion des risques et assainissement	683'116.40	429.72	682'686.68
GP12 Approvisionnement et efficacité énergétique	12'302'154.83	6'731'858.02	5'570'296.81
P1201 Domaine du bâtiment et programme de promotion	11'083'431.60	6'725'051.33	4'358'380.27
P1202 Approvisionnement en énergie	602'701.90	3'582.28	599'119.62
P1203 Formation, information et études	437'385.03	3'095.85	434'289.18
P1204 Collectivités publiques et secteur économique	178'636.30	128.56	178'507.74
Total	24'349'151.56	122'018'014.91	-97'668'863.35

Remarques

ENERGIE:

En 2015, le montant des subventions d'investissement versé dans le cadre des programmes de soutien énergétiques cantonaux s'élève à 5.1 millions de francs. En considérant la recette fédérale de 2.5 millions liée à la taxe sur le CO₂, l'attribution nette 2015 se monte ainsi à 2.6 millions de francs. En y ajoutant la contribution du Programme Bâtiments, géré au niveau national, cela représente un total d'environ 8.3 millions de francs de subventions pour les investissements énergétiques et au profit de l'économie valaisanne.

FORCES HYDRAULIQUES:

Le fonds de préfinancement des FMV et le fonds de rachat des aménagements hydro-électriques sont alimentés par l'impôt spécial sur les forces hydrauliques. Le fonds de rachat est alimenté en sus par les redevances. Dans le cadre du projet "Examen des tâches et des structures", il a été décidé de supprimer les attributions et les intérêts à ces deux fonds pour la durée de 2015 à 2017.

À fin 2015, le fonds de préfinancement des FMV se monte à 58.7 millions de francs et le fonds de rachat des aménagements hydro-électriques à 89.5 millions de francs.

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OP 1
Assurer une utilisation rationnelle
et mesurée du sol et coordonner
les activités territoriales
B15 2'794'900 net
C15 2'434'015.80 net

GP 11
Assurer une utilisation rationnelle
du sol
B15 1'643'161 net
C15 1'139'723.33 net

GP 12
Coordonner les activités
territoriales
B15 1'151'739 net
C15 1'294'292.47 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	2'562'991.17	2'751'000	2'440'707.80	-310'292
30 Charges de personnel	2'072'443.70	2'069'500	2'069'356.65	-143
31 Biens, services et marchandises	314'730.95	368'100	196'869.75	-171'230
36 Subventions accordées	63'563.50	63'000	64'147.20	1'147
39 Imputations internes	112'253.02	250'400	110'334.20	-140'066
4 Revenus de fonctionnement	82'592.50	116'600	40'852.00	-75'748
43 Contributions	1'249.50	16'600	918.00	-15'682
49 Imputations internes	81'343.00	100'000	39'934.00	-60'066
Charges nettes de fonctionnement	2'480'398.67	2'634'400	2'399'855.80	-234'544
5 Dépenses d'investissement	343'893.50	760'500	901'521.00	141'021
50 Investissements propres	0.00	40'000	0.00	-40'000
56 Subventions accordées	343'893.50	720'500	901'521.00	181'021
6 Recettes d'investissement	234'000.00	600'000	867'361.00	267'361
66 Subventions acquises	234'000.00	600'000	867'361.00	267'361
Dépenses nettes d'investissement	109'893.50	160'500	34'160.00	-126'340
Insuffisance de financement	2'590'292.17	2'794'900	2'434'015.80	-360'884

Explication des écarts financiers

ad 318: Report de la réalisation de divers mandats en rapport avec le projet Développement territorial 2020 (p.ex. aides de travail, communication et sensibilisation) par manque de ressources internes pour le lancement et le suivi.

ad 56: Les demandes de subvention des agglomérations ont été de CHF 867'361.- au lieu des CHF 600'000.- estimés pour le budget. Toutes les subventions dues aux communes selon le règlement des mesures d'encouragement en matière d'aménagement du territoire ont été versées (total CHF 34'160.- au lieu des CHF 120'000.- prévu dans le budget). Toutefois, les versements sont faits pour autant que les modifications des plans d'affectation de zone (PAZ) soient homologués par le Conseil d'Etat et les factures acquittées transmises au service.

ad 66: Les demandes de subvention des agglomérations ont été de CHF 867'361.- au lieu des CHF 600'000.- estimés pour le budget

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	14.20	13.70	13.80

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Transfert de 0.3 EPT du SDT au SRTCE (projet Rhône) au 1 janvier 2015 et transfert de 0.4 EPT du SAJ du DEET au SDT (transfert limité sur 3 ans) au 1 mars 2015

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales	
Sous-objectifs politiques	
1	Assurer la qualité de vie de la population [Agenda 21]
2	Favoriser le maintien de la population dans son lieu d'habitat
3	Eviter le mitage du territoire et renforcer la densification [Agenda 21]
4	Valoriser l'espace rural en sauvegardant les terres productives et les moyens et éviter l'abandon d'exploitations traditionnelles [Agenda 21]
5	En collaboration avec les communes, promouvoir l'économie et le tourisme par des outils adéquats d'aménagement du territoire
6	Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner à temps les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire en conformité avec les objectifs d'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal
7	Sensibiliser les acteurs économiques aux exigences de l'aménagement du territoire
8	Promouvoir une politique d'hébergement durable [Agenda 21]
9	Accompagner les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones et les responsabiliser aux tâches qui leur incombent
10	Encourager l'élaboration de plans directeurs intercommunaux [Agenda 21]

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Projet partiel dt2020 : Elaboration du projet de révision de la LcAT (2ème étape) et consultation publique (CHF 10'000.-)	31.12.15		■ La consultation publique a eu lieu entre le 23 mars et le 23 juin 2015. Le Grand Conseil a traité le projet de révision de la LcAT en première lecture dans sa session de décembre 2015.
	2 Entreprendre les démarches nécessaires pour la mise en service des aires de transit pour les gens du voyage, en concertation et en collaboration avec les communes (CHF 25'000.-)	31.12.16		▲ Le groupe de travail "Gens du voyage" avec participation des communes a élaboré son rapport final et le transmettra début 2016 au CE.
ad3	3 Accompagnement des communes dans l'analyse des zones à bâtir et dans la définition de mesures transitoires éventuelles en vue de l'application de la LAT	31.12.15		■ Plusieurs séances d'information aux communes ont eu lieu suite à l'envoi des fiches statistiques entre juin et août et des rencontres bilatérales ont eu lieu avec environ un tiers des communes.
ad4	4 Réexamen global de la situation cantonale des SDA suite à l'adoption du PA-R3 par le CE, en collaboration avec le projet R3 (CHF 25'000.-)	31.12.16		■ Un mandat a été attribué afin de travailler sur les questions techniques et stratégiques en lien avec le réexamen de la situation. Un groupe de travail a également été formé et se réunit régulièrement.
ad5	5 Projet partiel dt2020 : Elaboration du projet de révision du plan directeur cantonal et consultation des communes, associations de communes et autres organismes (CHF 200'000.-)	31.12.16		■ La consultation a eu lieu entre le 23 mars et le 23 juin 2015. le projet du PDc a été élaboré et sera mis à l'enquête public à partir d' avril 2016.
ad6	6 Coordination du développement territorial dans la plaine avec les mesures de la 3ème correction du Rhône - adoption de la fiche de coordination f.901 par le Grand Conseil	31.12.15		▲ Il a été décidé d'intégrer la fiche de coordination f.901 dans la révision globale du PDc en vue de son approbation par le Grand Conseil fin 2016/ début 2017.
ad8	7 Adaptation du plan directeur cantonal sur la base des résultats de la stratégie d'hébergement touristique et de la mise en oeuvre de la législation fédérale sur les résidences secondaires, en collaboration avec les communes et les services concernés	31.12.15		■ Les mesures en lien avec le développement territorial ont été intégrées dans la révision totale du plan directeur cantonal.
ad10	8 Mise à disposition d'une aide de travail et accompagnement des communes dans l'élaboration de plans directeurs intercommunaux (CHF 50'000.-)	31.12.15		▲ L'aide de travail sera complétée et coordonnée avec l'entrée en force de la LcAT 2ème étape et du PDc.

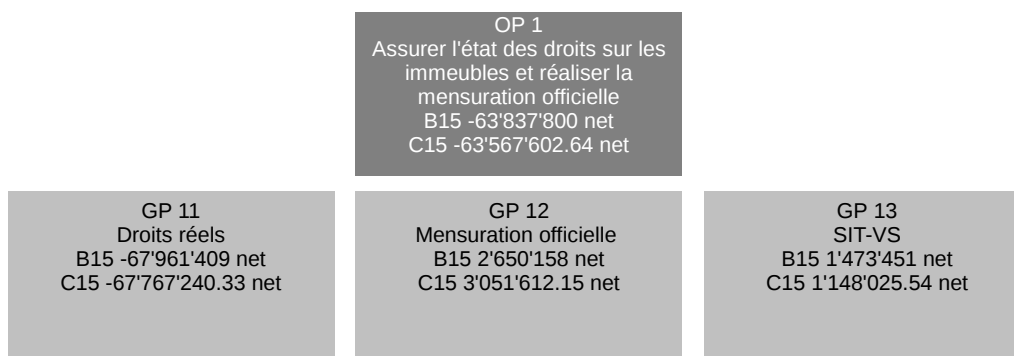
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad2	1 Evolution démographique dans les régions de montagne (2012 : + 1.3 %)	1.3%	1.5%	■
	2 Evolution démographique cantonale (2012: + 1.5%)	↗	↗	■
ad3	3 Variation de la surface de zone à bâtir dévolue à l'habitat	→	→	■ Une analyse des zab a été faite (état 1er mai 2014). Une mise à jour est prévu en vue de l'approbation du PDc par le GC.
ad7	4 Nombre de jours de cours dispensés par les collaborateurs du SDT	3	16	■
ad9	5 Degré de satisfaction des communes (2014 : 81%)	80%	81%	■ Prochain sondage en 2018.
	6 Pourcentage de communes qui ont un plan de zone homologué (2012: 83% (112/135))	88%	86%	▲
	7 Pourcentage de la surface cantonale totale appartenant à des communes avec un PAZ conforme à la LAT (mars 2014: 85.52%)	↗	↗	■ 88% au 31.12.2015

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol	1'140'165.11	441.78	1'139'723.33
P1101 Législation	111'099.87	42.10	111'057.77
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	1'029'065.24	399.68	1'028'665.56
GP12 Coordonner les activités territoriales	2'202'063.69	907'771.22	1'294'292.47
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	257'891.41	31'148.42	226'742.99
P1202 Plan directeur cantonal et controlling territorial	965'351.35	9'233.33	956'118.02
P1203 Projets d'agglomération et coopération	978'820.93	867'389.47	111'431.46
Total	3'342'228.80	908'213.00	2'434'015.80

SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	27'810'600.35	35'962'200	35'579'421.46	-382'779
30 Charges de personnel	12'247'119.60	12'704'900	12'599'576.25	-105'324
31 Biens, services et marchandises	1'487'771.78	2'412'900	1'732'562.24	-680'338
33 Amortissements	152'345.81	0	48'202.59	48'203
35 Dédommagements à des collectivités publiques	12'987'845.30	20'000'000	18'310'641.45	-1'689'359
36 Subventions accordées	38'187.65	36'500	36'287.65	-212
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	1'499'407.80	1'499'408
39 Imputations internes	897'330.21	807'900	1'352'743.48	544'843
4 Revenus de fonctionnement	90'247'185.03	102'151'000	102'288'876.35	137'876
40 Impôts	72'595'627.50	80'500'000	80'299'641.35	-200'359
42 Revenus des biens	0.00	0	1'497.05	1'497
43 Contributions	14'916'562.90	20'215'300	18'748'217.85	-1'467'082
45 Dédommagements de collectivités publiques	253'226.05	400'000	382'777.65	-17'222
46 Subventions acquises	638'678.30	655'700	516'742.45	-138'958
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'843'090.28	0	2'340'000.00	2'340'000
49 Imputations internes	0.00	380'000	0.00	-380'000
Revenus nets de fonctionnement	62'436'584.68	66'188'800	66'709'454.89	520'655
5 Dépenses d'investissement	14'629'030.07	12'351'000	6'672'820.30	-5'678'180
50 Investissements propres	3'590'211.32	1'651'000	2'831'602.95	1'180'603
56 Subventions accordées	288'789.45	700'000	310'249.30	-389'751
57 Subventions redistribuées	10'750'029.30	10'000'000	3'530'968.05	-6'469'032
6 Recettes d'investissement	10'750'029.30	10'000'000	3'530'968.05	-6'469'032
67 Subventions à redistribuer	10'750'029.30	10'000'000	3'530'968.05	-6'469'032
Dépenses nettes d'investissement	3'879'000.77	2'351'000	3'141'852.25	790'852
Excédent de financement	58'557'583.91	63'837'800	63'567'602.64	-270'197

Explication des écarts financiers

Rubrique 35 et 45: CHF 18'310'641.- représente les montants (sous rubrique 35) ayant été reversé aux diverses communes en tant qu'impôt additionnel communal. Ils reflètent les recettes d'impôts y relatives (sous rubrique 40), frais d'encaissement déduits.

Rubrique 43 : Du déficit de revenu global de CHF1'467'000.- , une part de CHF 716'000.- concerne les émoluments (bureaux de registre foncier et office juridique). Le solde de CHF 751'000.- concerne les produits de la mensuration officielle et du projet RF2020.

Rubrique 48 et 50 : L'écart budget/compte de la rubrique 48 de 2'340'000.- CHF concerne la réactivation des réserves du crédit d'engagement RF 2020. Ces montants réactivés ont été utilisés. L'écart budget/compte de la rubrique 50 (CHF 1'180'603.-) ont été attribués à la Rubrik 38 pour les années 2016-2018.

SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	96.30	96.30	96.20

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

0.10 EPT transféré au secrétariat du DEET

OBJECTIF POLITIQUE**Assurer l'état des droits sur les immeubles et réaliser la mensuration officielle****Sous-objectifs politiques**

- 1 Réaliser le projet RF 2020
- 2 Garantir un traitement rapide et harmonisé des réquisitions au registre foncier en tenant compte des modifications de la législation
- 3 Réaliser la mensuration officielle sur tout le canton et garantir des données informatisées, fiables et harmonisées.
- 4 Promouvoir et administrer un système d'information du territoire (SIT-VS) afin d'obtenir une gestion informatisée des données touchant l'ensemble du canton (infrastructures, dangers naturels, plans de zones, etc)

SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Poursuite de la réalisation du projet de scannérisation de toutes les pièces justificatives dans les registres fonciers (CHF 1'780'000.-)	31.12.15		■
	2 Contrôle de la cohérence entre le registre foncier et la mensuration officielle en mettant en place les mécanismes techniques adéquats (CHF 450'000.-)	31.12.15		● Selon une planification stratégique adaptée dans le cadre du projet ETS-2, ce projet va être intégré au développement d'une interface d'échange des données entre le registre foncier et la mensuration officielle.
	3 Introduction du processus de scannérisation des dossiers Lex (CHF 10'000.-)	30.06.15		■
	4 Introduction du cadre de référence MN95 pour toutes les géodonnées de base (CHF 200'000.-)	31.12.15		● L'implémentation de ce projet dépend des tests effectués par un canton pilote. Les résultats de ces tests seront disponibles dès janvier 2016. Le mandat a d'ores et déjà été attribué à un partenaire externe. Les travaux seront réalisés d'ici juin 2016.
	5 Introduction du système de management intégré au SRFG (y compris gestion documentaire) (CHF 50'000.-)	31.12.15		■
	6 Développement de l'interface entre la base de données de la mensuration officielle et le registre foncier (CHF 450'000.-)	31.12.15		● Ce projet a été reporté dans l'attente de la mise en exploitation de la base de données centralisées de la mensuration officielle. Ce projet sera réalisé en 2016.
	7 Réalisation des projets d'introduction dans la mensuration officielle des zones en mouvement permanent (CHF 20'000.-)	31.12.15		■
ad2	8 Promotion de la collaboration entre les bureaux de registre foncier	31.12.15		▲ De nouvelles possibilités de travail à distance sont apparues grâce à la numérisation. Des réflexions sont en cours au sujet d'une adaptation / harmonisation globale des processus et font partie intégrante de cette mesure.
	9 Adaptation et coordination des pratiques dans le cadre de la nouvelle législation	31.12.15		■
ad3	10 Réalisation des travaux complémentaires dans les renouvellements, notamment les SAU	31.12.17		▲
ad4	11 Poursuite des travaux préparatoires concernant la loi d'application de la loi fédérale sur la géoinformation du 5 octobre 2007 (CHF 380'000.-)	31.12.15		▲ Le projet de loi ainsi que le message ont été approuvés par le Conseil d'Etat. Les travaux techniques préparatoires sur les données ont été budgétisés et seront réalisés courant 2016.
	12 Documentation des géodonnées (métadonnées) (CHF 10'000.-)	31.12.15		■
	13 Migration SIT-VS bravo (CHF 100'000.-)	30.06.15		▲ Un cahier des charges a été élaboré et le mandat de réalisation attribué à une société externe.
	14 Adaptation des géodonnées PAZ au modèle de la Confédération	31.12.15		● Cette activité n'a pas encore été réalisée. La réalisation doit être coordonnée avec le SDT, en tenant compte des ressources disponibles.
	15 Introduction d'un tableau de bord pour le SIT-VS	31.12.17		▲ Une analyse préliminaire a été réalisée.

SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre de nouvelles communes introduites et informatisées dans Capitastra (critère remplacé par le pourcentage de surfaces mesurées)	6	8	■ 66 communes et 11 secteurs de communes fusionnées sur 134 communes. Agarn, Ferden, Stalden, Steg-Hohtenn (secteur Steg), Baltschieder, Bellwald, Collonges, Ayent, Sion (secteur Sion)
	2 Pourcentage de pièces justificatives scannées dans tous les registres fonciers	80%	98%	■ Ce pourcentage concerne les pièces justificatives ayant fait l'objet d'une priorisation dans le cadre du projet (env. 1960-2015). Les 2% restants concerne des documents devant, pour des raisons techniques, être traités manuellement.
	3 Pourcentage de transactions électroniques du Registre foncier avec ses partenaires	10%	0%	● Les prérequis techniques ont pu, après quelques difficultés, être mis en place pour la mise en exploitation des transactions électroniques. Celles-ci pourraient être réalisées dans le courant 2016, pour autant que les autres conditions cadres soient remplies (ex. signature électronique). Le portail de renseignement est déjà disponible. Une proposition d'ordonnance a été élaborée.
ad2	4 Traitement des réquisitions dans un délai en jours	20	15	■ La modernisation a permis un net dépassement de cet indicateur. Pour le futur, de nouveaux indicateurs devront être développés.
ad3	5 Pourcentage de la surface du Canton dans la zone à bâtir dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93	55%	55%	■
	6 Pourcentage de la surface du Canton dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93	22%	22%	■
	7 Degré de réalisation de la mise en place de la base de données centralisée pour la mensuration officielle	100%	80%	▲ La base de donnée centralisée n'a pas pu être mise en ligne au 31.12.2015, suite notamment à des problèmes identifiés lors de l'importation des données. La mise en ligne a dû être reportée à janvier 2016.
ad4	8 Pourcentage de géodonnées documentées (métadonnées)	50%	100%	■
	9 Nombre de communes dont les données "Plan d'affectation de zones" ont été adaptées	6	1	● Le plan a été adapté pour une seule commune afin d'illustrer l'effet du modèle de la Confédération. La décision adaptée manque pour la suite.
	10 Disponibilité du SIT-VS (Intra- et Internet)	95%	98%	■
	11 Livraison des données dans un délai en jours	15	15	■

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Droits réels	33'911'729.67	101'678'970.00	-67'767'240.33
P1101 Registre Foncier	32'542'949.36	100'995'918.69	-68'452'969.33
352 Impôt additionnel communal	18'310'641.45		18'310'641.45
404 Droit spécial santé		548'041.95	-548'041.95
404 Impôt additionnel communal		18'310'641.45	-18'310'641.45
404 Impôt LDM		61'438'342.95	-61'438'342.95
431 Emoluments		17'359'056.90	-17'359'056.90
452 Commission sur impôt additionnel communal		382'777.65	-382'777.65
Solde dépenses/recettes du produit	14'232'307.91	2'957'057.79	11'275'250.12
P1102 Vente aux étrangers (LFAIE)	879'370.74	513'781.51	365'589.23
P1103 Support et centrale des testaments	489'409.57	169'269.80	320'139.77
GP12 Mensuration officielle	7'003'455.05	3'951'842.90	3'051'612.15
P1201 Réalisation de la mensuration officielle	6'285'889.97	3'827'729.97	2'458'160.00
P1202 Mise à jour de la mensuration officielle	717'565.08	124'112.93	593'452.15
GP13 SIT-VS	1'337'057.04	189'031.50	1'148'025.54
P1301 Exploitation SIT-VS	714'113.64	102'904.47	611'209.17
P1302 Projets géomatiques et coordination	622'943.40	86'127.03	536'816.37
Total	42'252'241.76	105'819'844.40	-63'567'602.64

**Département des transports, de
l'équipement et de l'environnement**
**Compte 2014
Fr.**
**Budget 2015
Fr.**
**Compte 2015
Fr.**
**Ecart B/C
Fr.**
TOTAL GENERAL

Dépenses	644'851'996.26	760'900'200	649'489'142.01	-111'411'058
Recettes	447'114'261.80	552'519'300	439'667'948.98	-112'851'351
Excédent de dépenses	197'737'734.46	208'380'900	209'821'193.03	1'440'293

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et juridique	2'707'742.90	2'163'300	2'651'678.15	488'378
Service des routes, transports et cours d'eau	127'117'296.34	127'750'600	127'566'797.25	-183'803
Service des bâtiments, monuments et archéologie	22'600'307.48	29'011'000	30'898'239.00	1'887'239
Service des forêts et du paysage	27'588'511.13	27'465'600	27'024'547.92	-441'052
Service de la protection de l'environnement	11'644'954.21	11'576'800	11'195'477.47	-381'323
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	25'907.55	277'300	194'088.20	-83'212
Office de construction des routes nationales	6'053'014.85	10'136'300	10'290'365.04	154'065
Excédent de dépenses	197'737'734.46	208'380'900	209'821'193.03	1'440'293

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	83'212'527.54	86'162'700	83'237'629.57	-2'925'070
31	Biens, services et marchandises	83'239'096.87	91'386'500	85'018'005.26	-6'368'495
32	Intérêts passifs	12'402.80	1'000	-12'252.35	-13'252
33	Amortissements	155'207.25	3'000	75'624.63	72'625
35	Dédommagements à des collectivités publiques	1'005'995.88	500'000	464'028.90	-35'971
36	Subventions accordées	71'692'160.99	66'127'800	69'930'947.37	3'803'147
37	Subventions redistribuées	40'500.00	45'000		-45'000
38	Attributions aux financements spéciaux	5'611'329.28	5'960'000	11'248'196.03	5'288'196
39	Imputations internes	13'682'445.15	15'565'300	13'288'229.64	-2'277'070
40	Impôts	57'636.80	39'700	58'467.60	18'768
41	Patentes et concessions	6'128'428.97	5'690'000	4'309'959.41	-1'380'041
42	Revenus des biens	4'001'846.53	3'750'700	5'761'078.21	2'010'378
43	Contributions	30'019'771.17	32'257'100	28'383'860.90	-3'873'239
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	32'478'654.25	33'965'100	31'782'677.25	-2'182'423
45	Dédommagements de collectivités publiques	2'179'955.27	2'151'000	2'144'930.40	-6'070
46	Subventions acquises	51'597'387.42	56'418'200	52'632'855.71	-3'785'344
47	Subventions à redistribuer	40'500.00	45'000		-45'000
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	25'764'293.27	42'498'500	33'783'399.16	-8'715'101
49	Imputations internes	26'278'546.50	27'013'900	26'495'233.74	-518'666
	Total charges	258'651'665.76	265'751'300	263'250'409.05	-2'500'891
	Total revenus	178'547'020.18	203'829'200	185'352'462.38	-18'476'738
	Excédent de charges	80'104'645.58	61'922'100	77'897'946.67	15'975'847

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	315'184'076.04	415'310'000	317'573'669.31	-97'736'331
52	Prêts et participations permanentes	14'969'920.00	17'379'400	13'019'400.00	-4'360'000
56	Subventions accordées	55'190'848.46	61'109'500	54'362'112.65	-6'747'387
57	Subventions redistribuées	855'486.00	1'350'000	1'283'551.00	-66'449
60	Transferts au patrimoine financier	658'200.00			
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	2'082'567.90	2'029'400	2'083'190.00	53'790
63	Facturation à des tiers	1'478'584.00	3'110'000	2'344'551.70	-765'448
66	Subventions acquises	263'492'403.72	342'200'700	248'604'193.90	-93'596'506
67	Subventions à redistribuer	855'486.00	1'350'000	1'283'551.00	-66'449
	Total dépenses	386'200'330.50	495'148'900	386'238'732.96	-108'910'167
	Total recettes	268'567'241.62	348'690'100	254'315'486.60	-94'374'613
	Excédent de dépenses	117'633'088.88	146'458'800	131'923'246.36	-14'535'554

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département B15 3'075'922 net C15 3'256'632.03 net		OP 2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions B15 -912'622 net C15 -604'953.88 net	
GP 11 Gestion/coordination des activités administratives B15 1'239'189 net C15 1'416'885.26 net	GP 12 Appui juridique au département et à ses services B15 1'836'733 net C15 1'839'746.77 net	GP 21 Appui aux autorités communales B15 -1'565'580 net C15 -1'473'777.19 net	GP 22 Appui à l'autorité cantonale (CCC) B15 652'958 net C15 868'823.31 net

Total service B15 2'163'300 net C15 2'651'678.15 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	5'610'612.10	5'842'000	5'776'761.80	-65'238
30 Charges de personnel	4'915'487.25	4'980'200	5'165'526.75	185'327
31 Biens, services et marchandises	280'631.30	473'500	239'521.55	-233'978
33 Amortissements	21'674.45	0	7'770.30	7'770
36 Subventions accordées	27'833.30	35'000	28'264.10	-6'736
39 Imputations internes	364'985.80	353'300	335'679.10	-17'621
4 Revenus de fonctionnement	2'902'869.20	3'678'700	3'125'083.65	-553'616
40 Impôts	5'432.50	10'000	6'991.90	-3'008
42 Revenus des biens	258.25	0	30'887.45	30'887
43 Contributions	2'673'330.45	3'468'700	2'875'839.30	-592'861
49 Imputations internes	223'848.00	200'000	211'365.00	11'365
Charges nettes de fonctionnement	2'707'742.90	2'163'300	2'651'678.15	488'378
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	2'707'742.90	2'163'300	2'651'678.15	488'378

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE**Explication des écarts financiers****1. Rubrique 30 (+185'326.75)**

Au 1.01.2015, 2,5 postes supplémentaires ont été transférés de l'Office de construction des routes nationales au Service administratif et juridique du DTEE.

2. Rubrique 31 (-233'978.45)

En 2015, l'instrument de l'ordre de remise en état des lieux par substitution n'a pas dû être engagé car les remises en état ont été effectués par les personnes concernées (Cf. remarques mesures prioritaires ad2 1 et indicateur 5 de l'OP2). Dès lors, aucune dépense n'a eu lieu et, par conséquent, pas de récupération de frais dans la rubrique 436000.

3. Rubrique 43 : Rubrique 431 Emoluments (- 377'833.80), Rubrique 436 (-213'886.55)

En 2015, le SAJTEE a constaté une stabilité, voire une légère augmentation des dossiers de construction par rapport à 2014. Jusqu'en 2014 une diminution importante par rapport aux années précédentes avait été enregistrée.

Cet élément, essentiellement lié aux effets de l'ordonnance fédérale sur les résidences secondaires, ainsi que la mise en vigueur de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire au 1er mai 2014, a eu comme conséquence une diminution des recettes par rapport au budget, et ceci malgré un budget 2015 établi avec prudence.

Nombre de dossiers traités (compétence cantonale et communale) :

Situation au 31 décembre 2015 : 3168 dossiers.

Situation au 31.12.2014 : 3061 dossiers (+107).

Situation au 31.12.2013 : 3503 dossiers (-333).

Situation au 31.12.2012 : 4999 dossiers (-1831).

Situation au 31.12.2011 : 3473 dossiers (-307).

Situation au 31.12.2010 : 3414 dossiers (-246).

La moyenne des dossiers 2009, 2010, 2011 et 2013 de compétence communale est de 2274 dossiers. En 2015, 1862 dossiers traités, soit une diminution de 412 dossiers par rapport à la moyenne.

La moyenne des dossiers 2009, 2010, 2011 et 2013 de compétence cantonale est de 1145 dossiers. En 2015, 1306 dossiers traités, soit une augmentation de 161 dossiers par rapport à la moyenne.

Pour le surplus, cf.commentaires Rubrique 31

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	31.90	32.90	35.40

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

La différence de 2,5 EPT entre le compte 2014 et le compte 2015 provient d'un transfert de 2,5 EPT de l'Office de construction des routes nationales au Service administratif et juridique du DTEE, afin de pouvoir fournir l'appui juridique requis et nécessaire.

OBJECTIF POLITIQUE 1**Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du Département****Sous-objectifs politiques**

- 1 Assurer l'appui administratif au profit du département, de son état-major et si nécessaire de ses services et office, soit notamment :
 - 1.1 la planification et la gestion des activités départementales en lien avec le Grand Conseil, ses commissions et le service parlementaire
 - 1.2 la traduction
- 2 Assurer l'appui juridique au profit du département, de ses services et office soit notamment :
 - 2.1 la gestion des dossiers juridiques (instruction, préparation de décisions, détermination sur recours, traitement d'oppositions, etc.)
 - 2.2 le conseil juridique en faveur des communes dans les domaines relevant des services spécialisés
 - 2.3 l'élaboration de la législation
- 3 Garantir l'appui et le suivi administratifs de l'Office des Constructions des Routes Nationales

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad2	1 Révision totale de la Loi et de l'Ordonnance sur les constructions.	31.12.16		■ Après la suspension de la révision totale de la révision de la loi et de l'ordonnance sur les constructions en 2014 en raison de modifications partielles urgentes en faveur de l'hôtellerie, le SAJ a pu redémarrer le processus de dite révision totale en 2015 et entreprendre, en parallèle, le projet de loi d'adhésion à l'Accord intercantonal harmonisant la terminologie dans le domaine des constructions (AIHC). Les deux avant-projets ont été mis en consultation du 27 août au 20 novembre 2015. L'entrée en vigueur des deux actes législatifs est envisagée, sous réserve du déroulement du processus législatif, pour le 1er janvier 2017. En date du 27 avril 2015 toutefois, une motion a exigé la modification urgente de la loi sur les constructions en vue de l'introduction d'une disposition permettant d'exiger la déconstruction de certaines installations et la perception de garantie financière en vue de couvrir, cas échéant, lesdits coûts de déconstruction. Le projet de décret y relatif a été soumis au Conseil d'Etat en date du 11 juin 2015 pour transmission au Grand Conseil en vue de sa session de septembre 2015. Le décret a été adopté par le Grand Conseil en date du 11 septembre 2015 et est entré en vigueur immédiatement, sous réserve du dépôt d'un référendum résolutoire. Tel n'a pas été le cas.
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Respect des délais dans le traitement des interventions parlementaires	100%	100%	■ Respect des délais tenu en tenant compte du calendrier fixé.
ad2	2 Respect des délais de présentation au Conseil d'Etat des projets prévus par la planification quadriennale ou semestrielle	100%	100%	■ Respect des délais tenu.
	3 Présentation d'un projet de révision totale de la Loi et de l'Ordonnance sur les constructions	31.12.15		■ Cf. remarques mesures prioritaires ad2 1.

OBJECTIF POLITIQUE 2			
Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions			
Sous-objectifs politiques			
1	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale)		
2	Assurer le secrétariat de la Commission cantonale des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit :		
2.1	la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles		
2.2	l'élaboration des décisions prises et leurs notifications		
2.3	les tâches de police des constructions		
3	Assurer l'appui juridique aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions		
4	Adapter les structures et l'organisation de la CCC et du Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions (SeCC) afin d'optimiser la gestion des dossiers		
5	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)		
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé
		Etat de la mise en oeuvre	
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes	
ad2	1 Réalisation des ordres de remises en état des lieux (OREL) entrés en force	31.12.16	■ 47 constructions illicites faisant l'objet d'un OREL en force ont été remis en état par l'auteur.
ad4	2 Analyse et adaptation permanentes des structures et des processus selon les besoins avérés des partenaires	31.12.15	■ Les structures et les processus sont analysés régulièrement et adaptés selon les besoins de tous les partenaires (communes, services, requérants). En tenant compte des exigences accrues des partenaires, des démarches d'analyse et d'optimisation des structures et des processus sont en cours.
	3 Optimisation des outils informatiques développés en tenant compte des principes e-Government	31.12.15	▲ Le développement et la mise en application des projets prévus ont été réalisés en 2015. Les démarches supplémentaires d'optimisation des outils informatiques se poursuivront en 2016.

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Pourcentage des résultats des prises de position des organes cantonaux consultés notifiés dans le délai légal de 30 jours dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	90%	78%	▲ Janvier - décembre 2015: 78% (Pourcentage cumulé) Les délais de traitement des dossiers de construction sont tributaires notamment des délais utilisés par les services spécialisés pour retourner leurs préavis au SeCC. Les délais accordés aux services sont de 15 jours dès les dossiers complets (décision du CE du 17 juin 1992). Le SeCC effectue régulièrement des rappels aux services ne respectant pas les délais accordés. Il est relevé que, dès les derniers préavis des services consultés retournés au SeCC, les prises de position sont notifiées à 97% dans les 5 jours aux communes.
	2 Pourcentage de synthèses notifiées aux communes dans un délai de 5 jours dès réception de tous les préavis des services consultés (ce délai de 5 jours comprend les weekend, les jours chômés et fériés)	90%	97%	■ Janvier: 98% janvier - février: 97% Cumul janvier - mars: 97% Cumul janvier - avril: 95% Cumul janvier - mai: 96% Cumul janvier - juin: 96% Cumul janvier - juillet: 96% Cumul janvier - août: 99% Cumul janvier - septembre: 98% Cumul janvier - octobre: 97% Cumul janvier - novembre: 97% Cumul janvier - décembre: 97%
ad2	3 Pourcentage des décisions élaborées et notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC (ce délai de 30 jours comprend les weekend, les jours chômés et fériés)	100%	96%	■ Cumul du 1 janvier au 31 décembre 2015: 96% des décisions ont été élaborées et notifiées dans les délais impartis. La complexité de certains dossiers ne permet pas toujours de tenir les délais notamment lorsqu'une analyse juridique plus approfondie est nécessaire ou lorsque des autorisations spéciales sont requises.
	4 Pourcentage de décisions notifiées dans le délai légal (60 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	90%	84%	▲ Cumul janvier - décembre 2015: 84% Les délais de traitement des dossiers de construction sont notamment tributaires des délais utilisés par les services spécialisés pour retourner leurs préavis au SeCC. Les délais accordés aux services sont de 15 jours dès les dossiers complets (décision du CE du 17 juin 1992). Le SeCC effectue régulièrement des rappels aux services ne respectant pas les délais accordés. Il est relevé que le SeCC respecte à 95% les délais impartis par l'art. 51 de l'OC relatifs à l'élaboration et la notification des décisions.
	5 Nombre de dossiers de police de constructions dont la remise en état des lieux a été effectuée ou dont la construction a soit été régularisée par la délivrance d'une autorisation de construire à posteriori ou a soit fait l'objet d'une décision de renonciation de la remise en état des lieux	50	78	■ Du 1 janvier - 31 décembre 2015 : 78 dossiers. (Cf. remarques mesures prioritaires ad2 1).

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
OP1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département	3'591'317.94	334'685.91	3'256'632.03
GP11 Gestion/coordination des activités administratives	1'448'426.60	31'541.34	1'416'885.26
P1101 Coordination départementale et interdépartementale	921'325.56	19'420.78	901'904.78
P1102 Gestion, préparation et suivi des dossiers	120'954.12	2'781.32	118'172.80
P1103 Gestion administrative et traduction	406'146.92	9'339.24	396'807.68
GP12 Appui juridique au département et à ses services	2'142'891.34	303'144.57	1'839'746.77
P1201 Gestion des dossiers juridiques	2'022'441.93	300'374.88	1'722'067.05
P1202 Planification et élaboration de la législation	120'449.41	2'769.69	117'679.72
OP2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions	2'185'443.86	2'790'397.74	-604'953.88
GP21 Appui aux autorités communales	747'039.42	2'220'816.61	-1'473'777.19
P2101 Coordination des prises de position des organes	717'155.12	2'220'273.86	-1'503'118.74
431 Emoluments administratifs		2'205'180.10	-2'205'180.10
Solde dépenses/recettes du produit	717'155.12	15'093.76	702'061.36
P2102 Appui juridique dans la gestion des dossiers	29'884.30	542.75	29'341.55
GP22 Appui à l'autorité cantonale (CCC)	1'438'404.44	569'581.13	868'823.31
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	657'647.22	426'774.41	230'872.81
431 Emoluments administratifs		405'585.00	-405'585.00
Solde dépenses/recettes du produit	657'647.22	21'189.41	636'457.81
P2202 Gestion juridique des dossiers de construction	275'917.66	5'011.21	270'906.45
P2203 Police des constructions	504'839.56	137'795.51	367'044.05
437 Amendes		127'600.00	-127'600.00
Solde dépenses/recettes du produit	504'839.56	10'195.51	494'644.05
Total	5'776'761.80	3'125'083.65	2'651'678.15

Remarques

Les indicateurs 1, 3 et 4 de l'OP2 concernent les délais de traitement fixés dans l'ordonnance sur les constructions du 2 octobre 1996.

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

OP 1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal B15 64'118'123 net C15 58'447'007.45 net	OP 2 Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géo- et hydrologiques B15 3'940'913 net C15 10'020'567.32 net	OP 3 Coordination, planification et financement TP B15 59'691'564 net C15 59'099'222.48 net
GP 11 Construction&entretien du réseau routier cantonal B15 63'841'765 net C15 58'400'475.81 net	GP 21 Réaménagement, gestion et entretien du Rhône B15 1'353'435 net C15 1'849'987.29 net	GP 31 Transports publics B15 60'023'774 net C15 58'901'653.34 net
GP 12 Entretien et exploitation des routes nationales B15 276'358 net C15 46'531.64 net	GP 22 Protection contre les dangers hydrologiques B15 1'281'645 net C15 6'571'725.45 net	GP 32 Transports à câble, obstacles aériens B15 106'005 net C15 228'270.30 net
	GP 23 Protection contre les dangers géologiques B15 1'305'833 net C15 1'598'854.58 net	GP 33 Téléphériques gérés B15 -438'215 net C15 -30'701.16 net

Total service B15 127'750'600 net C15 127'566'797.25 net

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	180'356'050.10	187'352'500	183'761'149.73	-3'591'350
30 Charges de personnel	52'060'760.78	52'729'600	52'323'991.17	-405'609
31 Biens, services et marchandises	52'051'776.19	61'437'600	54'123'054.79	-7'314'545
32 Intérêts passifs	12'227.85	0	-4'988.70	-4'989
33 Amortissements	146'349.38	0	52'532.05	52'532
35 Dédommagements à des collectivités publiques	808'976.15	290'000	318'019.40	28'019
36 Subventions accordées	61'790'652.55	58'063'000	60'308'302.15	2'245'302
38 Attributions aux financements spéciaux	1'741'906.16	1'600'000	5'086'223.48	3'486'223
39 Imputations internes	11'743'401.04	13'232'300	11'554'015.39	-1'678'285
4 Revenus de fonctionnement	117'696'804.90	131'096'900	111'501'437.49	-19'595'463
40 Impôts	25'030.00	10'000	27'141.00	17'141
41 Patentes et concessions	2'997'082.27	2'500'000	1'188'298.61	-1'311'701
42 Revenus des biens	1'562'320.38	1'413'700	3'437'989.46	2'024'289
43 Contributions	22'802'695.82	23'430'900	20'627'231.47	-2'803'669
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	32'478'654.25	33'965'100	31'782'677.25	-2'182'423
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'143'149.32	2'141'000	2'132'475.90	-8'524
46 Subventions acquises	33'222'873.85	36'990'900	34'609'076.59	-2'381'823
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	10'228'738.86	16'942'500	6'147'299.94	-10'795'200
49 Imputations internes	12'236'260.15	13'702'800	11'549'247.27	-2'153'553
Charges nettes de fonctionnement	62'659'245.20	56'255'600	72'259'712.24	16'004'112
5 Dépenses d'investissement	107'290'357.88	151'347'300	98'408'396.60	-52'938'903
50 Investissements propres	80'863'575.82	115'637'000	73'285'520.65	-42'351'479
52 Prêts et participations permanentes	13'773'920.00	16'139'400	12'139'400.00	-4'000'000
56 Subventions accordées	12'652'862.06	19'570'900	12'983'475.95	-6'587'424
6 Recettes d'investissement	42'832'306.74	79'852'300	43'101'311.59	-36'750'988
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	798'690.00	789'400	798'690.00	9'290
66 Subventions acquises	42'033'616.74	79'062'900	42'302'621.59	-36'760'278
Dépenses nettes d'investissement	64'458'051.14	71'495'000	55'307'085.01	-16'187'915
Insuffisance de financement	127'117'296.34	127'750'600	127'566'797.25	-183'803

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Explication des écarts financiers
31: Dépenses moins importantes pour le service hivernal et l'entretien des routes cantonales; moins de travaux commandés par l'OFROU pour l'Unité territoriale III.
36: Paiement intégral aux communes de l'entretien des cours d'eau et du Rhône (pour raison budgétaire, seul un paiement partiel avait été budgété ; dépassement compensé par le reliquat du ch. 31).
38: Alimentation des fonds : a) RPLP: routes cantonales (Fr. 1.2 mio) ; transports (Fr. 2.3 mios) b) cours d'eau (Fr. 1.5 mio) c) téléphériques gérés (Fr. 0.1 mio)
39/49: Imputations internes au SRTCE ou entre services, sans incidence sur le résultat des comptes de l'Etat.
41: Les extractions supplémentaires de graviers prévues dans la région de Finges ainsi que l'augmentation du prix du m3 de gravier n'ont pas eu lieu en 2015.
42: Vente d'un terrain (Fr. +1.6 mio) et dividende du Tunnel du Grand-St-Bernard (Fr. +0.2 mio).
43: Report de recettes sur la rubr. 46 (Fr. -1 mio). Moins de travaux commandées et remboursées par l'OFROU pour l'Unité territoriale III (Fr. -1.7 mio; cf. ch. 31).
44: Recettes RPLP 2015 moins élevées qu'annoncées par la Confédération.
46: Participations communales à l'entretien des routes cantonales dépendant des frais effectifs d'entretien (cf. ch. 31).
48: Utilisation des fonds de financements : a) routes cantonales (Fr. 1.1 mio) b) cours d'eau (Fr. 3.5 mios) c) Rhône 3 (Fr. 1.5 mios) d) téléphériques gérés (Fr. 0.1 mio.)
50/66: Investissements bruts inférieurs au budget pour les routes cantonales (OP1: Fr. -19.5 mios) et le projet Rhône 3 (OP2: Fr. -21.6 mios). Voir le détail sous OP1 et OP2.
52: Préfinancement décalé du projet ZEB "futur développement de l'infrastructure ferroviaire" (cf. OP3).
56: Décalage des projets de la gare de Brigue et du renouvellement du téléphérique de Stalden - Staldenried (cf. OP3).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	423.60	426.30	426.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1	
Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil et des objectifs de développement durable	
Sous-objectifs politiques	
1	Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal
1.1	Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements
2	Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal
2.1	Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier
2.2	Augmenter la sécurité routière selon la législation en vigueur
3	Entretenir et exploiter les routes nationales selon les termes du contrat de prestations conclu avec la filiale de l'OFROU
3.1	Couvrir les coûts du contrat de prestations avec l'OFROU pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU**Remarques****ROUTES CANTONALES (GP11):****1) Construction et correction des routes cantonales:**

En millions de francs:	Budget	Compte	Ecart
Investissements bruts (rubr. 501)	76.5	57.0	-19.5
Recettes (Ch. 66)	-40.3	-24.0	-16.3
Investissements nets	36.2	33.0	-3.2

Le reliquat en rubr 501 provient principalement d'investissements moins importants sur les routes principales suisses (RPS), en particulier pour les travaux du tunnel de contournement des Evouettes H21bo.

Les recettes fédérales dépendent des travaux sur les RPS (Fr. - 14.3 mios de recettes pour les RPS en rubr. 660).

Le montant de Fr. 1.2 mio non utilisé en RPLP a été remis dans le fonds RPLP.

2) Entretien des routes cantonales:

Service hivernal : dépenses 2015 = Fr. 10.8 mios; budget 2015 = Fr. 13.5 mios.

UNITE TERRITORIALE III (GP12):

Perte de Fr. 46'262.-.

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Démarches pour l'intégration des routes cantonales concernées dans le réseau fédéral complémentaire en cours de définition par la Confédération (date de l'entrée en vigueur inconnue)	31.12.18		■ Les démarches auprès de la Confédération ont été activement poursuivies, au niveau départemental et du Conseil d'Etat, notamment au travers de la prise de position du Conseil d'Etat dans le cadre de la consultation relative au projet FORTA (Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération).
	2 Début des travaux de remplacement du Bielbrücke sur la RC 13 Täsch - Zermatt	31.12.15	31.12.15	■ Fin des travaux de gros oeuvre prévue pour fin 2016. Travaux des finitions prévus en 2017.
	3 Poursuite des travaux sur la route T9, Saltnaplatz à Brigue	31.12.15	31.12.15	■ Avancement des travaux conformément au programme. Fin des travaux prévue pour 2016.
	4 Début des travaux de la déviation de Stalden sur la H212 Viège - Saas-Grund - Saas-Fee	31.12.15	31.12.15	■
	5 Fin des travaux de correction de la chaussée aux Fournaises à la sortie de Sion, sur la RC 62 Sion-Nendaz	31.12.15		▲ Fin des travaux reportée à fin juillet 2016 du fait de conditions géologiques locales aléatoires par rapport au rapport initial.
	6 Poursuite des travaux de la galerie de protection contre les avalanches de Tschongbach à Embd, sur la RC 174	31.12.15	26.11.15	■ Inauguration effectuée le 26 novembre 2015.
	7 Poursuite des travaux sur la RC 18 St-Niklaus - Grächen, tronçon Zermattien - Wychelwald	31.12.15	31.12.15	■ Avancement des travaux conformément au programme. Fin des travaux prévue pour 2016.
	8 Fin des travaux de correction de la chaussée et de construction d'un trottoir à la sortie de Veyras, sur la RC 45 Sierre-Montana-Crans	31.12.15		▲ Fin des travaux reportée à fin juillet 2016 (motif: durée plus longue d'exécution des murs).
	9 Début des travaux de correction du 1er lacet à la sortie de Vissoie, sur la RC 42 Vissoie-St-Luc-Chandolin	31.12.15		● Début des travaux reporté en 2017 du fait du manque de moyens financiers à disposition du service.
	10 Fin des travaux de correction des giratoires de l'Aéroport et de la Drague à Sion, sur la RC 44 Sion-Bramois-Chippis-Sierre	31.12.15	31.10.15	■ Travaux achevés à fin octobre 2015.
	11 Début des travaux du tunnel de contournement des Evouettes sur la H21bo St-Gingolph - Les Evouettes	31.12.15		● Travaux reportés du fait du manque de moyens financiers à disposition du service.
	12 Poursuite de la réfection complète de la chaussée et d'aménagement d'un trottoir, sur la commune de Fully	31.12.16		■ Travaux en cours. Avancement selon le programme conjoint entre le Canton et la Commune de Fully.
	13 Poursuite des travaux de la déviation de Sembrancher sur la H21 Martigny - Grand-St-Bernard	31.12.16		■ Mise en service partielle de la déviation en novembre 2015. Inauguration de la déviation totale prévue en 2016, conformément au programme.
	14 Réalisation du giratoire d'Orsières sur la H21 Martigny - Grand-St-Bernard	31.12.15	31.12.15	■ Travaux 2015 terminés (giratoire en service). Travaux de finitions prévus en 2016, conformément au programme.

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Réalisation des mesures prioritaires	100%	80%	▲ Voir les explications figurant sous les mesures prioritaires.
	2 Nombre de chantiers de construction en cours	90	105	■
	3 Pourcentage de la longueur totale des ouvrages d'art du réseau routier dont l'état est défectueux ou mauvais. Objectif à 7-10 ans fixé en 2005 = 3%	→	→	▲ Tendance à une lente détérioration du fait de disponibilités budgétaires limitées.
	4 Nombre de crédits complémentaires sollicités	0	1	▲ Crédit supplémentaire de Fr. 9.7 mios pour la remise en état des voies publiques cantonales suite aux intempéries du début mai et du début août 2015.
ad2	5 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit, calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés jusqu'en 2018 (situation fin 2013, planifié : 56%, effectué : 28%).	75%	41%	● Assainissements effectués dans le cadre de chantiers de construction et d'entretien. L'avancement des dossiers est tributaire des disponibilités financières ainsi que du traitement par l'administration cantonale (préavis internes, pilotage des procédures d'homologation) et des communes pour les réalisations (coordination des chantiers). Les chiffres définitifs n'étant pas connus avant fin mars de l'année suivante, le chiffre figurant sous Réalisé est une estimation.
	6 Niveau de qualité de l'état de la chaussée: I1 = Indice visuel moyen (0=bon, 5=mauvais, selon SN 640925b). Situation 2013 (données provisoires) : I1 = 2,81. Objectif à 12 ans : I1 = 2.0 (évolution de I1: flèche vers le haut = détérioration, flèche vers le bas = amélioration)	↗	↗	● La campagne de relevé 2015 est terminée mais l'exploitation des données est en cours. Les résultats définitifs seront livrés début 2016. Situation à fin 2014: indice I1 = 2,45. Détérioration de l'état visuel de la chaussée par rapport à 2012.
	7 Surface de revêtement refaite durant l'année (en m2)	200'000	246'500	● L'objectif 2015 est réalisé en fonction des disponibilités financières. Toutefois, la surface annuelle moyenne à refaire afin de maintenir la chaussée en bon état est de 600'000 m2 (Fr. 18 millions).
ad3	8 Couverture des coûts du contrat de prestations pour l'exploitation des routes nationales	100%	100%	■

OBJECTIF POLITIQUE 2

Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géologiques et hydrologiques

Sous-objectifs politiques

- Assurer la protection des personnes et des biens contre les crues du Rhône de manière durable en mettant en œuvre la stratégie cantonale basée sur la prévention, l'intervention d'urgence et la construction de la 3ème correction du Rhône
- Contribuer à la protection contre les dangers hydrologiques: améliorer la connaissance des processus de crues; mettre en place un système de veille et d'alerte pour les grands bassins; inciter et aider les communes à entreprendre les cartes de dangers, les projets d'aménagement des cours d'eau selon les priorités définies et la convention-programme (CH - Canton) et l'entretien des cours d'eau; obtenir les moyens financiers nécessaires pour le subventionnement des investissements et de l'entretien; établir les avis et préavis requis en matière de dangers; réaliser le plan sectoriel cours d'eau
- Contribuer à la protection contre les dangers géologiques: améliorer la connaissance des processus à l'origine des dangers; établir des méthodes d'analyses et les recommandations/directives; établir des scénarii de danger/risque; déterminer les mesures de protection; inciter et appuyer les communes pour la prise en compte des risques géologiques dans le cadre de l'aménagement du territoire; soutenir les services cantonaux et les communes impliquées dans l'établissement des bases de dangers; établir les avis et préavis requis

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU**Remarques****3EME CORRECTION DU RHONE (GP21):**

En millions de francs:	Budget	Compte	Ecart
Investissements bruts (rubr. 501)	34.0	12.4	-21.6
Recettes (Ch. 66)	-25.2	-8.8	-16.4
Fonds R3 (Ch. 48)	-5.7	-1.5	-4.2
Investissements nets	3.1	2.1	-1.0

La DCE du 26 novembre 2014 limitait à Fr. 9 mios le montant brut des investissements en 2015 dans l'attente du résultat du référendum du 14 juin 2015 sur la création du fonds de financement Rhône 3. Les travaux ont été bloqués jusqu'à la votation. Les travaux de la mesure de Viège, budgétés à Fr. 19 mios, n'ont pu reprendre qu'en novembre 2015. Ceci explique le reliquat important en rubr. 501.

COURS D'EAU LATERAUX (GP22):

Les travaux sont de la compétence des communes qui sont propriétaires des cours d'eau latéraux.

Les disponibilités budgétaires pour payer les subventions aux communes étant limitées, une partie importante du paiement des subventions 2015 a dû être reportée sur l'exercice 2016. Le retard de paiement aux communes s'élève au 31.12.2015 à plus de Fr. 7 mios. Ce retard ne porte que sur la part cantonale. Les subventions fédérales ont été intégralement versées aux communes.

Un prélèvement a été effectué sur le fonds d'aménagement et de renaturation des cours d'eau (rubr. 480) pour un montant de Fr. 3.5 mios afin de financer le paiement des subventions.

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Elaboration et application des zones de danger et des directives d'entretien, réalisation des mesures urgentes 2015	31.12.15	31.12.15	■ Un nombre important de mesures urgentes a été réalisé en 2015 pour env. Fr. 1 mio. Des affaissements et des érosions des digues ont en effet été constatés dans les communes de Salquenen, Chalais, Sion, Saillon, Collombey et Port-Valais et des travaux urgents ont dû y être réalisés. Les zones de danger sont confirmées et des vérifications locales sont en cours. Les directives d'entretien des berges sont appliquées par les communes.
	2 Amélioration des prévisions de crues et des conseils scientifiques en cas de crise de façon à assurer l'intervention d'urgence	31.12.17		■ Le modèle est appliqué et opérationnel. La phase "consolidation" est terminée.
	3 Réalisation des mesures anticipées et prioritaires de la 3ème correction du Rhône sur la base du PA-R3	31.12.34		▲ Les travaux de la 3e correction du Rhône n'ont pas pu reprendre en première partie d'année 2015 en raison du référendum lancé contre le financement du projet. Les études ont néanmoins pu avancer. A fin décembre, quatre mesures anticipées (Collombey Raffinerie, Port-Valais, Illarsaz et Vouvry) ont pu être approuvées par le CE. Les travaux à Port-Valais et Illarsaz débuteront en janvier 2016. Des extractions ont été réalisées à Collonges et se poursuivront en 2016. Les travaux ont repris à Viège et les mandats d'études se poursuivent sur les MP du coude de Martigny, de Sion-Vétroz et du Chablais, en collaboration avec les communes.
	4 Obtention des conditions-cadre nécessaires à la réalisation des mesures anticipées et prioritaires (cf. mesures prioritaires ad1.3): bases légales, financement, organisation et ressources humaines	31.12.15	14.06.15	■ Le peuple valaisan a accepté le 14 juin 2015 le décret de financement de la 3e correction du Rhône via la création d'un fonds permettant un investissement d'environ Fr. 1 milliard sur 10 ans au taux actuel de subvention. Grâce à la votation du 14 juin 2015 permettant au Canton de présenter une planification financière solide, l'OFEV a décidé d'octroyer au canton du Valais, le 12 octobre 2015, l'augmentation de la contribution fédérale (20% de subventions en plus) en cas de charges considérables (art. 2 aL 4 OACE) sur la période 2016-2019. Cette décision est valable pour tous les arrêtés postérieurs au 12 octobre 2015. Cela signifie que les chantiers en cours à Port-Valais, Illarsaz et Viège bénéficient déjà de cette subvention additionnelle.

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Elaboration des zones de danger et des directives (=50%); mise à l'enquête des zones de danger (=75%), homologation des zones de dangers (=100%)	100%	70%	▲ Les zones de danger sont confirmées et des vérifications locales sont en cours.
	2 Mise en place de l'outil de prévision de crue (MINERVE): testé (=50%), optimisé (=75%), validé (=100%)	50%	50%	■ Le modèle est appliqué et opérationnel. La phase "consolidation" est terminée.
	3 Réalisation des mesures anticipées I des lles Falcon à Sierre, de Sion, Aproz, Collombey (Raffinerie), Collombey (Illarsaz), Vouvry et Port-Valais; mises à l'enquête (=40%), mesures approuvées (=50%), mesures réalisées (=100%)	80%	60%	▲ Les travaux de la 3e correction du Rhône ont été bloqués en première partie d'année 2015 en raison du référendum. Les études ont néanmoins pu avancer. A fin décembre, quatre mesures anticipées (Collombey Raffinerie, Port-Valais, Illarsaz et Vouvry) ont pu être approuvées par le CE. Les travaux à Port-Valais et Illarsaz débuteront en janvier 2016.
	4 Réalisation de la mesure prioritaire de Viège (avancement des travaux en %)	43%	34%	▲ Les travaux ont repris en novembre 2015, plus tardivement que prévu en raison du référendum.
ad2	5 Pourcentage de communes ayant une étude de cartes de danger en cours ou terminée	100%	100%	■
	6 Nombre d'aménagements de cours d'eau en étude	120	110	■
	7 Nombre d'aménagements de cours d'eau en travaux (projets individuels et projets de la convention-programme)	40	58	■
	8 Pourcentage de communes ayant des plans d'alarme crues en cours ou terminés	50%	55%	■
	9 Pourcentage de préavis ou d'avis hydrologiques traités dans les délais (nombre de demandes attendues en 2015 = 1'500)	80%	80%	■
ad3	10 Nombre annuel de cartes de danger géologique validées ou en cours de validation (SIRS-DAGEO)	8	15	■
	11 Pourcentage de préavis géologiques et sismiques traités dans les délais pour le secrétariat cantonal des constructions (SCC), le Service des routes, transports et cours d'eau (SRTCE), le Service du développement territorial (SDT, pour les zones de danger), les autres services cantonaux, les communes (nombre de dossiers attendus en 2015 = 1'500, dont 95% de préavis sismiques)	80%	90%	■
	12 Pourcentage de cahiers des charges "dangers géologiques" établis dans les délais pour le Service des routes, transports et cours d'eau, les communes ou autres collectivités et tiers	100%	100%	■
	13 Pourcentage d'avis géologiques (instabilités terrains) traités dans les délais (nombre de demandes d'avis géologiques attendus en 2015 = 60)	95%	95%	■

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad3 14 Pourcentage d'interventions géologiques (ouvertures/fermetures de routes, etc.) traitées dans les délais (nombre d'interventions attendues en 2015 = 50)	100%	100%	■

OBJECTIF POLITIQUE 3

Garantir un réseau de transport performant et une offre de prestations en matière de transports publics qui soit suffisante en regard de l'économie et de la politique sociale. Promouvoir le transfert du trafic individuel et des marchandises vers les entreprises de transport public.

Sous-objectifs politiques

- 1 Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures et des prestations des entreprises de transports concessionnaires (ETC) nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises
- 2 Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics. Soutenir et coordonner au niveau cantonal les investissements et les études visant à développer l'offre de transport nécessaire au canton du Valais
- 3 Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale
- 4 Assurer la direction opérationnelle de l'exploitation des téléphériques gérés par le canton ainsi que le renouvellement technique de ces installations

Remarques

TRANSPORTS PUBLICS (GP31):

Il n'y a pas eu de dépense et de recette pour le préfinancement du projet ZEB en 2015 (budgété à Fr. 4 mios sur les rubr. 480 et 520).

Le projet de la gare de Brigue (budgété à Fr. 3 mios en rubr. 564), planifié par les CFF, n'a pas été réalisé.

TELEPHERIQUES GERES (GP33):

Le projet de renouvellement du téléphérique de Staldenried (budgété à Fr. 1 mio) a été retardé suite à un recours de procédure.

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Soutien à la partie valaisanne du projet de futur développement de l'infrastructure ferroviaire (ZEB) et au projet de financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF)	31.12.18		■
ad2 2 Mise en place de structures de coordination de transport compatibles avec le développement des différents projets d'agglomération dans notre canton. La révision des bases légales cantonales (LTP) se fera durant la législature 2013-16 et permettra d'initier cette démarche	31.12.16		● Le projet est pour l'instant bloqué. La Fédération des communes valaisannes et le Canton ont une vision différente concernant la partie du projet relative à l'augmentation des participations communales aux transports publics.
ad3 3 Validation par les autorités compétentes d'une stratégie cantonale pour le développement des liaisons par câble (étude CITEC), laquelle s'inscrit dans la stratégie fédérale afférente	31.12.17		▲ Les décisions finales concernant le financement ont été décalées par l'OFT en 2016.

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad2	1 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics - chiffre extrapolé de quatre tronçons type représentatifs pour l'ensemble du canton)	3%	3%	■
ad3	2 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC	100%	100%	■
	3 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisanne de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées	100%	100%	■
	4 Aboutissement des procédures cantonales dans les 4 mois	90%	90%	■
ad4	5 Nombre de téléphériques gérés par le canton dont la perte reportée cumulée individuelle est supérieure à Fr. 100'000.-	2	3	▲ Le téléphérique Riddes-Isérables a subi une perte du fait des travaux de révision des chariots (partie roulante de la cabine sur le câble).
	6 Nombre de voyageurs par année à maintenir sur l'ensemble des téléphériques gérés	500'000	500'900	■

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal	164'319'491.58	105'872'484.13	58'447'007.45
GP11 Construction&entretien du réseau routier cantonal	145'576'700.61	87'176'224.80	58'400'475.81
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	67'861'087.67	57'558'038.51	10'303'049.16
380 Attribution au fonds RPLP	1'218'208.52		1'218'208.52
438 Recettes des prestations du SRTCE pour les investissements		2'385'048.00	-2'385'048.00
440 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes		24'327'059.92	-24'327'059.92
501 Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)	57'036'949.05		57'036'949.05
660 Subventions fédérales aux investissements		10'175'112.05	-10'175'112.05
662 Participation des communes aux investissements		13'834'684.55	-13'834'684.55
Solde dépenses/recettes du produit	9'605'930.10	6'836'133.99	2'769'796.11
P1102 Entretien et exploitation	77'715'612.94	29'618'186.29	48'097'426.65
313 Fournitures, carburant, service hivernal, etc.	6'889'175.77		6'889'175.77
314 Entretien des routes, service hivernal, etc.	31'452'676.29		31'452'676.29
440 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes		3'716'478.83	-3'716'478.83
462 Participation des communes à l'entretien		19'698'422.99	-19'698'422.99
Solde dépenses/recettes du produit	39'373'760.88	6'203'284.47	33'170'476.41
GP12 Entretien et exploitation des routes nationales	18'742'790.97	18'696'259.33	46'531.64
P1201 Entretien et exploitation des routes nationales	18'742'790.97	18'696'259.33	46'531.64
OP2 Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géo- et hydrologiques	39'180'095.58	29'159'528.26	10'020'567.32
GP21 Réaménagement, gestion et entretien du Rhône	14'988'750.35	13'138'763.06	1'849'987.29
P2101 Réaménagement du Rhône	14'260'028.79	11'918'219.59	2'341'809.20
480 Prélèvement du fonds Rhône 3		1'480'021.55	-1'480'021.55
501 Investissements	12'352'856.36		12'352'856.36
660 Subventions fédérales aux investissements		7'221'802.23	-7'221'802.23
662 Participation des communes aux investissements		580'255.19	-580'255.19
669 Participation de tiers aux investissements		970'777.37	-970'777.37
Solde dépenses/recettes du produit	1'907'172.43	1'665'363.25	241'809.18
P2102 Gestion et entretien du Rhône	728'721.56	1'220'543.47	-491'821.91
362 Subventions payées aux communes pour l'entretien	601'014.15		601'014.15
410 Recettes de l'extraction de graviers		1'188'298.61	-1'188'298.61
Solde dépenses/recettes du produit	127'707.41	32'244.86	95'462.55
GP22 Protection contre les dangers hydrologiques	22'492'653.25	15'920'927.80	6'571'725.45
P2201 Protection contre les dangers hydrologiques	22'492'653.25	15'920'927.80	6'571'725.45
362 Subventions payées aux communes pour l'entretien	3'227'651.95		3'227'651.95
380 Attribution au fonds de renaturation et correction des cours d'eau	1'480'623.40		1'480'623.40
480 Prélèvement du fonds de renaturation et correction des cours d'eau		3'500'000.00	-3'500'000.00
562 Subventions payées aux communes pour les investissements et bases de danger	12'706'457.80		12'706'457.80
660 Subventions fédérales aux investissements et bases de danger		8'928'266.05	-8'928'266.05
Solde dépenses/recettes du produit	5'077'920.10	3'492'661.75	1'585'258.35

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP23 Protection contre les dangers géologiques	1'698'691.98	99'837.40	1'598'854.58
P2301 Protection contre les dangers géologiques	1'698'691.98	99'837.40	1'598'854.58
318 Honoraires/études	911'039.92		911'039.92
Solde dépenses/recettes du produit	787'652.06	99'837.40	687'814.66
OP3 Coordination, planification et financement TP	78'669'959.17	19'570'736.69	59'099'222.48
GP31 Transports publics	72'668'941.06	13'767'287.72	58'901'653.34
P3101 Infrastructure des transports publics	72'668'941.06	13'767'287.72	58'901'653.34
362 Subventions accordées à des communes	3'898'533.65		3'898'533.65
363 Subventions accordées à de propres établissements	1'490'225.80		1'490'225.80
364 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	46'527'051.80		46'527'051.80
380 Attribution au fonds RPLP	2'275'793.10		2'275'793.10
440 10% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux transports		3'739'138.50	-3'739'138.50
524 Prêts et participations accordés à des sociétés d'économie mixte	12'139'400.00		12'139'400.00
562 Subventions accordées à des communes	277'018.15		277'018.15
Solde dépenses/recettes du produit	6'060'918.56	10'028'149.22	-3'967'230.66
GP32 Transports à câble, obstacles aériens	475'048.80	246'778.50	228'270.30
P3201 Transports à câble, obstacles aériens	475'048.80	246'778.50	228'270.30
GP33 Téléphériques gérés	5'525'969.31	5'556'670.47	-30'701.16
P3301 Téléphériques gérés	5'525'969.31	5'556'670.47	-30'701.16
Total	282'169'546.33	154'602'749.08	127'566'797.25

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

OP 1
Assurer l'adaptation et l'entretien
du parc immobilier de l'Etat
B15 22'638'721 net
C15 24'665'742.27 net

OP 2
Assurer la connaissance et la
conservation du patrimoine bâti et
archéologique
B15 6'372'279 net
C15 6'232'496.73 net

GP 11
Etudes et constructions
B15 15'646'554 net
C15 18'020'314.28 net

GP 12
Entretien - aménagement
B15 7'712'028 net
C15 7'304'998.57 net

GP 21
Gestion du patrimoine
B15 6'372'279 net
C15 6'232'496.73 net

GP 13
Gestion immobilière
B15 -719'861 net
C15 -659'570.58 net

Total service B15 29'011'000 net C15 30'898'239.00 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	35'440'757.76	34'761'200	35'343'397.48	582'197
30 Charges de personnel	6'174'335.00	6'339'200	6'182'785.10	-156'415
31 Biens, services et marchandises	25'561'948.84	24'161'200	25'486'399.72	1'325'200
33 Amortissements	1'678.25	0	539.95	540
36 Subventions accordées	172'548.50	171'000	148'814.15	-22'186
38 Attributions aux financements spéciaux	3'633'297.00	3'798'000	3'776'752.00	-21'248
39 Imputations internes	-103'049.83	291'800	-251'893.44	-543'693
4 Revenus de fonctionnement	33'492'512.46	47'521'200	50'669'765.97	3'148'566
42 Revenus des biens	2'211'105.25	2'075'000	2'003'755.15	-71'245
43 Contributions	473'438.63	622'100	490'661.20	-131'439
46 Subventions acquises	6'441'356.00	6'517'000	6'508'296.10	-8'704
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	10'901'361.15	25'451'000	27'305'051.35	1'854'051
49 Imputations internes	13'465'251.43	12'856'100	14'362'002.17	1'505'902
Revenus nets de fonctionnement	-1'948'245.30	12'760'000	15'326'368.49	2'566'368
5 Dépenses d'investissement	26'161'425.25	51'151'000	47'660'449.15	-3'490'551
50 Investissements propres	23'451'879.75	49'183'000	45'216'802.60	-3'966'197
56 Subventions accordées	2'709'545.50	1'968'000	2'443'646.55	475'647
6 Recettes d'investissement	5'509'363.07	9'380'000	1'435'841.66	-7'944'158
60 Transferts au patrimoine financier	658'200.00	0	0.00	0
63 Facturation à des tiers	1'478'584.00	3'110'000	2'344'551.70	-765'448
66 Subventions acquises	3'372'579.07	6'270'000	-908'710.04	-7'178'710
Dépenses nettes d'investissement	20'652'062.18	41'771'000	46'224'607.49	4'453'607
Insuffisance de financement	22'600'307.48	29'011'000	30'898'239.00	1'887'239

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE**Explication des écarts financiers**

****31** Dépassement du chapitre 31 notamment dû à :

Dépassement dans l'entretien des immeubles compensé par diverses recettes non prévues (assurances - Ville de Sion - CECAME - SAPEM - transfert interne)
et partiellement par un reliquat dans la section Gérance des immeubles s'expliquant par une diminution des achats et des coûts d'huile de chauffage ainsi que des charges, électricité et gaz.

****42** Revenus moins importants que prévus :

Pas de location perçue pour l'Ecole valaisanne de soins infirmiers suite à son transfert à la HES-SO compensée partiellement par une augmentation sur Piscine 10.

****43** Revenus moins importants que prévus :

Mesure ETS non réalisée (parking).

****48**

L'écart s'explique par divers prélèvements sur comptes de financement spéciaux.

****50**

Reliquat dû à des retards et des reports sur divers objets d'investissement.

****56**

Subventions accordées : dépassement compensé par des recettes supplémentaires sous rubrique 66.

****63**

Adaptation de la participation de la HES-SO au financement du projet suite à la DCE du 24.02.2016 fixant la gestion des subventions par la HES-SO Valais-Wallis.

****66** Recettes moins élevées :

Principalement dû au terrain Swisscom ainsi qu'à l'adaptation des recettes à recevoir suite à la DCE du 24.02.16 fixant la gestion des subventions par la HES-SO Valais-Wallis.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	29.18	29.18	29.18

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1

Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat du Valais aux divers besoins, et selon les priorités d'utilisation

Sous-objectifs politiques

- 1 Effectuer, en tant qu'expert et service de conseil, les études préalables aux constructions cantonales, conseiller les maîtres d'oeuvre de réalisations publiques subventionnées
- 2 Conduire, superviser et contrôler la réalisation des constructions, conformément à la planification
- 3 Entretien le parc des bâtiments appartenant à l'Etat et tendre à en maintenir la valeur d'usage et la valeur économique
- 4 Gérer la location des immeubles de l'Etat à des tiers, la location de locaux pour les besoins des services et organiser leur nettoyage et conciergerie

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad2	1 Médiathèque Valais, Arsenal de Sion, transformation : poursuite des travaux	31.12.15		■
	2 Ecole préprofessionnelle, St-Maurice, nouvelle construction : poursuite des travaux	31.12.15	31.12.15	■ Objet terminé et mis en service en été 2015.
	3 Bâtiment de Police, Martigny, réhabilitation : travaux	31.12.15	31.12.15	■ Travaux terminés.
	4 Collège de Brigue, transformation - sécurité du laboratoire : fin des travaux	31.12.16	31.07.15	■ Objet terminé et mis en service en été 2015.
	5 Ecole supérieure de commerce, Sierre, nouvelle construction : début des travaux	31.12.18	30.08.15	■ Travaux débutés en août 2015.
	6 Pénitencier de Crêtelongue, nouveau bâtiment cellulaire : début des travaux	31.12.19		● Projet bloqué. Début des travaux non connu.
	7 Palais de Justice, Sion, transformation du musée : études	31.12.17		■ Etudes prévues en 2016-2017.
	8 Ecole d'Agriculture Valaisanne, Châteauneuf, Cave Grand-Brûlé : études	31.12.18		● Etudes stoppées. Dotation budgétaire insuffisante. Début des travaux non connu.
	9 Campus, Rue de l'Industrie 17-19, Sion, transformation et nouvelle annexe : fin des travaux	31.12.15	31.12.15	■ Objet terminé et mis en service au printemps 2015.
	10 Campus, bâtiment Energypolis, Sion, transformation et extension : études	31.12.18	31.12.15	■ Objet (= partie EPFL dans la HES-SO) terminé et mis en service au printemps 2015.
	11 Campus HES-SO / HEI, Rue de l'Industrie 19, Sion, nouvelle construction : poursuite des travaux	31.12.18		■ Crédit d'engagement octroyé par le GC en automne 2015. Début des travaux prévu en 2016.
ad3	12 Maintien de la consommation d'énergie par l'entretien des bâtiments existants et la construction de bâtiments à haute performance énergétique	31.12.15		■
	13 Limitation de la baisse de l'indice Schröder global actuel par la mise à disposition de moyens financiers adéquats	31.12.15		▲ Baisse de l'indice 1.7 (indice 2014 : 72.8 - indice 2015 : 71.1). Dotation budgétaire insuffisante pour limiter la baisse l'indice.

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Respect du crédit budgétaire et des délais pour les études liées aux constructions cantonales	100%	95%	▲ Retard de 6 mois sur le planning de la Médiathèque de Sion.
ad2	2 Nombre de crédits complémentaires sollicités	0	2	▲ Crédit complémentaire de CHF 550'000 sollicité pour la Médiathèque de Sion. Crédit complémentaire de 500'000 sollicité pour le Collège de Brigue.
ad3	3 Valeur effective des bâtiments (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2013 y compris les bâtiments acquis, construits ou transférés durant la période quadriennale	70	68.5	▲ Réalisé en 2014 : 71.6 Baisse de l'indice : 3.1
	4 Valeur effective des bâtiments (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2013	79	79.1	■ Réalisé en 2014 : 80.4 Baisse de l'indice : 1.3
	5 Valeur du parc immobilier (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2013 après introduction des nouveaux bâtiments)	690	955	■
	6 Valeur du parc immobilier (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2013 après introduction des nouveaux bâtiments)	260	306	■
	7 Indice moyen de consommation énergétique pour le chauffage, l'aération et la production d'eau chaude rapporté en [MJ/m2.an] (mazout, gaz, bois, chauffage à distance), pondéré par le climat.	319	317	■
ad4	8 Augmentation des surfaces administratives gérées par le SBMA (valeur de base 2009 = 100%)	127%	128.5%	■

OBJECTIF POLITIQUE 2**Connaître, faire connaître, préserver et documenter le patrimoine bâti et archéologique****Sous-objectifs politiques**

- 1 Connaître le patrimoine bâti et archéologique, par des inventaires et études, et le faire connaître par des publications, exposés, sensibilisations et visites
- 2 Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Inventaire des monuments d'importance cantonale dans les villes de Sion, Martigny, Brigue, Sierre, Viège, Monthey	31.12.15	31.12.15	▲ Sion, Brigue, Viège : réalisés / Sierre : en cours / Monthey et Martigny : en attente / + St-Maurice et Loèche : réalisés.
ad2	2 Poursuite des travaux de restauration de Valère, en vue de l'achèvement de la 5ème étape en 2021	31.01.15		■ Ouverture du musée du Trésor malgré les réductions budgétaires.
	3 Restructuration de l'archéologie cantonale	30.06.15		● Projet de restructuration approuvé par le CE mais non appliqué en raison du personal-stop.

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'objets étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année	45	40	■ Monuments: 24 / Archéologie: 10 / Valère: 4 / Sites: 2.
	2 Nombre de pages publiées	1'000	1'430	■ Archéologie 438 / Monuments historiques 992.
	3 Nombre de monuments classés d'importance cantonale par année	5	1	■ Sélection sévère des nouveaux cas, selon budget, selon demandes. 56 classements en cours pour l'inventaire de Sion.
ad2	4 Nouvelle surface archéologique fouillée (en m2)	3'000	2'384	■ Surface fouillée en plusieurs niveaux. Dotation budgétaire insuffisante.
	5 Nombre de chantiers "Monuments" achevés (par année)	10	19	■ 19 décomptes finaux sur 30 dossiers subventionnés.
	6 Nombre de chantiers "sites" subventionnés (par année)	30	27	■ Chantiers entrepris sur initiative de tiers: engagés 25 - payés HV: 8 / VR: 19 (critères de sélection plus sévère selon budget).
	7 Nombre de dossiers "sites" préavisés (par année)	700	778	■ Pour CCC: 677 / Communes: 30 / SDT: 27 / Etat: 40 / Privés: 4.
	8 Part de dossiers "sites" préavisés dans les délais	80%	72%	▲ Manque de ressources humaines. Valeur 2014: 60%.
	9 Part d'objets PBC, protection des biens culturels (constructions, ensembles bâtis...) possédant une documentation de sécurité	13.2%	12.1%	▲ Documentation de 2.1 unités sur 646 soit 0.3%. Plus faible que prévu car plusieurs objets ne figurant pas sur la liste des Biens Culturels ont été documentés pour la publication des Monuments d'Art et d'Histoire. Total 81.9 sur 646.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
OP1 Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat	75'989'814.03	51'324'071.76	24'665'742.27
GP11 Etudes et constructions	49'796'684.94	31'776'370.66	18'020'314.28
P1101 Bâtiments de l'Etat	101'662.34	57.67	101'604.67
P1102 Bâtiments subventionnés et expertises	272'120.31	154.37	271'965.94
P1103 Bâtiments de services	8'565'769.29	456'502.62	8'109'266.67
503 Travaux de construction et d'aménagement / Etudes et surveillances	8'449'671.40		8'449'671.40
662 Subventions acquises des communes		456'444.25	-456'444.25
Solde dépenses/recettes du produit	116'097.89	58.37	116'039.52
P1104 Bâtiments d'enseignement	39'110'180.68	31'137'612.02	7'972'568.66
380 Attribution du forfait "Investissement" correspondant à 11% du total des subventions fédérales (selon règlement du 27.10.2010 concernant le compte de financement spécial "Formation professionnelle")	3'776'752.00		3'776'752.00
480 Prélèvement sur "Fonds 21ème siècle" - Acquisition du bâtiment situé Rue de l'Industrie 17 à Sion		17'583'773.75	-17'583'773.75
480 Prélèvement sur "Fonds 21ème siècle" - financement Campus EPFL Valais Wallis		6'804'727.80	-6'804'727.80
480 Prélèvements sur compte de financement spécial "Formation professionnelle" (selon règlement du 27.10.2010)		2'916'549.80	-2'916'549.80
503 Acquisition du bâtiment situé Rue de l'Industrie 17 à Sion	17'583'773.75		17'583'773.75
503 Travaux de construction et d'aménagement / Etudes et surveillances	17'472'512.75		17'472'512.75
633 Part HES-SO - financement Campus EPFL Valais Wallis		2'344'551.70	-2'344'551.70
660 Subventions acquises de la Confédération		-727'627.75	727'627.75
662 Subventions acquises des communes		-1'561'265.70	1'561'265.70
Solde dépenses/recettes du produit	277'142.18	3'776'902.42	-3'499'760.24
P1105 Bâtiments des établissements	1'746'952.32	182'043.98	1'564'908.34
503 Travaux de construction et d'aménagement / Etudes et surveillances	1'710'844.70		1'710'844.70
662 Subventions acquises des communes		76'855.00	-76'855.00
663 Subvention travaux fromagerie de l'EA de Châteauneuf		99'412.70	-99'412.70
Solde dépenses/recettes du produit	36'107.62	5'776.28	30'331.34

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP12 Entretien - aménagement	12'538'502.24	5'233'503.67	7'304'998.57
P1201 Entretien et aménagement des immeubles	9'673'636.33	3'996'094.74	5'677'541.59
314 Entretien et aménagement des bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerces	3'601'842.35		3'601'842.35
314 Entretien et aménagement des immeubles	5'348'416.71		5'348'416.71
460 Recette provenant du fonds de financement spécial Formation professionnelle (selon DCE du 27.10.2010 et DCE du 20.11.2013)		2'700'000.00	-2'700'000.00
490 Interne Verrechnungen der Unterhaltskosten an die Dienststellen		1'194'569.20	-1'194'569.20
Solde dépenses/recettes du produit	723'377.27	101'525.54	621'851.73
P1202 Entretien et aménagement des établissements	2'255'454.16	1'237'387.01	1'018'067.15
314 Entretien et aménagement des établissements	2'211'441.55		2'211'441.55
490 Imputation des coûts d'entretien et d'aménagement aux services		1'235'890.50	-1'235'890.50
Solde dépenses/recettes du produit	44'012.61	1'496.51	42'516.10
P1203 Entretien et aménagement des locaux loués	609'411.75	21.92	609'389.83
314 Entretien et aménagements des locaux loués	602'736.80		602'736.80
Solde dépenses/recettes du produit	6'674.95	21.92	6'653.03
GP13 Gestion immobilière	13'654'626.85	14'314'197.43	-659'570.58
P1301 Transactions et locations des immeubles	10'337'353.96	11'488'589.50	-1'151'235.54
312 Eau, énergie et combustibles	2'884'057.34		2'884'057.34
316 Loyers, fermages, redevance d'util.	6'090'326.40		6'090'326.40
318 Taxes d'assainissement urbain + prestations de tiers (déménagements)	708'530.65		708'530.65
364 Subvention Fondation développement durable (Chalet Niklaus-Stalder, Sion)	8'000.00		8'000.00
427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif		2'003'755.15	-2'003'755.15
490 Imputations des charges d'immeubles aux services		9'118'061.40	-9'118'061.40
Solde dépenses/recettes du produit	646'439.57	366'772.95	279'666.62
P1302 Nettoyage et entretien courant	3'317'272.89	2'825'607.93	491'664.96
313 Autres marchandises (matériel + produits de nettoyage)	139'429.22		139'429.22
314 Mandats de nettoyage	1'608'766.95		1'608'766.95
490 Imputations des charges d'immeubles aux services		2'813'481.07	-2'813'481.07
Solde dépenses/recettes du produit	1'569'076.72	12'126.86	1'556'949.86

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
OP2 Assurer la connaissance et la conservation du patrimoine bâti et archéologique	7'014'032.60	781'535.87	6'232'496.73
GP21 Gestion du patrimoine	7'014'032.60	781'535.87	6'232'496.73
P2101 Connaissance du patrimoine	778'351.71	237.49	778'114.22
318 Inventaires, publications, reproductions, prestations de tiers	114'428.40		114'428.40
365 Subventions pour publications	35'600.00		35'600.00
366 Subventions Monuments d'Art et d'Histoire (inventaires)	79'881.30		79'881.30
Solde dépenses/recettes du produit	548'442.01	237.49	548'204.52
P2102 Archéologie	2'606'141.30	342.30	2'605'799.00
318 Elaborations archéologiques	682'850.05		682'850.05
318 Fouilles d'urgence	642'419.20		642'419.20
318 Protection vestiges Martolet, St-Maurice	89'258.90		89'258.90
Solde dépenses/recettes du produit	1'191'613.15	342.30	1'191'270.85
P2103 Monuments	2'968'519.09	657'804.11	2'310'714.98
562 Subventions accordées à des communes	37'229.00		37'229.00
565 Subventions accordées à des institutions privées	712'673.00		712'673.00
565 Subventions en faveur de la restauration du Château de Valère, étape 4, Sion	1'029'854.20		1'029'854.20
566 Subventions accordées aux privés	92'543.00		92'543.00
568 Subventions accordées à des bourgeoisies	306'612.00		306'612.00
660 Subvention acquises de la Confédération - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion		153'815.85	-153'815.85
662 Subvention acquises des communes - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion		123'052.70	-123'052.70
669 Subvention acquises de tiers - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion (Chapitre)		38'915.30	-38'915.30
Solde dépenses/recettes du produit	789'607.89	342'020.26	447'587.63
P2104 Sites	598'560.93	95'096.56	503'464.37
318 Prestations des rapporteurs de la Commission des sites	34'830.95		34'830.95
562 Subventions accordées à des communes	80'445.55		80'445.55
565 Subventions accordées à des institutions privées	16'200.00		16'200.00
566 Subventions accordées à des personnes physiques	213'165.80		213'165.80
Solde dépenses/recettes du produit	253'918.63	95'096.56	158'822.07
P2105 Biens culturels	62'459.57	28'055.41	34'404.16
Total	83'003'846.63	52'105'607.63	30'898'239.00

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

OP 1 Protéger, conserver et gérer la forêt B15 13'978'809 net C15 12'954'592.17 net	OP 2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels B15 3'403'031 net C15 3'275'745.15 net	OP 3 Réduire les risques dus aux dangers naturels B15 10'083'760 net C15 10'794'210.60 net
GP 11 Conservation des forêts B15 1'517'085 net C15 1'725'200.72 net	GP 21 Conservation et mise en valeur du paysage B15 1'162'942 net C15 970'643.17 net	GP 31 Prévention dangers naturels B15 1'944'041 net C15 1'776'629.42 net
GP 12 Forêt de protection B15 11'042'900 net C15 9'830'746.13 net	GP 22 Conservation et gestion des biotopes et espèces B15 1'484'948 net C15 1'319'660.21 net	GP 32 Ouvrages de protection B15 7'284'020 net C15 8'385'077.06 net
GP 13 Economie forestière B15 823'662 net C15 678'025.15 net	GP 23 Bases, formation et information nature et paysage B15 708'640 net C15 904'291.08 net	GP 33 Chemins pédestres B15 855'699 net C15 632'504.12 net
GP 14 Biodiversité en forêt B15 595'162 net C15 720'620.17 net	GP 24 Voies de communication historiques B15 46'501 net C15 81'150.69 net	
Total service B15 27'465'600 net C15 27'024'547.92 net		

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	15'591'523.93	14'018'700	15'016'145.12	997'445
30 Charges de personnel	4'164'643.61	4'334'800	4'252'014.65	-82'785
31 Biens, services et marchandises	1'870'218.99	1'587'300	1'480'055.08	-107'245
32 Intérêts passifs	174.95	1'000	-9'130.65	-10'131
33 Amortissements	133.40	1'000	1'696.10	696
35 Dédommagements à des collectivités publiques	106'482.50	140'000	73'726.00	-66'274
36 Subventions accordées	9'146'729.65	7'299'200	8'884'494.45	1'585'294
37 Subventions redistribuées	40'500.00	45'000	0.00	-45'000
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	360'000	125'743.85	-234'256
39 Imputations internes	262'640.83	250'400	207'545.64	-42'854
4 Revenus de fonctionnement	6'774'599.35	4'945'900	5'621'515.40	675'615
40 Impôts	84.00	100	63.00	-37
42 Revenus des biens	14'077.90	12'000	1'167.20	-10'833
43 Contributions	789'275.10	1'628'300	833'358.10	-794'942
46 Subventions acquises	4'106'199.05	3'234'500	4'726'939.30	1'492'439
47 Subventions à redistribuer	40'500.00	45'000	0.00	-45'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'787'462.45	16'000	49'922.55	33'923
49 Imputations internes	37'000.85	10'000	10'065.25	65
Charges nettes de fonctionnement	8'816'924.58	9'072'800	9'394'629.72	321'830
5 Dépenses d'investissement	36'389'539.10	36'220'000	35'197'607.25	-1'022'393
50 Investissements propres	131'412.55	130'000	103'217.05	-26'783
52 Prêts et participations permanentes	1'196'000.00	1'240'000	880'000.00	-360'000
56 Subventions accordées	35'062'126.55	34'850'000	34'214'390.20	-635'610
6 Recettes d'investissement	17'617'952.55	17'827'200	17'567'689.05	-259'511
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'283'877.90	1'240'000	1'284'500.00	44'500
66 Subventions acquises	16'334'074.65	16'587'200	16'283'189.05	-304'011
Dépenses nettes d'investissement	18'771'586.55	18'392'800	17'629'918.20	-762'882
Insuffisance de financement	27'588'511.13	27'465'600	27'024'547.92	-441'052

Explication des écarts financiers

31: Le plan forestier cantonal nécessite la récolte de nombreuses données de base, ce qui ralentit l'avancement du dossier. Diminution de divers projets de la section nature et conservation en raison du manque de ressources.

36: Les dégâts aux forêts ont été budgétisés à l'investissement sous 568 mais devaient être payés sous le fonctionnement 368 selon décision du Conseil d'Etat du 17.12.15. Les dégâts aux forêts ont largement dépassé les prévisions. Un dépassement sur le Produit 1401 pour la biodiversité, afin d'exécuter les prestations complémentaires convenues avec l'Office fédéral de l'environnement, selon décision du Conseil d'Etat du 17.12.15.

38: Attribution au fonds nature (Fr.125'743.85). Sinon pas d'attributions aux financements spéciaux 2015, mais prélèvement sous 480.

43: Fr.451'403.85 : les recettes concernant les prestations de service ont été surestimées (prévisions difficiles); elles sont liées aux décomptes avec pièces.
Fr.323'093.00: les recettes des fonds forestier et fonds nature, qui dépendent des procédures forestières, varient d'une année à l'autre et se sont révélées en 2015 inférieures à celles budgétisées.

46: La part de la Confédération pour la réparation des dégâts aux forêts a été budgétisée à l'investissement sous rubr. 660 mais devait être compensée dans le fonctionnement sous rubr. 460 selon décision du Conseil d'Etat du 17.12.15. Recettes supplémentaires sur le Produit 1401 pour la biodiversité, afin d'exécuter les prestations complémentaires convenues avec l'Office fédéral de l'environnement, selon décision du Conseil d'Etat du 17.12.15.

52: Les demandes de crédits sont en nette régression par rapport aux années précédentes.

56: Se référer à la rubrique 36 au sujet des dégâts aux forêts.

66: Diminution de subventions de la Confédération pour les dégâts aux forêts qui ont été budgétisées à l'investissement sous 660 mais qui devaient être compensées sous 460.

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	26.35	25.65	25.60

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Transformation du poste vacant N°108789 de secrétaire d'arrondissement à 25 % (classe 20) auprès du SFP en un poste de collaborateur technique auprès de la Section gestion des forêts à 20 % (poste N°107468) avec effet au 1er juin 2015. 5% restant, ne peuvent plus être utilisés pour SFP, car le collaborateur technique n'a pas la même classe de salaire que la secrétaire d'arrondissement selon DCE 17.06.15 et DCD 30.06.15.

OBJECTIF POLITIQUE 1**Protéger, conserver et gérer la forêt****Sous-objectifs politiques**

- 1 Prévenir les dégâts aux forêts, notamment dans les domaines phytosanitaire et des incendies (GP12)
- 2 Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction (GP12) [Agenda 21]
- 3 Maîtriser et gérer l'extension naturelle des forêts (GP14) [Agenda 21]
- 4 Favoriser la biodiversité en forêt (GP14) [Agenda 21]
- 5 Encourager l'amélioration des structures de gestion des forêts, la formation professionnelle et l'utilisation du bois (GP13) [Agenda 21]

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Réalisation des concepts régionaux de lutte contre les incendies selon les priorités du concept VS; dossiers en cours : Brig, Leukersonne, Finges, Entremont-Martigny-Chamoson	31.12.15		■ Lancement d'un nouveau concept dans le Valais central : Sion-Hérens
	2 Renouvellement des mandats de prestations avec les triages pour la surveillance des forêts	31.12.15		■ Ces mandats de prestations font l'objet d'un controlling annuel entre gardes forestiers et chefs/ing. d'arrondissement; c'est une occasion d'échange appréciée. La rigueur en matière de police forestière et de surveillance s'est améliorée avec l'introduction de ce levier. Dans certains triages, le niveau de l'engagement dépasse le montant mis à disposition par le biais du contrat mais globalement de financement est équilibré.
	3 Mise en oeuvre du rapport sur la gestion des dégâts aux forêts d'importance cantonale	31.12.15		■ DCE qui approuve le concept et nomme une Taskforce; celle-ci sera activée en 2016 pour définir les besoins, voire effectué un exercice de simulation. Le rapport a fait l'objet d'une version résumée sous forme de vademecum à l'attention des gardes forestiers de triage.
	4 Elaboration d'un rapport sur la prise en compte du changement climatique dans la gestion des forêts valaisannes	31.12.15		■ Le rapport, produit en interne, a fait l'objet d'un communiqué et est en ligne sur le site du SFP. Il présente une synthèse des connaissances actuelles et les met en relation avec les conditions valaisannes afin de mettre en exergue les risques, enjeux et possibilités d'action.
ad2	5 Entretien des forêts de protection prioritaires selon la méthode NaiS (gestion durable des forêts de protection)	31.12.15		■ Le nombre d'ha traités est légèrement supérieur à la planification.
	6 Elaboration du Plan forestier cantonal et mise à jour de la carte des fonctions forestières	31.12.15		▲ La consultation des différents partenaires a pris plus de temps que prévu. La phase d'acquisition des données, nécessaire en préalable, est en cours. Les ressources disponibles en regard des priorités ont mis ce dossier en seconde priorité.
	7 Analyse rapide des besoins sylvicoles de la forêt de protection pour fixer les priorités 2016-2019	31.12.15		■ Les triages ont reçus la nouvelle répartition des hectares de forêt de protection pour la prochaine période RPT.
	8 Développement d'un outil de récolte des données sur la forêt et sa gestion pour les besoins du service et des triages (WIS Waldinformationssystem)	31.12.15		■ L'outil a été mis à disposition des triages forestiers et en production; les échos en retour sont très positifs. Cet application permettra de compiler l'ensemble des informations issues d'inventaires et de la gestion et deviendra un instrument de planification.
	9 Interprétation des données économiques issues du réseau d'entreprises pilotes mis en place par le service	31.12.15		▲ Les données 2014 ne sont que partiellement utilisables. La première phase a permis d'identifier les améliorations à apporter au niveau de la gestion comptable. Le réseau est maintenu et sera consolidé avec trois nouveaux triages.
	10 Mise en oeuvre des résultats de l'inventaire de la desserte forestière et du concept de débardage	31.12.15		▲ Retard à cause d'imprécisions dans le travail de base; corrections en cours. L'inventaire permet néanmoins d'extraire des données statistiques intéressantes, notamment en matière de densité du réseau par région.
ad3	11 Initiation et accompagnement de projets de gestion de l'extension naturelle des forêts : 2 communes par arrondissement	31.12.15	31.12.15	▲ Le SFP a rempli son rôle en développant et mettant à disposition une méthodologie pour gérer la problématique de l'extension des forêts. Les projets doivent être initiés par les communes. Seuls 2 projets-pilotes soutenus financièrement par le service ont été concrétisés. Les possibilités légales de financement d'opérations de récupération de friches sont restreintes.

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad3	12 Cartographie des régions avec ou sans extension naturelle de la forêt selon directives OFEV	31.12.15		▲ L'OFEV a demandé des compléments et l'étude sera finalisée début 2016.
ad4	13 Initiation et accompagnement des projets de réserves forestières : Arpille, Montorge, Finges, Mont Chemin	31.12.15	31.12.15	■ L'Arpille représente la 2ème plus grande réserve de Suisse avec 1307 ha. Les autres dossiers sont en cours d'élaboration.
	14 Mesures en faveur des espèces (tétrasyre, gélinottes, engoulevent) selon études Sempach et Uni Bern	31.12.15	31.12.15	■
	15 Traitement de lisières à l'interface avec l'agriculture (synergie avec les projets OQE et Paysage selon PA 14-17)	31.12.15	31.12.15	■
	16 Traitement de pâturages boisés et de sèves à châtaigniers	31.12.15	31.12.15	■ Mise à jour des inventaires prévue afin de mettre en exergue les sites prioritaires pour la future phase RPT.
ad5	17 Renforcement du réseau d'entreprises pilote avec compte d'exploitation forestier (comptabilité analytique), notamment en lien avec les besoins de la statistique fédérale et pour améliorer la représentativité des données	31.12.15		▲ Renforcement du réseau nécessaire pour passer de 8 à 11. Un triage n'a pas signé le contrat prévu; cela traduit la réticence de certains triages à fournir des informations transparente.
	18 Incitation à mettre en place une plateforme de vente des bois pour répondre aux besoins de la filière (scieries, Valpellets, chaufferies, etc.) dans le cadre du mandat de prestations avec Forêt Valais/Walliser Wald	31.12.15		● La perception du besoin et de l'utilité n'est à ce stade pas partagée par les partenaires de la filière bois.
	19 Analyse du potentiel de rationalisation dans l'organisation de la formation professionnelle forestière en regard du rôle du service et de la législation sur la formation professionnelle	31.12.15		■ Nouvelle convention entre le SFP et Forêt Valais en vigueur depuis le 1.01.2016. Le mode de financement a été revu.

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Part de la surface forestière prioritaire traitée dans les concepts	50%	50%	■
	2 Part des mandats renouvelés dans les délais (31.01.2015)	100%	100%	■
	3 Décision et mise en place d'une Taskforce	31.03.15	30.06.15	■
	4 Publication du rapport "Forêt et changements climatiques"	31.12.15	31.12.15	■
ad2	5 Surface de forêts de protection traitées par an (sur un total d'environ 82'000 ha de forêt de protection selon Silvaprotect CH)	1'550	1'563	■
	6 Période de retour moyenne en forêt de protection (ans) (optimum = env. 30 ans)	56.35	52.5	■
	7 Degré de réalisation du Plan forestier cantonal	100%	50%	● La consultation des différents partenaires prend plus de temps que prévu. Acquisition des données en cours.
	8 Nouvelle répartition des hectares de forêt à traiter entre les triages	31.03.15	31.12.15	■
	9 Degré de réalisation WIS VS	50%	90%	■
	10 Définition du nouveau mode de financement des forêts de protection pour la période RPT 2016-2019	31.03.15	31.01.15	■ Forfait unique reconduit pour 2016 à hauteur de 9180.-. Nouveau mode de financement à définir, si possible, pour 2017-2019.
	11 Nouvelle clé de priorisation et de financement des projets de desserte forestière	31.03.15	31.12.15	▲ Projet de la nouvelle clé a été élaboré et mis en circulation.
ad3	12 Nombre de projets de gestion de l'extension des forêts	6	2	▲ Ces projets doivent être initiés par les communes.
	13 Rapport final validé par l'OFEV	31.12.15	31.12.15	▲ L'étude sera finalisée dans la première moitié de l'année 2016.
ad4	14 Surface traitée en faveur des espèces (ha selon RPT)	30	50	■
	15 Surface de lisières traitées (ha selon RPT)	4	14	■ La plupart des surfaces ont été traitées lors des 3 premières années de la RPT2.
	16 Surface de pâturages boisés et de châtaigneraies traitées (ha selon RPT)	26	12	■ La plupart des surfaces ont été traitées lors des 3 premières années de la RPT2.
ad5	17 Nombre d'entreprises figurant au réseau	11	8	▲ Un triage n'a toujours pas signé le contrat.
	18 Rapport sur les possibilités de mise en oeuvre (plateforme internet, commercialisation centralisée, etc.)	30.06.15		● Démarche différée à 2016; travail de concertation en cours.
	19 Rapport et décision sur l'organisation et le financement de la formation professionnelle forestière	30.03		■

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

OBJECTIF POLITIQUE 2	
Protéger et mettre en valeur les espaces naturels	
Sous-objectifs politiques	
1	Maintenir la diversité biologique et paysagère (GP22) [Agenda 21]
2	Accompagner la phase de gestion des parcs naturels régionaux d'importance nationale (Binntal, Finges) (GP21) [Agenda 21]
3	Coordonner et soutenir la lutte contre les plantes envahissantes [Agenda 21]
4	Elaboration des concepts régionaux d'évolution paysagère, notamment pour la plaine (GP21) [Agenda 21]
5	Former et informer dans le domaine Nature et Paysage (GP23) [Agenda 21]
6	Entretenir et restaurer les voies de communication historiques (GP24)

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Réalisation de projets de mise en valeur pour les objets d'importance nationale et cantonale, dont notamment : Les Moilles, Les Epines, sites à batraciens, Follatères, Derborence, Maraîche de Plex à Collonges, Morgins, Rigoles de Vionnaz, Marais d'Arpette, Moosalp, Obergesteln Ackerflur, Grengiols Tulpensucht, Waldmatten/Brig	31.12.15	31.12.15	■
	2 Renouvellement des contrats d'exploitation pour les surfaces agricoles de forte valeur écologique (marais, PPS)	31.12.15	31.12.15	● Perte de 14 ha surfaces contractuelles par rapport à la situation fin 2014. Les moyens demeurent insuffisants en regard des surfaces incluses dans les inventaires fédéraux.
	3 Mise sous protection de biotopes d'importance nationale ou cantonale : Vallon de Réchy, Derborence, Valère et Tourbillon, Sites de reproduction des batraciens, Objets PPS	31.12.15		● Une seule procédure aboutie pour le Vallon de Réchy. Mise sous protection de Valère et Tourbillon en cours, information publique au premier trimestre 2016. Coordination avec le SDT pour intégrer la mise sous protection des PPS dans le cadre des révisions des plans de zones communaux.
ad2	4 Suivi et contrôle de la mise en oeuvre des projets partiels planifiés dans les PNR de Binntal et Pfyn-Finges	31.12.15	31.12.15	■ Programme réalisé conformément aux conventions-programmes
ad3	5 Mise en oeuvre des nouvelles bases légales en matière de lutte contre les néophytes (2014)	31.12.15		● Bases légales toujours en préparation; la législation fédérale est déterminante et ne laisse pas beaucoup d'autonomie aux cantons, notamment en matière d'interdiction de vente de néophytes.
ad4	6 Elaboration des cahiers de charges coordonnés avec les milieux partenaires (Agriculture, R3, SCPF, Communes, etc.)	31.12.15		▲ Coordination difficile vu le contexte sensible lié à cette thématique, notamment dans la plaine du Rhône. Le cahier des charges pour la région Martigny-St-Maurice est finalisé et le mandat attribué. Report en 2016 par défaut de disponibilité au niveau des ressources internes et externes (bureaux).
	7 Réalisation des dossiers en cours : Concept Martigny-St-Maurice	31.12.15		▲ Concept Brig-Salgesch présenté au CE, prêt à la mise en oeuvre au gré des opportunités.
	8 Finalisation des projets en cours : Brig-Salgesch, Sierre-Grône	31.12.15		▲ Projet Brig-Salgesch finalisé.
ad5	9 Organisation de cours : lutte contre des néophytes, entretien des talus, gestion des PPS	31.12.15		▲ 3 cours néophytes au SRTCE (cantonniers), 1 à la Ville de Sierre et 1 à l'Ecole d'agriculture
	10 Organisation d'excursions : participation à la fête de la nature 2015	31.12.15	31.12.15	■ Participation à la Fête de la nature 2015 : grand succès au niveau du Marais d'Ardon. Les communes partenaires ont émis le souhait d'une réédition en 2016; il y aura également une manifestation au Bois-Noir/St-Maurice
	11 Information du public : communiqués au gré des décisions, résultats d'études, réalisation de projets importants	31.12.15	31.12.15	▲ 5 communications sur les néophytes, le crapauduc de Morgins, la Fête de la Nature et le Vallon de Réchy
ad6	12 Financement des projets d'importance nationale et cantonale	31.12.15	31.12.15	▲ 2 projets subventionnés.

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Part du programme réalisé selon convention-programme RPT 2012-2015	75%	85%	■
	2 Total de la surface des objets de valeur sous contrat (total cumulé) Remarque : augmentation de la surface sans augmentation du budget vu la prise en charge partielle des prestations dans le cadre PA 14-17	2'500	1'992	● Perte de 14 ha surfaces contractuelles par rapport à la situation fin 2014 (2006 ha sous contrat).
	3 Nombre de procédures de mise sous protection achevées (total annuel)	5	1	● Site du Vallon de Réchy protégé.
ad2	4 Degré de réalisation des conventions-programme 2012-2015 (Programme réduit vu la baisse de la part cantonale)	85%	85%	▲ Estimation 85 %.
ad3	5 Interdiction de vente selon liste noire des espèces	28.02.15		● Objectif non réalisé; bases légales en préparation.
ad4	6 Nombre de régions d'étude avec cahiers des charges coordonnés (Sion, Chablais)	3	1	● Manque de ressources internes pour conduire de front plusieurs dossiers.
	7 Degré d'avancement des projets en cours (Martigny-St-Maurice)	100%	50%	▲ Mandat attribué, démarrage en 2016.
	8 Décisions du Conseil d'Etat	31.12.15	31.12.15	▲ 1 décision (concept Brig-Salgesch).
ad5	9 Nombre de cours	3	5	■
	10 Nombre d'excursions	1	1	■ Fête de la nature.
	11 Nombre de communications	3	5	■ Fête de la nature / crapauducs Morgins / projet ailante / protection Val de Réchy / cours néophytes.
ad6	12 Nombre de dossiers traités par an	2	2	■ 2 projets réalisés.

OBJECTIF POLITIQUE 3

Réduire les risques dus aux dangers naturels (avalanches, glissements de terrains, érosion, chutes de pierres, glaciers, laves torrentielles, torrents forestiers)

Sous-objectifs politiques

- 1 Diminuer les risques naturels par des mesures appropriées par rapport aux dangers d'avalanches, d'instabilités de terrain et dans les torrents forestiers (GP32) [Agenda 21]
- 2 Soutenir, orienter et accompagner la recherche sur des thématiques propres au canton en matière de dangers naturels et de gestion des forêts de protection [Agenda 21]
- 3 Développer la coordination en matière d'observation et d'analyse des dangers, de planification, de financement et de réalisation des mesures de protection [Agenda 21]
- 4 Définir les objectifs de protection sur le plan cantonal, par type de danger et catégorie d'objets à protéger [Agenda 21]
- 5 Finaliser l'élaboration et assurer la mise à jour périodique des cartes de dangers pour l'ensemble du territoire [Agenda 21]
- 6 Disposer d'un réseau attractif de chemins pédestres

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Réalisation des projets individuels hors convention-programme (grands projets), dont notamment : Torrent/Loèche-les-Bains, Bâchi/Reckingen-Glurigen, Les Clièves/Evolène, Milibach/Wiler (terminer), Naters Dorf/Naters (terminer), Churzi Brend-Ackersand/Stalden, Forêt des Eaux/Nendaz (projets avec engagement = 33)	31.12.15	31.12.15	■ Les projets individuels sont généralement prioritaires et ont fait l'objet de décision d'engagement au détriment de ceux de l'offre globale.
	2 Réalisation des projets de l'offre globale (petits projets) selon convention-programme RPT (projets avec engagement = 199)	31.12.15		▲ Tous les projets de la convention n'ont pas pu être approuvés faute de financement cantonal suffisant
ad2	3 Renouveau de la convention-cadre avec l'ENA Davos et le WSL Birmensdorf	31.12.15		▲ La convention sera signée en septembre 2016.
	4 Participation aux projets de recherche de la Confédération dans le domaine des changements climatiques et dangers naturels	31.12.15	31.12.15	■ Projet Klimawandel : Expertise et adaptation aux changements climatiques.
ad3	5 Consolidation et réorientation du rôle des services d'observation régionaux (neige, eau, instabilités de terrain)	31.12.15		▲ Un 2ème cours de formation sera organisé en mai 2016. Les contrats avec les communes pour les services d'observation régionaux seront résiliés à fin février 2016 pour être remplacés ensuite par la nouvelle mouture et la nouvelle clé de financement.
	6 Développement d'un logiciel de gestion des projets du SFP, coordonné avec SAP pour assurer le suivi en temps réel et affiner les estimations	31.12.15		▲ Mise en oeuvre en cours de test; utilisation dès l'exercice 2016.
ad4	7 Application des objectifs de protection à tous les nouveaux projets	31.12.15		▲ Les objectifs de protection ont été présentés en CCDN de février 2016 et doivent encore être avalisés par le CE.
ad5	8 Elaboration ou révision des cartes de danger d'instabilité de terrain, notamment pour les communes suivantes : Brig-Glis, Dorénaz, Eisten, Evolène, Grimsuat, Inden, Leytron, Nendaz, Randa, Saas-Balen, St-Maurice, Trient, Veyras, Vex, Vionnaz et Zermatt (Nombre de dossiers en cours = 78)	31.12.15		▲ Certaines cartes n'ont pas encore été finalisées et le seront en 2016 conformément au programme RPT.
	9 Elaboration ou révision des cartes de danger d'avalanches, notamment pour les communes suivantes : Champéry, Fiesch, Finhaut, Orsières, Stalden, Randa, Trient et Zermatt (Nombre de dossiers en cours = 28)	31.12.15	31.12.15	■
ad6	10 Renouveau du mandat de prestations avec Valrando	31.12.15		■
	11 Elaboration d'une clé pour prioriser les projets acceptés au financement, dans le cadre du Copil Valrando	31.12.15	30.06.15	■

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Part de la convention-programme 2012-2015 réalisée	85%	90%	■
	2 Part du programme 2015 réalisée	85%	85%	■
ad2	3 Convention-cadre approuvée et signée	31.01.15		● La convention avec le SLF sera signée au mois de septembre 2016
	4 Rapport finaux avec résultats	31.12.15	31.12.15	■ Réalisation selon programme; fin de l'étude et publication des résultats à fin 2016
ad3	5 Cours de formation pour les observateurs	31.12.15		▲ 1 cours a été organisé en 2015, le 2ème le sera en 2016
	6 Nouvelle clé de financement pour les services d'observation (intégration des intérêts tiers, etc.)	31.01.15	31.12.15	■ Le nouveau mode de financement est défini
	7 Mise en oeuvre du logiciel de suivi	31.03.15		▲ Mise en oeuvre en 2016
ad4	8 Décision pour mise en oeuvre	31.01.15		▲ Les objectifs de protection ont été définis mais pas encore ratifiés par le CE
ad5	9 Date de validation des cartes "instabilités" du point de vue technique	31.12.15		▲ Finalisation du programme RPT en 2016.
	10 Date de validation des cartes "avalanches" du point de vue technique	31.12.15	31.12.15	■
ad6	11 Décision concernant le mandat de prestations	31.01.15		■ Mandat renouvelé pour 2016
	12 Décision concernant le financement des chemins pédestres	31.01.15	31.01.15	■ Nouvelle clé de financement approuvée.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt	26'116'546.16	13'161'953.99	12'954'592.17
GP11 Conservation des forêts	2'081'454.02	356'253.30	1'725'200.72
P1101 Procédures forestières	1'328'646.90	306'913.61	1'021'733.29
362 Subventions acc. à des communes par le fonds forestier VS	115'997.40		115'997.40
368 Subventions acc. à des bourgeoisies par le fonds forestier VS	41'600.00		41'600.00
368 Tâches de police : mandat de prestations avec les triages	358'234.00		358'234.00
434 Prestations de service		3'846.80	-3'846.80
439 Fonds forestier VS		251'382.00	-251'382.00
Solde dépenses/recettes du produit	812'815.50	51'684.81	761'130.69
P1102 Planification et recherche forestières	268'137.61	46'626.82	221'510.79
318 Cartographie des forêts de protection (analyse rapide)	33'671.75		33'671.75
318 Plan forestier cantonal	10'800.00		10'800.00
460 Subventions acquises de la Conf. : cartographie des forêts		13'468.70	-13'468.70
460 Subventions acquises de la Conf.: planif. for. cantonale		4'320.00	-4'320.00
506 Waldinformationssystem WIS	59'400.00		59'400.00
660 Subventions acquises de la Conf.: Waldinformationssystem WIS		23'760.00	-23'760.00
Solde dépenses/recettes du produit	164'265.86	5'078.12	159'187.74
P1103 Préavis forêt	484'669.51	2'712.87	481'956.64
GP12 Forêt de protection	21'018'594.00	11'187'847.87	9'830'746.13
P1201 Gestion des forêts de protection	15'953'038.05	7'817'870.68	8'135'167.37
568 Subventions acc. à des bourgeoisies	15'481'500.00		15'481'500.00
660 Subventions acquises de la Confédération		7'815'500.00	-7'815'500.00
Solde dépenses/recettes du produit	471'538.05	2'370.68	469'167.37
P1202 Infrastructure forestière	3'767'229.60	2'987'321.12	779'908.48
434 Prestations de service		77'820.75	-77'820.75
528 Prêts aux bourgeoisies	880'000.00		880'000.00
562 Subventions acc. à des communes	1'399'240.15		1'399'240.15
565 Subventions acc. à des institutions privées	87'196.70		87'196.70
568 Subventions acc. à des bourgeoisies	1'214'682.15		1'214'682.15
625 Remboursements de prêts acc. à des instit. privées		100'000.00	-100'000.00
628 Remboursements de prêts accordés à des bourgeoisies		1'184'500.00	-1'184'500.00
660 Subventions acquises de la Confédération		1'623'958.65	-1'623'958.65
Solde dépenses/recettes du produit	186'110.60	1'041.72	185'068.88
P1203 Dégâts aux forêts	1'298'326.35	382'656.07	915'670.28
GP13 Economie forestière	815'073.92	137'048.77	678'025.15
P1301 Gestion des forêts	283'494.18	88'334.70	195'159.48
P1302 Gestion d'entreprise et filière du bois	129'795.36	291.19	129'504.17
P1303 Formation forestière	401'784.38	48'422.88	353'361.50
351 Ecole de gardes de Lyss	73'726.00		73'726.00
364 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte: formation Forêt Valais	263'100.00		263'100.00
Solde dépenses/recettes du produit	64'958.38	48'422.88	16'535.50

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP14 Biodiversité en forêt	2'201'424.22	1'480'804.05	720'620.17
P1401 Biodiversité en forêt	2'201'424.22	1'480'804.05	720'620.17
368 Subventions acc. à des bourgeoisies	1'720'634.65		1'720'634.65
460 Subventions acquises de la Confédération		1'463'603.90	-1'463'603.90
Solde dépenses/recettes du produit	480'789.57	17'200.15	463'589.42
OP2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels	5'611'183.07	2'335'437.92	3'275'745.15
GP21 Conservation et mise en valeur du paysage	2'013'725.69	1'043'082.52	970'643.17
P2101 Protection du paysage	148'171.18	125'869.39	22'301.79
P2102 Mise en valeur du paysage	446'437.65	268'448.01	177'989.64
365 Subventions acc. à des instit. privées: Unesco	363'600.00		363'600.00
460 Subventions acquises de la Confédération: RPT Unesco		238'600.00	-238'600.00
Solde dépenses/recettes du produit	82'837.65	29'848.01	52'989.64
P2103 Parcs naturels	1'419'116.86	648'765.12	770'351.74
GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces	2'557'290.39	1'237'630.18	1'319'660.21
P2201 Protection des biotopes	250'073.96	44'259.02	205'814.94
P2202 Mise en valeur des biotopes	640'972.89	295'670.29	345'302.60
434 Prestations de service		5'636.30	-5'636.30
Solde dépenses/recettes du produit	640'972.89	290'033.99	350'938.90
P2203 Contrats d'exploitation	1'326'198.16	783'655.54	542'542.62
P2204 Gestion des espèces	340'045.38	114'045.33	226'000.05
GP23 Bases, formation et information nature et paysage	957'781.50	53'490.42	904'291.08
P2301 Etudes, recherches et inventaires	383'535.25	31'530.69	352'004.56
364 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte: Agenda 21	220'000.00		220'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	163'535.25	31'530.69	132'004.56
P2302 Formation et information	260'540.33	20'203.82	240'336.51
P2303 Préavis nature et paysage	313'705.92	1'755.91	311'950.01
GP24 Voies de communication historiques	82'385.49	1'234.80	81'150.69
P2401 Valorisation des voies de communication historique	82'385.49	1'234.80	81'150.69
OP3 Réduire les risques dus aux dangers naturels	18'486'023.14	7'691'812.54	10'794'210.60
GP31 Prévention dangers naturels	3'077'405.94	1'300'776.52	1'776'629.42
P3101 Cartes de dangers	650'556.85	302'549.68	348'007.17
P3102 Observations dangers naturels et prévention	2'057'494.21	882'452.61	1'175'041.60
314 Maintenance des stations Imis et pluviomètres WSL	301'753.25		301'753.25
362 Subventions acc. à des communes: service hivernal et estival	498'074.55		498'074.55
460 Subventions acquises de la Conf.: maintenance stations		120'506.45	-120'506.45
460 Subventions acquises de la Conf.: service hivernal et estival		283'350.05	-283'350.05
562 Subventions acc. à des communes: observations dangers naturels et prévention	946'643.50		946'643.50
660 Subventions acquises de la Conf.: observations dangers naturels et prévention		447'392.20	-447'392.20
Solde dépenses/recettes du produit	311'022.91	31'203.91	279'819.00
P3103 Etudes et recherches	241'329.24	115'057.64	126'271.60
P3104 Préavis dangers naturels	128'025.64	716.59	127'309.05

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE
**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP32 Ouvrages de protection	14'758'627.89	6'373'550.83	8'385'077.06
P3201 Construction et entretien d'ouvrages	14'758'627.89	6'373'550.83	8'385'077.06
434 Prestations de service		285'149.70	-285'149.70
562 Subventions acc. à des communes	12'959'544.50		12'959'544.50
564 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte	721'197.55		721'197.55
565 Subventions acc. à des instit. privées	231'109.95		231'109.95
660 Subventions acquises de la Confédération		6'031'538.10	-6'031'538.10
Solde dépenses/recettes du produit	846'775.89	56'863.03	789'912.86
GP33 Chemins pédestres	649'989.31	17'485.19	632'504.12
P3301 Construction et entretien des sentiers	649'989.31	17'485.19	632'504.12
365 Subventions acc. à des instit. privées: VALRANDO	152'000.00		152'000.00
562 Subventions acc. à des communes: sentiers pédestres	408'517.90		408'517.90
Solde dépenses/recettes du produit	89'471.41	17'485.19	71'986.22
Total	50'213'752.37	23'189'204.45	27'024'547.92

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1
Protéger l'homme et
l'environnement
B15 11'576'800 net
C15 11'195'477.47 net

GP 11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement B15 2'853'702 net C15 2'079'557.92 net	GP 12 Sites pollués, déchets et sols B15 1'328'886 net C15 1'158'036.36 net	GP 13 Protection des eaux B15 6'464'727 net C15 7'129'263.95 net	GP 14 Evaluation et suivi des projets de construction B15 929'485 net C15 828'619.24 net
---	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	8'055'352.31	8'110'900	8'340'092.97	229'193
30 Charges de personnel	5'767'691.85	5'789'300	5'845'058.20	55'758
31 Biens, services et marchandises	1'699'052.16	1'682'400	1'865'950.75	183'551
32 Intérêts passifs	0.00	0	1'581.00	1'581
33 Amortissements	-18'531.90	0	7'732.95	7'733
36 Subventions accordées	132'922.74	134'600	131'219.77	-3'380
38 Attributions aux financements spéciaux	113'304.20	106'000	129'673.50	23'674
39 Imputations internes	360'913.26	398'600	358'876.80	-39'723
4 Revenus de fonctionnement	1'410'440.90	1'334'100	1'942'345.85	608'246
40 Impôts	5'381.00	4'600	2'434.00	-2'166
42 Revenus des biens	241.50	0	0.00	0
43 Contributions	961'645.15	974'500	1'572'237.05	597'737
45 Dédommagements de collectivités publiques	36'805.95	10'000	12'454.50	2'455
46 Subventions acquises	388'051.30	335'000	342'051.30	7'051
49 Imputations internes	18'316.00	10'000	13'169.00	3'169
Charges nettes de fonctionnement	6'644'911.41	6'776'800	6'397'747.12	-379'053
5 Dépenses d'investissement	5'940'381.60	6'430'600	6'171'090.95	-259'509
50 Investissements propres	318'581.25	360'000	166'940.00	-193'060
56 Subventions accordées	4'766'314.35	4'720'600	4'720'599.95	-0
57 Subventions redistribuées	855'486.00	1'350'000	1'283'551.00	-66'449
6 Recettes d'investissement	940'338.80	1'630'600	1'373'360.60	-257'239
66 Subventions acquises	84'852.80	280'600	89'809.60	-190'790
67 Subventions à redistribuer	855'486.00	1'350'000	1'283'551.00	-66'449
Dépenses nettes d'investissement	5'000'042.80	4'800'000	4'797'730.35	-2'270
Insuffisance de financement	11'644'954.21	11'576'800	11'195'477.47	-381'323

Explication des écarts financiers

30: Afin de faire face à la problématique du mercure, deux postes supplémentaires ont été octroyés au SPE en 2015. Le personnel y relatif a été engagé en juin et juillet. Ces deux postes sont autofinancés (voir rubrique 43).

31: Par décision du Conseil d'Etat du 4 novembre 2015, le SPE a été autorisé à un dépassement de crédit budgétaire de CHF 200'000.- compensé par des recettes supplémentaires (voir rubrique 43).

43: Les prestations refacturées aux entreprises sont nettement plus élevées que planifiées. Ces recettes supplémentaires permettent d'autofinancer les deux postes supplémentaires pour le dossier du mercure (voir rubrique 30) ainsi que des mandats pour diverses expertises (voir rubrique 31).

50/66: La différence correspond aux mesures d'isolation phonique (fenêtres anti-bruit) le long de la ligne CFF dont les travaux ne sont pas encore achevés.

57/67: Le montant des subventions de la Confédération redistribuées aux communes est inférieur à la planification suite notamment à des retard des communes dans la finalisation de leurs plans généraux d'évacuation des eaux.

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	37.80	37.80	39.60

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

30: Afin de faire face à la problématique du mercure, deux postes supplémentaires ont été octroyés au SPE en 2015. Le personnel y relatif a été engagé en juin et juillet. Ces deux postes sont autofinancés (voir rubrique 43).

OBJECTIF POLITIQUE

Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets

Sous-objectifs politiques

- 1 Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol
- 2 Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol
- 3 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés, des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement des déchets
- 4 Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement
- 5 Informer et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'œuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement [Agenda 21]
- 6 Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SPE
- 7 Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Renouveau du système de traitement des données du réseau de surveillance de la qualité de l'air RESIVAL afin de diminuer la fréquence des pannes	30.03.15	28.02.15	■ L'implémentation du nouveau système d'acquisition de données ISEO dans toutes les stations de mesure de la qualité de l'air a été finalisée en février 2015.
	2 Contrôle de la qualité des eaux de la Turtmanna et publication des rapports sur la qualité des eaux de la Liène ayant fait l'objet d'un suivi en 2014	31.12.15		▲ Les prélèvements et analyses sur le bassin versant de la Turtmanna ont été réalisés, le rapport de synthèse des résultats est en cours de finalisation. Le bilan de la qualité des eaux sur la Liène est finalisé et sera publié en février 2016.
ad2	3 Surveillance des antennes de téléphonie mobile durant la phase de déploiement du système de 4ème génération (LTE)	31.12.16		■ Le groupe bruit/RNI procède régulièrement à des visites locales pour vérifier les paramètres d'antennes ou des contrôles de qualité chez les opérateurs pour vérifier que les puissances annoncées correspondent aux valeurs émises. Suite au décès du collaborateur spécialisé en fin d'année, les chiffres disponibles correspondent à la situation à fin septembre 2015. Les paramètres d'émission ou d'immission du rayonnement ont été contrôlés pour 28 sites d'antennes installés et 18 sites d'antennes faisant l'objet de demandes d'autorisation de construire. De même, 106 contrôles d'assurance qualité ont été faits auprès de différents opérateurs.
	4 Développement d'une banque de données permettant de renforcer la coordination des contrôles des installations ayant des impacts environnementaux dans plusieurs domaines (air, eau, sol, bruit, déchets, RNI, etc.)	31.12.15		▲ L'appel d'offre a été lancé à la fin janvier et le mandat adjugé en date du 28.04.2015. Le projet global est en phase de réalisation, et sera finalisé en 2016.
ad3	5 Versement des subventions aux communes pour les projets d'évacuation et d'épuration des eaux selon la liste figurant dans les "Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand-Conseil"	31.12.15		▲ A fin 2015, le montant des travaux décomptés pour lesquelles les subventions n'ont pas pu être versées faute de disponibilités budgétaires s'élevait à CHF 2.2 millions (voir IP 10). Le budget alloué pour 2016 est réduit de 50% par rapport à celui de 2015, avec pour conséquence une augmentation importante des délais de versement des subventions.
	6 Suivi de l'assainissement des sites contaminés résultant de l'héritage industriel du Valais (sites chimiques de Viège, Monthey et Evionnaz, anciens sites de production d'aluminium de Chippis et Steg) : détermination des mesures à prendre et suivi des travaux en cours	31.12.15		■ A Monthey, l'excavation de la décharge du Pont-Rouge s'est achevée. La pollution résiduelle présente en profondeur a été éliminée dès août 2015 par chauffage de sous-sol et par extraction de polluants volatilisés. Toujours à Monthey, les injections d'air dans le sous-sol de l'ancien étang de la STEP se poursuivent et un essai pilote est en cours en aval des anciens décanteurs. À Evionnaz, une mesure de confinement hydraulique a été mise en œuvre dans le périmètre de l'Usine Nord. L'assainissement du sous-sol de l'ancien site d'électrolyse et de production d'anodes de Chippis a débuté. Différentes mesures d'assainissement sont en cours dans le périmètre de l'Usine Lonza de Viège, en parallèle à l'investigation de détail de l'ensemble du site industriel. Une investigation de détail spécifique au mercure et des clarifications quant à la mobilité du mercure ont été demandées dans le cadre du projet d'assainissement de la décharge de Gamsenried.

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad3	7 Suivi de l'assainissement des surfaces concernées par la pollution au mercure dans la zone d'habitation de Turtig et suivi des investigations menées entre Viège et Niedergesteln	31.12.15		■ Sur la base des résultats des investigations menées sur les sols de la région de Viège, le SPE a informé par écrit chacun des propriétaires concernés et a procédé à l'inscription au cadastre des sites pollués des parcelles concernées localisées en zone à bâtir. Des études sont actuellement menées afin de clarifier la représentativité des données et la mobilité du mercure. En parallèle, les investigations de détail ont été menées pour les parcelles à assainir localisées en zone d'habitation. L'état d'avancement des investigations et assainissements est documenté sous www.vs.ch/ggk.
ad4	8 Soutien technique au SRTCE et aux communes pour l'assainissement d'ici au 31.03.2018 du bruit routier (principaux projets prévus en 2015: T9 Turtig; RC 302 Massongex; T9, RC44, RC46, RC 606 Sierre; RC 62 Salins; RC 68 Conthey; 1015 Brig; RC 60-61 Savièse)	31.12.15		▲ En 2015, pour soutenir l'avancement des dossiers du SRTCE, dont le nombre augmente à l'approche du délai de mars 2018 pour l'obtention de subventions pour les assainissements, la priorité a été mise sur les préavis de bruit des routes cantonales. Cette mesure a permis de rendre 62 prises de position à 61% dans les délais. Pour les routes communales, 6 communes ont transmis au canton des demandes d'intégration de projets dans la dernière convention-programme, en vue de l'obtention de subventions. Il s'agit des communes de Sierre, Grône, Sion, Martigny, Bagnes et Monthey.
	9 Suivi des études et assainissement de bruit le long du réseau ferroviaire (priorité en 2015: réalisation des mesures d'isolation acoustique des bâtiments le long des voies de chemin de fer, dans les deux ans suivant la décision de l'OFT, des principaux projets Naters, Chamoson, Evionnaz et Riddes).	31.12.15		■ Le projet de Chamoson a été clos en décembre. Le projet de Massongex est terminé et sera clos si aucun recours n'intervient sur la dernière décision de remboursement. Les projets de Riddes et Evionnaz avancent normalement et les travaux de mise en place de fenêtres anti-bruit devraient être finalisés au printemps 2016. Au vu des nouveaux projets transmis ou prévus par l'OFT, un mandat fut attribué à un bureau externe pour préparer les documents d'appel d'offre pour la planification et le suivi de mise en place des fenêtres antibruit sur l'ensemble des 8 communes concernées, soit Naters, Sierre, St-Léonard, Saxon, St-Maurice Vernayaz, Sion et Martigny.
	10 Conduite et assistance des communes dans la procédure d'approbation des zones de protection de sources (ZP) afin que toutes les ZP soient approuvées dans le délai prévu à l'art. 50 al. 4 de la loi cantonale sur la protection des eaux	01.09.16		▲ La section protection des eaux a eu des contacts avec 44 communes. Il s'agissait principalement de régler des conflits entre des constructions et des zones de protection et le traitement de cas de pollution. En 2015, 17 communes ont mené à terme la procédure de délimitation et d'approbation de leurs zones de protection: Arbaz, Conthey, Ernen, Grengiols, Iséables, Lens, Leytron, Randa, Riederalp, Sembrancher, Saxon, Sion, Täsch, Termen, Troistorrens, Unterbach et Vernayaz.
ad5	11 Information à la population sur l'état de l'environnement par le biais des médias (principaux sujets planifiés en 2015 : pollution entre Viège et Niedergesteln, statistique sur les déchets, qualité de l'air, épuration des eaux; autres sujets en fonction de l'actualité)	31.12.15		■ Outre les 20 communiqués et conférences de presse (voir IP 21), le SPE a été très fortement sollicité par les médias en 2015 dans le dossier de la pollution au mercure dans le Haut-Valais ainsi que dans celui de la raffinerie de Collombey-Muraz. Le SPE a en sus participé aux émissions de Rhône FM "Atomes crochus" sur la gestion des sites pollués, les particules fines ainsi que la protection des captages d'eau potable en milieu alpin. Le SPE a également participé à l'Ecoflash de Radio Vertical sur les micropolluants dans les eaux et à Vacarme de la RTS sur le Léman.

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad5 12 Mise à disposition de la Confédération des géodonnées dans les 3 ans suivant l'approbation des modèles de géodonnées minimaux (MGDM) dans les 12 domaines de la compétence du SPE	31.12.16		▲ Onze géodonnées de base sont de la compétence du SPE et quatre de compétence communale mais sous surveillance de ce dernier. 8 MGDM sont approuvés. Les 5 MGDM des sols, captages, nappes, STEP et PGEE sont toujours en voie de finalisation auprès de l'instance fédérale. Sur l'état d'avancement de 2 MGDM il n'y a pas d'information à disposition. Conformément au rapport accompagnant le projet de loi cantonale sur la géoinformation (LcGéo), des moyens supplémentaires doivent impérativement être prévus au niveau cantonal pour assurer la mise en oeuvre de la LGéo dans les délais fixés par la Confédération.
ad6 13 Pour les préavis demandés au Service par l'autorité compétente, réduction de la fréquence des consultations internes au Service de manière à réduire la durée de traitement	31.12.15		■ La fréquence des consultations internes au Service des dossiers soumis à notices d'impact a diminué de 85% en 2013, à 80% en 2014 et 77% en 2015. Les 23% restant sont traités directement par la section EIE (généralistes spécialisés). Pour les petits dossiers un traitement sommaire a été introduit dans le dernier trimestre 2015.
ad7 14 Adaptation, en collaboration avec le SAJ-DTEE, des différentes directives et arrêtés suite aux révisions totales des lois cantonales sur la protection de l'environnement (LcPE) et des eaux (LcEaux)	31.03.15		▲ Le nouveau règlement concernant la délimitation des zones et périmètres de protection des eaux souterraines a été approuvé par le Conseil d'Etat et est entré en force le 11 septembre 2016. Le règlement d'application de l'OEIE a été adapté et est en préconsultation auprès de l'OFEV. Les autres directives et arrêtés sont encore en cours de révision.

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre d'analyseurs en continu du réseau RESIVAL et des stations mobiles permettant la surveillance dans l'air des polluants actuellement les plus problématiques pour la santé publique	30	30	■ Au 31 décembre, 30 analyseurs en continu équipant 8 stations fixes (6 Resival, 1 Pont-Rouge, 1 Montana) étaient en service: - 3 BTEX (installés en 2006-2007) - 8 analyseurs de NOx (remplacés en 2012) - 8 analyseurs d'ozone (remplacés en 2005) - 8 analyseurs de PM10 (remplacés en 2006-2010) - 1 analyseur de PM2.5 (remplacé en 2007) - 1 analyseur de black carbon (installé en 2007) - 1 GC-MS (installé en 2011).
	2 🏠 Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1 = pollution très faible, 2 = faible, 3 = modérée, 4 = marquée, 5 = haute et 6 = très haute)	3	3	■ La situation pour les zones industrielles en 2015 est restée au même niveau qu'en 2014.
	3 Nombre d'échantillons analysés pour quantifier l'état de l'environnement (poussières en suspension, eaux souterraines, eaux de surface, sédiments et sols)	650	857	■ Au total, 857 échantillons ont été analysés par le SPE ou sur mandat de ce dernier. Ces échantillons se répartissent comme suit : eaux souterraines: 124 ; eaux de surface et sédiments: 403 ; effluents de STEP: 302. En sus de ces échantillons, les teneurs en métaux lourds ont été analysées dans 28 échantillons de poussières.
ad2	4 Nombre d'installations dont les émissions ont été mesurées à une ou plusieurs reprises par le Service (air, bruit, rayonnement non ionisant et rejets dans les eaux)	340	291	▲ Le SPE a procédé au contrôle par mesure de 165 installations en matière de protection de l'air, 13 en matière de bruit, 46 en matière de rayonnement non ionisant et 67 en matière de rejets dans les eaux.
	5 Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une visite sur place pour conseil et/ou contrôle, par le SPE, en sus des mesures des émissions (air, bruit, rayonnement non ionisant, déchets et matériaux, eaux souterraines, eaux usées et chantiers)	600	575	▲ Le SPE a procédé à 102 visites en matière de protection de l'air, 16 en matière de bruit, 20 en matière de rayonnement non ionisant, 215 en matière de déchets et d'extraction de matériaux, 12 en matière de protection des eaux souterraines, 210 en matière d'eaux usées, dont 15 industries ou PME, 77 exploitations agricoles, 51 STEP, 53 chantiers et 14 divers.
	6 Nombre d'installations contrôlées par des tiers avec un suivi administratif du SPE (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers)	7'500	8'442	■ 184 stations-services, 59 installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, 5521 chauffages, 2'409 citernes, 196 garages, 23 installations de froid, 10 pressings et 40 sites de traitement de déchets ou d'extraction de matériaux ont été contrôlés par des tiers avec un suivi administratif du SPE.
	7 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion	0	0	■ Deux dépassements ont été constatés suite à des mesures de réception demandées par le SPE. Les opérateurs concernés ont pris les mesures correctives nécessaires; le rayonnement a été ramené en-dessous de la valeur limite d'installation.
	8 Quantité (kg) de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes	500	458	■ En 2015, les quantités de produits phytosanitaires d'origine industrielle retrouvés dans le Rhône à la Porte du Scex se sont élevées à 88 kg/an, en baisse par rapport à 2014 (128 kg), 2013 (235 kg), 2012 (200 kg), 2011 (368 kg). Les charges des principes actifs pharmaceutiques d'origine industrielle représentent 370 kg/an, en baisse par rapport à 2014 (658 kg), 2013 (761 kg), 2012 (425 kg) 2011 (702 kg).

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad3	9 Projets des communes : pourcentage des dossiers de subventionnement et d'adjudication traités et transmis à l'autorité compétente dans les 2 mois pour les décisions du Département ou du Conseil d'Etat, respectivement dans les 4 mois pour les décisions du Grand Conseil	80%	98%	■ 48/49 dossiers d'adjudication et de subventionnement (40 en 2014) ont été traités dans les délais.
	10 Montant, en millions de francs, des travaux réalisés et décomptés mais dont les subventions n'ont pas été versées par manque de disponibilités budgétaires (état 31.12.2012: 1.3 Mio Fr.)	3.5	2.2	■ A fin 2015, le montant des travaux décomptés pour lesquelles les subventions n'ont pas pu être versées faute de disponibilités budgétaires s'élevait à CHF 2.2 millions. Le budget alloué pour 2016 est réduit de 50% par rapport à celui de 2015, avec pour conséquence une augmentation importante des délais de versement des subventions.
	11 Nombre de communes dont le PGEE a été finalisé et approuvé par le SPE durant l'année	3	9	■ Les 9 PGEE de Grengiols, Bourg-St-Pierre, Ausserberg, Grächen, Bürchen, Bettmeralp, Münster-Geschinen, Ulrichen et Termen ont été rendus, vérifiés et approuvés par le SPE. Le PGEE de Mörel a été rendu mais nécessite des compléments.
	12 Nombre de prises de position du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués	50	73	■ Outre les prises de position sur le dossier "mercure", le SPE s'est prononcé sur un nombre très important de dossiers dans le domaine des sites pollués.
	13 Nombre total de sites contaminés assainis ou en cours d'assainissement	78	73	▲ Sur un total actuellement connu de 96 sites à assainir, 63 sites contaminés ont d'ores et déjà été assainis, tandis que 10 sites sont en cours d'assainissement.
	14 Pourcentage des prises de position du service en matière de sites pollués dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet	80%	44%	▲ Compte tenu des priorités données au mercure et à l'assainissement des sites contaminés des grandes industries ainsi que du nombre de dossiers à traiter (voir IP12), le traitement des autres dossiers a nécessité plus de temps.
	15 Montant, en millions de francs, investi durant l'année par les industries de l'aluminium et de la chimie pour l'investigation, la surveillance, le confinement transitoire ou l'assainissement de leurs sites pollués	30	40	■ A Chippis, les travaux d'assainissement de l'ancienne aire d'électrolyse de l'aluminium et de production d'anodes ont débuté. À Monthey les mesures d'assainissements se sont poursuivies (décharge du Pont Rouge, Etang de la STEP, Usines). D'importantes investigations et des essais d'assainissement in situ sont en cours à Viège, Monthey et Evionnaz. A Gamsenried, de nouveaux puits de pompage ont été mis en place et deux zones comportant des déchets fortement pollués ont été équipées de points de mesures à différents niveaux. Le montant des investissements est grossièrement estimé sur la base des travaux réalisés par les industries concernées.
ad4	16 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	30.06.15	17.06.15	■ Le Conseil d'Etat a pris connaissance du rapport annuel le 17 juin 2015. Le rapport, disponible sous www.vs.ch/air , a fait l'objet d'un communiqué aux médias le 11.8.2015.
	17 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés jusqu'en 2018	75%	35%	▲ Le chiffre affiché correspond à la situation fin 2014. Les valeurs pour 2015 seront transmises au printemps 2016 par le SRTCE.

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad4 18 Nombre de communes exploitant des captages d'eau potable dont les zones de protection ne sont pas intégralement approuvées	10	36	▲ A ce jour, 95 communes ont fait approuver les zones de protection de l'ensemble de leurs sources et captages, 8 communes ont réalisé la mise à l'enquête publique de leurs ZP sans opposition, 7 communes sont en procédure de conciliation suite à des oppositions de privés, 15 communes doivent encore faire approuver une partie de leurs ZP alors que 6 communes n'ont encore aucune ZP approuvée et certaines communes n'ont pas de captages pour l'approvisionnement en eau potable.
19 Nombre d'installations hydroélectriques ayant fait l'objet d'une décision d'assainissement selon l'art. 80 de la LEaux au 31.12.2014	3	3	■ Trois décisions ont été rendues en 2015 : - une pour FMW concernant les débits de dotation sur le Rhône à Gluringen et à Fiesch; - une pour Energie Electrique du Simplon (EES) concernant les captages sur le Walibach, l'Eggen, le Krummbach, Laggintal et la Fah; - une pour Kraftwerke Mattmark AG (KWM), concernant des débits résiduels sur Saas Fee et ABC Gufer. Le SEFH est en cours de discussion avec les OGNs et les sociétés hydroélectriques afin de trouver un consensus pour une acceptation au cas par cas des décisions d'assainissement.
20 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires	0	13	▲ 13 décharges accueillant uniquement des matériaux d'excavation propres mais ne disposant pas des autorisations nécessaires sont encore en activité. Depuis le début de l'année 2015, les autorisations d'exploiter les DCMEP de Grafschaft (Hilpersbach), Täsch (Täschgufer), Mont-Noble (Les Jarnayes), Hérémente (Les Chausses), Leukerbad (Birchen) ont été octroyées.
ad5 21 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service	5	20	■ Conférence de presse : Pollution entre Viège et Niedergesteln - Nouveaux résultats d'investigation, 16.02.15. Communiqués/informations : Pollution au mercure - deux postes supplémentaires octroyés, 09.01.15; Abaissement de la valeur d'assainissement du mercure, 14.01.15; Problématique du mercure - les communes travaillent en étroite collaboration avec Lonza et le Canton, 20.01.15; Raffinerie Tamoil - Toutes les mesures mises en oeuvre, 05.03.15; Dossier CE : débat spécial sur la problématique de la pollution au mercure, 10.03.15; Raffinerie Tamoil - Fin du processus officiel de recherche de repreneurs, 01.04.15; 29 avril 2015, journée contre le bruit : ensemble dans le respect et la tolérance, 29.04.15; Gestion des déchets et rejets polluants dans le domaine de la peinture, 01.06.15; Pollution à l'ozone, recommandations à la population, 03.07.15; Bon pour un air meilleur et plus d'argent dans le porte-monnaie, 03.07.15; Pollution à l'ozone - fin de l'épisode de smog, 08.07.15; Problématique du mercure - Etat d'avancement des investigations, 29.07.15; Qualité de l'air en Valais en 2014, 11.08.15; Résultats des analyses de mercure au Sud de Viège, 08.09.15; De nouvelles Aides à l'exécution pour la protection des eaux souterraines en Valais, 23.09.15; Bilan 2014 d'épuration des eaux usées en Valais, 29.09.15; Assainissement du site chimique d'Evionnaz, 05.10.15; Autorisation de cession et de partage pour les parcelles polluées au mercure, 22.10.15; Pollution au mercure entre Viège et Niedergesteln, les investigations se poursuivent, 17.12.15.
22 Nombre de visites de conseil auprès des communes	50	68	■ 68 visites ont été effectuées en 2015.

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad6 23 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des dossiers traités dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des préavis des services consultés)	80%	95%	■ 15 enquêtes préliminaires ont été traitées, dont 80% dans les délais. 51 rapports d'impact ont été traités, dont 100% dans les délais.
24 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des préavis transmis dans le mois suivant la réception du dossier complet au SPE	80%	86%	■ Pour les 1216 dossiers soumis à notice d'impact, 86% ont été traités dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet au SPE. En sus 92% des 1269 petits dossiers de construction ont été traités dans les 10 jours.

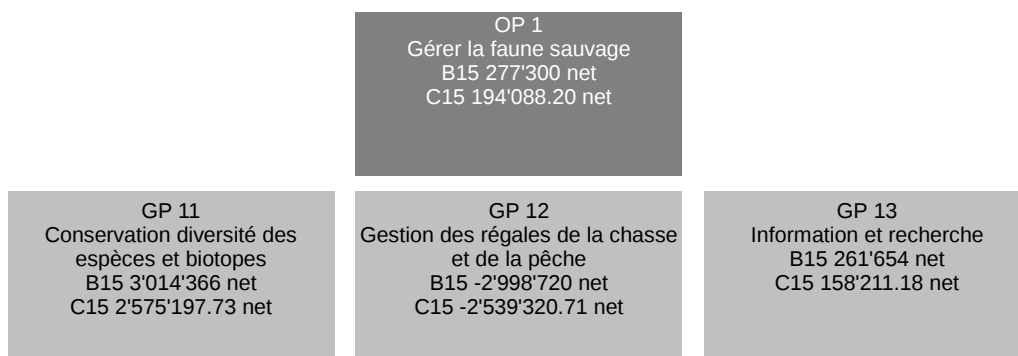
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement	2'898'951.90	819'393.98	2'079'557.92
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	1'204'430.82	261'718.67	942'712.15
566 Subventions accordées à des personnes physiques	25'802.50		25'802.50
Solde dépenses/recettes du produit	1'178'628.32	261'718.67	916'909.65
P1102 Surveillance des rejets et mesures curatives	950'133.08	441'804.52	508'328.56
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	744'388.00	115'870.79	628'517.21
GP12 Sites pollués, déchets et sols	2'105'864.24	947'827.88	1'158'036.36
P1201 Sites pollués	1'574'766.83	970'191.20	604'575.63
562 Subventions accordées à des communes	110'735.00		110'735.00
572 Subventions redistribuées à des communes	92'566.00		92'566.00
670 Subventions de la Confédération à redistribuer		92'566.00	-92'566.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'371'465.83	877'625.20	493'840.63
P1202 Déchets	420'027.85	-24'155.33	444'183.18
P1203 Sols et matériaux pierreux	111'069.56	1'792.01	109'277.55
GP13 Protection des eaux	8'551'714.15	1'422'450.20	7'129'263.95
P1301 Evaluation qualité eaux souterraines et surface	620'700.15	40'143.80	580'556.35
P1302 Protection des eaux de surface	543'316.71	23'176.52	520'140.19
P1303 Planif. et subv. ouvrages eaux usées et STEP	6'568'392.32	1'291'973.51	5'276'418.81
562 ARA Holler - Stalden	80'556.00		80'556.00
562 BEP 09 Sana - Chermignon	33'099.00		33'099.00
562 BEP 12 - BEP 14 - BEP 15 - Randogne	261'614.00		261'614.00
562 Collecteur de Vernayaz	121'260.00		121'260.00
562 Collecteur EC et EU du Larrey - Veysonnaz	78'750.00		78'750.00
562 Collecteur EU Rive droite - Fully	50'000.00		50'000.00
562 Collecteur Finhaut-Salvan-Vernayaz	395'123.00		395'123.00
562 Construction 2 mini STEP la Luette - Praz-Jean	127'917.00		127'917.00
562 Ensemble des PGEE et autres petits projets	255'001.00		255'001.00
562 Extension + mise à niveau STEP de Martigny	600'000.00		600'000.00
562 Extension ARA Zermatt	241'058.00		241'058.00
562 Extension et mise à niveau STEP de Vionnaz	68'981.00		68'981.00
562 Extension STEP de Saillon	100'000.00		100'000.00
562 Raccordement STEP de Verbier - STEP de Profray	224'315.00		224'315.00
562 Raccordement STEP d'Illarsaz	180'000.00		180'000.00
562 Réhabilitation et extension STEP de Chandoline	1'320'734.00		1'320'734.00
562 STEP de Mâche	250'000.00		250'000.00
562 Tronçon Châtaignier - Saxé - Fully	150'000.00		150'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	2'029'984.32	1'291'973.51	738'010.81
P1304 Protection des eaux souterraines et des captages	819'304.97	67'156.37	752'148.60

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP14 Evaluation et suivi des projets de construction	954'653.63	126'034.39	828'619.24
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	241'864.89	14'596.15	227'268.74
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	614'119.54	3'716.91	610'402.63
P1403 Suivi des chantiers et conseil	98'669.20	107'721.33	-9'052.13
Total	14'511'183.92	3'315'706.45	11'195'477.47

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	6'072'082.12	6'350'100	6'420'154.90	70'055
30 Charges de personnel	3'907'129.75	4'094'300	3'989'834.30	-104'466
31 Biens, services et marchandises	1'349'145.76	1'488'700	1'498'691.74	9'992
33 Amortissements	2'658.90	2'000	3'448.95	1'449
36 Subventions accordées	421'474.25	425'000	429'852.75	4'853
38 Attributions aux financements spéciaux	122'821.92	96'000	111'119.65	15'120
39 Imputations internes	268'851.54	244'100	387'207.51	143'108
4 Revenus de fonctionnement	6'069'874.57	6'072'800	6'226'066.70	153'267
40 Impôts	21'709.30	15'000	21'837.70	6'838
41 Patentes et concessions	3'131'346.70	3'190'000	3'121'660.80	-68'339
42 Revenus des biens	119'723.95	150'000	121'765.95	-28'234
43 Contributions	2'039'558.55	2'023'800	2'009'168.70	-14'631
46 Subventions acquises	445'645.40	420'000	484'171.55	64'172
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	119'084.60	89'000	178'620.95	89'621
49 Imputations internes	192'806.07	185'000	288'841.05	103'841
Charges nettes de fonctionnement	2'207.55	277'300	194'088.20	-83'212
5 Dépenses d'investissement	23'700.00	0	0.00	0
50 Investissements propres	23'700.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	23'700.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	25'907.55	277'300	194'088.20	-83'212

Explication des écarts financiers

Rubrique 46 : une partie de l'écart est représenté par une contribution de l'OFEV pour le monitoring des grands prédateurs et le solde par la participation fédérale représentant sa part de 80 % des montants des dégâts causés par les grands prédateurs aux animaux de rente.

Rubrique 48 : le dépassement est justifié par des écritures sur le fonds de repeuplement et de dommages aux cultures ainsi que par le décalage du règlement d'une partie des indemnisations pour les dégâts aux cultures du compte 2014 à l'exercice 2015.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	32.00	32.00	32.00

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

OBJECTIF POLITIQUE	
Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts	
Sous-objectifs politiques	
1	Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier [Agenda 21]
2	Assurer les peuplements piscicoles pour la promotion de la régale de la pêche [Agenda 21]
3	Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente
4	Informar les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage
5	Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes
6	Cesser immédiatement le monitoring du loup dans le canton du Valais en supprimant également les contributions cantonales pour cette tâche à partir du budget 2015

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Création de nouvelles zones de tranquillité recommandées, information et suivi, en collaboration avec l'OFEV	31.12.17		■ 6 nouvelles zones de tranquillité recommandées ont été créées en 2015, ce qui porte leur total à 145. Plusieurs séances de coordination avec le Club alpin suisse, l'association valaisanne des guides de montagne et l'association valaisanne des accompagnateurs en moyenne montagne ont eu lieu et ont permis de convenir d'adaptations, voire de suppressions de zones déjà en force.
	2 Création d'une zone de tranquillité pour la faune sauvage, renouvellement et ajustement des marquages et des panneaux d'information de trois zones de tranquillité existantes	31.12.15	31.12.15	■ Les zones de tranquillité d'Allou-Siviez et de Sorebois ont été validées par le tribunal fédéral suite au recours déposé en 2014 par des guides de montagne. Ces 2 zones font parties de mesures de compensation convenues avec les sociétés de remontées mécaniques dans le cadre de l'extension de leurs installations et domaines skiables.
	3 Suivi des conventions programmes OFEV destinées à réduire la pression du public et des animaux de rente dans les districts francs fédéraux	31.12.17		■ Les objectifs fixés par l'OFEV pour ces conventions programmes sont atteints.
	4 Renaturation de cours et plans d'eau au moyen des subventions fédérales attribuées en collaboration avec le Services des routes, transports et cours d'eau	31.12.15	31.12.15	■ Liste des projets de renaturation de cours d'eau pour le canton : canal du Bras-Neuf PCB CIMO, aménagements nature compensation prise d'eau portes du soleil, Vièze de Morgins, Navizence, Borne-Dixence zone alluviale, canal du Russen et le canal du Galdi. (le plan cantonal d'assainissement des cours d'eau VS a été validé en octobre 2015 par l'OFEV. Les projets devraient débuter en 2016 sous le pilotage du SRTCE.
	5 Accompagnement du projet de revitalisation agricole (OQE) de 2 domaines autour de la réserve naturelle des Tourbières de Vionnaz. Mise en réseau sur une surface de 65 ha en collaboration avec la station ornithologique de Sempach, le Service de l'agriculture, le Service des forêts et du paysage et Pronatura	31.12.15	31.12.15	■ Le dossier du projet de revitalisation des Rigoles de Vionnaz a été finalisé en 2015 par la station ornithologique, pro natura et l'Etat du Valais. Les travaux de la première phase principale de réaménagement des Tourbières et de mise en réseau écologique ont été réalisés avant la fin décembre. Ces mesures sont principalement destinées à améliorer l'habitat d'espèces d'oiseaux en danger, de plantes rares, d'insectes, du castor et du lièvre commun.
	6 Participation, en collaboration avec le Service des forêts et du paysage, à la mise en oeuvre de la stratégie de lutte contre les organismes envahissants	31.12.17		■ Des mesures ont été prises pour éliminer des poissons rouges (carassins) à la gouille du Châble et des écrevisses signal au canal du Russen.
	7 Stabilisation de la population de l'espèce cerf et planification de réductions locales d'effectifs	31.12.15	31.12.15	■ Les comptages de printemps de l'espèce cerf ont dénombré une population de 5193 individus. 1758 cerfs ont été prélevés durant la chasse haute 2015. Avec un prélèvement global de 34 % de l'effectif, l'objectif du plan de gestion est atteint. Il n'a pas été nécessaire de mettre sur pied des chasses spéciales complémentaires. La population de chamois sur le territoire cantonal est estimée à 22'000 têtes. L'exercice de la chasse a permis de prélever 2847 chamois, soit 257 de plus que l'an précédent. Une analyse des données des comptages, des tirs et du gibier péri depuis 1985 démontre une stabilité pour notre canton par rapport aux autres grands cantons alpins. Mais l'équilibre est fragile, le chamois étant particulièrement sensible aux dérangements. L'effectif total des populations d'ongulés présente une tendance à la stabilité.

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	8 Réalisation d'un prélèvement d'une forte proportion d'éterles chétifs au travers de l'exercice de la chasse	31.12.15	31.12.15	■ Le 50 % des éterles de chamois (1.5 an) prélevés durant l'exercice de la chasse 2015 entrent dans la catégorie chétif (poids <14 kg et/ou cornes <13 cm de longueur). L'objectif est atteint.
	9 Collaboration dans le groupe de travail suisse "Concept castor", en relation avec la mise en application de la nouvelle ordonnance sur la loi sur la chasse	31.12.15	31.12.15	▲ Le canton du Valais (SCPF de manière concertée avec le SCA) a répondu à la mise en consultation du concept castor suisse élaboré par l'OFEV. Un concept cantonal devra être ensuite établi dès validation définitive du plan fédéral. Des divergences d'opinions émergent du débat consultatif, notamment en ce concerne le statut de protection de l'espèce, qui peut causer des dégâts considérables à l'agriculture et aux infrastructures.
ad2	10 Etablissement du bilan des 5 premières années d'application du plan de repeuplement piscicole et décision sur les mesures d'adaptations nécessaires.	31.12.15		■ 21 pêches électriques de contrôle ont été réalisées en 2015. Le projet de marquage de truites au moyen d'un marqueur à l'alizarine a produit de très bons résultats. Au total 1078 prélèvements ont été effectués sur des truites farios et 600 têtes de poissons récoltées en 2015 dans le cadre du programme alizarin red. Ces échantillons sont analysés et un bilan final sera dressé en 2016.
	11 Pilotage projet d'élevage d'écrevisses indigènes, de réintroduction dans cours et plans d'eau et de monitoring en collaboration avec Buweg, EnBAG, OFEV, FCVPA, Pro Natura	31.12.15		▲ Pas de mise à l'eau d'écrevisses indigènes à pattes blanches en 2015 car les jeunes écrevisses n'ont pas survécus en 2014; les mises à l'eau sont reportées à 2016. Le projet va être élargi par l'utilisation d'une gouille complémentaire et des bassins d'élevage à la pisciculture de Brig.
	12 Reprise d'un tiers de la pisciculture "Schnyder" à Salquenen, dans le cadre des mesures de compensation pour le renouvellement de la concession de l'exploitation hydroélectrique de l'ouvrage sur le Rhône à la Souste, par les FMV (Forces Motrices Valaisannes). L'objectif est de produire 13 tonnes de poissons de mesure pour la réalisation du plan de repeuplement piscicole et la réintroduction d'espèces menacées, comme l'ombre commun et la truite lacustre.	31.12.17		● Le projet est reporté suite à un recours d'organisations écologistes auprès du tribunal fédéral contre le renouvellement de la concession d'exploitation du barrage de La Souste aux FMV.
	13 Acquisition d'ombres communs estivaux en vue de repeupler le canal du Russen à Salquenen et d'y produire des géniteurs destinés à la future exploitation de la pisciculture cantonale.	31.12.17		● L'acquisition des ombrettes n'a pas pu se faire en 2015 car la pisciculture de Thonon (F) n'a pas été en mesure de livrer les poissons commandés. Le projet est reporté à 2016.
ad3	14 Poursuite de la collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre de la gestion des mesures de prévention et d'indemnisation liées à la prédation sur les animaux de rente. Diffusion d'une information publique périodique sur la situation des grands prédateurs dans le canton	31.12.15	31.12.15	■ 175 animaux de rente, principalement des moutons, ont été indemnisés en 2015 suite à des attaques de loups (114 pour le Valais romand et 61 pour le Haut-Valais). Une séance de coordination s'est tenue avec le SCA afin de définir une stratégie cantonale suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance fédérale sur la chasse et le concept loup remanié. Deux autorisations de tirs de loup ont été délivrées en 2015. L'une pour les régions du Vallon de Réchy et du Val d'Hérens et l'autre pour la région d'Augstbord entre Viège et Tourtemagne. Ces autorisations n'ont pas pu être réalisées.

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad3 15 Stabilisation des effectifs de sangliers	31.12.15	31.12.15	■ Les différents modes de chasse au sanglier ont permis de prélever 117 individus en 2015, contre 102 en 2014. Malgré cela, la pression de cette espèce est forte en termes de dégâts. Il s'agit d'être en particulier attentif à stopper la hausse des effectifs dans les zones viticoles du centre du canton.
ad5 16 Réalisation du projet de suivi des populations et des migrations de truites lacustres sur le Rhône dans le cadre de l'aménagement des passes à poissons aux barrages d'Evionnaz et de La Souste	31.12.17		● Le projet de réaménagement hydroélectrique de Lavey+ a été abandonné. Le financement de la passe migratoire à poissons sur le barrage sur le Rhône à Evionnaz pourrait finalement se faire par le fonds SwissGrid. Cela retarde le projet "truites lacustres" et le marquage des truitelles a été reporté.

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 🏠 Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	➔	➔	■ Les populations d'ongulés sont stables en termes d'effectifs. Aucune épizootie d'importance ne s'est présentée. Cf. statistique annuelle de la chasse disponible sur le site Internet du service.
	2 🏠 Nombre de cerfs comptés au printemps (2012: 5406)	5'000	5'193	■ Le contrôle quinquennal des données détaillées sur les cerfs abattus (poids, longueur jarret et mâchoire, âge) a eu lieu en 2015. Les données et analyses sont disponibles dans la statistique annuelle de la chasse 2015 sur le site Internet du service.
	3 🏠 Nombre de permis de chasse délivrés	➔	➔	■ 2788 permis de chasse délivrés en 2015 contre 2772 en 2014.
	4 🏠 Nombre de permis de pêche délivrés	➔	➔	■ 2612 permis de pêche délivrés en 2015 contre 2372 en 2014. A relever la vente de 2965 permis de pêche journaliers et deux jours en 2015 contre 2951 en 2014. Le nombre de permis Lac Léman annuels se monte à 359 dont 2 professionnels et 3 semi-pro, 589 permis journaliers et 5 mensuels. 76654 poissons ont été pêchés dans les eaux cantonales en 2014 (hormis lac Léman). Plus d'informations au moyen du lien suivant : https://www.vs.ch/web/scpf/statistique-peche1
	5 Nbre de zones de tranquillité recommandées créées	10	6	■
	6 Nombre de zones de tranquillité pour la faune sauvage créées	1	2	■
	7 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention programme	100%	100%	■ Le montant des subventions versées par l'OFEV en 2015 est de Frs 484'171.55, une embellie de Frs 64'000.-- par rapport à la planification budgétaire.
	8 Pourcentage d'éterles chétifs prélevés à la chasse (2012: 55 %)	45%	50%	■
	9 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés	1	6	■
	10 Pourcentage de réalisation du projet de revitalisation (Réseau OQE) des domaines agricoles aux Tourbières de Vionnaz (SCPF, SCA, SFP, Pronatura et Sempach)	100%	75%	▲ La réalisation du projet s'étale jusqu'en 2017.
	11 Pourcentage de participation du service aux séances du groupe de travail "Concept castor suisse" piloté par l'OFEV.	100%	100%	■
ad2	12 Nombre de tronçons de cours d'eau et/ou de plans d'eau ayant fait l'objet d'une réintroduction d'écrevisses indigènes	4	0	● Projet reporté à 2016.
	13 Pourcentage de réalisation du bilan de l'efficacité du plan de repeuplement piscicole	100%	75%	▲ Les analyses des échantillons récoltés et des données statistiques de repeuplements piscicoles et des captures sont en cours, le rapport final sera établi en 2016.
	14 Pourcentage de réalisation du projet de reprise de la nouvelle pisciculture cantonale à Salquenen. Finalisation des contrats.	100%	0%	● Projet reporté en attente arrêt du tribunal fédéral sur recours contre concession aux FMV.
	15 Pourcentage d'acquisition des ombres communs nécessaires au projet de réintroduction	100%	0%	● Projet reporté à 2016.

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad3 16	Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	150'000	254'877.5	▲ Les coûts annuels comptabilisés pour l'indemnisation des dégâts aux cultures sont supérieurs au budget. Il faut tenir compte du report de l'exercice 2014 à 2015 d'un montant global d'indemnisation de Frs 80'000.00 (dossiers régularisés en 2015). On constate une augmentation des dégâts de sangliers ceci malgré de bons résultats de l'exercice de la chasse 2014-2015. Répartition : dégâts espèces non-protégées net canton Frs 95'043.70, dégâts espèces protégées net canton Frs 19'492.40 (dont Frs 13'555.65 pour le loup), moyens de prévention Frs 27'175.35, frais de taxation Frs 7'186.--, participation OFEV pour dégâts espèces protégées Frs 60'339.15 (dont Frs 54'222.55 pour le loup 80%).
17	Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	■ Sur la base des expertises réalisées et des échantillons ADN analysés, 6 loups ont été identifiés dans le canton en 2015 : M28, M46, M59, M63, F14 et F16. Il faut relever l'évolution croissante du nombre d'heures consacrées aux expertises et à l'organisation du tir de 2 loups. Le nombre total d'heures effectuées par les gardes-chasse dans ce domaine d'activité évolue de 1200 heures en 2011 à plus de 3000 heures en 2015. Il faut y ajouter les heures de direction (chef du service et biologiste) ainsi que celles consacrées à ce dossier par le service juridique du département. Cela représente plus de 2 emplois à plein temps, sur un total de 26 unités pour les gardes-chasse.
18	Nombre de publications annuelles d'information sur le loup	2	5	■ 5 communiqués de presse ont été publiés sur la thématique du loup, les attaques sur les troupeaux de moutons et la gestion des demandes et obtentions d'autorisations de tirs. Durant la saison d'estivage, de multiples informations passives ont été données aux journalistes et ont fait l'objet d'articles dans la presse régionale et cantonale.
19	Nombre minimum de sangliers abattus au travers de l'exercice de la chasse	70	117	■ Un important volume de dégâts causés par les sangliers a été enregistré en 2015. L'exercice de la chasse 2015 est jugé comme bon avec toutefois une pression de régulation plus forte à appliquer dans des zones sensibles comme le vignoble en particulier.
ad5 20	Nombre de projets annuels de recherche élaborés sur la base des informations et constatations recueillies	5	5	■ Suivi tuberculose ongulés CH, analyse laitance ombles chevaliers lac Léman, groupe bécasse CH, fin étude éclusées et charriage, alizarine truites farios étude en cours.
21	Pourcentage de réalisation du projet de marquage des truitelles lacustres	100%	0%	● Le projet est décalé dans le temps en relation avec la future construction de la passe migratoire à poissons sur le barrage d'Evionnaz.

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes	4'505'444.14	1'930'246.41	2'575'197.73
P1101 Etat de la faune sauvage	1'912'224.42	238'611.18	1'673'613.24
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'463'359.99	1'057'475.24	405'884.75
P1103 Sauvegarde des biotopes	201'347.56	157'222.79	44'124.77
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	928'512.17	476'937.20	451'574.97
319 Indemnisation des dégâts de la faune sauvage	254'877.50		254'877.50
Solde dépenses/recettes du produit	673'634.67	476'937.20	196'697.47
GP12 Gestion des récales de la chasse et de la pêche	1'739'430.96	4'278'751.67	-2'539'320.71
P1201 Formation des chasseurs	333'582.57	327'933.09	5'649.48
310 Abonnement à la revue chasse DIANA pour les preneurs de permis de chasse	128'014.10		128'014.10
310 Abonnement à la revue Schweizer Jäger pour les preneurs de permis de chasse	116'901.00		116'901.00
Solde dépenses/recettes du produit	88'667.47	327'933.09	-239'265.62
P1202 Statistiques	105'943.01	10'369.31	95'573.70
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	196'109.87	3'007'934.99	-2'811'825.12
410 Vente de permis de chasse		2'803'886.00	-2'803'886.00
Solde dépenses/recettes du produit	196'109.87	204'048.99	-7'939.12
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	166'525.95	838'672.56	-672'146.61
404 Droits de mutation et de timbre		10'733.70	-10'733.70
410 Vente de permis de pêche		302'992.30	-302'992.30
410 Vente de permis de pêche (Lac Léman)		32'365.00	-32'365.00
Solde dépenses/recettes du produit	166'525.95	492'581.56	-326'055.61
P1205 Repeuplements piscicoles	823'068.33	51'627.63	771'440.70
P1206 Infractions	114'201.23	42'214.09	71'987.14
GP13 Information et recherche	175'279.80	17'068.62	158'211.18
P1301 Information sur la faune et son milieu	147'641.92	14'363.51	133'278.41
P1302 Recherche sur la faune sauvage	27'637.88	2'705.11	24'932.77
Total	6'420'154.90	6'226'066.70	194'088.20

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

OP 1
Construire la route nationale A9,
achever le réseau des routes
nationales
B15 10'136'300 net
C15 10'290'365.04 net

GP 11
Constr. A9 Sierre Est à Viège Est
B15 10'136'300 net
C15 10'290'365.04 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	7'525'287.44	9'315'900	8'592'707.05	-723'193
30 Charges de personnel	6'222'479.30	7'895'300	5'478'419.40	-2'416'881
31 Biens, services et marchandises	426'323.63	555'800	324'331.63	-231'468
32 Intérêts passifs	0.00	0	286.00	286
33 Amortissements	1'244.77	0	1'904.33	1'904
35 Dédommagements à des collectivités publiques	90'537.23	70'000	72'283.50	2'284
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	2'018'683.55	2'018'684
39 Imputations internes	784'702.51	794'800	696'798.64	-98'001
4 Revenus de fonctionnement	10'199'918.80	9'179'600	6'266'247.32	-2'913'353
42 Revenus des biens	94'119.30	100'000	165'513.00	65'513
43 Contributions	279'827.47	108'800	-24'634.92	-133'435
46 Subventions acquises	6'993'261.82	8'920'800	5'962'320.87	-2'958'479
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	2'727'646.21	0	102'504.37	102'504
49 Imputations internes	105'064.00	50'000	60'544.00	10'544
Charges nettes de fonctionnement	-2'674'631.36	136'300	2'326'459.73	2'190'160
5 Dépenses d'investissement	210'394'926.67	250'000'000	198'801'189.01	-51'198'811
50 Investissements propres	210'394'926.67	250'000'000	198'801'189.01	-51'198'811
6 Recettes d'investissement	201'667'280.46	240'000'000	190'837'283.70	-49'162'716
66 Subventions acquises	201'667'280.46	240'000'000	190'837'283.70	-49'162'716
Dépenses nettes d'investissement	8'727'646.21	10'000'000	7'963'905.31	-2'036'095
Insuffisance de financement	6'053'014.85	10'136'300	10'290'365.04	154'065

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

Explication des écarts financiers
Rub. 30: Différence en raison de postes non occupés au 31.12.2015. Rubr. 31: 1. Baisse des coûts d'impression en raison d'une diminution des appels d'offres 2. Légère hausse des frais d'électricité 3. Le renouvellement du parc de véhicules a permis un abaissement des coûts d'entretien y relatifs. 4. Moins de défraiements ont été versés. 5. Le projet de controlling des coûts «KoCo» n'a pas été complètement réalisé. Rubr. 38: En 2015 un compte de financement spécial selon art. 22 LGCAF a été créé pour les quatre tronçons suivants: Sierre – Loèche : CHF 400'000.- Loèche – Gampel : CHF 648'000.- Gampel – Viège : CHF 800'000.- Viège Ouest – Viège Est : CHF 170'683.55 TOTAL: CHF 2'018'683.55 Rubr. 43: En raison d'une diminution des appels d'offres, moins de documents de soumission ont été refacturés. Rubr. 46: Comme la rubrique 46 est en rapport direct avec le budget du personnel (cf. rubr. 30), les revenus sont également inférieurs au budget. Rubr. 50: Le présent écart s'explique par : Sierre-Loèche : report de 12 mois, selon décision OCRN, DTEE, OFROU ; Loèche-Gampel : report de 15 mois de la reprise des travaux au tunnel de Riedberg , selon décision OCRN, DTEE, OFROU ; Retard des travaux de mise en place de l'équipement d'exploitation et de sécurité dans la tranchée couverte de Tourtemagne (GETU). Gampel-Viège : report de 12 mois auprès du projet de la tranchée couverte de Rarogne (GERA), selon décision OCRN, DTEE, OFROU. Rubr. 66: La rubrique 66 est en rapport direct avec la rubrique 50. Cette rubrique comptabilise la participation fédérale correspondante aux investissements effectués sous la rubrique 50.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015
Employés à durée indéterminée	57.60	54.30	47.80

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
L'effectif du personnel s'élève à 47.8 EPT en total. La différence de 6.5 EPT par rapport aux comptes 2014 s'explique de la manière suivante: 2.5 EPT ont été transférés au SAJTÉE, 2.0 EPT ont été transférés temporairement au SPE et 2.0 EPT ont été supprimés (ex Laboratoire).

OBJECTIF POLITIQUE
Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais
Sous-objectifs politiques
1 Construire l'autoroute A9 entre Sierre-est et Viège-est par étapes, en conformité avec les objectifs du développement durable, dans le budget alloué et la planification des coûts à long terme de la Confédération au taux de subventionnement fédéral de 96%.

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Réalisation de la mesure de compensation "Russenbruunnu", 2ème partie (P1101 Sierre Est - Loèche)	01.03.15	15.11.15	● Achèvement en novembre 2015
	2 Dès approbation du dossier "Projet général de Finges" par le Conseil Fédéral, transmission à l'OFROU du projet définitif pour approbation (P1101 Sierre-est - Loèche)	01.06.15		● Report de 12 mois, selon décision OCRN, DTEE, OFROU
	3 Reprise de l'avancement dans le tunnel du Riedberg (TURI) (P1102 Loèche - Gampel)	01.03.15		● Report de 15 mois, selon décision OCRN, DTEE, OFROU
	4 Assurer la mise en service du tronçon Loèche/La Souste Est - Steg/Gampel Ouest	31.12.17		■ Les travaux se déroulent selon le planning prévu
	5 Début des travaux de terrassement Gampel – Viège-ouest	01.02.15	01.02.15	■ Les travaux ont débuté
	6 Publication de l'appel d'offres Tranchée couverte de Rarogne (GERA) (P1103 Gampel - Viège)	01.03.15		● Report de 12 mois, selon décision OCRN, DTEE, OFROU
	7 Début de l'avancement régulier dans le tunnel de Viège (TUVI) (travaux d'excavation)	15.01.15	15.01.15	■ Les travaux d'excavation ont débuté
	8 Installation de l'équipement d'exploitation et de sécurité (EES) dans le tunnel d'Eyholz (TUEY)	01.12.15	01.12.15	■ Les équipements ont été installés
	9 Début des travaux de la jonction de Grosshüs (P1104 Viège-ouest – Viège-est)	01.03.15	01.08.15	▲ Début des travaux en août 2015
	10 Début des travaux de l'échangeur souterrain III, y c. la transformation de la partie sud du tunnel du Vispertal	15.09.15	15.09.15	■ Les travaux se déroulent selon le planning prévu
	11 Installation de l'équipement d'exploitation et de sécurité (EES) dans la Tranchée couverte de Tourtemagne (GETU)	01.02.15	01.02.15	■ Les équipements ont été installés

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète entre Sierre-est et Viège-est selon le plan de pilotage du projet	59.7%	51.6%	■
	2 Etat d'avancement du tronçon partiel Loèche – Gampel (L-G), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège-ouest (2010: 46%)	77%	75.2%	■
	3 Etat d'avancement du tronçon partiel Steg/Gampel Est – Viège-ouest (G_V), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège-ouest (2010: 8%)	37.8%	20.1%	▲ Report de 12 mois, selon décision OCRN, DTEE, OFROU
	4 Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège (V-V)	66%	66.7%	■

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2015
GP11 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est	207'393'896.06	197'103'531.02	10'290'365.04
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	5'104'937.30	4'630'772.86	474'164.44
501 Ouvrages de génie civil	3'825'861.01		3'825'861.01
660 Subventions acquises de la Confédération		3'616'822.23	-3'616'822.23
Solde dépenses/recettes du produit	1'279'076.29	1'013'950.63	265'125.66
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	33'160'200.18	31'499'284.80	1'660'915.38
501 Ouvrages de génie civil	31'159'555.25		31'159'555.25
660 Subventions acquises de la Confédération		29'906'783.70	-29'906'783.70
Solde dépenses/recettes du produit	2'000'644.93	1'592'501.10	408'143.83
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	18'904'124.32	17'926'276.31	977'848.01
501 Ouvrages de génie civil	17'838'890.88		17'838'890.88
660 Subventions acquises de la Confédération		17'103'765.04	-17'103'765.04
Solde dépenses/recettes du produit	1'065'233.44	822'511.27	242'722.17
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	150'224'634.26	143'047'197.05	7'177'437.21
501 Ouvrages de génie civil	146'007'665.07		146'007'665.07
660 Subventions acquises de la Confédération		140'209'912.73	-140'209'912.73
Solde dépenses/recettes du produit	4'216'969.19	2'837'284.32	1'379'684.87
Total	207'393'896.06	197'103'531.02	10'290'365.04

Charges et revenus comptables		Compte 2014 Fr.	Budget 2015 Fr.	Compte 2015 Fr.	Ecart B/C Fr.
<u>CHARGES ET REVENUS COMPTABLES</u>					
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	174'650'354.30	173'033'100	182'763'932.06	9'730'832
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif		22'342'600		-22'342'600
690	Report au bilan	174'961'410.27	195'925'900	181'261'955.22	-14'663'945
Total charges		174'650'354.30	195'375'700	182'763'932.06	-12'611'768
Total revenus		174'961'410.27	195'925'900	181'261'955.22	-14'663'945
Excédent de charges		-311'055.97	-550'200	1'501'976.84	2'052'177

Récapitulation générale		Compte 2014 Fr.	Budget 2015 Fr.	Compte 2015 Fr.	Ecart B/C Fr.
<u>CHARGES ET REVENUS PAR NATURE</u>					
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
<u>CHARGES</u>					
Charges de personnel					
300	Traitements des autorités, commissions et juges	17'363'343.75	16'975'400	17'050'002.00	74'602
301	Personnel administratif et d'exploit.	363'599'875.70	347'214'500	345'818'797.90	-1'395'702
302	Traitements du personnel enseignant	415'090'206.65	390'604'800	393'036'978.05	2'432'178
303	Assurances sociales	75'693'895.08	72'040'900	71'072'114.58	-968'785
304	Caisse de pensions et de prévoyance	94'595'640.68	92'485'200	90'541'448.30	-1'943'752
305	Assurance-maladie et accidents	2'294'550.54	2'077'500	2'396'836.56	319'337
306	Prestations en nature	356'393.70	417'500	388'016.25	-29'484
307	Prestations aux retraités	10'683'661.95	11'101'000	10'577'581.25	-523'419
308	Personnel temporaire	1'159'012.55	1'397'900	1'550'791.10	152'891
309	Autres charges de personnel	2'970'745.90	3'359'100	2'406'225.25	-952'875
Total		983'807'326.50	937'673'800	934'838'791.24	-2'835'009
Biens, services et marchandises					
310	Fourn. bureau, imprimés, mat. d'enseign.	10'981'816.67	9'578'300	8'995'567.54	-582'732
311	Mobilier, machines et véhicules	9'600'453.09	10'179'500	9'475'821.68	-703'678
312	Eau, énergie et combustibles	8'724'630.19	9'105'500	8'365'669.09	-739'831
313	Autres marchandises	21'264'163.88	23'435'100	21'459'259.04	-1'975'841
314	Prestations de tiers pour entretien imm.	49'663'014.74	56'091'800	52'471'110.60	-3'620'689
315	Prestations tiers entretien objets mob.	10'265'488.34	11'299'200	10'780'600.96	-518'599
316	Loyers, fermages, redevance d'util.	20'710'378.56	20'674'200	21'062'531.60	388'332
317	Dédommagements	9'816'871.22	9'850'100	9'060'741.11	-789'359
318	Honoraires et prestations de service	75'161'297.75	75'322'600	73'092'468.22	-2'230'132
319	Autres frais	3'157'805.91	3'336'700	4'209'292.34	872'592
Total		219'345'920.35	228'873'000	218'973'062.18	-9'899'938
Intérêts passifs					
320	Intérêts passifs sur les engagements courants	13'397.35	600	4'658.97	4'059
321	Intérêts passifs sur les dettes à court terme	17'918.35	786'000	-34'246.59	-820'247
322	Intérêts passifs sur les dettes à moyen et long terme	30'454'273.50	25'069'900	25'069'849.15	-51
323	Intérêts passifs sur les dettes envers des entités particulières	49'051.35	50'000	650.05	-49'350
329	Autres intérêts passifs	5'546'948.75	3'600'000	4'961'224.70	1'361'225
Total		36'081'589.30	29'506'500	30'002'136.28	495'636
Amortissements					
330	Amortissements du patrimoine financier	26'553'307.47	31'417'400	30'885'452.86	-531'947
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	174'650'354.30	173'033'100	182'763'932.06	9'730'832
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif		22'342'600		-22'342'600
Total		201'203'661.77	226'793'100	213'649'384.92	-13'143'715
Parts et contributions sans affectation					
340	Parts de recettes destinées à des communes	42'004'751.10	40'025'000	50'059'643.80	10'034'644
341	Contributions à des communes	64'116'944.00	65'959'000	66'254'627.00	295'627
Total		106'121'695.10	105'984'000	116'314'270.80	10'330'271
Dédommagements à des collectivités publiques					
350	Dédommagements à la Confédération	4'600'342.18	4'022'000	4'135'082.43	113'082
351	Dédommagements à des cantons	99'736'932.39	100'874'200	100'809'116.27	-65'084
352	Dédommagements à des communes	14'070'157.80	21'600'000	19'627'145.20	-1'972'855
Total		118'407'432.37	126'496'200	124'571'343.90	-1'924'856

Récapitulation générale		Compte 2014 Fr.	Budget 2015 Fr.	Compte 2015 Fr.	Ecart B/C Fr.
Subventions accordées					
360	Subventions accordées à la Confédération	10'842'796.50	11'249'700	10'621'371.85	-628'328
361	Subventions accordées à des cantons	7'054'453.75	5'510'200	7'864'336.37	2'354'136
362	Subventions accordées à des communes	39'508'341.31	34'500'900	36'718'783.54	2'217'884
363	Subventions accordées à de propres établissements	47'969'063.83	9'190'000	28'221'493.89	19'031'494
364	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	481'592'582.70	552'586'700	533'584'443.87	-19'002'256
365	Subventions accordées à des institutions privées	262'148'834.40	269'443'000	256'795'572.63	-12'647'427
366	Subventions accordées à des personnes physiques	383'297'903.57	356'533'900	364'928'575.28	8'394'675
367	Subventions accordées à l'étranger	305'591.39	377'600	427'961.52	50'362
368	Subventions accordées à des bourgeoisies	3'162'839.65	2'250'000	3'290'137.10	1'040'137
Total		1'235'882'407.10	1'241'642'000	1'242'452'676.05	810'676
Subventions redistribuées					
371	Subventions redistribuées à des cantons	1'413'246.46		44'772.75	44'773
372	Subventions redistribuées à des communes	246'468.85	270'000	266'159.20	-3'841
373	Subventions redistribuées à de propres établissements	958'570.00	1'100'000	1'028'035.00	-71'965
374	Subventions redistribuées à des sociétés d'économie mixte	6'281'270.48	5'445'000	6'842'646.30	1'397'646
375	Subventions redistribuées à des institutions privées	6'226'439.00	5'870'000	6'497'024.00	627'024
376	Subventions redistribuées à des personnes physiques	121'798'370.85	117'000'000	127'167'677.14	10'167'677
Total		136'924'365.64	129'685'000	141'846'314.39	12'161'314
Attributions aux financements spéciaux					
380	Attributions aux financements spéciaux	42'426'783.60	100'415'100	75'996'811.70	-24'418'288
Total		42'426'783.60	100'415'100	75'996'811.70	-24'418'288
Imputations internes					
390	Imputations internes	145'217'187.59	109'246'800	113'711'507.15	4'464'707
Total		145'217'187.59	109'246'800	113'711'507.15	4'464'707

Récapitulation générale

Compte 2014
Fr.Budget 2015
Fr.Compte 2015
Fr.Ecart B/C
Fr.**COMPTE DE FONCTIONNEMENT****REVENUS****Impôts**

400	Impôts sur le revenu et la fortune	778'752'301.69	767'300'000	790'844'160.70	23'544'161
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	121'125'234.39	126'900'000	130'503'464.43	3'603'464
402	Impôts fonciers	20'337'217.81	20'600'000	20'715'672.16	115'672
403	Impôts sur les gains en capital	45'860'684.30	44'000'000	48'512'657.85	4'512'658
404	Droits de mutation et de timbre	73'182'491.90	81'288'500	81'025'637.85	-262'862
405	Impôts sur les successions et donations	16'060'275.10	15'000'000	25'393'520.60	10'393'521
406	Impôts sur la propriété et la dépense	61'983'654.23	69'350'000	68'815'220.02	-534'780
408	Impôt spécial sur les forces hydrauliques	77'420'181.15	91'500'000	96'735'059.30	5'235'059
409	Amendes fiscales	620'365.00	500'000	1'551'004.70	1'051'005
Total		1'195'342'405.57	1'216'438'500	1'264'096'397.61	47'657'898

Patentes et concessions

410	Patentes et concessions	43'682'736.14	48'522'800	96'399'610.25	47'876'810
Total		43'682'736.14	48'522'800	96'399'610.25	47'876'810

Revenus des biens

420	Banques	214'855.33	176'500	-46'978.14	-223'478
421	Revenus des créances	10'514'271.94	9'037'200	8'228'135.02	-809'065
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	321'830.83	211'500	29'425.30	-182'075
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	549'380.35	527'900	552'442.40	24'542
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	1'343'255.07	36'494'100	38'920'812.85	2'426'713
425	Revenus des prêts du patrimoine administratif	1'313'029.45	1'300'000	1'300'000.00	0
426	Revenus des participations permanentes du patrimoine administratif	20'553'042.62	21'908'100	24'266'164.30	2'358'064
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	19'985'789.18	17'670'200	17'922'095.20	251'895
429	Autres revenus	5'575'681.46	4'236'100	4'698'329.67	462'230
Total		60'371'136.23	91'561'600	95'870'426.60	4'308'827

Contributions

430	Contributions de remplacement	4'466'155.00	3'405'000	4'417'540.50	1'012'541
431	Emoluments administratifs	80'352'991.32	88'408'600	86'685'785.58	-1'722'814
432	Recettes hospitalières et d'établ. spéc.	1'563'238.84	1'748'000	1'566'198.85	-181'801
433	Ecolages	10'201'162.19	8'237'300	8'698'273.03	460'973
434	Autres redevances	25'170'451.91	15'584'000	16'393'941.25	809'941
435	Ventes	10'213'115.57	11'645'400	9'821'138.41	-1'824'262
436	Dédommagements de tiers	47'221'529.37	43'725'900	42'197'035.53	-1'528'864
437	Amendes	15'586'750.49	14'911'500	16'494'307.22	1'582'807
438	Prestations internes pour les investissements	5'006'494.21	6'088'300	3'839'760.85	-2'248'539
439	Autres contributions	7'170'822.70	8'138'500	7'130'835.42	-1'007'665
Total		206'952'711.60	201'892'500	197'244'816.64	-4'647'683

Parts à des recettes et à des contributions sans affectation

440	Part à des recettes fédérales	672'821'621.72	717'891'000	723'778'184.48	5'887'184
Total		672'821'621.72	717'891'000	723'778'184.48	5'887'184

Dédommagements de collectivités publiques

450	Dédommagements de la Confédération	36'980'094.06	33'599'000	46'601'375.54	13'002'376
451	Dédommagements de cantons	67'707'549.64	60'979'600	61'803'148.28	823'548
452	Dédommagements de communes	36'191'503.76	31'377'500	32'116'083.15	738'583
Total		140'879'147.46	125'956'100	140'520'606.97	14'564'507

Récapitulation générale		Compte 2014 Fr.	Budget 2015 Fr.	Compte 2015 Fr.	Ecart B/C Fr.
Subventions acquises					
460	Subventions acquises de la Confédération	207'933'031.21	215'586'800	213'781'377.70	-1'805'422
461	Subventions acquises de cantons	1'305'230.00	1'100'000	1'137'626.67	37'627
462	Subventions acquises de communes	241'481'361.78	233'776'600	227'545'610.95	-6'230'989
463	Subventions acquises des propres établissements	10'030'907.82	8'059'000	13'421'958.40	5'362'958
469	Autres subventions acquises	15'435'930.95	18'686'300	15'713'022.23	-2'973'278
	Total	476'186'461.76	477'208'700	471'599'595.95	-5'609'104
Subventions à redistribuer					
470	Subventions de la Confédération à redistribuer	129'270'348.70	124'285'000	134'958'895.34	10'673'895
471	Subventions de cantons à redistribuer	7'654'016.94	5'400'000	6'887'419.05	1'487'419
	Total	136'924'365.64	129'685'000	141'846'314.39	12'161'314
Prélèvements sur les financements spéciaux					
480	Prélèvements sur les financements spéciaux	63'118'173.33	110'903'400	62'990'278.50	-47'913'122
	Total	63'118'173.33	110'903'400	62'990'278.50	-47'913'122
Imputations internes					
490	Imputations internes	145'217'187.59	109'246'800	113'711'507.15	4'464'707
	Total	145'217'187.59	109'246'800	113'711'507.15	4'464'707

Récapitulation générale

Compte 2014
Fr.Budget 2015
Fr.Compte 2015
Fr.Ecart B/C
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****DEPENSES****Investissements propres**

500	Terrains non bâtis	107'465.65	70'000	734'814.00	664'814
501	Ouvrages de génie civil	287'218'271.88	360'520'000	268'221'777.62	-92'298'222
503	Terrains bâtis	23'595'769.90	49'670'000	45'473'334.05	-4'196'666
506	Mobilier, machines et véhicules	12'793'544.94	13'652'300	10'536'781.47	-3'115'519
509	Autres biens	11'746'098.32	8'012'900	8'699'937.69	687'038
Total		335'461'150.69	431'925'200	333'666'644.83	-98'258'555

Prêts et participations permanentes

520	Prêts et participations permanentes à la Confédération		4'000'000		-4'000'000
522	Prêts et participations permanentes aux communes	1'572'500.00	100'000	490'000.00	390'000
524	Sociétés d'économie mixte	25'749'720.00	35'661'900	20'336'100.00	-15'325'800
525	Prêts et participations permanentes aux institutions privées	14'070'796.25	1'134'200	15'040'900.00	13'906'700
526	Prêts et participations permanentes aux personnes physiques	6'157'680.45	5'896'600	9'572'119.00	3'675'519
528	Prêts et participations permanentes aux bourgeoisies	1'299'000.00	1'209'200	1'029'000.00	-180'200
Total		48'849'696.70	48'001'900	46'468'119.00	-1'533'781

Subventions accordées

562	Subventions accordées à des communes	46'545'346.90	51'247'100	52'296'515.80	1'049'416
563	Subventions accordées à de propres établissements	259'232.05		249'412.70	249'413
564	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	21'951'812.34	20'520'900	14'001'673.16	-6'519'227
565	Subventions accordées à des institutions privées	15'898'746.70	17'485'000	16'723'023.30	-761'977
566	Subventions accordées à des personnes physiques	8'384'895.95	8'242'000	8'909'309.25	667'309
568	Subventions accordées à des bourgeoisies	17'001'394.65	17'271'800	17'650'031.00	378'231
Total		110'041'428.59	114'766'800	109'829'965.21	-4'936'835

Subventions redistribuées

572	Subventions redistribuées à des communes	14'861'006.10	16'005'000	9'303'884.05	-6'701'116
575	Subventions redistribuées à des institutions privées	2'629'870.00	3'330'900	2'715'311.00	-615'589
576	Subventions redistribuées à des personnes physiques	5'991'665.00	4'356'300	4'396'810.00	40'510
578	Subventions redistribuées à des bourgeoisies	146'100.00	129'700	203'800.00	74'100
Total		23'628'641.10	23'821'900	16'619'805.05	-7'202'095

Récapitulation générale

Compte 2014
Fr.Budget 2015
Fr.Compte 2015
Fr.Ecart B/C
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****RECETTES****Transferts au patrimoine financier**

603	Transferts de terrains bâtis au patrimoine financier	658'200.00	3'412'000	3'412'102.00	102
606	Transferts de mobilier, de machines et de véhicules au patrimoine financier	47'037.00		5'022'766.67	5'022'767
609	Autres biens transférés au patrimoine financier	2.00			
Total		705'239.00	3'412'000	8'434'868.67	5'022'869

Remboursements de prêts et de participations permanentes

622	Remboursements de prêts et de participations permanentes de communes	5'401'461.00	399'500	4'515'917.00	4'116'417
624	Remboursements de prêts et de participations permanentes de sociétés d'économie mixte	2'757'083.00	20'945'000	2'679'033.00	-18'265'967
625	Remboursements de prêts et de participations permanentes d'institutions privées	15'522'958.35	3'174'700	13'266'859.00	10'092'159
626	Remboursements de prêts et de participations permanentes de personnes physiques	15'780'094.60	14'226'900	14'438'017.50	211'118
628	Remboursements de prêts et de participations permanentes de bourgeoisies	1'578'350.24	1'068'300	1'644'055.34	575'755
629	Autres remboursements de prêts et de participations permanentes			2.00	2
Total		41'039'947.19	39'814'400	36'543'883.84	-3'270'516

Facturation à des tiers

633	Facturations à des tiers de terrains bâtis	1'478'584.00	3'110'000	2'344'551.70	-765'448
Total		1'478'584.00	3'110'000	2'344'551.70	-765'448

Remboursement de subventions accordées

642	Remboursement des communes de subventions accordées	17'573.00			
645	Institutions privées	171'850.00		4'315.00	4'315
646	Remboursement de personnes physiques de subventions accordées	110'670.25	150'000	302'006.45	152'006
Total		300'093.25	150'000	306'321.45	156'321

Subventions acquises

660	Subventions acquises de la Confédération	249'594'186.70	317'619'600	236'440'294.10	-81'179'306
662	Subventions acquises des communes	20'437'295.82	23'893'400	16'444'197.39	-7'449'203
663	Subventions acquises des propres établissements			99'412.70	99'413
669	Autres subventions acquises	5'835'519.75	10'768'600	8'089'243.97	-2'679'356
Total		275'867'002.27	352'281'600	261'073'148.16	-91'208'452

Subventions à redistribuer

670	Subventions de la Confédération à redistribuer	23'628'641.10	23'821'900	16'619'805.05	-7'202'095
Total		23'628'641.10	23'821'900	16'619'805.05	-7'202'095

Report au bilan des dépenses

690	Report au bilan	174'961'410.27	195'925'900	181'261'955.22	-14'663'945
Total		174'961'410.27	195'925'900	181'261'955.22	-14'663'945

